JUN 13 1923
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

30e Année. N° 11. 1er Juin 1923.

# LA REVUE DE PARIS

## SOMMAIRE


| | | Pages. |
|---|---|---|
| mte de Fels . . . | *L'appel du Destin* . . . . . | 481 |
| ancis Carco. . . . | *Verotchka l'Étrangère*. — I. . . . . | 497 |
| mte Molé . . . . | *Madame de Staël* . . . . . | 528 |
| néral Tanant. . . | *La Réforme de l'Enseignement* . . . . . | 533 |
| ★ ★. . . . . | *Poésies* . . . . . | 567 |
| orges Bonnefous . | *L'aspect actuel de la Réforme électorale* . . . . | 573 |
| erre Benoit. . . . | *Mademoiselle de la Ferté* (fin) . . . . . | 600 |
| urice Genevoix. . | *Aux Éparges* . . . . . | 632 |
| ul Ballaguy. . . . | *Stendhal et sa famille sous la Terreur* (fin) . . | 667 |
| erre de Coubertin. | *Une Campagne de trente-cinq ans* . . . . . | 688 |
| bert Flament. . . | La Quinzaine : *Tableaux de Paris* . . . . . | 695 |
| dré Chaumeix . . | La Politique : *La Crise anglaise et la Ruhr* . . | 708 |


Copyright 1923 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS
DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ
ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE · 3, RUE AUBER

1923

## CHRONOLOGIE DU MOIS

21 *avril.* — Lord Robert Cecil est reçu par le président Harding.
22. — Élections législatives en Bulgarie : victoire agrarienne (gouvernementale).
23. — Discours de M. Poincaré au Conseil général de la Meuse.
24. — Ouverture de la seconde conférence de Lausanne. — Communiqué de la C. D. R. sur les livraisons en nature faites par l'Allemagne en 1922.
25. — Le Gouvernement anglais décide l'envoi d'une sorte d'ultimatum aux Soviets.
26. — Appel de M. Pierre Loti aux Turcs. — Décret réorganisant les services de la comptabilité publique.
27. — M. de Valera décide pour le 30 avril la cessation des hostilités en Irlande.
28. — Le prince de Galles inaugure à Bruxelles le monument de l'amitié anglo-belge. — M. Ebert préside à Hambourg au lançement du *Deutschland.*
29. — Élections législatives en Espagne.
30. — Bruits de concentrations de troupes turques en Cilicie.

1er *mai.* — La Chambre des Communes approuve la création d'une base navale moderne à Singapour (9 millions 500 000 £). — Mort de M. Louis Léger.
2. — Note allemande sur les réparations.
3. — Arrivée en Pologne du maréchal Foch. — M. Baldwin annonce aux Communes la signature d'un protocole sur les relations de la Grande-Bretagne et de l'Irak. — M. Léon Bérard modifie par décret l'enseignement secondaire.
4. — A Werden les directeurs de l'usine Krupp sont traduits en conseil de guerre. — Le comte Bethlen plaide la cause de la Hongrie devant la C. D. R.
5. — Le général Weygand fait route pour la Syrie à bord du cuirassé *Lorraine.*
6. — Réponse franco-belge à la note allemande.
7. — Arrivée des souverains britanniques à Rome.
8. — A Werden, le conseil de guerre français condamne à quinze ans de prison M. Krupp von Bohlen.
9. — A Londres les juges d'appel d rent illégale l'arrestation (11 mars) le ministre de l'Intérieur de M. O'B et de 110 Irlandais. — Grève des minots et des P. T. T. belges. — Rup des négociations de paix en Irlande. A Vichy, important discours de M. P caré.
10. — Débats sur la Sarre aux C munes. — Arrivée du maréchal F à Lvow. — Assassinat de M. Voro à Lausanne.
11. — Dans la Ruhr, important s tage sur la ligne Bottrop-Osterfeld.
12. — Signature à Bruxelles d'un acc économique entre la France, la B gique et le Luxembourg.
13. — Réponses britannique et italie à l'Allemagne. — Discours de M. P caré à Commercy. — Réponse Soviets à l'ultimatum de Lord Cur — Élections sénatoriales espagnoles.
14. — Arrivée du maréchal Foch à Prag — Mort de M. de Freycinet. — Ou ture à Rome du 9e Congrès inter tional pour le suffrage des femmes.
15. — Réponse du Japon à la note a mande. — Occupation des usines d Badische Anilin. — La Chambre v l'heure d'été. — Arrivée du géné Le Rond à Belgrade.
16. — Extension de l'occupation à ville de Limburg-an-der-Lahn.
17. —Échec à Lausanne des négociati gréco-turques.
18. — Commémoration à Francfort 75e anniversaire de l'Assemblée na nale allemande. — Revision du pro Krupp : le jugement de Werden confirmé.
19. — Retour à Paris du maréchal Fo
20. — Démission de M. Bonar Law. Discours de M. Poincaré à Rouen. Le prix du pain s'élève en Franc 1 fr. 20 le kilo.
22. — A la Chambre, ouverture débats sur les crédits demandés pa Gouvernement pour l'occupation d Ruhr. — Le roi d'Angleterre ch M. Stanley Baldwin de former le Cabi

La Revue de Paris publiera le 15 Juin

***LES DEUX ROMANCIERS***

Par René BOYLESVE

*de l'Académie française.*

# L'APPEL DU DESTIN

La gloire, a-t-on dit, favorise ses élus. Qu'elle les visite au milieu du fracas des batailles, dans le tumulte des assemblées parlementaires, dans le silence du laboratoire ou de l'atelier, au cours de la méditation du philosophe ou de l'homme d'État, il semble cependant, qu'à tous elle impose la même condition de ne pas se dérober à l'appel du destin, lorsqu'il fait entendre sa voix secrète et profonde, d'exécuter avec spontanéité ou avec continuité la mission providentielle dont sont investis les hommes marqués du sceau divin.

C'est une chose extraordinaire et, croyons-nous, presque sans exemple dans le passé, que la fortune qui échoit aujourd'hui à M. Raymond Poincaré, ainsi que la constance robuste dont il fait preuve en mettant au service de la France ses capacités exceptionnelles d'homme d'État au moment du danger.

Chef de l'État avant, pendant et après la guerre mondiale, il n'a cependant ni la responsabilité de la conduite de la guerre, ni celle de la négociation de la paix.

Il a rempli sa fonction de Président de la République avec tout l'éclat que lui permettait une constitution qui semble n'avoir énuméré des droits et des prérogatives, concédés au premier magistrat de l'État que pour en paralyser l'exercice par la restriction qu'elle lui impose de faire contresigner ses actes par ses ministres.

Dans cette situation délicate, M. Raymond Poincaré a su toutefois avec un courage et une abnégation également louables

rendre à son pays des services si éclatants que le Parlement lui a décerné par un vote unanime la plus haute récompense dont il puisse disposer en faveur d'un citoyen français en déclarant « qu'il avait bien mérité de la Patrie ».

D'autres hommes politiques doués d'un tempérament moins ardent se seraient sans doute contentés de cette honorable consécration de leur carrière, et satisfaits de leur gloire, n'eussent pas ambitionné de rendre de nouveaux services à leur patrie en assumant les responsabilités de l'exercice du pouvoir suprême. Telle n'a pas été la pensée de M. Poincaré. Estimant, sans doute, et l'expérience l'a certainement éclairé à cet égard, que dans ses fonctions de Président de la République il n'avait pas été à même de faire à son pays tout le bien qu'il envisageait, il n'a pas hésité à accepter de rentrer, aussitôt que l'occasion s'est présentée, dans l'arène politique. A sa demande ses compatriotes de la Meuse l'ont envoyé au Sénat. L'attitude qu'il a prise dans cette assemblée l'a rapidement imposé au choix de M. Millerand pour la Présidence du Conseil des Ministres.

M. Poincaré a donc désiré d'être aujourd'hui l'arbitre de nos destinées à un moment décisif où la vieille querelle entre la France et l'Allemagne, qui a paru un moment bénéficier d'un armistice, renaît avec virulence. Dans ces conjonctures le chef du gouvernement français, investi de la confiance de sa majorité parlementaire et soutenu par l'opinion publique de la nation tout entière, jouit à la fois d'une popularité et d'un pouvoir légal qui lui permettent de terminer la guerre, en réglant cette fois définitivement le différend séculaire qui met aux prises le monde latin et le monde germanique depuis deux mille ans.

Ce différend, nous avons cherché à expliquer dès le lendemain de la paix comment et pourquoi le traité de Versailles l'avait laissé subsister presque tout entier. Un équilibre européen durable n'a pas été instauré; les deux principaux belligérants — la France et l'Allemagne — se sont vu refuser à la fois des satisfactions dans le présent et des possibilités d'entente dans l'avenir. Avec la démocratisation obligatoire des peuples vaincus et la création de la Société des Nations une place énorme a été faite à l'idéo-

logie dans ce traité. Mais si, sous couleur d'innovation, la passion démagogique d'un Wilson a pu y être flattée, il faut reconnaître que, dès qu'il a été question de clauses pratiques, on a eu recours à des méthodes qui semblaient à jamais ensevelies dans le passé. Tribut annuel imposé au peuple vaincu, travaux matériels exigés par le vainqueur, n'étaient-ce pas procédés en usage du temps des conquêtes assyriennes et persanes?

Que ce traité fût difficilement applicable, cela ne faisait aucun doute pour nous. Aucun des manquements de l'Allemagne ne nous a surpris, sauf toutefois, avouons-le, le coup génial de la faillite. Organiser méthodiquement la banqueroute de ses finances, de son crédit et de sa monnaie, pour éviter de payer ses dettes, des Allemands seuls pouvaient trouver cela.

Aussi tout fut-il remis en question avant même l'arrivée au pouvoir de M. Poincaré. Il nous reste à examiner pourquoi cet homme d'État était le seul politicien français désigné dès avant la guerre pour sa tâche, comment il l'a comprise et comment il la comprend aujourd'hui, pourquoi et par quels scrupules il a jadis paru causer une déception à ses partisans, pourquoi, fait unique dans l'histoire, le destin le sollicite à nouveau, et enfin comment il doit cette fois accomplir le mandat que lui décerne la civilisation française et latine pour acquérir la gloire immortelle d'être vraiment le vainqueur de l'Allemagne et le restaurateur de la paix.

Dans sa réponse, d'une allure si digne et d'une si haute élévation de pensée, à l'archevêque d'Upsal, M. Poincaré a déjà précisé le but de la politique franco-belge vis-à-vis de l'Allemagne.

La France et la Belgique ont recouru aux sanctions prévues par le traité pour assurer son exécution. Elles demandent leur droit sans être animées d'un esprit de violence ou de haine : « La France souhaite ardemment qu'un jour vienne où elle pourra pardonner le crime commis par l'Allemagne en déchaînant la plus terrible des guerres. » En un mot le pardon, c'est-à-dire la réconciliation, peut suivre le jour où la nation vaincue aura réparé son crime par l'exécution loyale et complète du traité.

Politique simple, noble et généreuse par laquelle le vainqueur provoque le vaincu à la réconciliation.

***

En l'année 1912, la conscience française fut visitée par l'un de ces vastes pressentiments collectifs qui semblent annoncer les grandes épreuves des nations. Il se produisit une sorte de renouveau intellectuel et moral auquel « l'école dirigeante » résista quelque peu, mais dont la jeune génération ne se défendit pas. On procéda à un tri des idées et à une revision des sentiments. La France était sous le coup de l'émotion que lui avait causé, l'année précédente, l'épisode connu sous le nom de *Coup d'Agadir* et où les intentions agressives de l'empire allemand s'étaient manifestées sans ambiguïté. La guerre allumée dans les Balkans, entretenait une perpétuelle atmosphère d'inquiétude, que l'optimisme des pacifistes réussissait mal à dissiper. Une notable partie de l'opinion commençait à rejeter le poison internationaliste. Jaurès semblait moins assuré de sa dictature au parlement.

Peut-être le mouvement n'était-il pas aussi profond ni aussi accentué que l'eût exigé le salut de la France. Mais on n'en saurait contester l'existence. Suivant une loi bien connue, un mouvement de ce genre conduit à la recherche d'un chef unique qui coordonne les efforts. Il y avait peu d'apparences, vu l'état d'esprit où se trouvait la France, que ce chef fût cherché hors des sphères parlementaires. Aucun symptôme de tumulte boulangiste ou nationaliste ne se manifestait. Les Français qui venaient de voir, en 1911, se préciser une menace de guerre n'en avaient ressenti aucune frayeur. Mais, loin d'avoir été repris de leur atavisme guerrier, leurs préférences allaient à la paix, dans toute la mesure où celle-ci se pourrait maintenir sans atteinte trop directe à leur dignité et à leurs intérêts essentiels. Dans ces conditions, ce n'est point un agitateur ou un soldat que la France pensa à élever sur le pavois. Les sympathies et les espérances publiques se concentrèrent sur M. Poincaré, considéré comme le personnage consulaire le plus adapté à la situation.

Le caractère de M. Poincaré, fait de mesure et de circonspection, excluait toute hypothèse d'imprudence et de folle aventure. D'autre part, son patriotisme, qui se colorait d'une certaine et vive nuance empruntée à son origine lorraine, ne s'accommoderait ni d'abandons, ni de capitulations honteuses. Ajoutons à cela que, de tous nos hommes d'État, M. Poincaré passait, non sans raison, pour celui qui savait le mieux les affaires extérieures et les finances. Servi par une culture quasi encyclopédique, par une puissance de travail extraordinaire, par une éloquence sobre, précise, élégante, exempte de rhétorique, sa présence au pouvoir donnait à la France une garantie formelle de sécurité. Si le malheur voulait que, malgré sa volonté de paix, la France se trouvât entraînée dans un conflit, M. Poincaré serait le plus qualifié pour tenir le gouvernail dans la tempête. Si notre mémoire est fidèle, telles étaient bien les pensées qui animaient les gens d'opinion moyenne au moment où commença « l'Expérience Poincaré », suivant une locution qui eut cours à cette époque.

L'arrivée au pouvoir de M. Poincaré et l'idée d'un renouveau, d'un redressement dans le cadre des institutions parlementaires et constitutionnelles, étaient inséparables. Des perspectives soudain apparues avaient laissé pressentir un avenir chargé d'aléas et de dangers. M. Poincaré, en 1912, a été incontestablement marqué par le destin et choisi par la volonté nationale comme l'homme le plus apte à faire face aux éventualités entrevues et redoutées.

La direction de nos affaires extérieures, confiée à M. Poincaré dans cette période de la guerre balkanique, raffermit son prestige auprès des nations et confirma son ascendant sur le parlement. Au début de 1913, le président Fallières étant parvenu au terme de son septennat, M. Poincaré souhaita de lui succéder. Après une âpre lutte, il devint le premier magistrat de l'État.

Une coutume déjà consacrée par deux précédents tendait à s'introduire dans notre droit constitutionnel. C'est que le Président du Sénat fût considéré comme une sorte de dauphin ou d'héritier présomptif appelé à recueillir sans contestation la succession du Président de la République sortant de charge.

La candidature de M. Poincaré heurtait cette tradition récente. On n'admettait pas dans les groupes parlementaires, qu'un président du Conseil des Ministres mît à profit les facilités que lui procurait sa position pour s'ouvrir un chemin jusqu'à l'Élysée. On peut dire qu'en cette occurrence M. Poincaré vit se former contre lui une véritable ligue de personnages consulaires qui, disposés peut-être à s'effacer devant lui et à lui laisser la gloire laborieuse de sauver la France, la République et l'État dans une période critique, lui contestaient le droit de cumuler, c'est-à-dire de joindre à ces fonctions de représentation que sont les fonctions présidentielles, les réalités substantielles et actives du pouvoir. M. Poincaré eut surtout à essuyer la rude hostilité de M. Clemenceau, qui unissait à la spécialité de démolisseur de ministères celle de faiseur de présidents. M. Clemenceau dans l'avant-guerre — et il n'en faisait pas mystère — professait jusqu'à l'absolu la théorie de l'irresponsabilité et de l'insignifiance présidentielles. Du président il n'exigeait que la vertu d'obéissance et de docilité à la loi des majorités parlementaires. Tous les choix qu'il avait imposés aux congrès dans le passé s'inspiraient de cette conception. M. Clemenceau — on doit l'avouer — n'était que conséquent avec lui-même, lorsqu'il s'efforçait de faire échouer la candidature de M. Poincaré, qui, dans l'opinion générale, ne pouvait poursuivre d'autres fins que celles de transformer l'institution présidentielle et de lui donner plus d'autorité, plus d'influence et plus d'activité. Qu'on veuille bien se reporter par la pensée au commencement de l'année 1913. Si l'opinion publique exerça sur le Congrès une véritable pression pour le convaincre de préférer M. Poincaré aux concurrents qu'on lui opposait, si la Nation battit des mains à la nouvelle du triomphe de M. Poincaré, c'est dans la pensée que désormais le Président de la République présiderait un peu moins et agirait un peu plus. Non, encore une fois, que M. Poincaré fût poussé à une sorte de dictature aussi éloignée de ses propres façons de voir que des intentions de ses électeurs, mais la majorité du pays acceptait volontiers l'idée que, pour des raisons de continuité et de stabilité, l'action personnelle du Président de la République se fît désormais sentir dans les affaires. Le sentiment

très net que la présidence allait changer d'allure fit que, loin de désarmer après l'accession de M. Poincaré à la présidence, les fractions parlementaires, qui avaient essayé de se mettre en travers de son succès, redoublèrent d'animosité et de mauvais procédés envers le Président. Ils se flattaient même de l'acculer promptement à la démission.

Il serait tout à fait oiseux de se demander, dix ans déjà après l'événement, si M. Poincaré, acceptant résolument la lutte et relevant énergiquement le gant au nom de l'institution présidentielle, avait quelques chances de l'emporter. Il semble qu'en se bornant à une résistance assez faible, justifiée par les précédents, exclusive de toute innovation, M. Poincaré ait causé quelque déception à cette partie importante de l'opinion française qui avait salué avec enthousiasme son avènement. Cette partie de la Nation déserta vite une cause si peu avide de triompher. Si tant est qu'il y eût une politique du Président correspondant à un renouveau, celle-ci fut complètement battue aux élections de mai 1914 et le premier acte de la nouvelle Chambre fut d'infliger au Président l'affront, sans précédent, de refuser d'entrer en relations avec le ministère formé par ses soins. N'eût été la guerre, la position de M. Poincaré fût devenue très difficile et n'eût comporté suivant une parole célèbre, que la soumission — très humble — ou la démission — très prompte. Mais, déjà le Grand État-Major allemand mettait fébrilement la dernière main à ses plans de mobilisation et d'invasion. Les jours épiques étaient proches... L'heure de M. Poincaré allait sonner, la question de la présidence et de la maîtrise dans l'État, la guerre la poserait non plus dans le domaine de la théorie, mais sur le terrain des faits dans leur souveraineté la plus brutale.

***

Les témoins oculaires ont gardé un souvenir inoubliable de l'instant où M. Poincaré revenant de Russie, dans les derniers jours de juillet 1914, apparut aux yeux d'une foule énorme vibrant d'une émotion intense mais contenue. Minute solennelle, minute historique. L'homme que la foule saluait

et acclamait était celui qui, dans l'esprit de tous, allait porter le poids de la guerre, assumer les plus effrayantes responsabilités, exercer une véritable dictature de salut public. Pour ces milliers de Parisiens, dont un grand nombre s'apprêtait à partir pour les armées, le problème constitutionnel posé par la guerre se trouvait tout résolu. Il était dans le sens de la suprématie présidentielle. Nul ne pensait qu'il fût susceptible d'une autre solution.

Dans le tumulte et l'angoisse d'août 1914, la Nation française eut l'impression que tout s'ordonnait dans le sens prévu et désiré, suivant les commandements d'une nécessité supérieure aux scrupules constitutionnels. Le Parlement, en effet, ne s'était-il pas dispersé après le vote des crédits de guerre? Le Président de la République n'avait-il pas évoqué la responsabilité des ministres devant lui, en constituant, sans le concours des deux Chambres, un Cabinet de guerre transformé en Comité de Défense Nationale?

Mais la constitution de guerre, spontanément éclose, ne devait pas vivre au delà d'un trimestre. Il fut établi, au début de 1915, que, pour manier cette constitution, notre école dirigeante n'avait pas trouvé à l'heure dite des gouvernants désireux de rompre avec les traditions parlementaires et de prendre en mains le pouvoir ramassé et concentré que requiert la conduite politique de la guerre. A aucun moment, pas plus en 1914, quand la force des choses le contraignait à une brève dictature de fait, qu'en 1917, où d'inéluctables circonstances suscitèrent la dictature de M. Clemenceau, M. Poincaré n'a cru possible de transgresser les principes ou les préjugés de l'école dirigeante. Il ne s'en est pas éloigné davantage durant les négociations de paix. Président correct, fidèle aux précédents accumulés, il n'a pas voulu que la suprême magistrature de l'État différât dans la guerre de ce qu'elle avait été dans la paix. Si l'on considérait que par là M. Poincaré a déçu les espérances mises en lui aux mois de janvier 1912 et 1913, et au mois d'août 1914, il faudrait apporter à cette appréciation un correctif nécessaire et reconnaître qu'il n'a pas justifié les craintes conçues par ses adversaires. Il n'a rien fait de 1912 à 1920 qui pût le faire soupçonner d'avoir jamais songé à restaurer ce qu'il est convenu d'appeler le *pouvoir personnel*.

Est-il permis de conjecturer qu'à certaines heures de la guerre M. Poincaré, conscient de sa valeur, de ses lumières, de son expérience supérieure, a vivement regretté de s'être exilé pour ainsi dire dans une fonction de majesté et d'impuissance, et de s'être trouvé ainsi en moins bonne posture de servir la France et la République, comme il en avait et la volonté et la capacité? Nous savons ce qu'il y a d'inconvenant et d'aventureux à prétendre sonder les reins et les cœurs, et à pénétrer avec effraction dans l'intérieur des âmes et dans les replis des consciences à la lumière d'incertaines analyses psychologiques. Mais on peut toujours raisonner dans la limite de l'induction permise.

Nous sommes en présence d'un fait. A l'expiration de son mandat M. Poincaré n'a pas cru, à l'exemple invariable de tous ses prédécesseurs, que la retraite s'imposât comme une nécessité et un devoir à qui descend du rang suprême. Lui, si respectueux de la tradition, il s'est en cela insurgé contre elle. Il a repris immédiatement du service actif. Il est rentré au Sénat. Il a accepté de présider, pendant quelque temps, à la Commission des Réparations. Cette attitude autorise à supposer que M. Poincaré a quitté l'Élysée avec l'intime persuasion de n'avoir pas rempli toute sa destinée, ni satisfait à la mission pour laquelle il avait été si manifestement désigné en 1912.

Il a repris aussi la plume avec l'autorité inégalée d'un ancien Président se faisant publiciste. Les périodiques les plus qualifiés se sont disputés sa collaboration. Par le fait qu'il a critiqué amèrement, et non sans justesse, certains actes se rapportant à l'évolution de la guerre et de la paix, M. Poincaré a montré qu'il s'était considéré comme le spectateur de son gouvernement et, en cette qualité, fondé à l'applaudir ou à le siffler. Il y a le célèbre article du 9 septembre 1920, paru dans *le Temps*, où M. Poincaré avec une force et une précision impitoyables, mais non sans mélancolie, a souligné le *dualisme* des présidences. Le char de l'État français a deux cochers : l'un que la constitution n'a ni nommé, ni prévu, tient les rênes; l'autre que la Constitution a apparemment comblé de prérogatives et n'ayant pour ressource que de se croiser les bras, inhabile à manier le fouet comme à serrer

les freins, apte seulement à sonner de la trompe aux tournants. Cet article sans doute restera classique. M. Poincaré nous a montré le droit coutumier, la génération spontanée et l'évolution naturelle à l'œuvre et finissant par doubler le Président de la République impuissant d'un Président du Conseil en pleine jouissance de la plus illégale et de la plus inconstitutionnelle des omnipotences. Il n'y a donc ni inconvenance, ni exagération à l'écrire. De toute évidence, M. Poincaré, et c'est à son grand honneur, a désiré, une fois libéré de la prison élyséenne, *remonter au second rang*, afin de prendre sa revanche d'une longue et cruelle inaction qu'il estimait forcée en son âme et conscience de républicain parlementaire, afin de parachever ainsi sa destinée manquée.

Or, il n'est pas d'exemple dans l'histoire qu'une telle et si grandiose occasion perdue se soit retrouvée à portée d'un pasteur des peuples ou d'un homme d'État. Seul, M. Poincaré aura eu cette chance inouïe. Une paix utopique et révolutionnaire, qui n'a rien fini, ni résolu, la dissociation des alliances qui avaient procuré la victoire, le parjure et l'insoumission de l'Allemagne, qui, moins de cinq ans après la défaite, s'enhardit jusqu'à nous livrer une sorte de *guerre perlée*, un immense effort à reprendre, une lutte difficile à recommencer, voilà de quoi est faite l'occasion que le destin met à la portée de ces hautes facultés que M. Poincaré n'a pu, sinon voulu, entièrement utiliser de 1914 à 1920, au service de la Patrie et de la République. En 1922, comme en 1921, la Nation et le Parlement, sans tenir rigueur à M. Poincaré de sa conception étroite, trop littérale peut-être, du devoir présidentiel, se sont réjetés vers lui et lui ont, une fois encore, remis le soin de leur salut, et de leur fortune. On ne sait rien de plus neuf et de plus imprévu. « L'Expérience Poincaré » instituée il y a dix ans continue. Qu'elle conduise M. Poincaré aux plus hauts sommets de l'histoire et, par lui, la France à la conquête des fruits de sa victoire, c'est le souhait que tout bon Français doit actuellement former.

***

Mais les fruits de la victoire, qu'est-ce à dire?

Il faut admirer la patiente dextérité avec laquelle M. Poin-

caré est parvenu, au bout d'une année de labeur diplomatique, à reconquérir pour la France cette liberté de manœuvre indépendante, si imprudemment aliénée dès le début de la guerre par le négociateur français du traité du 5 septembre 1914. M. Poincaré est entré dans le bassin de la Ruhr. C'était un Rubicon international à franchir. De ce pas en avant, prétendait-on, devaient résulter des conséquences aussi incalculables que désastreuses. Les prophéties pessimistes ne se sont pas vérifiées et les colonnes du ciel ne se sont pas écroulées, ainsi que l'on en menaçait M. Poincaré aussi bien à l'intérieur que du dehors. Mais, on ne saurait se dissimuler que le chef du gouvernement français s'est heurté dans la Ruhr à une situation imprévue et peut-être imprévisible. M. Poincaré n'avait envisagé qu'une opération à rayon très limité. Que se proposait-il? De pousser en avant quelques douaniers et quelques ingénieurs suivis discrètement à bonne distance d'une force armée modeste. C'était se placer dans l'hypothèse d'une Allemagne reconnaissant et acceptant sa défaite. Nous n'en sommes plus là; la résignation de l'Allemagne est juste à la mesure de son impuissance provisoire. Tel est le fait mis en évidence par l'occupation de la Ruhr. M. Poincaré croyait n'avoir à faire face qu'au problème des réparations. Celui-ci, malgré son énorme importance, se trouve relégué au second plan. Il se subordonne au problème de notre sécurité, devenue trop incertaine et trop précaire. M. Poincaré le discerne très clairement ainsi qu'il appert du discours prononcé à Dunkerque le 15 avril dernier. *Un refus, un défi!* Voilà ce qui nous attendait, sans doute, à l'issue d'un nouveau moratoire.

C'est donc un très lourd fardeau dont le Destin charge les épaules de l'ancien Président de la République, redevenu Président du Conseil.

Doit-il être seul à le porter?

C'est une de ces interrogations qui se posent pour ainsi dire toutes seules et à laquelle on n'hésitera pas à répondre négativement.

Fidèle interprète de la Constitution, il est peu probable que M. Poincaré s'arroge le droit de négocier les traités par-dessus la tête du Président de la République et retire au parlement et aux grandes commissions parlementaires,

le privilège de faire entendre leur voix consultative.

Au surplus tout le monde sait que M. Millerand a accepté les fonctions de chef de l'État dans des conditions particulières, dont la reconnaissance s'impose, pour toute la durée de son septennat, à tous ses collaborateurs éventuels. Le Président actuel applique le programme de Ba-Ta-Clan. Il ne se contente pas de régner. Il gouverne dans toute la mesure que lui permet la Constitution. Non qu'il ait jamais entendu annuler le Président du Conseil et entreprendre sur l'autorité de celui-ci. Mais on peut dire que sa conception de la présidence de la République est à peu près celle d'un *premier consul* qui en choisit un *second* sous le titre de président du Conseil et qui est avec son adjoint sur le pied d'une entente permanente et féconde pour la gestion des grands intérêts de l'État. Jusqu'à présent aucun Président du Conseil n'a cherché à éluder cette collaboration intime et confiante. Et l'on a sujet de penser que la présidence de M. Millerand aura inauguré, dans l'évolution de la Constitution française, un développement du droit coutumier, s'opérant en direction inverse de celui qui, dans le passé, avait fini par subordonner entièrement le Président de la République au Président du Conseil.

On peut être à peu près certain que la France ne sera plus mise inopinément en présence de faits acquis et déconcertants, dont elle n'aurait eu ni pressentiment, ni soupçon. Nous en avons l'assurance à peu près formelle.

Il semble d'autre part que, sous la leçon des faits, certaines chimères de l'école dirigeante se soient quelque peu dissipées depuis 1919.

L'antipathie redoutable portée à l'Autriche et au catholicisme, l'extrême partialité qui inclinait l'école dirigeante vers les nations protestantes et anglo-saxonnes, la condamnaient d'avance à méconnaître et à sacrifier d'un cœur léger certains intérêts de la France et de l'Europe. Sans doute notre gouvernement discerne-t-il mieux aujourd'hui que dans la Germanie de fabrication bismarckienne, la Prusse était la principale ennemie de la France, et que notre vrai et unique but de guerre aurait dû être : *l'éviction de la Prusse boutée hors de l'Allemagne.*

*Delenda Austria*, c'était le cri de guerre de notre école dirigeante. Dès le début des hostilités, nous avons essayé avec plus de bonne volonté que de succès d'y substituer le cri de *Delenda Borussia*! Le maintien en Europe d'une Autriche réconciliée avec l'Italie et introduite dans le système de l'Entente nous avait semblé la solution la plus avantageuse pour la France et l'Europe. Nous estimions que la paix de l'ordre était préférable à la paix révolutionnaire, et partant précaire, fondée sur d'aventureux remaniements erritoriaux. Nous considérions que l'Allemagne unifiée, gouvernée et dressée à la guerre par la Prusse, resterait aussi bien sous des institutions démocratiques que sous des institutions monarchiques, notre ennemie irréconciliable. Une Confédération germanique, dont la Prusse eût été préalablement exclue pouvait devenir, moyennant de solides garanties, une voisine avec laquelle la France eût pu reprendre des relations *obligatoires*, d'abord, pendant la période des réparations, *paisibles*, ensuite, et, sans doute, *amicales* dans l'avenir.

Ce sont discriminations auxquelles la politique simplista de l'école dirigeante ne pouvait se plier. M. Poincaré, esprit pénétrant, incisif, était mieux fait pour s'en rendre maître, et, sans doute, à l'Élysée, avait-il, en même temps que les faits se déroulaient devant lui, observé et noté la fausseté des principes et l'absurdité des méthodes dont s'inspiraient ses ministres.

Peut-être convient-il d'insister ici sur l'abîme qui sépare notre conception de celle de l'*Allemagne en morceaux* préconisée, dès 1915, par la célèbre brochure d'Onésime Reclus. Le morcellement de l'Allemagne constitue une autre utopie et non moins dangereuse.

A dater de la paix de Westphalie, les Allemagnes ont aspiré de tout leur pouvoir et de tout leur appétit à devenir un corps politique. Et l'on doit voir dans cette aspiration une force ethnique qu'il est aussi vain que périlleux de contrarier. Mais, le génie allemand n'en est pas moins resté foncièrement fédéral. Il ne confond pas, comme le font les Français, l'unité avec la centralisation. Quelle autre preuve en faudrait-il et plus récente et plus éclatante que la constitution de Weimar qui, rédigée par les plus unitaires des Allemands et dans le moment

le plus favorable à l'unitarisme, n'en a pas moins prévu une *procédure* à l'usage des membres de la communauté allemande, désireux de recouvrer au sein du Reich, leur autonomie perdue. L'esprit fédéral n'est pas éteint en Allemagne. C'est à la France qu'il eût appartenu de le réveiller, à elle qu'il importait de briser la fausse unité allemande, œuvre de conquête, de violence et de dol, réalisée par Bismarck, par le fer et par le feu, au profit de la Prusse. C'est à la France qu'incombait la mission de délivrer le Hanovre, la Rhénanie et toutes les unités naturelles que la politique bismarckienne avait artificiellement intégrées et absorbées dans l'empire.

Hélas! Ce plan dont l'exécution a été manquée en 1918-1919 par l'effet d'un néfaste préjugé, ne saurait être repris à l'heure actuelle d'un seul coup et dans son ensemble. Il fallait opérer à chaud. L'heure favorable a disparu sans retour et nos stériles regrets ne la feront pas renaître. Mais il s'agit de remettre en œuvre avec vigueur et décision, les parties de ce plan dont la réalisation est demeurée à portée de notre main. C'est à ce grand devoir de réfection et de redressement partiels que le destin appelle M. Poincaré. *Tout ce que nous tenons en Allemagne doit être effectivement et à jamais soustrait à l'hégémonie de la Prusse.*

Mais nous avons indiqué une progression naturelle dans le caractère de nos relations avec une Allemagne, partiellement déprussianisée, et que la France devra tendre à déprussianiser tous les jours davantage. *Obligatoires, paisibles, amicales!* telle est la marche de cette progression. Comment M. Poincaré y pourvoira-t-il?

Ici doit sans doute intervenir une combinaison économique depuis longtemps prévue.

Est-il vrai que la France et l'Allemagne soient devenues, au point de vue métallurgique, deux pays complémentaires l'un de l'autre, les deux moitiés d'un tout indivisible? Est-il vrai que l'alliance du fer et de l'acier français avec le charbon, le coke et le shipping teutons soit dans cette nature même des choses qui échappe à la volonté des hommes d'État, des capitaines d'industrie et des peuples et qu'il leur faut subir, en dernière analyse? La question n'est pas plus de

notre compétence qu'elle ne rentre dans le cadre de cette étude.

Mais là encore, les informations une fois recueillies et les certitudes solidement établies, le destin incite M. Poincaré, de concert avec le Chef de l'État et avec leurs conseillers parlementaires, à prendre une décision hardie, novatrice, tranchée, cela au nom de l'intérêt supérieur de la France et de l'Europe, envers et contre les intérêts privés à l'intérieur et certaines résistances internationales.

Une Allemagne déprussianisée, rendue à sa tendance fédérale pour qu'elle nous redevienne amie, une Allemagne contrainte de réparer dans une proportion équitable et raisonnable, les maux et les dommages qu'elle a causés, mais de telle façon que les réparations se prolongent pour elle dans l'avenir en satisfactions : tels sont les fruits de la victoire encore pendants.

En vérité, les possibilités d'action et de réussite, que les événements apportent à M. Poincaré, dépassent tout ce qu'il pouvait imaginer et espérer il y a trois ans à pareille époque.

Il ne s'agit plus seulement pour le Président du Conseil, et pour ceux que le jeu de nos institutions parlementaires invite à partager avec lui la responsabilité des grandes initiatives attendues, d'envisager la paix — selon l'expression même de M. Poincaré — sous l'aspect d'une *création continuée*, mais de reprendre à pied d'œuvre le formidable problème des relations franco-allemandes.

M. Poincaré joue la dernière carte de la France.

Toute erreur de jugement dans les circonstances présentes aurait des répercussions de l'ordre le plus redoutable. Le Président du Conseil est bien vengé de l'inertie et de l'abstention, auxquelles il s'est trouvé condamné en des heures tragiques et oscillantes, car il est plus maître d'agir et de réagir en 1923 sur l'enchaînement des effets et des causes, qu'il ne l'eût été en 1918, si la présidence de la République eût été ce que, quatre ans plus tôt, on espérait qu'elle devînt. En ce moment, une seconde occasion a été comme miraculeusement fournie à la France et au chef de son gouvernement. Ce serait folie que d'en espérer une troisième. Dans la Ruhr est le gage des réparations allemandes réalisables. En Rhé-

nanie gît le gage de la Paix et de la sécurité. Les deux questions sont indivisibles, nous n'aurons pas de sécurité sans les réparations et pas de réparations sans la sécurité. Que la province rhénane, colonie teutonique au sol gaulois, ne pouvant appartenir, pour la tranquillité de l'Occident, ni à la France, ni à la Prusse, s'appartienne à elle-même. C'est dans ces termes définitifs que la solution a été formulée par notre historien national. Il n'y en a pas d'autre. Heureux serons-nous, si elle se trouve dans la ligne des projets que le gouvernement français a dû élaborer pour le jour où l'Allemagne demandera l'aman.

Nous espérons que le Parlement comprendra la gravité de la situation et qu'au cours des heures angoissantes qui s'écouleront encore avant une solution favorable il saura assurer au Président du Conseil la majorité inébranlable qui lui conférera aux yeux des gouvernements alliés ou ennemis l'autorité sans laquelle il ne peut gagner la partie décisive qu'il a engagée avec toute l'ardeur de son patriotisme.

FELS

# VEROTCHKA L'ÉTRANGÈRE

## PREMIÈRE PARTIE

### I

C'est, chez Maroussia la danseuse, que je fus présenté, l'autre hiver, à la petite princesse Vera Petrovna Iataev qui arrivait de Pétrograd. Elle était mise fort simplement et coiffée, comme le sont à Paris les femmes, depuis qu'on leur coupe les cheveux avec tant d'esprit qu'il n'y paraît pas tout d'abord... Sa robe, trop grande pour elle, lui avait certainement été prêtée. La princesse ne s'en cachait point. Elle tirait même une sorte de coquetterie de cette toilette qu'elle portait — comme une très jeune fille son premier décolleté — parmi les épaules découvertes des élégantes amies que Maroussia comptait dans la colonie russe, le monde des petits théâtres, et même celui de la galanterie. Je fus touché d'une telle simplicité. Elle n'était pas sans charme et, bien qu'elle détonnât un peu dans le milieu où elle paraissait, l'effet qu'elle exerça sur moi fut des plus vifs et me conquit presque instantanément.

Une société, mélangée au possible, encombrait ce soir-là les salons où Maroussia donnait sa réception. Les hommes — pour la plupart — s'amusaient beaucoup. Leur gaîté, leur entrain n'étaient point factices. Enfin, toutes les lumières étincelant et les fleurs dont on avait orné les murs et les

plafonds, exhalant leurs parfums, l'animation qui vous pressait de toutes parts était nourrie d'une ardeur chaude et capiteuse fort heureusement combinée.

Je n'avais qu'à jeter un coup d'œil pour découvrir, dans le regard des femmes, les sentiments qu'elles éprouvaient. Aucune n'avait l'idée de s'en défendre et, si je ne m'étais point aperçu, par hasard, de la contrainte avec laquelle mon ami Serge escortait la maîtresse de maison, j'aurais, de bonne foi, supposé que personne ne pouvait apporter une ombre à ce plaisant ensemble.

— Vous connaissez, n'est-ce pas? — demanda la princesse, en me désignant le jeune homme. — Il est ici, chez lui.

J'allais répondre qu'avant Serge un certain Ivan Goundourov, enrichi dans les métaux, commandait à Maroussia quand l'orchestre havaïen commença de jouer un air plaintif, très à la mode et chargé de langueur.

Serge accourut vers nous.

— Vera Petrovna, — dit-il en s'inclinant, — accepterez-vous de danser ?

Je les vis se mêler aux couples étroitement unis et lents à se mouvoir. Maroussia dansait aussi. Elle était belle à regarder, son grand corps appuyé contre un autre, les bras et le dos nus. Elle avançait portée par la musique, avec une grâce si mesurée qu'elle était la perfection et comme une image du plaisir pour les yeux et l'esprit. A ses côtés, de jolies filles n'avaient que leur beauté, leurs perles, leurs lèvres peintes. Maroussia les éclipsait. Dès qu'on l'apercevait, on n'admirait qu'elle, et la petite princesse, que Serge fit imprudemment affronter une telle rivale, me parut soudain insignifiante malgré sa gentillesse et sa robe dont une des épaulettes — qui avait dû glisser — découvrait sous le bras l'attache naissante d'un sein.

Après quatre ou cinq danses, Serge fit asseoir Vera Petrovna dans un angle de la salle et ne la quitta plus. Ce qu'il disait, je ne pouvais l'entendre, mais la jeune femme ne me semblait pas écouter. Elle suivait d'un œil distrait les allées et venues des invités qui traversaient les salons de Maroussia et, quand celle-ci se rendait au-devant d'un nouvel arrivant, concentrait sur sa personne une attention bizarre dont je

ne fus pas peu surpris... A cet instant, de petites tables qu'on apportait dressées pour le souper, m'empêchèrent d'observer plus longtemps des façons si curieuses; car les hommes et les femmes se levèrent et me dérobèrent Serge et sa compagne. Chacun parla plus fort... On s'appelait... Les amies de Maroussia choisissaient leurs voisins. Elles désignaient leur place, lisaient sur des cartons les noms inscrits et arrangeaient si bien selon leurs préférences la disposition des couverts qu'il ne fut bientôt plus possible à quiconque de s'y reconnaître.

***

... Le dîner fut très gai, très animé... comme il arrive chaque fois que l'étiquette le cède à l'humeur spontanée des convives. J'entendais rire de tous côtés et, par moments, sauter avec un bruit discret le bouchon d'une bouteille trop prompte à se répandre. Alors les femmes poussaient de petits cris, tendaient ensemble leur verre, le vidaient, tenaient des paris de boire avec qui le leur proposait et négligeaient de goûter au caviar que certains amateurs arrosaient de vodka. Bientôt plusieurs d'entre elles furent légèrement grises et portèrent, à la russe, des libations si rapprochées que le ton du souper devint extravagant. A chaque table l'excitation gagnait avec rapidité et y faisait moins apprécier les zakouski servis en abondance qu'un brut 1904 que je connaissais bien.

Debout, entre les tables, la silhouette énorme de Goundourov dominait celle des maîtres d'hôtel et de leurs aides et présidait à nos réjouissances. J'examinais cet homme puissant que Maroussia — prétendait-on — trompait, et j'admirais sa courtoisie. Pour chacun il avait un mot, une attention. Sa rude figure aux moustaches étalées sur les joues, ses crins roides taillés en brosse, ses yeux larges et bleus, son front bombé, son nez pesant et court avaient une expression qui ne les rendait pas, ce soir, antipathiques... Étais-je le seul à m'en apercevoir?

— Regardez! Regardez! — proposa justement l'une de

mes voisines en indiquant le personnage — il nous réserve des excentricités.

— Et comme il boit! — observa la seconde.

— Il boit trop!

En effet, Goundourov, à qui deux femmes versaient à tour de rôle du champagne, dans une coupe, la vidait en comptant chaque fois le nombre de ses rasades, tandis que d'autres femmes, très excitées par ce spectacle, battaient des mains avec ravissement.

— Neuf!... Dix! — s'écriaient-elles.

— Onze! — annonça Goundourov.

Maroussia voulut intervenir.

— Ne trichez pas! — dit gravement une fille en écartant de devant elle des bouteilles renversées.

La voix de Goundourov se fit entendre.

— Douze! — grogna-t-elle.

— Vous êtes stupide, — déclara Maroussia.

Goundourov ne sourcilla point. Il présenta sa coupe une treizième fois, but, proclama le chiffre et, rejetant cette coupe, la brisa sous la table en jouissant de son triomphe.

Ce fut comme un signal. L'orchestre, avec les cris des musiciens, éleva son chant rauque et blessé. Des valets circulèrent, apportant d'autres mets et proposant une eau-de-vie qu'ils versaient avec précaution. Il n'en fallut pas davantage. Cette eau-de-vie acheva de porter à son comble le désordre général. On se mit à danser, malgré les tables et le service qui n'était point fini, et la confusion prit de telles proportions que l'on devait crier pour se faire entendre et qu'il devint même nécessaire de protéger du bras son verre de crainte qu'il ne fût renversé.

Il était 6 heures du matin. Je me dressai, guidant vers d'autres salles mes voisines qui désiraient d'être moins bousculées. Mais là, encore, la place manquait... J'accompagnais donc au vestiaire ces sages personnes décidées à rentrer chez elles, quand Serge me rejoignit, se fit donner nos vêtements et m'entraîna vers l'escalier avec une telle hâte que je lui en demandai l'explication.

— J'ai besoin de votre amitié, — se borna-t-il à me répondre.

Il ne faisait pas encore jour. Nous étions sur les quais

devant la maison de Maroussia et la lueur d'une aube maussade et frileuse de novembre éclairait pâlement les eaux jaunes de la Seine. Serge, visiblement, cherchait à donner en spectacle l'agitation dans laquelle il était, car, au lieu de me parler, il poussait de bruyants soupirs... Après les ponts, derrière les arbres, la masse grisâtre, égale et ordonnée du Louvre émergeait de la nuit. Des tramways, qui avaient à l'avant leur fanal allumé, en longeaient la façade. Un mince brouillard flottait au ras du sol et, brusquement, un remorqueur déboucha de l'arche d'un pont, mugit, dressa sa cheminée trapue.

— C'est une histoire, — commença Serge, comme si le hurlement de la sirène le rappelait aux contingences. — Je voudrais prendre conseil de vous...

— Quelle histoire?

— La mienne, — dit-il.

Et, me serrant le bras, il ajouta confidentiellement :

— Je n'aurais pas pensé que Vera Petrovna allât chez Maroussia... Mais elle y est allée quand même... Vous l'avez vue... Vous lui avez parlé... Elle y est allée de plein gré pour m'être désagréable.

— Voyons, — lui objectai-je, — ce n'est point par vos soins que la princesse Iataev se trouvait invitée?

— Elle était invitée par Goundourov, — répliqua Serge avec dépit — et Maroussia a dû s'exécuter. Cela ne plaisait pas autrement à Maroussia de recevoir Vera Petrovna...

— Pourquoi?

— Parce que l'on colporte sur Maroussia et moi tant d'inepties que Vera Petrovna, en acceptant l'invitation, leur a prêté, du moins pour Goundourov, une sorte de vraisemblance.

Serge fit quelques pas.

— Ce Goundourov, — décida-t-il, — est une brute et il tourmente Maroussia. Entre elle et moi, je ne sais ce qu'il imagine... Cela lui plaît. Quand il m'adresse la parole, j'ai maintenant envie de le gifler.

— Vous jugez trop cet homme sur ses dehors, — observai-je pacifiquement. — Il est odieux souvent... Je n'en disconviens pas... bourru... Mais vous exagérez ses intentions.

— C'est ce que Maroussia prétend.

— Vous voyez bien!

— Eh! — reprit Serge, — qu'elle le supporte si ça lui chante... Qu'elle lui passe toutes ses fantaisies! Je n'ai pas ses raisons de le faire...

— Serge, — lui reprochai-je, — ne m'apprenez pas ces raisons!

— Mais si, — riposta-t-il — ... si... si... Maroussia aime l'argent, le luxe et elle s'incline devant qui lui apporte ce luxe, cet argent... Oh!... elle a beau sauver les apparences et raconter qu'elle a pour Goundourov, une sorte de tendresse... Au fond ils se haïssent... Ils se battent presque chaque nuit. Si vous saviez comme il la traite!

Serge eut un bref ricanement.

— Je ne vous apprends rien, n'est-ce pas? — me jeta-t-il ensuite d'un air impertinent.

— Mon cher, — lui déclarai-je, agacé par le ton sur lequel il me parlait, — cela n'est point pour me surprendre, car on ne raconte pas que sur Goundourov les pires extravagances...

— Ah! Et sur qui encore?

— Sur vous, Serge.

— Et que dit-on?

Nous étions arrivés, en remontant les quais, à la hauteur du pont des Arts et l'horloge, au cadran doré, fichée dans le fronton de l'Institut, marquait 7 heures.

Serge cessa d'avancer.

— Venez, — lui proposai-je... — J'habite si près, en face... Accompagnez-moi de l'autre côté de l'eau. Vous n'allez pas vous faire prier?

— Me direz-vous ce qu'on raconte sur moi?

Au pied des marches qui surélèvent la passerelle, Serge indécis me regardait. Il était pâle, très droit dans sa pelisse et son chapeau de soie, posé sur le côté, découvrait une mèche de cheveux.

— Vous le savez, — lui répondis-je.

— C'est au sujet de Maroussia?

Il daigna me rejoindre.

— Ne vous gênez donc pas, — s'emporta-t-il. — Parlez!

Je vous écoute... Que voulez-vous que me fassent ces ragots? J'y suis habitué...

— Ils sont tout à votre avantage...

— Allez! allez! — me brusqua Serge... — Maroussia? Mais racontez... Qu'est-ce que l'on dit?... Que je suis son amant?

— On dit surtout que vous l'aimez.

Il s'esclaffa et prenant comme à témoin de sa sincérité le jour levant qui montait sur la Seine :

— Moi? — se défendit-il... — j'aimerais Maroussia? Je l'aimerais d'amour?

» Il n'y a pas d'amour entre elle et moi, reprit Serge sérieusement... Je ne vous comprends pas... Comment? s'exclama-t-il après une longue minute de réflexion... Non... non... C'est impossible... Maroussia ni moi ne nous aimons.

— Alors, — le questionnai-je, — pourquoi m'avez-vous avoué, tout à l'heure, que la présence de Vera Petrovna à cette soirée vous avait tant déplu?

Serge tressaillit. Il porta vivement les mains à sa poitrine et, comme un accusé qui se disculpe, les écarta.

— Ce n'est pas la même chose, — articula-t-il avec ferveur — ... Vera Petrovna a voulu me blesser.

— Et c'est pour Maroussia que vous avez souffert?

— J'ai souffert pour moi, — m'expliqua-t-il, — d'abord... pour moi seul...

— Ne mentez pas.

— Je vous le jure, — déclara Serge...

Et il secoua lentement la tête en murmurant :

— Ne pouviez-vous point supposer que j'aime Vera Petrovna Iataev?

## II

Je n'avais que, discrètement, pudiquement, dans ma conversation avec Serge, employé le verbe aimer, mais lui, sans discerner le ridicule que peut avoir entre hommes l'usage d'un pareil verbe, ne m'avait parlé que d'amour et j'en étais presque honteux. Ainsi toute cette intrigue, si com-

pliquée dans l'apparence, n'était qu'une simple histoire d'amour!

« La belle affaire! » pensai-je... Je n'allais pas m'y arrêter... Pourtant, en me mettant au lit, j'étais comme sous un charme et plus troublé que Serge, peut-être, ne l'avait été de sa vie par Maroussia. Je la voyais, après cette nuit, en compagnie de Goundourov... Où était Serge, durant ce temps? Il avait dû gagner sa chambre dans un médiocre hôtel de la rive gauche et là, réfléchissant à notre singulier entretien, trouver de plus ardentes raisons de préférer l'une des deux femmes et d'évoquer son souvenir. Qu'il en souffrît, je n'en pouvais douter... Mais Maroussia n'endurait-elle pas une souffrance aussi grande? Son attachement à l'argent lui faisait supporter Goundourov... Je la plaignais. Je me sentais pour elle une sorte de compassion obscure, de sympathie... N'étais-je pas fou? C'était la faute de Serge... A son âge ces façons d'agir avaient l'excuse du premier mouvement. J'enviais, je jalousais Serge et, bien que je fusse son aîné de quatre ou cinq années, il m'apparaissait, dans sa jeunesse, comme un de ces monstres nés pour l'amour, un bourreau, un imbécile... Pourquoi m'irritait-il ainsi? Je ne le savais pas. Mais j'étais irrité contre lui et, en même temps, je tentais de me mettre à sa place, car je ne m'expliquais pas qu'ayant à choisir entre Maroussia et Vera Petrovna, on n'éprouvât pour la première que froideur et dédain.

Cette Maroussia vint à me plaire étrangement. Elle était de ces femmes dont toutes les attitudes dégagent un indicible attrait. Je me la rappelai, dans diverses circonstances où, sans l'avoir cherché, j'avais goûté près d'elle une quiétude profonde... Que faisait-elle en ce moment? Goundourov la tourmentait-il? Cette idée m'envahit lentement, puis m'obséda et me fut vite insupportable. De quel droit Goundourov se comportait-il ainsi avec une créature si naturellement ornée de grâce et de perfections? Cela me révolta. N'était-ce que pour l'argent que Maroussia le subissait? Je n'osais point l'admettre. Je ne le croyais pas. Non. Serge s'était trompé. Il n'avait pas compris qu'entre deux êtres si peu faits pour vivre ensemble, la violence supplée à tout et déguise sous ses emportements un sentiment pénible à

exprimer, mais durable et plus tenace dans son attachement qu'aucune passion, même répugnante, qu'on n'avoue pas et qui, pourtant, prend sur les âmes un pouvoir absolu.

C'était à ce pouvoir que Maroussia se soumettait. Autrement, quelles raisons l'eussent empêchée de choisir un autre destin? Une fille de sa beauté n'aurait eu que l'embarras du choix. J'y songeai. Je m'appliquai à découvrir un nouveau maître à Maroussia. Je le cherchai parmi ses relations et, prenant à l'un sa fortune; au second son élégance; son tact, sa courtoisie à un troisième, je me formai comme le type idéal du protecteur pour me venger de l'autre et l'écarter de ma méditation... A ce trait, comment ne point reconnaître que j'apportais dans la question une opinion qu'on n'avait pas sollicitée? Je m'en sentis mortifié et, cependant, il me fallait revenir à Maroussia et, la plaignant, tenter par l'imagination de la mieux approcher pour me convaincre qu'elle m'était moins qu'indifférente depuis que Serge avait fait allusion devant moi à la double existence qu'elle menait.

... Tout le jour, allongé dans mon lit, j'eus beau chercher le repos. Il me fuyait... Il m'évitait avec une insistance maligne et je ne sais quelle équivoque... Si je fermais les yeux, le beau visage de Maroussia, ses cheveux blonds, ses magnifiques épaules, son port, ses attitudes m'apparaissaient. Je voyais un fantôme vivant. Je l'entendais parler et le sommeil ne venait point... Que dis-je? le sommeil!... Je n'avais pas sommeil. J'étais plongé dans une torpeur délicieuse où la présence de Maroussia créait pour mon plaisir une intimité vague et mensongère dont la tendre illusion me gagnait à demi, comme dans ces rêves où l'on dort éveillé...

Mais je ne dormais point. De la Seine — à intervalles baroques — me parvenaient les cris des remorqueurs, et des quais, le roulement pesant des autobus, la sonnerie des trams. Ces bruits, se mêlant à ma rêverie, me rapprochaient de Maroussia... J'imaginais qu'un peu plus bas, sur les quais opposés, les mêmes bruits lui arrivaient dans leur éloignement feutré. N'avais-je pas ainsi comme un motif précis de mieux penser à elle? Par l'esprit, je parcourais le chemin qui séparait sa maison de la mienne... J'en notais les particularités, les nombreux points de vue et ce chemin me parais-

sait semé de merveilles étonnantes... En même temps, songeant à l'heure, je reculais jusqu'à la nuit le moment de quitter le lit, de m'habiller... Rien de pressant ne m'appelait dehors. Pouvais-je me présenter si tôt chez Maroussia? Ma visite eût été ridicule. Quant à téléphoner pour prendre de ses nouvelles, je risquais fort d'être informé qu'elles étaient des meilleures et cette idée me chagrina.

Dans ces dispositions, après m'être longuement attardé à ma toilette, je pris enfin sur moi de descendre dans Paris... Une nuit humide et fraîche rétrécissait autour des lumières du Pont-Neuf de fléchissants halos... Ils éclairaient, en contre-bas, une eau mouvante et y enchevêtraient cent lueurs incertaines aux feux dansants et capricieux. A droite, un blême ponton, dont les lanternes se balançaient, sortait de l'ombre. Des feux rouges, espacés régulièrement, luisaient, se détachaient sans vivacité d'autres feux éloignés et cernés par la brume... Nuit charmante! Elle prêtait à mon hésitation une sourde, une émouvante complicité. Elle me portait, à pas distraits, vers un but ignoré et je la respirais allégrement, heureux de lui trouver ce goût fade et glacé et cette épaisse mollesse, noyée, sans horizon...

***

Serge n'était pas chez lui.

On répondit à ma demande qu'il avait dû quitter l'hôtel avant le soir et qu'on ne savait point l'heure à laquelle il rentrerait. Cela me donna de l'humeur.

— Si Monsieur veut laisser son nom? — proposa le garçon.

— Je reviendrai plus tard, — lui dis-je... et je sortis, me promettant de n'en rien faire, tant j'étais dépité.

Le boulevard Saint-Michel, avec ses boutiques, ses petits bars, ses cafés enfumés, son animation nonchalante, m'entoura. Je suivis des trottoirs, les remontai, achetai dans un vague débit des cigarettes, revins lentement vers l'hôtel et là, dans une totale indécision, fis les cent pas devant l'entrée comme si j'avais un rendez-vous. L'heure de l'apéritif bientôt sonna partout et grossit quelque peu la foule des passants que je croisai dans les deux sens. Quel besoin

de rencontrer Serge m'obligeait à ce va-et-vient stupide sous les fenêtres de son hôtel? J'eusse été incapable de le dire et plus encore de m'en aller, tant l'idée de voir ce singulier garçon s'enracinait en moi et y fortifiait l'espoir de parler avec lui de Maroussia pour la connaître mieux...

J'en étais là, précisément, de mon absurde promenade, lorsqu'un taxi me dépassa, ralentit, s'arrêta. Une femme en descendit.

— Par exemple! — constatai-je, — Maroussia!

Maroussia régla le chauffeur, puis se dirigea vers l'hôtel.

— Serge doit l'attendre, — me dis-je amèrement. — Il l'attendait... C'est pour cela qu'il ne m'a pas reçu...

J'étais furieux... Me présenter une seconde fois et m'entendre affirmer que Serge n'avait pas reparu?... Je ne le voulais point. Que faire alors? Griffonner quelques mots sur une carte, prier qu'on la remît à Serge?... Cela ne m'avançait pas à grand'chose... Il eût fallu plutôt que Maroussia me rencontrât dans le vestibule de l'hôtel... qu'elle m'aperçût... Elle aurait hésité, peut-être... rebroussé chemin... Mais non. Et je me faisais reproche d'avoir passé l'occasion, cependant que, forcé d'accepter le fait du hasard sans avoir la moindre raison d'intervenir, je roulais mille pensées sournoises qui m'empêchaient de céder franchement la place et d'arrêter une décision... Je demeurai donc où j'étais, baissant tantôt la tête et tantôt la relevant pour regarder si, dans une chambre, là-haut, la lumière était allumée. Hélas! j'avais honte de moi-même en inspectant ainsi la façade de l'hôtel et, à la fin, n'y pouvant plus tenir, je poussai à mon tour la porte que Maroussia avait franchie et demandai si Serge était rentré.

— Non, monsieur, pas encore.

— Ah!... Vous en êtes certain?

Sur l'étroit vestibule, s'ouvrait un horrible petit salon où des fauteuils de tapisserie et des tables étaient disposés pour la correspondance. Je m'en approchai sous prétexte de laisser un mot à Serge... Maroussia était assise à l'une des tables; elle écrivait... et, m'entendant entrer, se retourna, me reconnut, sourit... Je la saluai.

— Vous cherchez Serge, aussi? — s'informa-t-elle en

prenant les devants. Il devrait être chez lui... Mais permettez... Vous permettez, n'est-ce pas, que je finisse cette lettre?

Tant de sang-froid m'abasourdit.

— Je ne veux pas, — lui répliquai-je, — vous déranger en rien.

— Non... non... vous ne me dérangez pas, — affirma-t-elle. — Vous voyez... Je n'ai plus, maintenant, qu'à mettre le nom sur l'enveloppe... Là... simplement... J'aurais dû faire téléphoner...

— Sans doute.

Maroussia remit au garçon la lettre devant moi, se plongea dans ses fourrures, puis, comme je faisais mine, dehors, de la quitter, me pria en riant, de l'accompagner jusqu'au premier taxi...

## III

On juge de ma stupeur et de ma confusion durant le temps très court où je mis en voiture Maroussia et de mon désarroi après qu'elle fut partie. Comment? je l'avais surprise en train d'écrire à Serge, dans cet hôtel d'étudiants, tout à fait indigne d'elle... et la curieuse créature n'en avait pas trahi la plus légère contrariété! Qu'en pouvais-je conclure?... Pourtant l'absence de Serge, au moment où Maroussia le venait voir, me surprenait et je ne savais quoi penser... Cette absence avait à mes yeux quelque chose de choquant, de révoltant qui, loin à me porter à prendre l'événement avec les avantages qu'il comportait, m'était comme une offense grossière et calculée... C'est que je me mettais à la place de Maroussia et que, sans m'en apercevoir, je tâchais de lui découvrir des motifs d'en vouloir à Serge et de ne point lui pardonner. Bizarreries du cœur humain! En outre je me faisais grief de n'avoir point mis à profit ces circonstances pour obliger Maroussia à reconnaître qu'elle était la maîtresse de Serge, car cela m'eût délivré de bien des maux...

Dieu sait, alors, les idées saugrenues que je me fis touchant cette malheureuse rencontre et les suites qu'elle déterminait! Je n'avais plus à me défendre d'être amoureux de

Maroussia. Elle prenait dans ma vie une importance exagérée et j'avais beau lutter contre elle, lui résister... C'était peine perdue. A chaque instant j'avais Maroussia présente à l'esprit et mon humeur s'en ressentait... Allais-je, au bout du compte, céder à ma faiblesse? Je me jurai que non et plusieurs jours ainsi s'écoulèrent, sans m'apporter d'autres préoccupations que celles auxquelles je ne pouvais point échapper... quelque lucidité que j'eusse à démêler mes secrètes convoitises...

Le résultat fut que je me rendis un soir chez Maroussia quitte à lui avouer les sentiments qu'elle m'inspirait et le besoin où j'étais de m'en confesser à elle... Ah! beaux projets! beaux projets! Maroussia recevait et je sentis que l'occasion ne se présenterait pas de parler comme je l'aurais voulu...

Comment m'y serais-je pris pour la faire naître? Ce n'était pas possible... D'ailleurs un fait, en apparence insignifiant, compliqua soudain à mes yeux la situation... Je veux dire que Vera Petrovna se trouvait chez Maroussia et que, l'apercevant, j'en éprouvai une gêne subite qu'il me fallut dissimuler... Mais la petite princesse m'avait vu. Elle m'adressa un signe d'intelligence, me fit le geste d'approcher.

— Nous nous occupons des journaux, — m'apprit-elle de façon moqueuse sous un air innocent. — Les avez-vous lus aujourd'hui?

— Certainement.

— Eh! bien, — glapit une grosse dame, avec un accent slave très prononcé, — je dis qu'il faut encourager... donc!... la campagne des journaux... N'est-ce pas votre avis?

Maroussia reprit :

— Il faut donner, pour empêcher... je crois... toute cette famine... l'argent... les vivres...

— Les fêtes de charité, — proposa une jeune femme.

Vera Petrovna se taisait.

— *Nou!* les fêtes! — grommela la grosse dame. — Écoutez... j'ai reçu de Russie les nouvelles effrayantes... et j'ai déjà soumis au Comité une autorisation de publier ces lettres signées, là-bas, par des centaines de mères... pour les enfants.

— Qui est cette personne? — demandai-je à la petite princesse.

Elle la nomma tout bas et ajouta :

— L'argent n'est point pour les enfants... Les hommes ont faim d'abord... et ils arrêtent les secours... et ils demandent encore, toujours pour les enfants, la charité... J'ai vu cela...

— Mais c'est abominable!

— Je ne sais pas, — répondit-elle.

La grosse dame élevait la voix,

— Voyons, — dis-je à Vera Petrovna, craignant de l'avoir mal comprise. — Vous ne savez pas?

Elle attacha sur moi un regard vide, hocha la tête.

— Parlez! lui murmurai-je.

— Celles-ci parlent, — fit alors la princesse.

Et elle eut à l'adresse de ses compatriotes une petite moue qui en racontait long.

Serge, sur ces entrefaites, parut et ces dames l'accueillirent comme s'il eût apporté la solution du difficile problème qu'elles agitaient. Des rires, des exclamations entourèrent le jeune homme.

— Ah! Serge... Cher enfant! — minaudait la grosse dame...

Serge la baisa sur les deux joues, puis, s'arrachant aux témoignages de la plus flatteuse sympathie, vint vers nous et, s'adressant à Vera Petrovna :

— Cette maison, — lui reprocha-t-il, — vous attire...

— Ne soyez pas odieux, — riposta la petite princesse, — et avancez ce siège... Asseyez-vous.

— Ma foi, — dit Serge, — comme il vous plaira!

— Il me plaît d'être ici.

Serge se tourna de mon côté.

— J'ai doublement plaisir, — me confia-t-il d'un air maussade, — à vous rencontrer en même temps que la princesse... Elle a pour vous, déjà, de l'amitié.

— Pourquoi déjà? — se récria celle-ci.

Maroussia nous observait.

Serge reprit :

— Je constate... Vous n'avez point à vous défendre, Verotchka!

— Taisez-vous! — lui ordonna-t-elle. — Ce n'est pas l'amitié que je ressens, vraiment, pour votre camarade... mais cette façon de constater, qui manque de discrétion... Est-il permis que vous vous étonniez?

J'allais intervenir dans cette querelle singulière, quand Vera Petrovna rencontra le regard de Maroussia et changea brusquement de ton.

— Cette fille! — nous jeta-t-elle, sans détourner les yeux de la danseuse... — Je n'aime pas qu'elle s'occupe ainsi des gens...

Serge objecta :

— Elle fait, n'est-ce pas? la propagande pour la Russie... Cela mérite votre indulgence.

— La Russie, — riposta la petite princesse avec feu, — n'a pas besoin de paroles... ni de discours... Ah! toutes les réunions... Rappelez-vous, avant la Révolution, quels bavards étaient dans les rues... Ils mentaient... Ici sont réunis les mêmes bavards...

— Verotchka! — implora Serge.

— En vérité, vous m'amusez, — poursuivit la jeune femme. — Eh bien! pourquoi défendez-vous Maroussia?...

Je m'attendais à un éclat, mais Vera Petrovna se contint et, sur son mince visage, une ombre soudain glissa...

— Ah! oui, — constata-t-elle...

— Il faut, — proposa Serge, — chasser les souvenirs... Vous m'entendez?

— J'ai fait comme vous, — dit Vera Petrovna, en appuyant sur chaque mot. — Je suis venue en France... à Paris... pour rencontrer l'oubli des souffrances de la malheureuse Russie... Lâche comme vous... faible...

— Faible, — répéta Serge humblement.

— Mais j'ai lutté... j'ai conservé longtemps la foi... Ce n'est pas aussitôt que j'ai cherché à fuir...

Serge s'empara des mains de la princesse; il les serra, les baisa et, sans souci de se montrer à tous dans son exaltation, débita d'une seule traite :

— Ah! Vera Petrovna... Vous me rendez la force et le courage... Et tout ne sera pas perdu, grâce à vous... Verotchka!

## IV

Si mal préparé que je fusse à l'aveu de tels sentiments, ils ne me surprirent pas outre mesure, car Serge, depuis que je le connaissais, s'était toujours montré capable des expansions les plus inattendues. Sa nature l'y portait autant que ses manières de vivre qui demeuraient, pour bien des gens, inexplicables et gouvernées en grand mystère...

Or ce mystère, parfois, s'éclaircissait... Des lueurs en perçaient la nuit, mais, à la réflexion, Serge se reprenait et on ne savait plus de lui que ce qu'il en laissait paraître sous des dehors légers et pleins de réticences... N'en avais-je pas eu la preuve, récemment, alors que, m'accompagnant, il ne m'avait parlé de son amour pour Vera Petrovna qu'à la dernière minute? A présent, cet amour, j'en saisissais une des raisons qui le contrariaient en l'exaltant... Il était fait du désir qu'ont certains hommes de se racheter à leurs propres yeux, de se purifier, de s'aimer mieux peut-être, eux-mêmes, que l'objet qu'ils prétendent aimer et, dans la circonstance, de tout prendre au tragique. Entre un semblable égarement et la passion naissante que j'éprouvais pour Maroussia, il y avait un gouffre, des deux côtés duquel nous nous tenions, Serge et moi, séparés par lui l'un de l'autre et, désormais, en admettant que Maroussia fût la maîtresse de Serge, cela ne me gênait en rien ni ne me rebutait.

N'allais-je point profiter — me disais-je — d'une situation si favorable auprès de Maroussia? Elle avait vu Serge prendre les mains de sa rivale, les baiser avec feu. Elle avait entendu ses paroles... et, de loin, s'était mise à sourire en m'interrogeant du regard... Chères et confuses promesses de ce regard! Pourtant, ni le lendemain, ni même aucun des jours de la semaine — qui s'acheva dans les pluies persistantes — je ne pus joindre Maroussia. Au téléphone, on répondait qu'elle n'était pas chez elle et, quand je sonnais à sa porte, que « Madame ne recevait point ». Cette consigne m'exaspéra. Un moment, j'eus envie d'écrire à Maroussia, afin de provoquer une entrevue, mais je m'en dissuadai vite attendu qu'en de pareilles circonstances, une femme qui cède sur un point

se surveille davantage et place son amour-propre hors des réalités... Qui me certifiait, en outre, que celle-ci eût cédé? Elle demeurait pour moi impénétrable. Elle échappait à toute comparaison et le seul espoir que je conservais de déchiffrer un jour l'énigme qu'elle représentait à mes yeux, devenait moins probable à mesure que j'allais et que je m'attachais à lui.

Or, il n'est point dans la nature d'un homme, épris d'une femme, qu'il renonce à cette femme parce qu'elle tente de l'éviter et lui donne comme un avant-goût de ses futurs caprices. Je les portais au compte d'un exotisme trop répandu en France pour leur garder une longue rancune. Cet exotisme ne me déplaisait pas. Il assaisonnait mes désirs d'une curiosité qu'on éprouve peu ou pas, d'habitude, dans la passion — voire malheureuse — pour un être du même monde ou de la même nationalité. Ici, tout dépendait des origines de Maroussia, de sa naissance, de sa passivité troublante devant les exigences de Goundourov et je ne sais encore de quel charme inconnu qui me portait à tout exagérer...

A mon amour s'ajoutait donc un sentiment bien différent de ceux qui, d'ordinaire, s'emploient à vous troubler l'esprit et à le déranger. Qu'y pouvais-je? Il me fallait chercher à isoler Maroussia des influences qu'elle subissait et, pour cela, les démêler afin de n'aller point donner chaque fois dans le désordre et l'imbécillité. La tâche n'était point commode. En effet, que savais-je au fond du véritable lien qui unissait Serge à Maroussia et de l'attachement de cette dernière à l'affreux Goundourov? Ce que Serge m'en avait appris ne me suffisait plus. D'autre part, quels mobiles poussaient Serge à délaisser Maroussia pour la petite princesse? Celle-ci méditait-elle de prendre sur sa rivale une revanche calculée?

J'avais l'impression que, dans toute cette intrigue, une seconde intrigue entortillait les fils de la première comme à plaisir et les nouait plus étroitement. Sans cela, comment eussé-je expliqué chez Maroussia la présence de Vera Iataev et l'irritation que j'avais constatée dans les reproches de Serge à la jeune femme? Il fallait à coup sûr — puisque celui-ci ni Maroussia n'avaient plaisir à rencontrer comme à recevoir

la princesse dans les salons où je l'avais trouvée — que Vera Petrovna fût imposée par Goundourov. Dans quel dessein? J'admettais qu'en signifiant ainsi sa volonté, Goundourov éprouvât de la satisfaetion à humilier Maroussia... Mais Vera Petrovna avait-elle donc partie liée avec cet homme? C'était la diminuer et, en même temps, la placer vis-à-vis de Serge dans une situation si fausse qu'elle ne l'eût pas, à mon avis, très longtemps tolérée. Moi-même, quel rôle jouais-je? J'y pensais quelquefois et mon dépit, dans cette sotte aventure, de n'avoir à remplir qu'un vague emploi de confident, ne faisait qu'augmenter.

C'est alors, sans l'avoir nullement provoqué, que le hasard me permit d'observer, un soir de générale, au Théâtre de Paris, ces deux couples si bizarrement assortis et de les voir enfin sous un aspect moins romanesque... Goundourov occupait le fond d'une baignoire. J'apercevais sa face aux poils épais, aux gros yeux globuleux, près de laquelle le beau visage de Maroussia offrait un surprenant contraste... Vraiment, que c'était simple et enfantin. Maroussia aimait Serge... Il se tenait entre elle et Vera Petrovna qui, accoudée au bord de la baignoire, regardait dans la salle. Comment n'avais-je pas supposé plus tôt que Maroussia fût amoureuse de Serge? Je n'avais qu'à ouvrir les yeux pour en être convaincu. Elle écoutait penchée vers Serge — appuyée presque à son épaule — la pièce que l'on représentait. Était-ce cette pièce qui agissait sur moi? C'est bien possible. Les scènes qui se suivaient dégageaient je ne sais quel goût minutieux, quel appétit de la douleur. Il me semblait, à la lueur crue d'une ampoule, assister à la dissection d'un cœur vivant qui, sous le froid et mince scalpel de l'analyse, se convulsait, perdait son sang. Pièce étonnante! Elle devenait pour moi comme une leçon propre à m'instruire... J'en percevais toutes les nuances et, telle était, frappante dans son exacte démonstration, cette émouvante leçon, que chacun y participait et répondait, au fond de lui : « Moi aussi, j'ai souffert ainsi » ou « j'aurais pu souffrir ainsi. « Ne me tourmentez plus... Ne me martyrisez pas davantage... Dans de pareils conflits, à l'âge de ce jeune garçon que Jessie trompe et qu'elle aime

cependant, qu'elle est déchirée même d'aimer, quelle passion n'est point l'exception? »

... Durant l'entr'acte, au lieu d'aller, comme je l'aurais dû, saluer Maroussia dans sa loge, je restai à ma place, m'appliquant à subir une si cruelle et si sincère déconvenue. Maroussia m'irritait. Je lui reprochais son amour pour Serge et, loin de m'adresser, plus raisonnablement, un reproche identique, je nourrissais contre elle la noire rancune d'un homme trompé et malheureux. C'était pousser les choses au delà de mes droits... Néanmoins, dans cet état d'esprit bien ridicule, je vis se lever le rideau et l'acte débuta, comme pour mieux m'exaspérer, par une scène entre Jessie et son amant, à Nice, un soir de Carnaval... Cette Jessie aussitôt emprunta, malgré moi, les traits de Maroussia... et je crus la voir, avec Serge, dans une chambre d'hôtel.

Du coup, je m'interdis de regarder dans la direction de la baignoire et concentrai mon attention sur le spectacle qui nous était donné, en scène, par les acteurs... Mon trouble, mon irritation croissaient à chaque seconde, puis, brusquement, à une réplique, j'eus une détente des nerfs, car cette Maroussia — je veux dire cette Jessie — n'appartenait pas seulement qu'à Serge. — Un autre la dominait, l'attirait... Je me sentis revivre... Je me repris à espérer, à croire que Serge n'était pas un obstacle à mes goûts... Pitoyable revanche! Ce troisième acte de la *Possession* dépassa ce que j'attendais. Il nous montra celui que je prenais pour Serge anéanti par le départ de sa maîtresse et s'acharnant si fort à se tourmenter l'âme que j'étais empoigné. D'habitude, lorsque je sentais au théâtre l'émotion me gagner, je n'avais qu'à jeter un coup d'œil sur les gens qui m'entouraient pour échapper à l'illusion... Ce soir-là, je n'osais regarder personne. J'étais bouleversé... Enfin il me semblait, non plus que c'était un comédien, là-bas dans un palace qui versait de vraies larmes, mais moi et, de nouveau, c'était à cause de Maroussia.

Je me tournai de son côté et je vis qu'elle était troublée. Ses yeux luisaient. Sa main gauche qui tenait un éventail le pétrissait anxieusement... Était-ce possible? J'aurais voulu quitter mon siège, aller à Maroussia, la prendre entre mes

bras, être sûr de ne point rêver... Mais le moyen, en pareils lieux! L'acte se poursuivait. Il allait à son dénouement, avec une implacable logique, en dépit presque de l'auteur, qui laissait comme une chance au drame de s'achever sur moins d'horreur... Une camarade avait beau s'employer à ramener l'amant trompé à l'existence banale de tant d'êtres désabusés, celui-ci n'avait plus de courage. Peine perdue!... Il prendrait, tout à l'heure en jouant, une arme, la manierait, l'appuierait sur le plastron de sa chemise, lâcherait sournoisement le coup... Je m'y attendais... Pauvre petit! Pouvait-il ne pas se tuer après le départ de Jessie? Il ne croyait, lui, qu'à l'amour — comme on l'entend à son âge, l'amour et ses plaisirs, ses caprices, ses folies, son don complet et réciproque... Ah! que n'eussé-je point accepté pour donner, comme lui, dans tant d'extravagances! Mais non... Dans un instant, j'allais retrouver mon sang-froid, quand sur la salle courut un sourd tressaillement; des oh! oh! s'élevèrent. En scène l'actrice — qui remplissait un rôle douteux de cabotine — ouvrait une petite boîte, y puisait de la cocaïne, la prisait devant tous... Il y eut un silence subit, une stupeur unanime, un malaise et j'aperçus alors Serge, très pâle, entre Vera Petrovna qui paraissait figée d'étonnement et Maroussia, dont le regard durement s'éclaira tandis que ses narines se plissaient et que sa langue, avec une jouisseuse lenteur, caressait les deux lèvres.

## V

Toute cette soirée devait être chargée, pour moi, d'événements si disparates que le souvenir n'en est pas près de s'effacer de ma mémoire, malgré le temps et les faits singuliers auxquels elle donna suite.

Maroussia me reçut de façon charmante et Goundourov ainsi que la petite princesse me témoignèrent mille marques de sympathie. Il n'en alla pas de même avec Serge. Après m'avoir serré la main, il trouva un prétexte pour nous quitter et ne venir reprendre sa place que très tard dans la loge où il ne cacha pas que ma présence le surprenait. Je me gardai

de lui répondre, mais son humeur agaça Goundourov qui le réprimanda sévèrement et le rendit plus sociable. Qu'avait donc Serge pour se montrer si désagréable avec moi? Sa pâleur était saisissante et contrastait péniblement avec le noir mat de l'habit et la carnation des épaules des deux femmes qui, encadrant ce ridicule garçon, lui parlaient à voix basse et l'engageaient à dominer ses nerfs. Par moments, l'une ou l'autre de ses voisines se retournait et me faisait signe de ne pas prendre au sérieux l'attitude déraisonnable de Serge.

Goundourov ajouta :

— C'est un enfant...

Et, posant sur mon bras sa large main :

— Tout à l'heure, — me dit-il, — vous viendrez souper avec nous... Il y aura la musique russe dans un endroit que je connais. Il faut... donc... accepter, pour me plaire.

Maroussia, qui avait entendu, inclina gracieusement la tête de mon côté et murmura :

— Donnez votre parole... allons... que vous viendrez souper...

Je ne me fis pas autrement prier et nous sortîmes peu après du théâtre pour gagner, dans l'immense et confortable voiture du protecteur de Maroussia, un établissement des Boulevards où nous nous glissâmes, un à un, par la porte de service, à cause des règlements.

Là, tout était préparé pour nous recevoir. Des fleurs ornaient les tables et le violon d'un orchestre, juché sur une petite estrade, s'inclina respectueusement avant d'attaquer à notre intention les premières mesures d'un air grave et rythmé.

— Volga! Volga! — reconnut Serge, fiévreusement.

Il se passa les doigts dans les cheveux et, tête haute, comme on boit le grand souffle du large, se tint debout, l'âme et le corps conquis par la musique.

— Asseyez-vous, — m'invita Goundourov qui, lui aussi, s'était découvert et gardait son chapeau à la main.

Serge attendit la fin du morceau, l'applaudit avec frénésie, puis s'adressant aux musiciens :

— Maintenant, — cria-t-il, — *Camarinski!*

Et il entraîna la petite princesse dans une danse toute en sauts et en tourbillons d'un caractère désordonné.

— Prenez cette chaise, — me chuchota Maroussia. — Là... ici... près de moi.

Goundourov s'intéressant aux danseurs, elle reprit :

— Vous devez être fâché, n'est-ce pas? pour la façon dont j'ai agi... Ne répondez pas non... Je sais que vous êtes fâché.

— A quoi le voyez-vous?

— Inutile d'essayer de mentir, — fit-elle en effeuillant une rose magnifique et en dispersant les pétales sur la nappe. — Pourquoi ne seriez-vous pas irrité contre moi? C'est tout à fait normal... Je préfère...

— Dites tout de suite, — lui répondis-je les yeux fixés sur Goundourov, — que vous prenez plaisir à éprouver vos véritables amis...

— Oui, justement.

Maroussia saisit une autre rose.

— Dans quel dessein? — lui demandai-je.

Elle se renversa contre le dossier de sa chaise et me regardant de biais sans qu'on pût trop le remarquer :

— Expliquez-donc les vôtres d'abord, — me jeta-t-elle. — Puis, moi, je vous raconterai.

— Quoi?

— *Tcho Takoïe!* Vous n'avez donc pas confiance en moi?... ni le courage?

— Maroussia, — lui dis-je tout étonné d'en arriver si aisément à l'objet de mes plus secrets désirs. — J'ai du courage... et même de la témérité... de l'audace... une audace incroyable...

— Eh bien?

Je vis dans son regard une brève lueur s'éteindre... et s'allumer... et s'éteindre à nouveau comme sur l'eau miroite un feu proche et lointain.

— Eh bien? — répéta Maroussia.

— Vous voulez m'éprouver encore?

— Dites... dites, — me brusqua-t-elle avec une nuance de colère... — Est-ce l'amour?

La rose qu'elle tenait à la main frémit imperceptiblement mais elle l'approcha de son visage, la respira.

Je balbutiais :

— Oui... Maroussia... l'amour...

Et tout alentour recula, comme si la baguette d'une fée eût frappé sur la table et transformé cette salle avec ses fleurs, sa musique, ses lumières, en un désert éblouissant.

— Allons danser! — fit Maroussia.

L'orchestre changea d'air comme par enchantement et j'aperçus Serge immobile qui nous examinait... Près de lui, Vera Petrovna s'entretenait avec Goundourov, tandis qu'à notre imitation des hommes et des femmes se levaient, quittaient leurs tables. Bientôt huit ou dix couples nous entourèrent. Un rythme lent, noyé d'extase, les conduisait. Où étais-je? Tous ces danseurs, à qui je n'avais point fait attention, m'étonnaient. Je comprenais mal leur présence et je me demandais à quelle intervention ils devaient de se trouver si nombreux quand j'avais eu — l'instant d'avant — la sensation d'être seul au monde avec Maroussia.

— Qu'avez-vous? — s'informait celle-ci. — N'aimez-vous pas cet air?

Je la serrai plus étroitement.

— Serge nous observe, — m'avertit Maroussia.

— Il y a longtemps, — lui déclarai-je d'une voix sourde, — que je vous aime... que je vous désire.

Elle eut un petit rire.

— Et vous n'aviez pas l'occasion, n'est-ce pas? — questionna-t-elle, en laissant deviner au mien son corps vivant et ferme.

— Ce n'était pas ma faute.

— Ce n'était pas ma faute, non plus, — dit Maroussia. — Elle dit encore :

— Je me rappelle le soir où je vous ai trouvé à l'hôtel du Quartier Latin.

— Non... non, lui reprochai-je, pas ce soir-là... Oubliez-le!

— Est-ce que déjà, — poursuivit-elle en retenant la fleur qu'elle avait mise à son corsage et qui allait glisser, — déjà... ce soir-là... vous pensiez à moi?

Le ton de ses paroles, où perçait une sorte de raillerie tendre, me grisa.

— Maroussia! — la suppliai-je.

Maroussia pencha la tête. Sa main pressa mon bras et nos regards se rencontrèrent pour ne se pas quitter d'une longue minute, durant laquelle, à notre place, l'orchestre parlait d'une voix humaine et nous faisait nous mieux comprendre.

Nous dansâmes, de la sorte — nous séparant à peine pour boire à la table de Goundourov du champagne ou éplucher un fruit — plusieurs fois et j'obtins de Maroussia pour le surlendemain un rendez-vous. Je ne m'occupais plus, on l'imagine, de Serge qui — distant et chagrin — fumait un long cigare avec affectation. Goundourov fumait, lui aussi, et Vera Petrovna l'écoutait, entre deux bouffées, raconter une histoire qui la faisait fréquemment rire. Alors Serge, dressant l'oreille, jetait à la petite princesse un coup d'œil mécontent et Goundourov se remettait de plus belle à parler, comme un homme qui veut plaire en déployant toutes les ressources d'un talent ignoré. Que racontait-il donc? Maroussia me fit observer que, tout en apportant un grand souci à intéresser Vera Petrovna par sa conversation, le gros homme nous surveillait et qu'à certains moments il prenait un réel plaisir à constater l'humeur de Serge. Cela ne me frappa pas davantage. Pourtant, quand je ramenais Maroussia vers la table, Goundourov perdait de sa faconde et nous dévisageait avec tant d'insistance que je devais me composer une expression et des manières bien différentes de celles que j'eusse préférées. L'insupportable butor que ce vilain gros homme! Il avait beau ne rien laisser paraître de ses pensées, je devinais qu'elles n'étaient plus pour moi d'une parfaite bienveillance... Mais quoi? Je me moquais de Goundourov! Il ne m'imposait pas autrement et j'étais décidé à ne pas perdre sur lui les avantages que Maroussia venait de m'accorder et qui rachetaient au centuple les récentes déceptions, dont elle avait été, peut-être, la cause involontaire...

Soudain Serge, sortant de sa réserve et profitant de ce que j'invitais Vera Petrovna à danser, s'empara de Maroussia et se mit à tourner avec elle vertigineusement. Maroussia parvint à se dégager... Mais Serge la rattrapa et Goundourov, pour éviter une scène, demanda l'addition.

— Il ne faut pas encore partir! — cria Serge.

Vera Petrovna chuchota :

— Ne vous mêlez pas à cette ridicule histoire... Serge est incroyablement ivre.

— Mais je ne l'ai pas vu boire, — répliquai-je convaincu.

— Ce n'est pas de boire qu'il est ivre, — me confia Vera Petrovna, très vite, comme si ces mots lui avaient échappé.

Elle se reprit et expliqua :

— Il ne surveille pas assez ses nerfs... et, alors... il commet mille stupidités. Voyez-vous... je ne donne pas raison à Serge.

Le couple qu'il formait avec Maroussia nous heurta.

— C'est impossible, — entendis-je cette dernière prononcer sèchement, de danser avec vous... Laissez-moi.

Cette fois, elle quitta le jeune homme et me souriant au passage rejoignit Goundourov. J'observai Serge. Il demeura d'abord stupidement au milieu de la salle, puis se frappant le front se dirigea vers la table où Goundourov payait sa note... Vera Petrovna m'entraîna tout à coup.

— Allons, maintenant, — décida-t-elle, — je dois empêcher Serge de faire trop de bêtises.

Goundourov élevait la voix.

— Le vestiaire! — appela Maroussia.

— Hein? Quoi? Quoi? clamait Serge. Je veux danser avec vous... absolument.

Maroussia le repoussa et il tomba, d'un air grotesque, assis près de la table.

Vera Petrovna s'interposa.

— Non... — disait Serge — ... non... non...

Il saisit devant lui le sac de Maroussia, l'ouvrit, en retira une petite boîte en or.

— Serge! — le supplia-t-on — ... Rendez cela... Remettez-le où vous l'avez trouvé.

Je voulus aider la petite princesse et Maroussia qui cherchaient à empêcher Serge de pousser plus loin le scandale, mais il nous échappa et, puisant dans la petite boîte une pincée de poudre blanche, la respira en annonçant d'un air d'amer triomphe :

— Atch! cocaïne!... cocaïne!

Et il fallut que Vera Petrovna, par surprise, lui fît tomber des mains la boîte qu'il avait découverte dans le sac de Maroussia et la ramassât prestement.

## VI

Le lendemain, Serge se présenta chez moi et, avant que j'eusse pû l'empêcher, se jeta dans mes bras et me demanda, tout en larmes, de lui garder mon amitié. En même temps, il me priait d'excuser la conduite qu'il avait eue, la veille...

— Voyons, — lui dis-je — ... n'y pensons plus!

Le jeune homme s'essuya les yeux, s'assit, hocha la tête et, tout contrit :

— C'est que, — m'avoua-t-il, — Verotchka que j'ai accompagnée cette nuit, a exigé que j'obtienne votre pardon.

— Mais vous l'avez...

— Merci, — murmura Serge.

Il se leva, alla vers la fenêtre, regarda longuement la Seine aux eaux grossies, puis, se tournant vers moi :

— Tout est fini, — m'annonça-t-il avec exaltation, — tout est rompu entre Maroussia et moi... Je ne la verrai jamais plus.

— Par exemple!

— Jamais plus, — affirma Serge en accompagnant ses paroles d'un geste exagéré — ... Cette femme m'a fait trop de mal dans la vie.

— Je ne vous comprends pas...

— Vous comprendrez un jour, — fit-il.

Son exaltation le reprit. Il ajouta :

— C'est une femme sans cœur, une fille que Maroussia... Je tenais à vous avertir.

— Pardon, — l'arrêtai-je aussitôt. — Est-ce Vera Petrovna qui vous a chargé de cette commission?

Serge ouvrit de grands yeux.

— Vera Petrovna, — répondit-il, — a trop d'éducation pour s'entremettre dans ces histoires. D'ailleurs je ne fais point de commissions même pour Vera Petrovna... pourquoi supposez-vous cela?

— Parce que je vous croyais aussi trop d'éducation, — dis-je en détachant chaque mot, — pour parler comme vous l'avez fait de Maroussia...

— Vous l'aimez donc! Vous l'aimez! — se récria Serge au lieu de se formaliser du ton de mes paroles.

Il s'approcha de moi et maîtrisant, avec difficulté, l'agitation qui l'habitait, me prit les mains et soupira :

— Pour Dieu, ne me jugez pas mal... Je n'ai pas l'intention de vous blesser — ni d'empêcher quoi que ce soit... Mais vous aimez Maroussia. C'est folie! Moi, je ne l'aimais pas... non... et j'ai souffert par elle... j'ai perdu mon honneur! Entendez-moi : Cela compte quelquefois... Eh! bien, que deviendrez-vous par cette femme si vous l'aimez?

Serge poursuivit :

— Au début elle n'est occupée qu'à vous plaire, qu'à vous flatter et, uniquement, à tout arranger pour ne pouvoir se passer d'elle... C'est un jeu qui l'amuse...

— Vraiment?

— Un jeu... oui... — continua-t-il d'une voix soudainement changée — ... et vous croyez qu'elle est une maîtresse... la plus empressée au plaisir. Bientôt, c'est le sien seul qui compte... et vous verrez comme elle est dure, cruelle pour ce plaisir... Elle vous mènera où elle va, dans des maisons où d'autres fument l'opium et prennent la cocaïne... et Goundourov aussi fréquente ces maisons...

— Serge! — ordonnai-je. — Taisez-vous!

Il me lâcha les mains... Je demandai, après un long silence :

— Quelles maisons?

— Dans le quartier de l'Étoile, — répondit Serge. — Des maisons meublées...

— Vous êtes fou!

— Oh! — se défendit-il, j'ai les adresses...

— Et Goundourov? — eus-je le courage de questionner malgré ma répugnance, — que fait-il dans de telles maisons? Il ne fume pas? Il ne prend pas de drogue?

— Non.

Je n'osai pas m'informer davantage des raisons qui menaient le gros homme — au dire de Serge — dans les endroits où fréquentait Maroussia. Une sorte de tristesse,

de dégoût me serrait le cœur et j'avais honte à présent... honte de moi... honte de Serge...

— Je ne vous crois pas, — fis-je alors pour chasser ce pénible sentiment. — Si Maroussia vous conduisait où vous le prétendez... c'est vous qui lui en aviez indiqué les adresses... Ne mentez pas.

— Mais c'est la même chose, — riposta-t-il cyniquement.

Je me retins pour ne pas le prendre par la manche de son vêtement et le jeter dehors... Il recula de quelques pas.

— Savez-vous, — déclarai-je, — que les individus de votre espèce ont un nom?

Serge pâlit et, cependant, pensant me désarmer, balbutia :

— Je sais que je ne suis véritablement qu'un... comment est le terme exact?... un dévoyé?

— Il y a un mot plus cru...

— Je sais... je sais, — dit-il.

— Attendez!... maintenant, puisque vous n'ignorez pas l'idée que j'ai de vous... ce n'est pas tout... Vous avez autre chose à m'apprendre.

— Moi?

— Quelque chose de précis...

— Demandez! — offrit-il très troublé et ne sachant quelle contenance garder.

— Voici... mais répondez directement, sans phrases. Pourquoi êtes-vous venu, ici, me raconter vos sales histoires?...

Serge eut un haut-le-corps.

— Pourquoi? — repris-je avec colère, — êtes-vous ici? Il faut que vous me répondiez... que vous me disiez tout... Allez! Cherchez en vous, au fond de vous, la raison qui vous a conduit chez moi... Il n'y avait pas que le souci d'obéir à Vera Petrovna, j'imagine... de me montrer vos larmes.

— Quoi? — m'interrompit-il, — elles n'étaient pas sincères?

— Vous êtes une fille, — lui dis-je en m'avançant à le toucher, — un être bas...

— Oui... oui... — céda-t-il aussitôt. — Injuriez-moi! Traitez-moi durement... Ne me ménagez pas... Et pourtant!

Il s'effondra dans un fauteuil et, se prenant le front entre les mains, s'adressa les pires épithètes.

— Serge! — criai-je, — assez de comédie! Ayez au moins un peu de dignité!

— A quoi bon? — prononça-t-il. — Cela n'existe plus... Je ne peux rien... non... rien y faire... C'est absolument impossible... Et puis, débita-t-il avec un maladif besoin de mettre à nu le mal dont il souffrait, c'est le moment, pour moi, d'expier toutes mes fautes... la lâcheté qui m'a fait fuir de Russie au début des malheurs de toute sorte qui s'abattaient sur elle... Entendez-vous?... Une fille. Pas même... Je suis moins qu'une fille.

— Cela ne me regarde pas.

— Oh! par pitié! — m'implora-t-il. — Daignez m'écouter encore, non pour me plaindre, mais pour comprendre pourquoi je vous ai parlé de Maroussia si laidement... Ce n'était pas contre vous que je parlais ainsi... ni contre elle... mais contre moi, pour me souvenir des affronts qu'elle m'a fait subir... et que je supportais parce que je pensais qu'ils useraient à la fin les idées... et les sentiments... Je n'avais pas d'argent non plus... à peine, en vendant les pierreries de ma famille que j'avais emportées quand mon père et ma mère ont été assassinés..., à peine pour vivre un an. Tous les Russes à Paris...

— Je vous en prie... pas tous les Russes...

— Si, — gémit Serge. — Ils vendaient les bijoux pour attendre et ensuite ils cherchaient du travail... les femmes également... Vous savez cela comme moi... N'importe quel travail plutôt que repartir là-bas, dans la Révolution...

— Après?

— Après? — fit-il avec égarement. — Après j'ai rencontré Maroussia dans un bar où elle achetait de la cocaïne... et voyant cette femme qui payait des prix très élevés cette poudre que les marchands appellent « la neige », j'ai offert de lui en vendre et elle a accepté... Elle m'achetait de préférence parce que j'étais Russe... et ainsi de suite, chaque fois qu'elle venait dans le bar, je lui remettais contre de l'argent la cocaïne...

— Qui vous la procurait?

— Mais à Montmartre, donc... des femmes en font commerce, — affirma Serge candidement. — J'avais une de ces femmes pour ma maîtresse... Puis Maroussia a été jalouse

qu'ayant une maîtresse je ne fisse pas attention à elle... La femme a été arrêtée... Maroussia le savait... Voilà... Je supposais que Maroussia l'avait, exprès, fait arrêter. Elle me l'a dit un jour et elle a exigé d'aller dans mon hôtel où — pour la première fois — nous avons pris ensemble... enfin... donc... la coco... Vous voyez, j'étais innocent... et j'ai eu du plaisir comme cela... et Maroussia faisait serment qu'elle changerait ma vie si je lui promettais qu'elle remplacerait l'autre... Oh! naturellement c'était bien mieux pour moi, car cette autre je n'y pensais plus, n'est-ce pas? Elle n'avait pas d'importance... Non... non... pas la moindre importance... Ce n'était pas à elle que je pensais, déjà, quand je vivais dans sa fréquentation... Qu'est-ce qu'elle était pour moi? Une petite femme d'ici... seulement... de Montmartre et en Russie j'avais laissé ma fiancée...

Serge se recueillit et, comme si je n'avais pas plus existé à ses yeux qu'un meuble ou qu'un fauteuil, il appela craintivement en se remettant à pleurer :

— Verotchka!

Ses larmes, au lieu de m'irriter, me causèrent une espèce de gêne.

— Si ce que raconte Serge est vrai, — me demandai-je. — S'il ne ment pas?...

Allons donc! C'était la drogue qui agissait sur lui et lui dictait tout ce récit invraisemblable... Après Maroussia, que venait faire ici cette allusion à Vera Petrovna?

— Nous étions fiancés, elle et moi, — reprit Serge, — et j'avais abandonné, par peur, la Russie où vivait Verotchka... Pourquoi? Dans des moments, j'avais envie de retourner... Envie et crainte, tout à la fois... Mais je ne pouvais pas... La crainte était plus forte et les Russes que je voyais, dans les restaurants du Quartier Latin, avaient aussi la même frayeur... Comment se décider?... Quand je parlais de cette idée à Maroussia, elle riait ou elle se mettait en colère, et je n'avais ensuite aucun courage... ni même aucun amour pour Vera Petrovna. C'est cela... aucun amour pour elle... Comprenez-vous? Alors la cocaïne faisait oublier le malheur où j'étais et Maroussia, peut-être, devenait, pour un jour,

Vera Petrovna et elle avait pitié de moi... une pitié douce... si douce...

— Allez-vous-en, — lui dis-je.

Il tressaillit...

— Vous aussi, — m'interrogea-t-il d'un ton d'amère satisfaction, — vous avez de la pitié de moi...

— Ah! non... pas de pitié... ne confondez pas...

— Alors, quoi?

Je fis un geste... Serge comprit. Il se leva et sortit en claquant la porte.

FRANCIS CARCO

(*A suivre.*)

# MADAME DE STAËL[1]

Deux salons réunissaient l'un les royalistes de toutes les nuances, l'autre, les hommes distingués de tous les partis; le premier, celui du duc de Wellington, s'ouvrait pour des fêtes où n'assistaient qu'avec trop d'empressement les royalistes de toutes les communions. Le second était celui de madame de Staël où royalistes, républicains, bonapartistes, étrangers, nationaux vivaient mêlés et confondus; mais puisque le nom de cette femme, la plus célèbre peut-être des temps modernes, est tombé de ma plume, je dirai l'impression qu'elle produisit sur moi alors que mes rapports avec elle me permirent de la mieux étudier et de la connaître davantage.

Elle avait, à force de sollicitations, obtenu directement du Roi le remboursement de 2 millions avancés par M. de Necker au trésor royal, quoique les titres de cette créance fussent insuffisants aux termes des lois. Cette grâce eut une influence très marquée sur sa conduite et sur ses discours et la rendit d'abord bien plus favorable à la Restauration que cela n'était naturel à ses opinions et à toute sa vie passée. En tout, son royalisme, ne se composant que de resssentiment contre Napoléon et de reconnaissance pour Louis XVIII, déclinait tous les jours et elle aurait eu bien de la peine à ne rester que doctrinaire si elle eût vécu.

Je n'oublierai de ma vie la conversation que j'eus avec elle un matin; je la trouvai seule, écrivant dans sa chambre à coucher; je n'eus pas à m'excuser de l'interrompre, car elle m'avait avoué autrefois que l'arrivée d'un ennuyeux lui faisait encore plaisir, même lorsqu'elle compose ses pages les

1. Voir la *Revue de Paris*, du 1er mai et celle du 15 mai. Les pages publiées aujourd'hui ont trait à l'année 1817, à la fin de laquelle mourut d'ailleurs madame de Staël.

plus inspirées; son accueil, en effet, ne me laissa point de doute sur l'opportunité de ma visite. Après quelques phrases banales, quelques-unes de ces plaisanteries assez mal tournées dont elle se servait d'ordinaire pour avoir le temps de se reconnaître et de trouver le chemin de l'esprit de son interlocuteur, elle se lança dans la politique, et me donna ses conjectures sur notre avenir avec le but évident de m'arracher les miennes. A mesure qu'elle parlait, elle s'animait davantage et ses regards cherchaient à démêler l'effet qu'elle et sa voix produisaient sur moi; il y avait dans son attitude, ses gestes, son accent, quelque chose de théâtral qui me glaçait malgré moi. Toutefois, il est impossible de n'être pas frappé de son éloquence.

Après avoir rappelé toutes les fautes commises à la suite des deux retours du Roi, et peint avec énergie l'incorrigible folie des émigrés et de la Cour :

— Vous le voyez, — continua-t-elle, — nous recommençons l'histoire d'Angleterre, les restaurations ne se consomment point, et toutes finissent de même; heureusement, le Roi, auquel je suis personnellement attachée, fermera tranquillement les yeux sur le trône, mais vous ne pensez sûrement pas que son frère lui succède? Monsieur aura le sort de Jacques II.

— Et quel sera notre Guillaume? — interrompis-je.

— En doutez-vous? — reprit-elle, — le fils d'un vil scélérat, sans doute, mais un Prince qui, s'il ne jette pas l'éclat de Guillaume, convient du moins à son siècle et offre la réunion précieuse de toutes les qualités et de toutes les circonstances nécessaires pour nous gouverner; cherchez donc à le connaître et à en être connu, vous ne sauriez croire tout ce qu'il y a en lui de vertus, d'aptitudes ignorées. Je le connais comme mon fils et je pourrais vous en montrer d'anciennes lettres qui vous étonneraient; mais le besoin du moment, notre plus pressant besoin, c'est qu'il entre dans le Ministère un homme supérieur, un homme qui ait l'intelligence de la position, qui sache, en évitant les choses, préparer les voies et modérer, sans le contrarier, l'inévitable.

— Et quel sera cet homme? — lui dis-je.

— Cet homme, si vous le voulez, c'est vous; il ne tient depuis longtemps qu'à vous d'être ministre, soyez-le donc bien vite,

car il n'y a que vous qui puissiez sauver ce pays-ci et le comprendre.

S'étendant ensuite sur le compte des ministres, elle chercha de me convaincre de leur insuffisance. Voici comment elle les jugeait :

— Monsieur de Richelieu est un émigré raisonnable, mais il est trop dépourvu d'esprit, d'ailleurs il aime la justice sans comprendre la liberté. Decazes n'est qu'un parvenu, un favori, il ne sait que l'intrigue et la corruption. Pasquier n'est qu'un fat de robe, qui a de l'ambition sans fidélité politique et n'aimant pas la liberté. Je ne puis parvenir à connaître Lainé, mais, ou je me trompe fort, ou son esprit est bien au-dessous de son caractère et de son courage. Décidez-vous donc et prenez votre place.

Dans ce moment, le duc de Wellington entra. Comme je me retirais, elle me rappela pour m'engager à dîner chez elle avec tout le Ministère trois jours plus tard. J'acceptai son invitation, mais en me promettant d'éviter à l'avenir les ouvertures de cette espèce.

Je n'ai rencontré personne qui jugeât madame de Staël avec indépendance et impartialité; regardée comme le type même de l'esprit, le public lui en a adjugé le privilège; à moins de se sentir à soi-même une réputation bien établie, on aurait craint de passer pour un sot en mettant quelques restrictions à son admiration pour elle. Sa disposition bienveillante, d'ailleurs, ne permettait pas d'hésiter entre la chance de l'avoir pour ennemie ou d'en être protégé; le vulgaire des écrivains et des gens d'esprit lui offrait d'autant plus son encens, que c'était le moyen certain d'obtenir une mention flatteuse de leur nom dans sa conversation ou dans ses écrits, et l'homme le plus médiocre pouvait en espérer cette faveur.

Son extérieur est trop connu pour que je m'arrête à le peindre; comme femme, elle m'eût causé un invincible éloignement. Le principal mobile de ses actions, le but de son existence était l'*effet*; elle le préférait au *succès* lui-même; retenir lui apparaissait au-dessus de réussir; incapable d'aucune impression, d'aucune émotion en elle-même, elle ne cherchait jamais que des moyens d'agir sur autrui. Elle n'a peut-

être pas lu de suite un livre entier; elle n'en parcourait aucun que pour en parler ou en écrire. Toute la nature des choses physiques et morales n'était pour elle qu'une immense palette, qui suffisait à peine à son ambitieux pinceau. Et *la vie*, dont le nom revient si souvent et avec tant d'emphase dans ses ouvrages, la vie n'était qu'un vaste clavier, sur lequel, comme sa Corinne, elle improvisait d'une manière si brillante; du reste, elle ignorait la beauté de l'ordre, le secret des convenances, la délicatesse du goût; l'ordre n'était pour elle que l'oppression du génie, le goût que l'invention de la médiocrité, et les convenances la gravité de la sottise. Personne cependant ne poussait plus loin le préjugé de la naissance, et ne déférait davantage aux grands noms, personne n'aimait plus la mode et n'obéissait davantage à ses caprices; elle ne concevait pas une affection où l'amour-propre n'eût sa part : ainsi, elle aimait mieux son père que sa mère, parce qu'elle était plus flattée d'être sa fille; ainsi, elle aimait mieux sa fille que ses fils, parce qu'elle était plus flattée d'être sa mère; elle haïssait Napoléon, non parce qu'il l'avait persécutée, mais parce qu'il ne l'admirait pas. La création se divisait pour elle en deux parties : le genre humain, qu'elle eût voulu, comme elle le disait, *impressionner* tout entier, et toutes les autres créatures, qui n'étaient à ses yeux que des matériaux, que des textes, que des moyens d'agir sur le genre humain. « Les beautés de la nature, me disait-elle un jour à propos de ses voyages, m'attirent moins que les merveilles des arts, et les merveilles des arts bien moins que les hommes capables de les produire; pour connaître Michel-Ange ou Voltaire, j'aurais consenti à ne connaître aucun de leurs ouvrages; j'ai joui de l'entretien de tous les esprits supérieurs de mon siècle, et je ferais encore quatre cents lieues pour voir un homme distingué de plus. »

Si je me suis bien peint dans ces mémoires, je n'ai plus besoin d'expliquer comment la personne et la conversation tant vantées de madame de Staël eurent si peu de charmes pour moi, pour moi qui vis en rapport avec les choses bien plus qu'avec mon espèce, pour moi dont les moments heureux s'écoulent au sein de la rêverie et de la contemplation, pour moi enfin qui ne remuerais plus rien pour voir l'homme le plus

célèbre, et qui ferais encore cinq cents lieues pour voir lever la lune sur la baie de Naples ou coucher le soleil sur l'Etna. Mais ce qui nous rendait le plus impossible de sympathiser, je dirais de nous entendre, c'est qu'elle attendait toute son existence des autres et de leur opinion; c'était aussi le secret de sa bienveillance si banale et indistinctement flatteuse; elle savait que l'amour-propre est bien moins ingrat que le cœur, et qu'il rend au centuple ce qu'on lui donne; la critique la désolait, la moquerie lui ôtait jusqu'à l'usage de ses facultés; je l'ai vu répondre au persiflage de deux abbés par des larmes; l'estime prodigieuse qu'elle faisait de l'amour était une conséquence de ce mode d'existence dont j'ai cherché à donner l'idée; elle assignait à ce sentiment la première place, comme au plus dramatique ou au plus propre à l'effet de tous les sentiments; de là vient qu'elle l'a peint en ses romans d'une manière si fausse et presque toujours incomplète; elle mettait une sorte d'ostentation à protéger l'amour et les amants, ou ceux qu'un commencement de coquetterie attirait l'un vers l'autre. Elle m'avait engagé plusieurs fois à passer la soirée ou à dîner avec madame... et alors elle ne manquait jamais à me placer à table à côté d'elle.

Mon livre et la faveur de Napoléon avaient donné anciennement à madame de Staël les plus violentes préventions contre moi, mais à mesure qu'elle me connut, ces préventions s'évanouirent et firent place à une indulgence sans mesure. Un dimanche qu'elle arriva chez madame de la Briche en donnant le bras au célèbre Anglais Mackintosh : « Tenez, lui dit-elle en l'arrêtant devant moi, vous voyez le plus beau des hommes d'esprit et le plus spirituel des hommes beaux. » J'eus envie de lui tourner le dos; ce défaut de pudeur dans la louange, et surtout de la part d'une femme, me repousse à l'excès. Hélas! la mort étendait déjà sa main glacée sur cette brillante créature dont on dirait en empruntant son langage, qu'elle exagérait la vie. La tombe allait engloutir ce centre de tous les amours-propres, ce mouvement que rien ne semblait pouvoir interrompre, celle enfin qui tenait tant de place parmi les vanités humaines, qu'on ne concevait pas que le monde pût s'en passer.

COMTE MOLÉ

# LA
# RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Peut-être le lecteur trouvera-t-il que je fais preuve de beaucoup d'audace en abordant un sujet qui semble bien épuisé maintenant qu'il a été donné à tant d'orateurs célèbres et à tant d'écrivains illustres de le traiter à fond.

Si j'ai cette audace, c'est que je veux me placer, pour en parler, au seul point de vue de la réalité. Je le puis. J'ai exercé jadis, à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, les fonctions d'instructeur avant l'apparition des programmes de 1902. Quelques centaines d'élèves ont passé entre mes mains et m'ont permis de juger après avoir observé et réfléchi.

Enfin, depuis cinq ans bientôt, j'ai l'honneur de commander notre grande École Militaire et mon expérience totale vient de s'augmenter de milliers d'observations.

Celles-ci, pour bien préciser les choses, ne portent pas seulement sur les futurs officiers de notre armée active. Elles concernent également les nombreux élèves officiers de réserve qui sont venus s'instruire à Saint-Cyr depuis trois ans.

Je puis donc assurer à tous ceux que cela peut intéresser, que mes constatations et mes affirmations sont basées sur la connaissance acquise d'une bonne partie de l'élite actuelle de notre splendide jeunesse française, élite civile aussi bien qu'élite militaire.

Mon témoignage, à défaut d'une valeur certaine, a donc, je l'espère, une certaine valeur.

Si je déchire un peu brutalement le voile — ou plutôt la gaze légère — de la science qui recouvre mes étudiants; si je montre que ce qui leur manque le plus, c'est précisément cette culture générale dont chacun se plaît à reconnaître la nécessité, mais dont on ne peut arriver à définir, en parfait accord, les éléments essentiels, j'aurai fait une utile besogne, mais une besogne négative.

C'est pourquoi le lecteur m'excusera de tenter un essai de reconstruction. Il aura de l'indulgence surtout s'il veut admettre que j'ai essayé dans ma sphère, à Saint-Cyr, la plupart des méthodes que j'indique et que j'ai obtenu des résultats. Ceux-ci seraient plus probants encore si les programmes de notre École ne méritaient pas les mêmes reproches que les programmes universitaires.

Au surplus, je n'ai aucunement la prétention d'apporter une solution à une question qui agite l'élite intellectuelle de la Nation. Mais je pense que s'il est une solution idéale — non encore trouvée — c'est cependant dans le réel que résident les éléments du problème à résoudre et qu'il convient, dans la pratique, de rechercher non pas tant ce qui doit que ce qui peut être fait.

Ce n'est donc pas une solution globale du problème que je veux proposer, mais bien, en examinant ce qui se passe sous nos yeux et les résultats obtenus, montrer les améliorations possibles pour nous rapprocher du but poursuivi.

## I

Et d'abord, de quoi s'agit-il?

Après avoir rappelé les critiques faites aux programmes actuels, M. le Ministre de l'Instruction publique définit ainsi l'objet propre de l'enseignement secondaire : « Former, sans aucune préoccupation immédiatement utilitaire, des jeunes gens qui, dans quelque sens qu'ils se spécialisent plus tard, se distingueront par leur faculté de s'intéresser ou de s'adapter avec fruit et aisance aux diverses créations de l'esprit comme de l'industrie des hommes. »

Les critiques faites aux programmes de 1902? J'ignore à vrai dire quelles furent les intentions secrètes ou avouées des hommes qui ont bouleversé les vieilles méthodes consacrées par des siècles de succès, et si vraiment il s'est agi pour eux « beaucoup moins de supprimer et de réduire la part du latin que d'abandonner l'humanisme en tant que base traditionnelle de la culture ».

Mais ce que je sais bien, parce que je constate depuis longtemps et chaque jour encore les résultats obtenus, c'est que les auteurs de ces fameux programmes ont détraqué les jeunes cerveaux de nos enfants. Je puis assurer, de par mon expérience personnelle, corroborée par celle de gens placés comme moi-même dans une situation qui leur permet de contrôler les résultats, je puis assurer, dis-je, que la plupart, la presque totalité des jeunes gens qui se spécialisent après avoir obtenu un baccalauréat, qu'il soit du cycle A, B, C ou D, est absolument incapable d'entreprendre *de plano* le genre d'études qu'il lui faut aborder dans une école à but défini, dans une école spéciale ou technique.

Tous les professeurs déclarent unanimement qu'il est indispensable de faire machine en arrière et de procéder à une revision des matières essentielles, des principes, des connaissances de base, parce que la plupart des élèves ne les possèdent pas et qu'on ne peut bâtir sur des fondements inexistants.

Si donc les programmes de 1902 ont visé — comme on le dit — à l'utilitarisme, à la technicité, ceux qui devraient en être les bénéficiaires déclarent que le fiasco est complet, absolu.

Faut-il maintenant parler de cette culture générale qui différenciait jadis les jeunes Français de leurs camarades étrangers et qui faisait la gloire de notre vieille Université?

La réponse est très simple, car on peut affirmer que bien peu d'élèves nourris par les programmes de 1902 pourraient subir avec succès les épreuves qui étaient imposées auparavant à l'origine de toutes les carrières.

Qu'est-il arrivé en effet? C'est tout simplement qu'on a changé la nature de ces épreuves et qu'en ayant l'air d'en

augmenter la difficulté on les a en réalité rabaissées pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Plus de technique en apparence, et moins de culture générale. C'est l'examen mis à la portée non seulement de toutes les bourses — ce qui serait fort démocratique et excellent en soi — mais encore de toutes les intelligences et des connaissances les plus modestes, ce qui, à proprement parler, est essentiellement contraire à l'esprit démocratique s'il est vrai que « l'élite c'est l'essence, la ressource et la force de la Démocratie ».

Voyez les résultats des différents examens, depuis le modeste baccalauréat jusqu'à ceux des écoles de l'ordre le plus élevé, et vous constaterez, en ce qui concerne la culture générale, un déchet impressionnant par rapport aux examens d'autrefois.

Tel élève reçu à la licence, tel élève admis à Polytechnique ou à Saint-Cyr, ne l'aurait certes jamais été il y a trente ans!

Or, du moment qu'il réussit, malgré sa médiocrité, c'est donc, puisqu'il y a concours, que le niveau général des études a fléchi. Et la cause en est aux programmes encyclopédiques, car nos neveux sont tout aussi intelligents que leurs anciens et que leurs ancêtres.

Depuis plusieurs années j'ai reçu les doléances de nombreux professeurs de Faculté, d'examinateurs dans nos diverses écoles, de plusieurs directeurs de ces écoles. Tous se plaignent comme moi-même, tous ont fait les désastreuses constatations que j'ai faites.

La langue française? cette langue qui permet à la pensée de s'exprimer avec une précision et une clarté telles qu'aucune autre — pas même l'esperanto — ne peut le faire, la langue française est ignorée d'un trop grand nombre de jeunes gens et sabotée par la plupart.

Dans leurs compositions, les fautes d'orthographe pullulent; la valeur des mots n'est pas connue. L'auteur emploie indifféremment un mot pour un autre. Les répétitions de mots ne le frappent pas ou n'ont pour lui aucune importance. Les phrases souvent ne sont pas finies. Parfois il y manque le verbe, Le style télégraphique a beaucoup d'amateurs. Les mots d'argot, le vocabulaire sportif, les termes

grandiloquents et sensationnels à l'usage du rédacteur des manchettes de certains journaux, les expressions ordurières même se juxtaposent en un affreux mélange.

Faut-il parler de l'art de composer? Non, s'il est interdit de dire du mal des absents.

Aucune règle ne semble connue. Il n'y a ni plan ni ordre d'aucune sorte. Les idées viennent — quand elles viennent — au hasard. Elles sont exposées dans un style baroque, souvent incompréhensible, sans aucune logique.

Les paragraphes se suivent et se ressemblent, ou bien, au contraire, traitent de sujets entièrement différents, sans aucun lien entre eux, sans aucune transition ni déduction.

Le plus souvent même, les idées brillent par leur absence. Comme il faut pourtant mettre, en plusieurs pages, du noir sur du blanc, l'auteur a recours à un horrible délayage et à une creuse phraséologie.

Incapable de traiter le sujet qui lui est imposé, il se dérobe après avoir tourné longuement « autour du pot »! Il prend la tangente et se lance dans une divagation extravagante.

Aucune précision, et pour cause. Aucun jugement personnel, l'auteur n'ayant certes pas d'idée préconçue, n'en ayant même aucune d'aucune sorte.

Aucune décision, s'il convient d'en prendre une. Toujours il y a le pour et le contre. Le correcteur choisira là-dedans ce qui lui plaira, car il est prudent de ne pas aller à l'encontre de son avis personnel qui est la redoutable inconnue!

Les malins essaient de lui jeter le plus possible de poudre aux yeux. Ils cherchent à se rappeler quelques phrases stéréotypées qui les ont frappés. Il les écrivent, en les dénaturant le plus souvent, parce qu'ils les ont lues en courant, dans un manuel, les ont retenues au vol sans en comprendre le sens, et ils espèrent en les citant étonner leur juge.

Tout cela, c'est du très mauvais primaire. La forme même est la plupart du temps lamentable. Elle dénote un mépris profond, une ignorance absolue des règles de la convenance la plus élémentaire. La présentation n'a aucune importance et nul n'en a cure.

S'agit-il de la connaissance de l'Histoire?

Les constatations sont également lamentables. Je puis,

dans ce cas particulier comme je le ferai tout à l'heure pour celui de la Géographie, m'appuyer sur des exemples concrets.

Donc voici l'extrait d'un rapport émanant d'un examinateur d'Histoire. On jugera d'après ce rapport ce que peut être le bagage des connaissances historiques de jeunes gens auxquels on demande un savoir historique moindre que celui qui est exigé des étudiants dont il est question ici et auxquels on n'enseignera désormais plus rien de l'histoire de leur pays.

Le niveau des connaissances historiques des élèves est extrêmement bas.

On a l'impression que l'histoire n'est pour les élèves qu'un memento succinct des célébrités, une série de lointains échos confus et sans liaison.

On ne peut pas dire qu'ils ne savent rien. Ils savent ce que sait un enfant sortant de l'école primaire, c'est peut-être pire.

Toutes les compositions — par ordre — étaient précédées d'un plan. Peu de plans rationnels et répondant à la question posée. La plupart sont mauvais et dénotent une inaptitude absolue à faire œuvre personnelle.

Beaucoup d'élèves font un plan, mais se gardent bien de le suivre dans leur composition.

Les compositions trahissent très souvent une inexpérience profonde de ce qu'on pourrait appeler les lois de la dissertation. Cette inexpérience se traduit par une impression d'absence d'ordre et de clarté.

Rédiger, consiste pour beaucoup d'élèves à écrire les unes à la suite des autres un certain nombre de phrases, dans lesquelles les idées directrices sont mélangées à des détails secondaires qui sont généralement des réminiscences mal digérées des leçons apprises autrefois.

On sent la difficulté qu'éprouvent les élèves à dégager des faits les idées générales et à choisir, parmi ces idées, celles qui conviennent au sujet. Même difficulté pour les ordonner entre elles.

Enfin les erreurs historiques relevées dans les compositions proviennent moins des faits qui y sont cités que des appréciations fausses et tendancieuses que l'on y trouve.

Il est, en outre, évident que de nombreux élèves sont incapables de situer dans l'espace les localités, les provinces, les pays même dont il est question et dont ils citent les noms.

Cela dénote de graves lacunes en géographie et un manque de curiosité fâcheux. On sent trop la science acquise dans un manuel, et que l'élève n'a pas eu le courage de prendre une carte pour étudier. La mémoire seule a joué. Pas d'effort intelligent. Pas de réflexion.

En résumé, connaissances primaires, enfantines, et manque trop fréquent de *l'ordre* qui indique un esprit formé et équilibré.

Il me semble après cela bien inutile de citer la collection formidable des bévues commises par les élèves examinés. Je ne veux en signaler que quelques-unes.

Mazarin, Régent du Royaume, est le grand bienfaiteur de l'agriculture.

Vauban, ministre de la Guerre.

La guerre de Sécession a eu lieu entre les États-Unis et les Anglais.

La guerre de Crimée a eu lieu entre la France et la Turquie coalisées contre la Russie et l'Angleterre. La Crimée est une grande île située entre l'Italie et la Tunisie.

Les principales batailles de cette guerre sont Magenta et Solférino,

Sadowa, grande victoire des Autrichiens qui sont commandés par Benedetti.

Madagascar conquis « un peu avant 1870 par le général Gallieni ».

Le traité de Versailles termine la guerre de 1870.

Enfin, pour un très grand nombre d'élèves, l'Alsace-Lorraine est un État (analogue à la Saxe, à la Bavière) que les Allemands nous avaient pris et que nous avons repris tel quel.

Ainsi, tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet, pendant et après la Guerre, a passé inaperçu pour quantité de jeunes gens.

L'expression « Nos provinces perdues! » ne leur dit rien. Pour eux Alsace-Lorraine = Reichsland. Et le Reichsland est et a toujours été une entité distincte.

Après cela je crois qu'on peut tirer l'échelle et l'on est en droit de se demander ce que l'on apprend à nos enfants dans les établissements d'instruction.

Bien entendu, je fais abstraction de toutes les erreurs individuelles et de celles commises par quelques imbéciles cependant brevetés avec garantie de l'Université.

Voici un jeune homme, bachelier cycle C, qui est interrogé sur Napoléon. Il « sèche » avec une maëstria remarquable. Diminuant peu à peu ses prétentions pour voir ce que le candidat a dans son sac, l'examinateur lui demande dans quelle île fut exilé l'Empereur. Silence absolu.

« Dites-moi au moins où est enterré Napoléon? » Silence non moins absolu. Et cela en 1921!

Gardons-nous de parler de la Mythologie et de l'Histoire ancienne. Nos constatations seraient désastreuses. Laissons cela et tenons pour certain que nos jeunes gens possèdent

des notions moins qu'élémentaires de l'Histoire de leur pays et que surtout la trame de notre Histoire leur est totalement inconnue. Parlez donc à quelques-uns de vos jeunes amis de la formation de notre Unité Nationale, du rôle de l'Église, du rôle des Parlements, du Moyen age surtout, et même des événements contemporains, vous constaterez par vous-mêmes le vague de leurs connaissances. Ils vous serviront une foule de lieux communs, de phrases banales contraires à la vérité historique, mais qui continuent à traîner, on ne sait en vertu de quelle autorisation, dans les manuels scolaires, seuls livres qui aient quelque importance aux yeux d'enfants qui besognent au lieu de travailler et qui cherchent, naturellement, à avaler une pilule aussi mince que possible, mais dans laquelle ils admettent que sont combinés tous les éléments de la science livresque.

Je n'insisterai pas sur la méconnaissance de la Géographie. Ici, c'est pis encore que pour l'Histoire. Nous constatons une insuffisance notoire des connaissances ayant trait à la Géographie physique. La plupart des élèves ignorent la position des villes, des rivières, l'existence des grandes voies de communication.

Exemple : la Vistule à la place de la Weser, le Niemen à la place du Dnieper.

Dresde et Kœnigsberg sur le Rhin, etc. etc.

Les élèves ont des notions vagues et superficielles. Ils lisent les Cours sans regarder les cartes. Ils ne savent pas faire de croquis même sommaires. Il en résulte qu'ils sont incapables de situer exactement les régions ou les peuples auxquels s'appliquent les notions qu'ils possèdent.

Exemple : l'Albanie en Asie Mineure; la Suisse, pays balkanique.

La plupart ignorent la situation exacte des frontières, de la France depuis le Traité de Versailles.

En résumé, connaissances vagues et incertaines.

Ici nous sommes au-dessous du primaire.

Passons à l'étude du droit. Je cite un rapport :

Le défaut général des candidats est l'imprécision des connaissances et des termes.

Beaucoup trop d'étudiants, 60 p. 100 environ, ne possèdent pas la culture générale qui conviendrait. Montesquieu et J.-J. Rousseau, par exemple, c'est tout un à leur yeux.

Les jeunes gens sont incapables, pour la plupart, de faire un plan. Leurs compositions dénotent une infériorité marquée, du double point de vue du style et de l'orthographe; les phrases sont mal construites et parfois incompréhensibles; les mots impropres sont nombreux.

Dans six copies sur dix, le mot « différend » est écrit avec un *f*.

Il n'est pas rare de trouver des mots orthographiés avec la plus grande fantaisie, comme : « vis de forme » et « Cour de Cassasion! »

Voici un échantillon du rayon des Sciences :

A part quelques compositions où l'on devine que l'exposé méthodique est le fruit de la réflexion et où l'on sent que l'auteur a pesé ses mots et classé intelligemment ses connaissances, toutes les compositions présentent un entassement de notions confuses, mal digérées, mal présentées, et d'un aspect véritablement chaotique!

On constate un gros effort, qui, faute de base et de méthode, a été mal canalisé et mal appliqué.

## II

Ainsi donc le fiasco technique et utilitaire n'est aucunement compensé par l'existence d'une culture générale qui permette pour l'avenir les plus vastes espoirs.

Devons-nous, pour cela, désespérer de notre jeunesse française? Certes non, car chez les jeunes l'intelligence existe au moins au même degré que chez ceux qui étaient jeunes il y a trente ans.

Les intelligences sont aussi nombreuses qu'autrefois et même — depuis la guerre — elles s'appuient sur une maturité d'esprit que nous n'avions pas jadis à dix-huit ou vingt ans.

Toutes les mêmes ressources qui ont fait la valeur de l'élite française et par lesquelles s'accuse et s'établit notre supériorité sur l'étranger existent donc en qualité et en quantité. Elles se montreront un beau jour et le mal apparent sera réparé, mais que d'efforts nécessités pour acquérir les bases absentes et une culture générale défaillante! Le travail personnel seul pourra à la longue et avec de la persévérance réparer le mal causé par le faux départ dont certains rendent

pleinement responsables les auteurs des programmes de 1902. Ceux-ci avaient cru bien faire, ils pensaient réaliser un progrès. Ils se sont trompés. C'est humain. A qui cela n'est-il pas arrivé ?

Reste à savoir si les modifications proposées aux programmes permettront de réaliser cette « formation sans aucune préoccupation immédiatement utilitaire des jeunes gens qui..., etc. » suivant l'heureuse formule de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Pour ma part et au risque de déplaire au Grand Maître de l'Université, je réponds respectueusement mais hardiment : Non!

Jadis Napoléon écrivait à Murat en lui parlant de ses sujets : « Tu auras beau les habiller de rouge, de vert ou de jaune... tu ne les empêcheras pas de f... le camp devant l'ennemi! »

Je crois que l'on peut dire aujourd'hui :

« Vous aurez beau changer les programmes, mettre plus de latin avec les sciences, plus de sciences avec le latin, cela n'empêchera pas que vos élèves ne sauront rien ! »

Je m'explique. Chacun connaît la parabole des « petits pots ».

Voici que s'avance la longue théorie des professeurs chargés de transvaser dans l'esprit des élèves la science que possède chacun d'eux.

Le professeur de belles-lettres remplit consciencieusement le pot qui lui est réservé, puis vient le professeur de mathématiques qui en fait autant, puis celui d'Histoire et de Géographie, puis celui de Physique et Chimie, puis celui de Sciences naturelles, puis celui de Langues vivantes, puis... tous les autres.

Les petits pots sont dûment remplis. Mais lorsque quelques jours plus tard chacun revient à son tour, le niveau du liquide sacré qui remplissait le petit pot spécial a baissé. Alors le professeur verse et verse encore. Mais comme le vase n'a qu'une contenance donnée, le liquide coule à pleins bords et même, beaucoup de petits pots, sous la pression que supporte leur base fragile, craquent par le fond. Dès lors le remplissage n'a plus aucun effet. Plus on en met, plus il en part. Le petit pot devient le tonneau des Danaïdes.

Ainsi en est-il du cerveau de nos enfants.

Il ne s'agit pas de remplir le cerveau, pas plus qu'il ne convient de remplir l'esprit. Il faut façonner l'un et former l'autre. Remplissage et formation sont deux choses différentes.

D'ailleurs il y a beau temps que la sagesse des Nations a proclamé que « qui trop embrasse mal étreint ».

C'est donc non pas une réforme timide qu'il convient de faire dans l'enseignement, mais bien à proprement parler une révolution, c'est-à-dire un approfondissement et une décisive simplification.

Je passe la parole à cet admirable éducateur qu'est mon vénéré maître M. J. Payot, hier encore Recteur de l'Académie d'Aix :

Une révolution est un approfondissement, une réadaptation intelligente à des réalités inaperçues ou mal étudiées jusqu'alors et tout à coup clairement délimitées, et cela demande beaucoup de calme, de réflexion, d'expériences soigneusement surveillées.

C'est dans ce sens qu'une révolution s'impose dans nos méthodes éducatives. Tous les efforts ont porté jusqu'ici sur l'intelligence qu'on a malheureusement trop confondue avec la mémoire.

L'éducation doit devenir désormais une éducation de la volonté. Je suis arrivé à cette conviction que les grands hommes, ceux qui éclairent le chemin pour toute une génération et même pour toujours, doivent leur supériorité moins à leur intelligence qu'aux plus hautes qualités de la volonté.

... Ils ont eu, devant les réalités délicates et fuyantes, les longues patiences d'un chasseur à l'affût. Ils ont voulu voir la réalité, toute la réalité, rien que la réalité. Ils ont fait taire leurs impatiences, leurs trépidations; ils ont refusé d'écouter les sollicitations de leurs passions, de leurs préjugés, de leurs préférences. Ils ont, à force d'énergie calme, fait en eux la plus haute des conquêtes, la grande sérénité, qui seule permet à la lumière du vrai, que le moindre désordre trouble, de briller enfin d'un pur éclat et d'illuminer les recoins les plus obscurs des choses.

Ce sont là qualités de volonté plus que d'intelligence et le jour où les meilleurs de nos enfants recevront une éducation tout entière subordonnée à cette vue d'ensemble, la science française rayonnera dans le monde d'un éclat éblouissant!

Oui certes, voilà bien définie la révolution qu'il faut accomplir.

Au lieu de programmes encyclopédiques, qui de l'avis de tous sont d'abord un « bluff » colossal et puis une calamité

nationale, il faut des programmes simples, il faut une décisive simplification.

Cela fait on pourra procéder à un approfondissement sérieux. Au lieu de travailler en surface, les jeunes Français travailleront en profondeur. Ils creuseront et établiront les fondations de la construction qu'ils auront à poursuivre durant toute leur existence.

Au lieu d'éparpiller leurs efforts à travers l'immensité de programmes si vastes qu'ils en effleurent les matières innombrables sans les scruter ni les posséder jamais, ils concentreront leurs efforts sur les points essentiels, ils attaqueront la difficulté qu'ils tournent aujourd'hui, mais à laquelle ils se heurteront demain et toujours, et à force de travail et de volonté, ils la réduiront une fois pour toutes. Ils passeront avec la satisfaction du triomphateur, continuant leur route avec une assurance grandie et une confiance en soi augmentée par un premier succès.

Au lieu d'apprendre pour apprendre, ils apprendront pour savoir.

Au lieu de retenir pour oublier bien vite, ils apprendront moins et retiendront davantage.

Enfin, faisant à la mémoire la part qui lui revient, ils cultiveront davantage l'intelligence par un travail personnel fécond parce que voulu avec énergie, poursuivi avec ténacité et dirigé avec l'art et la bienveillance que seront heureux de montrer des maîtres éprouvés et qui constateront le résultat de leurs efforts.

Ainsi, comme il convient à tout Français à qui le chef a montré le but à atteindre et la voie à suivre, les jeunes gens feront, en connaissance de cause, l'éducation de la Volonté sans laquelle aucune intelligence ne vaut.

Chez nous, plus que chez n'importe quel autre peuple, il y a pléthore de gens intelligents, alors que les hommes de volonté sont si rares. Et pourquoi? Sinon parce que notre éducation nationale ne s'est jamais souciée de s'occuper d'une affaire pourtant capitale!

Et d'ailleurs peut-on admettre une haute intelligence — une intelligence productive — sans « la capacité, la volonté d'échapper aux idées toutes faites, aux illusions, aux brouil-

lards accumulés par nos désirs et par nos passions, c'est-à-dire la capacité, la volonté de voir la réalité, toute la réalité, rien que la réalité![1] »

Ainsi donc, plus nous avançons dans notre enquête et plus nous nous élevons pour mieux voir la question dans son ensemble, plus nous nous apercevons que nous sommes loin du but. Probablement même, les réformateurs nouveaux vont, une fois de plus, dérailler, parce qu'ils n'ont pas voulu, ou osé, voir et proclamer la réalité. Ils veulent faire un raccommodage au lieu de la révolution nécessaire et bienfaisante.

En fait on va modifier la formule de la sauce à laquelle seront mangés les candidats au baccalauréat. Mais d'abord, ils sont destinés à être mangés quoi qu'il arrive : et puis, en fait, la formule comprendra les mêmes ingrédients dont la dose seule sera modifiée. Quant à la somme des ingrédients, elle ne variera pas.

Le candidat bachelier devra être, pour l'examinateur, un aliment complet.

Sans nul doute, il en fut toujours ainsi, au temps de la vieille Sorbonne, comme à l'époque des programmes Victor-Duruy, et comme aujourd'hui.

Mais ici je pose une simple question.

Les hommes qui ont — comme moi-même — passé leur baccalauréat il y a trente ans et plus se souviennent-ils encore qu'ils trouvaient les programmes très suffisamment chargés! De même pour les candidats aux Grandes Écoles. Il nous semblait à tous — je parle des consciencieux et des travailleurs — que nous avions atteint la limite des possibilités de notre âge.

J'en appelle à tous les pères de famille qui suivent de près les travaux de leurs fils. Tous, rappelant leurs souvenirs, pourront constater que nos enfants ont, dans un temps égal à celui dont nous disposions à leur âge, infiniment plus à faire que nous-mêmes autrefois.

A des programmes déjà trop corsés on a substitué des programmes encore plus corsés.

1. J. Payot.

Et c'est très naturel. Quand on songe aux progrès immenses accomplis dans tous les domaines de la science, depuis trente ans, on s'aperçoit qu'il y a une plus grande différence entre ce que doivent connaître nos enfants et ce que nous avons appris qu'entre ce que nous avons appris et ce qu'apprenaient nos arrière-grands-pères il y a cent ans.

La Chimie... bouleversée!

La Physique? quand j'ouvre un livre au chapitre « Électricité » je suis complètement perdu. Toute « l'Électricité » c'est une chose énorme alors que nous en étions, nous autres, à l'A. B. C.!

La Géographie? recherchez, camarades, la carte de l'Afrique sur laquelle vous avez pâli et comparez-la avec celle dont se servent vos fils. L'Afrique c'était notre continent préféré. Dans ce continent noir, tout était blanc, de notre temps. Et quand nous avions appris l'Algérie, le reste était bientôt absorbé. Quelques noms en bordure des Océans. Et voilà! Tandis qu'aujourd'hui le continent noir est une bouteille à l'encre pour nos neveux.

Et les Colonies françaises? et les grandes voies de communication? Tout cela n'a l'air de rien. Mais, de notre temps, nous trouvions que c'était déjà beaucoup. Que pensent nos fils! et que de choses nouvelles depuis le Traité de Versailles!

Depuis trente ans, et surtout depuis 1914, que de nouveautés aussi dans le Livre de l'Histoire, car nous venons d'y écrire quelques pages qui ont bien leur importance!

Si vous ajoutez à cela les théories philosophiques, les sciences naturelles et tant d'autres choses, comme l'Hygiène, dont nul ne nous entretenait au lycée, vous voyez comme moi, ô pères de famille, que nos fils ont de la tablature et que le bagage qu'ils devraient porter est beaucoup plus lourd que celui qui pesa sur nos épaules.

Heureusement pour eux, la nature ne perd jamais ses droits. Elle se défend. La faculté d'oubli joue à plein et la parabole des petits pots se vérifie si bien que le bagage porté par les jeunes gens de 1922 est sensiblement plus léger que celui des hommes qui furent jeunes aux environs de 1890!

Heureusement, je le répète, car non seulement ils ont infiniment plus de choses à apprendre que leurs pères n'en avaient,

mais encore on leur demande de savoir à treize ans quantité de matières où nous fourrions notre nez trois ou quatre ans plus tard. Ainsi dans le cycle A, fort peu chargé, dit-on, en ce qui concerne les mathématiques, on apprend maintenant ce que nous apprenions dans la classe de mathématiques élémentaires. En vérité, je vous le dis, c'est pure folie!

Aussi ne nous étonnons pas des résultats obtenus et constatés. Les victimes innocentes des programmes de 1902 ont beaucoup appris et n'ont rien retenu. Ce sont tous des gens du type des « éparpillés ». Ils ont butiné sur tant et tant de fleurs suaves, plus enivrantes les unes que les autres, qu'ils se sont enivrés et qu'ils ont tout restitué sans conserver la moindre parcelle de suc, la moindre goutte du divin nectar.

Ils ont travaillé en surface — sur d'immenses surfaces — et non pas en profondeur.

Ils ont de vagues notions de toutes choses. Ils n'en connaissent et n'en possèdent aucune.

Même les choses indispensables pour les acquisitions futures, mêmes le bases élémentaires leur manquent.

Assurément si vous ne considérez que la peinture superficielle je vous concède qu'elle a un aspect séduisant!

Mais ne grattez pas le mince vernis, car, le vernis ôté, vous ne trouverez plus rien.

## III

Ayant trop longuement parlé des matières qui encombrent les programmes, venons-en aux méthodes d'enseignement.

D'abord constatons ceci (qui, je pense, ne sera contesté par aucun maître), que jamais, ou presque, un professeur qui veut professer ne peut arriver au bout du programme qu'il devrait remplir dans l'année scolaire.

D'après ma longue expérience j'affirme que le professeur qui arrive à traiter les deux tiers du programme est une exception.

Alors? alors il faudrait que l'élève achevât d'étudier le dit programme pendant les vacances. Quelle absurde prétention!

Donc il va passer dans la classe suivante et plus jamais

il n'apprendra ce qu'il eût dû apprendre antérieurement. Il y a dans son instruction des trous qui demeureront béants. Cela explique bien des choses et si l'élève a tant de mal, parfois, à comprendre ce qu'on lui enseigne, ne cherchez pas d'autre explication. Celle-ci suffit.

Et puis il y a — mettons si vous voulez, il y avait — les cours dictés. Les élèves entrent en classe.

« Écrivez, Messieurs. » Et le professeur dicte au galop un cours que je veux croire remarquable.

Au bout d'une heure :

« Un point, c'est tout! »

Et voilà une classe! Quelle amère plaisanterie!

Plus de leçons récitées, plus de devoirs corrigés — en classe — la seule correction qui profite. Plus d'action personnelle du professeur sur l'élève.

Passez muscade! l'homme de lettres salue et l'on voit entrer le mathématicien qui, sous le fallacieux prétexte qu'il a trouvé une façon limpide de démontrer un théorème, fait annuler la démonstration du livre qu'il a lui-même choisi pour ses élèves et la remplace par une démonstration personnelle qu'il dicte et que ses disciples prennent au vol, comme ils peuvent. Que d'heures n'ai-je pas passées à rétablir un peu d'ordre dans les notes prises par mes fils, à remettre à leur place les lettres des figures de géométrie et à... « fulminer » contre une telle méthode d'enseignement.

Le professeur de lettres, au lieu de forcer ses élèves à faire un résumé, préfère le rédiger lui-même et le dicter! Ah! ces dictées à n'en plus finir. Quelle aberration! Quoi? vous croyez que l'enfant qui a un résumé dicté par vous ouvrira son livre et l'apprendra? Mais vous n'avez donc aucune connaissance de la psychologie enfantine. Je vous garantis que nos enfants, nos élèves, connaissent, avant de l'avoir apprise, la théorie du moindre effort.

Au lieu de provoquer et d'exiger le travail personnel, vous favorisez la paresse. Pourquoi vous étonner du résultat?

Qui, aujourd'hui, peut s'imaginer qu'un élève du cycle A (lettres) lira une tragédie de Corneille ou une comédie de Molière? Mais comment trouverait-il le temps de la lire?

Car nos pauvres petits mènent la vie du galérien. Je

demande pour eux la journée de huit heures. Ils ne sont pas, en effet, de ces employés qui baguenaudent et qui sont payés pour ne rien faire. Ils travaillent effectivement, nos enfants, à moins que... à moins que leur attention lassée abandonne la partie! Toujours la défense de la nature. Et du moment que l'élève n'écoute plus, le professeur peut bien parler ou dicter! Il use sa salive en pure perte.

Il y a travail et travail! Il y a la faculté d'oubli et la faculté d'inattention!

Peu m'importent les programmes encyclopédiques, s'il m'apparaît qu'ils dépassent les possibilités intellectuelles et physiologiques de ceux pour qui ils sont faits. Au diable les programmes de 1902 aussi bien que ceux de Duruy, s'ils ne tiennent pas compte du degré ni de la quantité « d'attention » que possède l'Élève normal.

A quoi bon consacrer au travail de la brute tant et tant d'heures dépensées en pure perte, puisque le but poursuivi *ne peut pas* être atteint et qu'il ne le sera jamais, l'attention qu'il exige ne pouvant pas être obtenue d'un enfant?

Vos programmes surchargés donnent aux élèves l'autorisation officielle de ne rien faire ou de bâcler tout ce qu'ils font.

« De tels programmes, a dit Spencer, sont des mesures prises en vue de l'augmentation de la stupidité ».

Je prétends que par l'attention seulement le travailleur obtient des résultats. Comment voulez-vous qu'avec un programme qui épuise la somme des connaissances acquises depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, et cela dans toutes les branches de la culture, un enfant puisse être attentif à tout?

Comment voulez-vous même qu'il choisisse les choses essentielles pour y porter son attention? Cela ne lui est pas possible. Homme, il ne pourra pas tout savoir, mais il saura choisir et ayant choisi il fixera son attention sur les points qui l'intéressent. Alors il progressera.

En résumé, pour ce qui concerne les élèves, je ne cherche pas si le reproche « d'utilitarisme » est aussi mérité qu'on le dit, s'adressant aux programmes de 1902. Je constate simplement les résultats et j'essaie d'en trouver les causes. La principale — qui n'est pas spéciale à ces programmes — est

à n'en pas douter leur encombrement, leur amplitude. Ils poursuivent un but qu'aucun programme ne peut atteindre et n'atteindra jamais. Chimère!

Peu importe donc que des modifications soient apportées dans la répartition des matières et que l'on supprime un cycle ou deux, que l'équivalence soit accordée à tel ou tel diplôme. L'équivalence dans le néant n'a aucune importance.

Ce qui est nécessaire, c'est une décisive simplification, c'est un changement dans les méthodes, c'est tout simplement une révolution..

Continuons l'examen des méthodes.

Jadis il y avait dans chaque classe un professeur qui s'appelait le professeur principal; c'est lui qui *caractérisait* la classe. Il disposait du maximum de temps et, pour employer une expression militaire, il assurait la *liaison* entre tous les professeurs. Il résumait et il concentrait.

Aujourd'hui chacun des professeurs est sur le pied d'égalité avec ses confrères. Donc, plus de direction d'ensemble. Par contre, l'élève est tiraillé en tous sens et bien plus accablé de besogne que par le passé.

Nul professeur ne s'inquiète des leçons ni des devoirs que donne le voisin. Il n'y a aucune autorité qui intervienne pour répartir les exigences et les efforts. S'il y a un horaire fort compliqué des classes, il n'y en a point pour les études. C'est le gâchis absolu. L'enfant se retrouve là-dedans comme il peut et le plus souvent il s'y perd.

Serrons la réalité d'aussi près que possible.

J'ai des fils qui travaillent et qui font de louables efforts. Ils partent la matin à 7 h. 30 de chez moi. Ils rentrent à 7 h. 30 le soir.

Le dîner vivement expédié, petits et grands se remettent au travail. Les devoirs, souvent, ne sont pas terminés, les leçons presque jamais apprises. Le temps a manqué pour tout faire.

Si je le permettais, mes enfants se coucheraient à 11 heures pour se lever à 6 h. 1 /2. Mais je ne le permets pas, car j'exige qu'ils aient au moins huit heures et si possible neuf heures de sommeil. Résultat : les leçons sont lues, mais pas sues. Il n'en restera que peu de chose.

Et le jeudi et le dimanche, la plus grande partie du temps est encore consacrée au travail. Plus de vie de famille, plus de promenades ni de distractions d'aucune sorte.

Le beau temps de la jeunesse est gâché.

Mais ce n'était pas comme cela jadis, je l'affirme. Certes on nous donnait du travail pour les jeudis et les dimanches, mais ce travail était toujours terminé dans la soirée du mercredi et dans celle du samedi, et c'est avec une joie sans mélange que nous profitions de notre liberté les jours de repos. Fini tout cela, ou presque!

De tels abus et de telles méthodes sont faits pour dégoûter du travail les jeunes gens les plus sérieux. Et surtout, comme je l'ai dit déjà, la jeunesse ne sait plus ce que c'est qu'un travail bien fait, elle ne peut pas aller au fond des choses, elle ne peut pas apprendre à fond, elle passe, elle glisse, elle bâcle. Et tout le monde s'en plaint et chacun l'admet parce qu'il n'y a rien à faire de mieux.

Cependant les élèves rentrent en classe avec un devoir de latin ou de grec, de mathématiques, d'allemand, etc. Les feuilles sont remises au professeur idoine qui aura — j'en suis sûr — bien du mal à les lire. Il les corrigera cependant avec toute sa conscience et tout son savoir. Il va prendre de l'encre rouge, il va barrer, il va griffonner et puis voilà! Sa correction sera remise à l'élève quatre, ou cinq, ou huit jours plus tard. Que fera l'élève? Il regardera la note numérique inscrite dans le coin supérieur gauche de la feuille. Il fera une réflexion amère ou grincheuse suivant la cote de sa production. Quant à déchiffrer les pattes de mouche du professeur qui illustrent la copie, il n'y pense même pas. D'ailleurs, il y a maintenant trop de temps écoulé entre le moment où il a traité le sujet et celui où le devoir lui est rendu corrigé. C'est à peine s'il se souvient du sujet, de l'énoncé ou du texte.

Quelle amère plaisanterie que tout cela, dans la vraie réalité! Et de même que pour l'élève, que de peines inutiles, que de travail perdu pour le professeur consciencieux!

Entrons dans le détail.

Prenons le latin, étant entendu que ce que nous dirons du latin s'appliquera exactement au grec.

Voici l'exercice par excellence, une version.

Le professeur dicte un texte sans aucune référence, ni contexte. C'est un morceau de vingt lignes de César, de Ciréron, ou de Salluste, qui tombe du ciel. L'élève ne saura jamais ce qui précède ce texte, non plus qu'il n'apprendra la suite des événements. Comprend-on déjà la stupidité du texte détaché! et comment un élève en classe ou à l'examen ne serait-il pas à demi perdu quand il commence à traduire ce texte sans connaître ni les tenants, ni les aboutissants. C'est le jeu du rébus et le coq-à-l'âne obligatoire. Nous commençons par une ânerie! Continuons.

L'élève pioche dans son dictionnaire. Il y va à la bonne franquette et comme on l'y incite, après avoir fait une construction quelconque de la phrase, il aligne une série de mots français en face d'une série de mots latins. Ensuite? va-t-il chercher l'idée exprimée par la phrase? ce serait trop simple et on ne lui demande pas cela. Il doit faire avec les mots qu'il a traduits un « puzzle » si possible intelligible et c'est à quoi il s'acharne, aboutissant le plus souvent à un vague charabia. C'est donc une nouvelle stupidité!

Enfin il a tout traduit. Peut-être va-t-il, ayant saisi le sens général, remettre le tout sur pied et s'efforcer d'exprimer en un français convenable et décent ce qu'il a saisi du texte latin. Mais non, c'est précisément ce qu'il lui est interdit de faire. Il ne doit pas « carotter », il ne doit pas oublier un seul mot, il doit serrer le texte « au plus près » selon l'expression consacrée.

Troisième erreur, car s'il convient d'exiger d'abord la traduction littérale, il importe non moins que l'élève apprenne à rédiger.

D'ailleurs notre élève ne sait pas pourquoi il fait une version. Le plus souvent nul ne lui a jamais expliqué le but de cet exercice et nul ne lui montrera le profit qu'il en peut tirer.

Mais regardons maintenant comment s'opère la correction. Admettons que le professeur la fasse oralement, en classe, ce qui est la bonne façon de procéder et la seule profitable, mais que, faute de temps, le professeur le plus consciencieux ne peut pas toujours adopter.

Donc un élève traduit rapidement. Le professeur fait des remarques grammaticales, historiques parfois; il parle de la construction, fait des rapprochements, des comparaisons, il explique même l'étymologie de certains mots, etc., etc.

Ce serait parfait, si tout cela était fait posément, avec calme, avec du temps! Le temps hélas, est mesuré. La classe dure une heure et il y a bien d'autres choses à faire qu'une simple traduction. Donc, dépêchons-nous. Et la traduction est expédiée comme le reste.

Que, deux semaines plus tard, on donne la même version à traduire aux mêmes élèves, il y a cent à parier contre un que les mêmes contresens, sinon les mêmes non-sens, seront commis par les mêmes élèves et qu'aucun d'entre eux ne sera capable de traduire le texte à livre ouvert. Et combien y a-t-il de professeurs pour employer cette méthode qui consiste à faire recommencer un devoir mal fait? J'avoue que jamais à ma connaissance je n'ai vu chose semblable.

C'est pourtant la seule méthode qui donne des résultats positifs. Nous l'employons dans l'Armée pour nos exercices. Bismarck disait qu'il ne fallait jamais porter le pied gauche en avant, si l'on n'était pas certain que le droit s'appuyât sur un terrain solide.

En réalité ce n'est pas progresser que d'aller de l'avant, toujours de l'avant, sans avoir gagné quelque chose et même sans avoir consolidé son gain. « Pierre qui roule n'amasse pas mousse! »

En somme l'excellent exercice que constitue la version donne de maigres résultats, parce qu'il est fait — comme tous les autres — à la vitesse d'un rapide. Cela excuse tout à la fois les professeurs et les élèves. Mais il n'en demeure pas moins qu'un travail qui demanderait un effort approfondi est l'objet d'une étude superficielle, donc improductive.

Quant au latin lui-même et au grec, dont la connaissance du point de vue de la culture générale présente un intérêt qui ne saurait être méconnu par personne, il me semble qu'il importe bien peu que l'étude en soit commencée en sixième ou en quatrième. Ce n'est pas d'une question d'heures, employées comme nous le savons, qu'il s'agit.

Que veut-on? Si l'on veut que les langues mortes soient

apprises comme on apprend les langues vivantes, il faut un changement radical de méthodes. Et vraiment, avec le temps que l'on consacre aux langues mortes, on peut et on doit arriver à un résultat aussi tangible que celui qu'on obtient aujourd'hui pour les langues vivantes.

Veut-on seulement, par le moyen des œuvres des grands écrivains de l'antiquité qui parlent à la raison de tous les humains, qui s'imposent par leur logique, par l'ordre juste de la pensée, par la vérité qui les imprègne, apprendre à connaître l'homme et l'esprit humain? Alors, encore, changeons de méthode et, au lieu de résoudre à coups de dictionnaire une suite infinie de rébus, au lieu d'accumuler à plaisir toutes les difficultés, évitons-les tout au contraire, simplifions la tâche de l'étudiant. Expliquons-lui les textes obscurs et après avoir traduit littéralement une phrase intéressante et choisie, demandons aux élèves de nous restituer cette phrase dans un français correct et en serrant le texte latin d'aussi près que le permet la différence des deux langues. Donnons ensuite la palme à l'élève qui aura rendu le sens exact dans le français le plus clair.

Il y a longtemps que les esprits observateurs ont fait remarquer que les jeunes Français connaissent bien mieux les périodes lointaines de notre histoire que les périodes modernes ou contemporaines. Chacun sait que cela tient à ce que l'on ressasse les débuts trois ou quatre fois et précisément à l'âge où la mémoire des enfants est comme une cire vierge. Elle conserve l'empreinte.

Quand vient le moment d'étudier l'histoire des époques les plus éloignées du début, les plus rapprochées de nous et les plus importantes, la mémoire de l'élève est encombrée, le temps lui fait défaut, ou bien le professeur n'arrive pas au bout du programme et chacun s'en va répétant :

« Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement! »

C'est déjà quelque chose, mais cela ne suffit pas.

Ce qui manque principalement, ce sont les vues d'ensemble, c'est, si l'on veut, la carcasse de l'histoire, c'est la trame sur laquelle elle fut tissée par ses artisans, c'est le fil conducteur qui mène de l'origine et des sources à l'état présent.

Demandez à un élève de situer une époque dans le temps et dans l'espace, d'en expliquer les caractères, d'en définir le degré de civilisation, d'exposer les grands événements avec leurs causes et leurs effets, même de citer les noms de quelques grands hommes..., vous n'aurez qu'une réponse vague sinon nulle. Et ce qui vous sidérera, c'est la vigueur avec laquelle l'enfant jugera les gens et les choses, montrant sans s'en douter qu'il oublie de mettre au point ses lunettes et sa jugeotte, et que l'on ne peut raisonnablement pas condamner, avec la mentalité d'un homme du xx^e siècle, les actes d'un César, d'un Clovis ou même d'un Louis XIV.

Pour l'étude de l'Histoire, il faut donc aussi changer les méthodes. Il convient d'établir un cadre dûment proportionné pour chaque époque et d'alléger, de supprimer même, toutes les parties qui ne présentent plus qu'un intérêt médiocre.

Un résumé succinct remplacera l'étude de bien des règnes de certains de nos rois fort peu intéressants. Tandis qu'il faudra, au contraire, montrer la ligne de conduite de la Royauté durant dix siècles, et la formation toujours poursuivie de notre Unité nationale.

Nous reviendrons sur la répartition des études dans le temps et selon l'âge des enfants.

De même pour la géographie. Il y a des choses et des noms qu'il faut connaître de toute nécessité. Il en est d'autres dont il est inutile de surcharger la mémoire.

Je préfère l'élève qui saura me situer à peu près exactement la Cordillère des Andes à celui qui me donnera l'altitude exacte de son principal sommet au nom extraordinaire, mais qui ne sera pas capable de me dire où se trouve la chaîne elle-même.

Pourquoi faire apprendre aux enfants la longue litanie de noms qu'ils oublieront fatalement et que d'ailleurs ils trouveront aisément quand on leur aura montré comment on se sert d'un atlas et d'une carte?

Quel est le professeur de géographie qui enseigne à ses élèves, outre l'usage de la carte, celui des indicateurs de chemins de fer? Et pourtant, l'indicateur est le livre par

excellence du bon géographe, c'est-à-dire de celui qui va voir sur place. Et pour ceux qui ne peuvent pas voyager réellement, que de beaux voyages on peut leur faire accomplir en imagination! Les voyages — même imaginaires — forment la jeunesse.

Au lieu de faire de l'itinéraire (ou des itinéraires) de Paris à Jérusalem une nomenclature sèche, prenons l'indicateur des chemins de fer européens — et puis prenons l'indicateur des Messageries maritimes et étudions notre voyage. Au lieu d'être rebuté l'élève se passionnera. Avec un peu d'expérience il trouvera l'itinéraire le plus court, le plus économique, le plus intéressant, le plus instructif; il en adoptera un qu'il étudiera. Puis il rendra compte de son voyage en chambre. Parions que le résultat de cette étude aura cent fois plus de valeur que celui obtenu par la récitation de vingt leçons.

Pour les sciences il faut d'abord poser en principe, dans le pays de Descartes, que l'esprit scientifique et l'esprit mathématique sont choses essentiellement différentes.

Quel est l'élève qui peut, sortant du lycée, se vanter d'avoir quelque lumière sur la méthode expérimentale, ses procédés, sa nécessité, les difficultés qu'elle rencontre et dont elle triomphe, ses résultats, enfin?

Pourquoi tant de nos contemporains manquent-ils à un tel degré du sens des réalités, sinon parce qu'ils n'ont pas, dès leurs premiers pas dans la vie, été contraints par leurs maîtres de prendre le contact avec les choses réelles et amenés à observer, à voir, et à comprendre la bonne et saine nature, souvent si simple et parfois si complexe?

Pourquoi ce dédain des sciences naturelles, sinon parce qu'on n'en saisit pas la valeur grande comme instrument d'éducation?

Pourquoi cet effarement de tant d'enfants devant les mathématiques, ces sciences exactes au sens strict du mot, et dont l'importance est capitale pour la formation de l'esprit et pour la « culture générale », sinon parce qu'on en fait choses abstraites et que l'abstraction rebute un cerveau d'enfant?

Changez les méthodes et vous verrez que les mathématiques deviendront attrayantes.

Mettez une application après l'étude de tout théorème, comme vous faites une expérimentation en physique et en chimie, aussitôt l'élève comprend à quoi sert le théorème. Bien mieux, faites trouver par l'élève le théorème suivant, en l'aidant, en lui montrant les conséquences du premier. Alors l'enfant saisit. Je ne dirai pas que, nouveau Pascal, il vous refera toute la géométrie en une nuit et à lui seul! N'exagérons rien, mais comprenons ici encore que la méthode est chose importante et que l'abstraction en tant qu'abstraction ne signifie rien. Il est impossible de l'imposer aux cerveaux des simples. Or les enfants sont des simples.

N'abordez donc les mathématiques pures que lorsque le cerveau est formé et lorsqu'il est entraîné par d'autres exercices à saisir l'abstrait.

Donnez des problèmes pratiques et surtout montrez aux enfants comment on les aborde, comment on s'y prend pour les résoudre. Aidez, aidez toujours. Montrez la déduction, montrez l'application. Que notre jeunesse soit entraînée bien plus vers les sciences expérimentales que vers les sciences abstraites et les mathématiques pures. L'étude de celles-ci viendra plus tard. C'est déjà de la spécialisation et cela sort de la culture générale.

En modifiant ainsi nos méthodes et la répartition de nos études mathématiques dans le temps, nous empêcherons la cristallisation de tant de jeunes cerveaux pour lesquels la formule est tout et pour qui ni l'idée, ni la réalité ne compte.

X et Y doivent prendre figure pour les enfants et les jeunes gens, sinon vous entasserez les X sur les Y, Pélion sur Ossa, et vous écraserez les cervelles dans une affreuse bouillabaisse. Vous croyez monter dans l'azur scientifique et vous vous perdez dans les nuées opaques.

## IV

Abordons maintenant une autre question qui a bien aussi son importance.

Vous qui admirez tant le génie grec et le génie latin, pour-

quoi oubliez-vous que les Grecs installèrent un peu partout des stades à l'usage de la jeunesse?

Oui, pourquoi voulez-vous développer le cerveau de l'enfant et non pas son squelette et ses muscles? Pourquoi, surtout, lui demandez-vous les efforts les plus grands du point de vue intellectuel précisément au moment de sa formation, précisément à l'instant où l'enfant devient un homme?

Qui dira le nombre immense des jeunes Français qui furent assassinés par ces procédés arbitraires essentiellement opposés aux procédés scientifiques et qui sont condamnés par la méthode expérimentale?

Qu'est-ce que les pertes occasionnées dans les rangs de la jeunesse française par la grande guerre à côté de celles causées par le surmenage imposé par les programmes!

Ne m'opposez pas les statistiques des pertes dans vos lycées et vos collèges. Je les connais. Mais je sais aussi combien de vaillants — les plus vaillants — de nos enfants sortent anémiés de leurs études et à quoi les conduit cette anémie. Ce sont les meilleurs qui souffrent. Les autres ont pour se défendre deux armes efficaces, l'inattention et la paresse.

Parmi tant de tuberculeux, cherchez, médecins, les victimes des programmes encyclopédiques, et vous, psychiâtres, dites-nous combien vous connaissez de cerveaux détraqués parmi tous ces ratés déchaînés, demi-fous ou fous complets qui se croient en possession de la science alors qu'ils ne la soupçonnent même pas, combien de cerveaux cristallisés parmi ces lettrés ou ces scientifiques qui se nourrissent de formules abstraites et pour lesquels le verbalisme est le fin du fin?

Puisque vous voulez tout faire et faire de tout dans vos programmes, je vous demande pourquoi l'éducation physique n'en fait pas partie intégrante.

Vous parlez de culture *générale*. Pourquoi excluez-vous de la généralité de la culture, tout ce qui concerne le physique?

Pourquoi le baccalauréat ne comporte-t-il pas pour le futur mandarin des épreuves de gymnastique? Pourquoi?

## V

Donc, il faut opérer une révolution, par une décisive simplification et par un approfondissement. Cette révolution est-elle possible?

Tout est possible à qui possède la volonté.

Que faire?

1° Renoncer aux programmes encyclopédiques. Il faudra bien un jour opérer dans les programmes des coupes sombres. Les siècles s'ajoutent aux siècles et les connaissances aux connaissances. Si dans trente ans la science a fait les immenses progrès sur lesquels nous comptons, il n'y aura plus de cerveau humain qui puisse contenir la théorie de toutes les nouveautés et l'historique de toutes les antiquités.

En histoire, en géographie, en littérature, comme dans le domaine scientifique, beaucoup de notions qui semblaient primordiales, au bon vieux temps, deviennent secondaires.

Un exemple : chez nous, dans les écoles militaires, depuis la Grande Guerre, l'étude des Campagnes de Frédéric II et de Napoléon comme celle de la guerre de 1870 n'a plus l'importance que nous lui donnions avant 1914. Au lieu d'étudier ces portions de l'histoire militaire dans le menu détail, nous les voyons avec un certain recul, et nous ne cherchons plus à les embrasser que dans leur ensemble. Synthèse au lieu d'analyse.

Pour bien des matières des programmes, il convient de faire de même.

On ne peut pas toujours ajouter sans jamais rien retrancher.

Donc alléger dans le sens indiqué en bloquant un ensemble de connaissances pour n'en faire absorber aux néophytes que la substantifique moelle. Aller plus loin encore. Je vois que, dans le moment même où j'écris, les littéraires se querellent entre eux parce que tel ou tel auteur qui leur est cher n'est pas cité dans les manuels scolaires. Il s'agit bien de cela.

Il y a trop d'auteurs cités dans les manuels, comme il y a trop de statues d'inconnus dans nos rues et sur les places publiques. Remplacez les notices littéraires et biographiques

consacrées aux inconnus les plus illustres, par une bibliographie savante et complète annexée au Manuel. Les auteurs et les éditeurs y trouveront leur compte peut-être, les étudiants sûrement.

Donc supprimer des programmes tout le superflu, tout ce qui est article de luxe. Ne maintenir que le nécessaire et approfondir.

Moins faire. Faire mieux[1].

Sans doute le but poursuivi par les étudiants du secondaire n'est pas tant de savoir le grec ni le latin, que de les avoir appris comme toutes les sciences. Encore convient-il qu'ils aient été réellement appris.

2° Changer les méthodes.

Il n'y a pas de méthode unique dans la pédagogie. Il y a autant de méthodes qu'il existe de cycles dans le développement intellectuel de l'enfant et du jeune homme.

Il est cependant une règle qui s'applique à tous les maîtres et qui est celle-ci :

« Nécessité de connaître les enfants qu'ils ont à instruire. »

Une expérience longue de trente ans nous a démontré qu'un homme ne peut pas instruire, en les connaissant, plus de trente élèves.

Trente est un grand maximum.

Toute classe qui contient plus de trente élèves est impossible à conduire. Et tous les enfants, qui ne sont pas parmi les trente élèves auxquels le professeur peut s'intéresser, perdent leur temps et leur argent. Si grande que soit la science, la compétence et la bonne volonté du maître, il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser.

D'où nécessité de diminuer le nombre des élèves dans les classes trop peuplées. Est-ce possible? Je le crois.

1. Dans les écoles militaires, nous avons renoncé à faire apprendre tous les règlements, comme on faisait jadis.

Les règlements sont divisés en deux catégories :

1° Ceux qu'il faut absolument posséder à fond; ce sont les règlements de base. Ceux-là sont appris.

2° Ceux qu'il suffit de connaître sommairement, mais qu'il faut savoir consulter; ce sont les règlements de documentation. Ceux-là sont connus.

Ainsi la mémoire des élèves n'est pas surchargée. Par exemple : il est tout à fait inutile qu'un officier se rappelle l'ordre des préséances. Il sait où trouver, le cas échéant, le document. C'est tout ce que nous lui demandons.

Quant aux méthodes, elles varieront donc avec l'âge et la formation des enfants.

Sans avoir aucunement la prétention de vaticiner et simplement pour concrétiser ma pensée, je dirai que l'on peut imaginer quelque chose comme ce qui suit.

PREMIER CYCLE. — Jusqu'à l'âge de douze ans environ.

*Cadre.* — Cycle primaire à parcourir jusqu'à ce que les enfants soient à même de raisonner sérieusement et de travailler par eux-mêmes. Il faut guider l'enfant pas à pas, le tenir en équilibre, lui faciliter sa tâche.

*Connaissances.* — Primaires. Les éléments de toutes les sciences. On peut commencer l'étude d'une langue étrangère.

*Moyens.* — C'est d'abord et surtout la mémoire [1] qui sera façonnée et exercée. On y marquera les empreintes nécessaires et indélébiles sur la cire vierge du cerveau de l'enfant.

Puis on fera appel à l'intelligence dès son premier éveil, mais seulement pour mettre l'enfant en contact avec les réalités.

Les sciences naturelles, avec la bonne leçon de choses, l'enseignement par les sens, la méthode expérimentale, peuvent être abordés ou seront à employer.

Aucun enseignement comportant une abstraction.

Beaucoup plus de classes que d'études. L'enfant ne sait pas travailler seul.

*But.* — Préparer par l'acquisition de bases sûres la formation ultérieure de l'esprit; entreprendre déjà l'éducation de la volonté.

C'est ce qui s'appelle préparer le terrain.

DEUXIÈME CYCLE. — De douze à quinze ans environ.

*Cadre.* — Cycle secondaire à parcourir jusqu'à ce que l'enfant sache raisonner convenablement et ait acquis une méthode personnelle de travail.

Le maître le soutiendra, mais ne le guidera plus pas à pas comme a fait le maître du premier cycle.

*Connaissances.* — Élémentaires. Développement des principales connaissances acquises.

*Moyens.* — Toujours la mémoire, mais aussi le raisonnement uniquement sur des choses concrètes.

Les sciences concrètes seront abordées. Physique. Chimie. Même la géométrie. Pas de mathématiques pures. Latin. Suite de l'étude d'une langue étrangère.

L'enfant prend de plus en plus contact avec la réalité.

Il apprend à travailler personnellement.

Prendre des notes. Faire un résumé. Exposer une question concrète, etc.

1. « Une tête sans mémoire, c'est une place sans garnison » (Napoléon).

Il apprend aussi à connaitre la valeur du temps par des compositions dont la durée est calculée et limitée.

*But.* — Approfondir les connaissances acquises. Raisonner. Continuer la formation de l'esprit et l'éducation de la volonté.

C'est ce qu'on pourrait appeler : l'ensemencement du terrain.

Troisième cycle. — De quinze à dix-sept ans environ.

*Cadre.* — Cycle secondaire. Complément des connaissances nécessaires pour parachever la culture générale de l'esprit.

L'adolescent doit travailler entièrement par lui-même. Le maître se borne à donner des conseils et à corriger.

*Connaissances.* — Secondaires. Pousser toujours plus loin. Ne pas se contenter de la critique littéraire. Aborder la critique historique; insister sur la méthode expérimentale. Mathématiques pures — grec — philosophie — langue étrangère.

*Moyens.* — La mémoire toujours, l'intelligence, la raison. L'élève doit être apte à aborder les abstractions.

*But.* — Achever la formation de l'esprit et continuer l'éducation de la volonté.

Vérifier les bases acquises. Les consolider définitivement.

Bien entendu, au cours des différents cycles, tout ce qui concerne l'étude de la langue française, de la littérature, de l'histoire, de la géographie est entrepris en employant la méthode et les procédés correspondant à l'âge de l'élève.

Après ces trois cycles, la chrysalide devient papillon, et le potache transformé en étudiant prépare à la Faculté qu'il choisit sa spécialisation.

Enfin il entre dans l'école technique ou spéciale où s'achèvera son instruction. Il ne réussira que s'il sait travailler. La moisson sera celle que sa volonté aura préparée.

Conclusion. — Au cours de toute l'éducation de l'enfant, les maîtres doivent penser sans cesse à faire principalement l'éducation de la volonté, et à donner à leur élève de bonnes méthodes de travail. Pas de psittacisme. Toujours voir la réalité. Observer, contrôler, enregistrer.

3° Laisser du temps.

Puisque nous demandons, du moins dans les deuxième et troisième cycles, le travail personnel de l'enfant, laissons-lui du temps pour son travail.

Diminuons les heures de classes, sauf dans le premier cycle où l'enfant est incapable de travailler seul. Plus l'enfant

grandit, plus son intelligence se développe, moins il doit être astreint à suivre la classe. Deux heures ou trois heures de classe par jour doivent suffire à partir du troisième cycle. Le reste du temps sera réparti entre le travail personnel et... les exercices physiques.

4° La formation de l'intelligence et la formation du corps ne suffisent pas. Il convient de ne pas négliger celle du cœur.

C'est ce qu'on semble un peu trop oublier chez nous, et l'Université s'en remet sur ce chapitre, presque entièrement à l'éducation familiale, en quoi elle a tort.

Il faut que les grands sentiments qui font battre le cœur des bons citoyens et qui peuvent avoir tant d'action sur la belle jeunessse lui soient inculqués :

L'Amour de la Patrie d'abord et toujours.

L'honneur, l'abnégation! on peut en parler au lycée et tel élève qui a triché dans une composition sera peu fier; tel autre qui aura sacrifié ses succès scolaires aux devoirs familiaux que lui imposent sa situation, relèvera la tête!

Tous verront les bons et les mauvais côtés de l'émulation.

Il faut que nos « Grands » aient de la psychologie des notions telles qu'ils soient déjà préparés au rôle de conducteurs d'hommes qui incombe à ceux qui font partie des classes dites dirigeantes. Qu'ils apprennent à connaître le peuple, non pas comme tant de faux démocrates qui tremblent devant lui ou qui l'exploitent, qui confondent la basse flagornerie avec la saine admiration, qui excusent les fautes et les crimes, quand ils ne les provoquent pas, au lieu de dire la vérité même quand elle est cruelle ou qu'elle peut coûter cher. Oui, qu'ils apprennent à connaître notre bon peuple de France, le meilleur des peuples, le plus intelligent, le plus sensé et le plus raisonnable, qui se laisse plus facilement conduire qu'il ne se laisse berner, qui veut la franchise, la justice surtout et qui aime ceux qui l'aiment, qui se donne à ceux qui se donnent à lui.

Que les jeunes gens qui peuplent nos lycées — jeunes bourgeois pour la plupart — apprennent donc à voir la réalité vraie. Ils sauront que le Peuple n'est pas une idole à qui l'on offre des sacrifices pour détourner sa colère ou pour obtenir ses faveurs, à qui l'on donne des coups d'encensoir

quand elle est puissante et que l'on brise quand elle est faible.

Ils relégueront les procédés démagogiques au musée des horreurs et, connaissant le Peuple, ils sauront comment on conduit les hommes pour leur plus grand bien et pour le bien général. Alors ils diront avec Renan :

Tout bien vient du Peuple

et penseront que si l'on doit servir le Peuple on ne doit pas se servir de lui!

Ils sauront que dans la lutte pour la vie, dans cette lutte qu'ils vont entreprendre, il est des limites tracées par la conscience et que l'honneur interdit de dépasser.

Rien que cela peut atténuer la violence des luttes de classes et diminuer — je suis peut-être naïf — le nombre des spéculateurs et des mercantis.

Quoi qu'il en soit, il faut soigner le cœur autant que l'esprit et que le corps.

5° Toujours et partout, dégagez l'élite.

Dans une classe c'est l'élite qui entraîne la masse.

Dans une nation c'est l'élite qui doit mener.

Donc recherchez l'élite et que tous vos efforts tendent à l'accroître en qualité toujours et si possible en nombre.

Nous avons vu, à la guerre, que seuls les bons tireurs font de la besogne, que seuls les bons soldats avancent, les autres font du bruit et se défilent.

Ce n'est pas le nombre qui a gagné la guerre. C'est une élite de chefs et une élite de soldats. Ayez donc une élite morale et intellectuelle. Elle comprendra — non pas les gens qui ont le plus de mémoire ou de facilité — mais les vaillants et les forts, ceux qui ont l'intelligence ouverte, la tête froide, le cœur solide, ceux qui ont la Foi dans les destinées de la science et de la France. C'est elle qui plus tard donnera au pays « ces hautes intelligences, ces intelligences en chef, dont les qualités se ramènent toutes à une seule, la volonté d'échapper aux idées toutes faites, aux illusions, aux brouillards accumulés par nos désirs et par nos passions, c'est-à-dire la capacité, la volonté de voir la réalité, toute la réalité, rien que la réalité! »[1].

1. J. Payot.

Comment faire me dira-t-on ? Voici une simple suggestion. Elle est dès maintenant réalisable en partie.

Ayez, comme il y en a aujourd'hui, des écoles primaires partout. Écoles de l'État ou écoles libres. Voilà pour le premier cycle, jusqu'à douze ans.

Décidez que vos collèges seront les établissements secondaires, faites-les nombreux. Ils seront réservés au deuxième cycle, de douze à quinze ans environ.

Les lycées deviendront des établissements supérieurs (troisième cycle) avec des classes réduites en nombre, de trente élèves au maximum.

Ayez enfin des écoles préparatoires, Facultés, etc... et des écoles spéciales et techniques. Rien à changer ici à ce qui existe. Instituez à chaque degré un examen. Opérez un filtrage. Mais prenez des garanties et tolérez un examen de rappel, car il est bien difficile de décider des capacités d'un enfant avant douze ans ou quinze ans. Tel élève faible en sixième sera brillant en troisième. Vous n'avez pas le droit de prononcer sa déchéance définitive.

Et si vous chassez le mauvais élève, chassez aussi le mauvais professeur. Pas de pitié pour l'un ni pour l'autre.

Enfin n'oubliez pas de faire entrer le médecin à l'école et au lycée. Cet élève que vous trouvez paresseux, est peut-être un malade. Refaites-lui une santé, vous lui rendrez ses facultés absentes.

Celui-ci qui est inattentif est un demi-sourd; celui-là qui baye aux corneilles là-haut sur les derniers gradins est myope sans s'en douter. Faites examiner les oreilles de l'un, les yeux de l'autre.

Bref, ne vous claquemurez pas, professeur et élèves, comme dans une prison. Ouvrez les fenêtres de la classe sur la réalité et sur la vie.

Relisez le *Roman d'un brave homme* d'Ed. About et imitez son cher Principal!

Ouvrez les fenêtres et ouvrez les portes. Prenez tous un bain de lumière, un bain de soleil, un bain de réalité.

Que les parents et les professeurs collaborent au lieu de s'ignorer. Évitez les malentendus et les erreurs. L'union fait la force.

Restons Français surtout et conservons cette qualité si française qui s'appelle l'initiative, l'initiative bien comprise et qui fait converger les efforts individuels vers le but commun.

Alors donc évitons l'enseignement purement livresque.

Le rendement pédagogique n'est qu'à un bien faible degré fonction de l'excellence des manuels mis entre les mains des élèves. L'enseignement est un phénomène psychologique dans lequel la personnalité plus forte du professeur s'impose à la personnalité hésitante et malléable de l'élève. Il s'agit, pour le maître, de former des personnalités et non pas d'accumuler des connaissances qui ne seraient qu'un luxe inutile si, au lieu de former l'esprit, elles le remplissaient! [1].

Faisons confiance aux maîtres qui sont des chefs dans l'ordre intellectuel, et faisons confiance aux élèves.

Avec des programmes élagués, avec du temps, avec de l'air, nous obtiendrons des résultats moins brillants peut-être mais plus solides, ce qui vaut mieux, que ceux que nous avons constatés.

Pour conclure je ne puis mieux faire que de dire avec M. Raymond Poincaré :

« Cherchons moins à former des esprits agréables et frivoles que des caractères sérieux et réfléchis; moins des mémoires richement meublées que des jugements éclairés et fermes; moins des imaginations vives que des volontés droites et agissantes. »

Si l'on peut résumer des formules si précises, nous dirons :

Faites la révolution que nous vous demandons de telle sorte que vous nous donniez des hommes solides, sachant voir, réfléchir, juger, décider et exécuter; en un mot, des hommes de *caractère*, car c'est toujours là qu'il faut en venir.

GÉNÉRAL TANANT

1. Capitaine H. Morel.

# POÉSIES

Meurtries
De la langueur goûtée à ce mal d'être deux.
STÉPHANE MALLARMÉ

## JE NE SAIS RIEN DE TOI...

Je ne sais rien de toi que tes yeux, clairs abîmes
Où viennent se noyer mes innocents aveux,
Je ne sais rien de toi, pour qui seul est sublime
Le dessin sur un front tracé par des cheveux.

Je ne sais rien de toi que ta blanche paresse
Que le tissu léger de tes gestes distraits;
Et me laissant toujours au bord de tes caresses,
Bien qu'en les prodiguant, tu gardes ton secret.

Tous les mots resserrés dans ton ferme langage
Sont démentis bientôt par un de tes soupirs;
Qu'importe la féerie où leur faste m'engage,
Si ton silence épars ne peut m'appartenir.

Tu poursuis, à côté de mon inquiétude,
Le songe puéril de mille évasions;
Ainsi, sans m'effacer, tu crées ma solitude,
Ta liberté pour moi devient une prison.

Ta présence ne fait qu'épaissir ton mystère
Troublant comme le rêve et comme l'au-delà.
Plus je suis près de toi, plus je suis solitaire,
Je te recherche moins lorsque tu n'es plus là.

Peut-être il me faudrait, plus pâle, moins présente,
Retenant mon esprit indocile et qui veut
Mêler sa propre fièvre à la fièvre épuisante
De la réalité trop sensible à tes yeux,

Il me faudrait glisser dans ta mélancolie
N'être dans ton courant que l'algue, le roseau,
Au fil de tes regards entraîner ma folie,
Qui s'évanouirait comme un rayon sur l'eau...

Discerne le regret de ces vœux qui chancellent,
Ne sens-tu pas combien ils doivent me coûter?
J'accepte de te suivre où rien ne me rappelle,
J'accepte l'union dans l'infidélité.

Mais si bientôt le Temps doit rapprocher nos êtres
Sans distinguer nos cœurs ni leurs vœux superflus,
Si dans le vaste oubli nous devons nous connaître,
Devançons cet accord où nous ne serons plus.

Laisse mon souvenir errer dans ton absence;
Je puis, sans la comprendre, obéir à ta loi
Et par l'adhésion combler nos différences,
Puisque tout ton secret, enfin, c'est d'être toi...

## LES PARFUMS VOYAGEURS

Les parfums voyageaient. Musique aérienne,
Tierce des orangers et de l'âcre verveine,
Unisson des noyers dans l'ombre confondus,
Et, jetant leur octave un instant suspendu
Dans l'air qui le confie aussitôt à la brise,
Matière de l'esprit qui passe et se divise,
Des seringas, du thym, désincarnation,
O légère, ô fluide, ô pâle évasion!
Torrentielle haleine, invisible semence,
De la fleur à la fois l'absence et la présence,

Message qu'elle envoie au soir, au jour défunt,
Propos qu'avec le vent, avec l'air elle échange;
Vous passiez sur nos cœurs sans que rien se dérange,
Hymnes sans voix, échos, prolongements, parfums;
Fleuves de l'étendue aboutissant à l'âme,
Baisers multipliés par les jardins en flamme
Sur notre cœur épris de libération...
O plaisir acceptant notre abolition,
Plaisir étroit qui fait son chemin dans tout l'être,
Hôte obscur et glissant qui court, qui vous pénètre
Et dont le souvenir ne revient qu'avec lui.
Fantôme d'un bonheur qu'on goûte alors qu'il fuit,
Substance à qui l'on donne un peu de sa substance,
Évanouissement, ivresse, défaillance,
Retour à des secrets par de secrets chemins,
Muets débarquements à des pays sans fin,
Au delà du désir, du rêve, de soi-même,
Union de l'oubli et de l'ardeur extrême...

— O parfums, vide ailé, répandu, vide errant,
Continents de douceur, douceur des continents,
Parfums, sources, frissons, écume, éclaboussures,
Dans l'espace engourdi molles architectures
Dont la base est le cœur, le faîte un souvenir,
Vous qui n'enfermant rien semblez tout contenir,
Louange de la fleur par la fleur entonnée,
Histoire des bosquets par un souffle entraînée,
Fugitifs échappés aussitôt que surpris,
Parfums, vous qui comblez et l'espace et l'esprit,
Vous qui nous révéliez, abrégé des parterres,
Un monde qui ne peut révéler son mystère,
O parfums voyageurs, enivrant élixir
Sur le jour défaillant versé par un soupir,
Est-ce donc, ô parfums votre insistante audace
Qui permit, ce jour-là, que de si fortes traces
Vinssent marquer ainsi vos passages en nous?
Enlacés, creusant l'air d'impétueux remous,
A force de vigueur vous sembliez visibles,
Aucun sens à vos jeux ne restait insensible,

On croyait vous entendre alors que vous alliez,
Aigus, souples, précis, confus, irréguliers
Dans un tumulte heureux d'alerte symphonie;
O parfums, abondante et chaude litanie,
Par vous se dessinaient, par vos vagues sans fin
De liquides pays aux contours incertains.
O torrents de senteurs, ô cascades d'aromes!
Paysage odorant, ineffable royaume
Où des roses, l'orgueil persiste avec douceur,
Où l'indulgent tilleul fait trembler sa langueur...
Là-bas, l'acacia libérait des averses,
La brise s'emplissait de mille âmes diverses,
On sentait croître au loin l'ivresse des sureaux.
D'un vol plus tendre encor que celui de l'oiseau
L'air était traversé en tout sens et sans trêve
Comme un sommeil uni sur qui passe le rêve...

— Où couriez-vous ainsi, fuyant le jour si pur
Que vos élans, parfums, semblaient troubler l'azur?
Où portiez-vous l'ardeur, l'émoi, la fantaisie
De vos bonds tout chargés d'agreste poésie?
Dans ses arènes d'or alliez-vous, trébuchants,
Peuple, foule en délire, acclamer le couchant?
Laissiez-vous la journée à sa tardive gloire?
Qui vous faisait si prompts à fuir notre mémoire?
Fallait-il donc encor vous perdre avant demain?
Ah! parfums si pressés, et toujours en chemin,
Jamais vous ne pouvez demeurer en vous-mêmes,
Et la fuite chez vous est peut-être un emblème;
Peut-être à cette fuite il nous faut consentir;
Inertes ou captifs, auriez-vous pu partir?
A votre mort s'allie un instant de paresse,
Tous vos baisers ne sont qu'une brève caresse,
Vous êtes à la fois la venue et l'adieu.
Le rêve qui vous fit vous promettait aux cieux
Vagues, inexplorés de l'extase hâtive;
Laissez donc s'échapper vos âmes fugitives;
Ouvrez l'espace immense aux jardins, aux forêts,
Achevez leur attente, épandez leurs secrets

Jusque-là murmurés par les bruits du feuillage;
Aux horizons lointains, portez leur frêle image
Qu'esquissent vivement tous vos soyeux frissons.
Dans le repos dormant au cristal des flacons,
Un jour il vous faudra perdre votre innocence;
Pour ranimer en nous l'amoureuse démence,
Quand sous de froides mains votre élan cédera,
Quand saisis, prisonniers, vaincus, il vous faudra
Dormir, pour éveiller le cortège des songes,
Quand, par vous, nous ferons les rêves qui prolongent
Les chemins délaissés par l'amour inconstant,
Dans un monde sans bruit, lourd, énorme, hésitant,
Gouffres d'or succédant à vos routes furtives,
Abîme où la torpeur est seule positive,
Profondeur léthargique, esseulement sans fond,
Quand vous resterez là, dans ce morne abandon,
Quand ce sera fini d'épouser les collines,
D'apporter aux plateaux des baisers d'églantine,
Quand, esclaves chargés de veiller nos désirs,
Ce sont eux, à la fin, qu'il vous faudra servir,
Vous souvenant alors du pouvoir de vos ailes
Vous comprendrez pourquoi vous étiez infidèles!...

— Tourbillons de plaisir, continuez vos jeux;
A vous toute emmêlée, aujourd'hui, je ne veux,
Vous laissant obéir à vos destins volages,
Je ne veux qu'aspirer vos odorants nuages
Et vous goûter assez pour vous garder en moi.
Persévérant toujours dans mes brûlants émois,
Vos ardeurs s'uniront à mon ardeur humaine;
Au lieu des prés, des eaux, des vallons et des plaines,
Je vous ferai franchir les espaces du temps.
Par moi vous connaîtrez les jours, les mois, les ans;
A votre liberté, ce mouvement rapide
Et le cours généreux de ma pensée avide
Ouvriront les pays du constant devenir;
Le présent n'est chez moi qu'un précoce avenir;
Vers l'inconnu sans fin mon vif esprit s'élance;
Il est fait, ô parfums, à votre ressemblance :

Dans son domaine ouvert jamais rien ne s'endort,
Si tout s'y réfléchit, tout y prend un essor;
Vous y serez vivants si je vous suis fidèle,
Vous y traverserez mille saisons nouvelles,
Le plaisir, le bonheur sont les plus beaux étés!
Pour vous mener plus loin il faut vous arrêter,
Il faut que ma pensée ardemment vous saisisse,
De quelqu'amour futur adorables prémisses!
Parfums, fils des jardins, âme des soirs brûlants,
Si je n'étais au bout, que seraient vos élans?
Que seriez-vous sans moi, confidence empourprée?
Mon amour vous accueille et mon amour vous crée;
Aussi légers, subtils, persuasifs, troublants
Qu'au soir où sur mes yeux vous passiez en tremblant,
Dans mon âme où la joie aussitôt se propage
Toujours je vous convie à de nouveaux voyages;
Et lorsqu'éperdument vos danses et vos bonds
Viennent tisser l'azur au-dessus de mon front,
Vous ramenant vers moi dans le creux de mes paumes
Au fond des souvenirs tout mon cœur vous embaume!

★ ★ ★

# L'ASPECT ACTUEL

DE

# LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre des députés a commencé, il y a quelques semaines, la discussion des diverses propositions de loi d'ordre électoral dont sa Commission du suffrage universel lui demandait, depuis longtemps, d'aborder l'examen.

La Chambre aurait pu entamer ce débat un peu plus tôt. Mais, à moins de proclamer par avance sa volonté de ne rien changer aux lois électorales en vigueur, elle ne pouvait guère l'ajourner encore.

La session parlementaire ordinaire, qui vient de reprendre le 8 mai dernier pour se terminer aux environs du 14 juillet, suffira, si aucune volonté d'obstruction n'apparaît, pour achever l'œuvre de réforme électorale étendue que la Commission du suffrage universel soumet à la Chambre.

Pour emprunter à la terminologie des chemins de fer un langage qui fera mieux comprendre notre pensée, nous pouvons écrire que le train électoral, qui a commencé à s'engager sur la voie parlementaire, comporte cinq wagons principaux.

Le premier pourrait s'appeler celui du nombre des députés; le second, celui de la réforme électorale proprement dite; le troisième, celui du vote des femmes; le quatrième, celui du vote familial; le cinquième et dernier, celui du vote obligatoire. Il n'y a d'autre lien entre tous ces wagons, qui por-

tent chacun leur cargaison, que celui de l'ordre dans lequel ils doivent se présenter devant la Chambre.

La Commission du suffrage universel a estimé qu'il y aurait eu les plus graves inconvénients à charger dans une voiture unique tous les projets qu'elle a examinés et accueillis. Un déraillement aurait été mortel pour tous.

Par le dispositif qu'elle a adopté, elle est, au contraire, assurée que les risques d'accidents sont limités. Si l'un des wagons vient d'aventure à dérailler, les autres arriveront à destination, car il sera facile de détacher de ces derniers celui qui aura été la victime de quelque télescopage.

***

La première voiture est déjà parvenue au but, c'est celle du nombre des députés. Son parcours ne s'annonçait pas comme aisé et paisible. Deux séances, celles des 7 et 14 mars derniers, ont pourtant suffi à mener à bien l'opération.

Elle était délicate entre toutes. Depuis quarante-sept ans qu'a été mise en vigueur, aux élections législatives de 1876, la Constitution de 1875 qui nous régit encore, jamais le nombre des députés n'avait pu être réduit. Il n'avait au contraire jamais cessé de s'accroître.

Voici le tableau de cette progression :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1re | législature | (1876-1877) | 533 | députés. |
| 2e | — | (1877-1881) | 533 | — |
| 3e | — | (1881-1885) | 554 | — |
| 4e | — | (1885-1889) | 584 | — |
| 5e | — | (1889-1893) | 576 | — |
| 6e | — | (1893-1898) | 571 | — |
| 7e | — | (1898-1902) | 581 | — |
| 8e | — | (1902-1906) | 591 | — |
| 9e | — | (1906-1910) | 591 | — |
| 10e | — | (1910-1914) | 597 | — |
| 11e | — | (1914-1919) | 602 | — |
| 12e | — | (1919-1924) | 626 | — |

La brusque augmentation de 24 députés, dans la 12e législature, élue le 16 novembre 1919, est la conséquence de l'événement le plus glorieux de notre histoire : le retour à la France de notre Alsace-Lorraine.

Mais, réserve faite de cette dernière augmentation de 24 députés, si heureuse et si naturelle, il est moins facile, à première vue, d'expliquer la progression continue du nombre des députés qui, de 1876 à 1914, s'est élevé de 533 à 602. Cette augmentation de 69 députés, en trente-huit ans, semblerait devoir correspondre, à raison d'un député par 100 000 habitants, à une augmentation de population de 6 900 000 habitants.

On sait malheureusement qu'il n'en est rien.

La population de la France était, en 1876, de 36 905 788 habitants. Elle était, d'après le recensement de 1911, sur lequel le nombre de députés de la législature de 1914-1919 s'est modelé, de 38 472 296 habitants de nationalité française, auquel il convient d'ajouter, pour avoir le total exact de la population vivant en France, en 1911, le chiffre de 1 132 696 étrangers donnant un total général de 39 604 992 habitants.

L'accroissement de population de 2 699 204 habitants, de 1876 à 1911, ne justifie pas l'importante augmentation du nombre des députés de 1876 à 1914.

A quelle cause tient celle-ci? Tout simplement à l'ancien système électoral basé sur le scrutin d'arrondissement. Tant que ce système a vécu, il s'est dressé contre la réduction du nombre des députés comme un obstacle insurmontable.

Les 362 arrondissements (aujourd'hui 385, depuis le retour de l'Alsace-Lorraine à la France) entre lesquels le territoire français métropolitain est réparti avaient droit chacun à un député, quelle que fût la population, pour ne pas dire la *dépopulation* de beaucoup d'entre eux.

L'écart de représentation parlementaire entre les arrondissements dépeuplés et les arrondissements plus peuplés se traduisait dans le sens d'une augmentation de députés pour ceux-ci, mais jamais d'une réduction pour ceux-là.

Le principe était le suivant : un arrondissement, un député. Si l'arrondissement dépassait 100 000 habitants, il avait droit à un député de plus; s'il dépassait 200 000 habitants, il avait droit à un troisième député de plus et ainsi de suite, à raison d'un député de supplément par fraction de 100 000.

Mais qu'un arrondissement, comme c'était malheureusement le cas de beaucoup d'entre eux, tombât bien au-dessous

non seulement de 100 000, mais même de 50 000 habitants, il demeurait invariablement représenté par un député. Ainsi, tout le système électoral ancien était orienté dans le sens de l'augmentation du nombre des députés, jamais dans le sens de la diminution de ceux-ci.

C'est ce qui explique l'inefficacité des campagnes politiques entreprises, notamment lors du boulangisme, par les hommes d'État républicains qui opposaient la réforme parlementaire au programme révisionniste du parti boulangiste.

Le 17 juin 1889, au banquet de l'Association nationale républicaine, Jules Ferry s'était exprimé ainsi :

« Je me permets de le dire devant mes collègues de la Chambre, c'est la Chambre des députés qu'il faut réviser. (Rires approbatifs.)

Il faut la réviser parce qu'elle est trop nombreuse. (*Nouvelles marques d'approbation.*) »

Sept ans, puis ensuite treize ans après Jules Ferry, M. Raymond Poincaré, dans son discours de Commercy, du 23 août 1896, puis dans son discours de Rouen, du 8 mars 1902, répétait les mêmes critiques et formulait les mêmes opinions. Elles demeuraient sans sanction, le scrutin d'arrondissement continuant à élever contre elles la plus infranchissable des murailles.

Ce n'est qu'en 1912, quand fut discuté et voté à la Chambre, sous le premier ministère présidé par M. Raymond Poincaré, le premier projet de scrutin de liste avec représentation proportionnelle que la réduction du nombre des députés, réduction bien faible d'ailleurs, put être envisagée.

On sait que ce projet voté par la Chambre, en juillet 1912, échoua devant le Sénat, en mars 1913.

La loi électorale actuelle, celle du 12 juillet 1919 qui a institué le scrutin de liste départemental et remplacé le second tour de scrutin par l'application de la représentation proportionnelle, a amorcé une réduction assez importante du nombre des députés.

L'article 2 de cette loi attribue, en effet, à chaque département « autant de députés qu'il a de fois 75 000 habitants de nationalité française, la fraction supplémentaire, lorsqu'elle dépasse 37 000, donnant droit à un député de plus ».

Mais, avec une grande prudence, les auteurs principaux de la loi du 12 juillet 1919, dans le dessein de ne pas risquer de faire sombrer celle-ci sous les votes hostiles des députés menacés de suppression de leurs sièges, avaient introduit, dans l'article 2 de la loi, un dernier alinéa édictant qu' « à titre transitoire » et jusqu'à ce qu'il fût procédé à un nouveau recensement de la population, chaque département conserverait le nombre de sièges qui lui était précédemment attribué.

Ce recensement nouveau, auquel la loi du 12 juillet 1919 suspendait l'application de la réduction du nombre des députés, a eu lieu le 6 mars 1921.

Ce sont les résultats, attristants au point de vue démographique, donnés par ce recensement qui font apparaître, par voie de conséquence, une réduction de 96 députés sur le chiffre de 626 qui fut celui des élus législatifs aux élections du 16 novembre 1919. Par l'application combinée de la loi électorale de 1919 et du recensement de 1921, le nombre des députés doit automatiquement être réduit à 530. Il n'est que juste de reconnaître que, compte tenu des 24 députés nouveaux d'Alsace-Lorraine, que notre victoire a fait entrer au Palais-Bourbon, la réduction apparaît beaucoup plus forte. La Chambre qui sera élue en 1924 se trouvera, avec son contingent de 530 députés, proportionnellement comparable à ce qu'aurait été une de nos anciennes Assemblées, d'avant la victoire, qui aurait compté 506 élus.

La Chambre actuelle a eu le grand mérite, et le mérite unique — car aucune autre Assemblée avant elle n'a accompli ce sacrifice — de maintenir, par trois votes successifs, la réduction du nombre de ses membres. La première fois, c'était à la séance du 23 mars 1920 où fut voté le relèvement de 15 000 à 27 000 francs de l'indemnité parlementaire. La Chambre, à l'unanimité de ses membres, vota une proposition de résolution que lui présentait, au rapport de M. Villeneau, sa Commission du suffrage universel.

Par cette proposition, qui constatait qu'une réduction notable du nombre des députés devait être, d'après la loi du 12 juillet 1919, la conséquence du recensement nouveau de la population, le gouvernement était invité à procéder dans

le plus bref délai possible à ce recensement « afin que la réduction du nombre des députés, par voie d'extinction, puisse être réalisée dès cette législature. »

La réduction du nombre des députés *par voie d'extinction*, c'était fatalement la suppression des élections législatives partielles dans toutes les circonscriptions électorales où le nombre des députés devait être réduit, en 1924, par les effets du nouveau recensement.

A quoi bon, en effet, remplir pour quelques années, ou pour quelques mois, des sièges qu'il faudrait ensuite définitivement supprimer?

Cette réduction du nombre des députés par voie d'extinction, je la présentai au vote de la Chambre, le 30 décembre 1921, dans l'après-midi même du jour où avaient paru, au *Journal officiel*, les tableaux définitifs du dénombrement de la population française opéré le 6 mars 1921. La proposition de loi que j'avais rédigée consistait essentiellement à ne pas pourvoir aux vacances des sièges législatifs que le dénombrement de la population du 6 mars 1921 ferait, dans chaque circonscription électorale, apparaître en surnombre.

Après une courte discussion, la Chambre l'adopta, par 367 voix contre 157. Moins de deux mois après, elle était votée par le Sénat et devenait la loi du 18 février 1922.

Le vote de cette proposition était la seconde manifestation de la volonté de la Chambre en faveur de la réduction du nombre des députés.

La troisième, encore plus éclatante par les circonstances mêmes qui l'ont entourée, est intervenue, à la séance de la Chambre du 14 mars dernier.

La Chambre avait commencé, dans sa séance du 7 mars, l'examen de diverses propositions de loi qui, sous prétexte de ne pas désavantager la représentation parlementaire des populations rurales, tendaient toutes à augmenter, par rapport au chiffre prévu par la loi de 1919, le nombre des députés.

Une seule proposition eût été soutenable et logique, dans cet ordre d'idées, celle qui s'en serait tenue provisoirement aux chiffres du recensement de 1911, c'est-à-dire du recensement d'avant-guerre.

Ainsi les régions dévastées que l'invasion a dépeuplées et

les autres régions de la France, particulièrement les départements ruraux, si lourdement frappées par les sacrifices d'hommes que la guerre leur a coûtés, auraient eu le temps de panser leurs plaies et de réparer leurs pertes, au lieu d'être atteintes immédiatement dans leur représentation parlementaire par les conséquences de la guerre.

Le recensement de 1911, c'était celui de la population normale de la France avant la catastrophe qu'a été la guerre, même la guerre victorieuse.

Les auteurs de la loi électorale de 1919, mus par le désir d'assurer le succès de celle-ci, n'avaient pas voulu proposer eux-mêmes l'application du recensement de 1911 à la fixation du nombre des députés de la Chambre future. Ils étaient trop certains que devant la réduction de 70 députés environ qu'annonçait ce recensement, la majorité d'alors aurait reculé et n'aurait pas manqué de maintenir le scrutin d'arrondissement.

Mais ce qui était malaisé à accomplir en 1919, au moment même de l'élaboration de la loi électorale nouvelle, était plus facile en mars 1923. Si le gouvernement, au lieu d'essayer de faire revenir la Chambre actuelle sur les votes très honorables qu'elle avait émis, à deux reprises, en faveur de la réduction du nombre de ses membres, était venu lui proposer simplement de prendre, provisoirement, pour base du chiffre des députés, aux élections de 1924, le recensement de la population en 1911, au lieu de celui de 1921, il est infiniment probable qu'il aurait été écouté et suivi.

Comment aurait-on résisté aux arguments d'un gouvernement qui serait venu demander aux Chambres de ne pas faire dépendre le chiffre de la représentation nationale du succès des dévastations causées par l'ennemi et de l'importance des pertes humaines que la guerre barbare qu'il nous a faite a infligées à notre pays? D'autant plus que, tandis que le recensement de 1921 aurait pour effet de ramener le nombre des membres de la Chambre à 530, au lieu de 626, le recensement de 1911 l'aurait fait descendre de 626 à 558, réalisant encore une réduction de 68 députés sur le contingent parlementaire de 1914.

Les départements qui auraient regagné des représentants à l'application du recensement de 1911 sont ceux qui ont

le plus souffert des conséquences de la guerre, soit directement par l'invasion de l'ennemi, soit indirectement par les pertes des mobilisés qu'ils ont fournis pour la défense du sol national.

C'est ainsi que les deux départements du Nord et de l'Aisne auraient vu augmenter, chacun de *deux* le nombre de leurs représentants, par la substitution du recensement de 1911 à celui de 1921.

Les départements des Ardennes, de l'Aveyron, de la Charente, de la Côte-d'Or, des Côtes-du-Nord, de la Creuse, de la Dordogne, de la Drôme, d'Eure-et-Loir, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, des Landes, du Loir-et-Cher, du Loiret, du Lot-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, du Morbihan, du Pas-de-Calais, de la Saône-et-Loire, de la Sarthe, de la Somme, de la Vendée et des Vosges, auraient regagné également, par cette substitution, un député.

Seuls, les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise auraient perdu, par rapport au recensement de 1921, le premier : trois députés; le second : un député.

Gains et pertes ainsi compensés, le chiffre des députés se serait élevé de 28 par rapport au nombre de 530, chiffre résultant de l'application pure et simple de la loi de 1919 et du recensement de 1921.

Au lieu de proposer à la Chambre ce chiffre de 530 + 28, c'est-à-dire de 558 députés, qui était très aisément justifiable pour les raisons que nous avons dites plus haut, le gouvernement a préféré s'en tenir au maintien du *statu quo*, soit des 626 députés de la législature 1914-1919.

L'énorme majorité qui, à la séance de la Chambre du 14 mars dernier, s'est prononcée contre cette thèse insoutenable a marqué que, pour la troisième fois, la Chambre entendait demeurer fidèle aux votes désintéressés et, partant, fort honorables pour elle, qu'elle avait précédemment émis en faveur d'une réduction importante du nombre des députés.

Le vote de la Chambre du 14 mars dernier a d'ailleurs une autre conséquence fort importante au point de vue politique. Il consacre définitivement la suppression du scrutin d'arrondissement qui, à moins d'une impossible péréquation des

circonscriptions électorales, ne peut fonctionner si le nombre des députés subit une réduction sérieuse.

La réduction du nombre des députés était donc la préface indispensable au débat sur la réforme électorale proprement dite, dont la Chambre a commencé l'examen avant sa séparation.

***

La réforme électorale n'a été réalisée que partiellement par la loi du 12 juillet 1919.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les péripéties de la longue bataille qui, tant devant le suffrage universel, aux élections générales de 1910 et 1914, que dans les Chambres à partir de 1909, s'est instituée sur l'établissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

A la Chambre des députés, le premier vote favorable à la R. P. a été émis à la séance du 8 novembre 1909, par 281 voix contre 235.

Sous la première présidence du Conseil de M. Raymond Poincaré, qui fit adopter, en juillet 1912, l'ensemble de la première loi électorale instituant la R. P. la Chambre émit toute une série de votes caractéristiques. Retenons le plus significatif d'entre eux : le vote de l'ensemble de cette loi établissant le scrutin de liste avec représentation des minorités, par le système du quotient. Ce vote fut émis par 339 voix contre 217, soit à 122 voix de majorité, à la séance du 10 juillet 1912.

C'est le principe proportionnaliste que cette loi consacrait qui fut rejeté par le Sénat, le 18 mars 1913, dans une séance mémorable, à l'issue de laquelle le cabinet Briand donna sa démission. La question de la R. P. se trouva ainsi nettement posée, aux élections législatives de 1914, qui envoyèrent à la Chambre une majorité importante de députés favorables à la réforme électorale.

Le 2 juillet 1914, un mois après sa constitution, la Chambre adopta une proposition de résolution présentée par M. Charles Benoist. La première partie du texte de cette proposition ainsi conçue : « La Chambre, résolue à réaliser la réforme électorale... » fut adoptée par 544 voix contre 16. La seconde

partie, précisant que cette réforme électorale devrait être réalisée, « par la représentation proportionnelle » fut votée par 305 voix contre 227.

La guerre survint sur ces entrefaites et, pendant quatre ans, emporta les esprits loin des problèmes de la politique électorale.

Après le glorieux armistice du 11 novembre 1918, la Chambre de 1914 fut invitée par sa commission du suffrage universel d'alors à mettre debout une loi électorale.

La Commission, un peu incertaine de l'accueil qu'elle rencontrerait dans la Chambre, après les bouleversements de la guerre, n'osa pas reprendre la loi électorale votée en 1912 par la Chambre de 1910-1914. Elle imagina de présenter un système qui combinait à la fois le principe majoritaire et le principe proportionnaliste. Elle aboutit ainsi à proposer l'élection, dans chaque circonscription, des candidats qui auraient obtenu la majorité absolue des suffrages. Quant au principe proportionnaliste, il ne devait jouer qu'au cas où aucun candidat n'aurait obtenu la majorité absolue. La part de la R. P. se trouvait ainsi singulièrement réduite.

La proportionnelle n'apparaissait plus que comme un système subsidiaire destiné à remplacer le second tour de scrutin, désormais aboli.

Les proportionnalistes essayèrent toutefois, lors de la discussion devant la Chambre, d'obtenir de celle-ci le retour à la R. P. intégrale.

Ils y réussirent une première fois.

A la séance du 8 avril 1919, un amendement présenté par un député socialiste, M. Bracke, demandant que l'élection des députés ait lieu au scrutin de liste « avec représentation proportionnelle, » fut adopté par 235 voix contre 201.

Mais, quelques jours après, à la séance du 15 avril 1919, un député radical-socialiste, M. Bouffandeau, reprit, lors de la discussion de l'article 11, la thèse majoritaire et proposa ce texte : « Tout candidat qui aura obtenu la majorité absolue est proclamé élu. » Ce texte fut adopté par 255 voix contre 187.

La loi électorale votée par la Chambre fut transmise au Sénat qui l'accepta dans ses dispositions essentielles.

La Chambre, à son tour, adopta définitivement le texte, devenu la loi du 12 juillet 1919, loi qui, suivant l'heureuse expression de M. Charles Benoist, est moins une loi de transaction qu'une loi de transition.

Pourtant, la loi de 1919 aurait pu, au lendemain des élections du 16 novembre, échapper aux critiques immédiates qu'elle a soulevées, sans la regrettable manœuvre qui se produisit dans les élections du 3e secteur de Paris.

Dans ce secteur, composé de tous les arrondissements de la rive gauche de Paris (5e, 6e, 7e, 13e, 14e, 15e arrondissements) et du 16e arrondissement, situé sur la rive droite, six listes étaient en présence : celle de l'entente républicaine démocratique (Desplas); celle des socialistes unifiés (Bracke); celle de la concentration républicaine radicale (Painlevé); celle des socialistes dissidents (Levasseur); celle de *l'Action française* (Léon Daudet) et celle de la *Démocratie nouvelle* (Mittler).

Sur 254 182 électeurs inscrits, il y eut 189 707 votants. Les bulletins blancs et nuls s'étant élevés au chiffre de 3 782, le nombre des suffrages exprimés fut de 186 015.

La majorité absolue fut de 93 008. Et le quotient électoral — résultat de la division du nombre des votants, déduction faite des bulletins blancs et nuls, soit ici : 186 015, par le nombre des députés à élire (14) — fut de 13 286.

Aucune des six listes en présence n'atteignit pour elle, ni pour aucun de ses candidats, la majorité absolue. Il y avait donc lieu à application, entre toutes les listes en présence, de la représentation proportionnelle :

Les six listes obtinrent le nombre de suffrages que voici :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Liste d'entente républicaine démocratique. | Moyenne : | 75 459 | voix. |
| Liste socialiste unifiée . . . . . | — | 41 863 | — |
| Liste socialiste dissidente. . . . . | — | 42 157 | — |
| Liste de concentration républicaine radicale. | — | 36 382 | — |
| Liste d'Action française . . . . . | — | 15 115 | — |
| Liste de la Démocratie nouvelle . . . . . | — | 7 434 | — |

Cette dernière n'avait pas atteint le quotient électoral et ne pouvait avoir aucun élu.

Quand on fit le total de la moyenne des voix ainsi obtenues par les diverses listes, on trouva le chiffre de 218 410. Or, le

chiffre des suffrages exprimés trouvés dans l'une n'ayant pas dépassé 186 015, il y avait donc, sur l'ensemble des listes, un chiffre moyen de suffrages dépassant de 32 405 celui des bulletins de vote valablement exprimés.

Cette floraison artificielle de faux suffrages avait une explication.

Profitant de la disposition de la loi de 1919 qui autorisait la présentation des listes incomplètes de candidats, deux listes, celle de la concentration républicaine radicale (Painlevé, Buisson) et celle des socialistes dissidents (Levasseur, Aubriot) avaient présenté, la première : une liste de 11 candidats (sur 14 députés à élire); la seconde : une liste de 3 candidats seulement.

Ces deux listes avaient été déclarées comme deux listes séparées. Puis, quatre jours avant le scrutin du 16 novembre, alors que le délai pour les déclarations de candidature venait d'expirer, elles avaient fusionné en une liste unique. Par ce procédé moralement condamnable, les deux listes cumulaient les avantages de la fusion des suffrages avec ceux de leur séparation en deux branches pour le calcul du quotient électoral et pour la répartition des sièges au soir du scrutin.

Les 3 socialistes dissidents qui avaient obtenu 126 472 suffrages virent leurs suffrages additionnés à ceux des 11 candidats radicaux qui avaient obtenu 400 212 voix. Soit, au total, pour les deux listes fusionnées : 526 684 voix.

La liste d'entente républicaine démocratique (Desplas) avait réuni pour ses 14 candidats un total de suffrages plus que double : 1 056 431 voix. Elle aurait donc dû recueillir le double d'élus.

Seulement, tandis que ce chiffre de suffrages était divisé pour la détermination de la moyenne de voix de la liste Desplas par le nombre de ses candidats (14), le chiffre de suffrages de la liste fusionnée (Levasseur, Painlevé) fut divisé, séparément, par 3, d'abord pour la détermination de la moyenne de la liste Levasseur qui n'avait fait de déclaration de candidature que pour 3 candidats; puis ensuite, par 11, pour la détermination de la moyenne de la liste Painlevé, qui n'avait fait de déclaration de candidature que pour 11 candidats.

Il en résultait que les représentants des deux listes fusion-

nées, Levasseur et Painlevé, avec un total de 526 684 suffrages, prétendirent obtenir cinq sièges de députés, tout comme la liste Desplas qui en avait réuni plus du double : 1 056 431 voix.

La Commission de recensement des votes du département de la Seine recula devant la proclamation d'un résultat si évidemment altéré.

La Chambre fut saisie de la question dans sa séance du 23 janvier 1920.

Après un vif débat, elle se résigna à sanctionner l'opération, par 217 voix contre 185, en rejetant l'amendement que lui présentait le signataire de ces lignes. Seulement, elle accueillit favorablement celui-ci quand il la mit en garde contre les conséquences de son vote, qui préparerait pour l'avenir « l'organisation de tricheries enchevêtrées pour les élections futures qui n'apparaîtront plus dès lors que comme un immense jeu de bonneteau électoral. »

« Il est incontestable que si la Chambre adopte les conclusions du 9e bureau, elle devra, le plus tôt possible, faire une loi électorale qui soit une loi équitable. » (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs, ajoute le *Journal Officiel.*)

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis la séance où la Chambre avait validé les élections des listes Painlevé-Levasseur, que déjà les propositions de modification à la loi électorale de 1919 se multipliaient. Presque toutes portaient, soit sur la suppression du droit de présenter, aux élections législatives futures, des listes incomplètes de candidats, soit sur la modification du calcul de la moyenne des voix des listes de candidats qu'on proposait de déterminer à l'avenir en divisant le nombre des suffrages d'une liste non plus *par le nombre des candidats* de cette liste, comme aujourd'hui, mais par *le nombre des députés à élire* dans chaque circonscription.

C'est dans ces conditions, à vrai dire limitées, que la Commission du suffrage universel fut saisie des premières modifications à la loi électorale du 12 juillet 1919. Mais dès un premier examen de ces propositions nouvelles, plusieurs membres de la Commission, — M. Marc Sangnier, entre autres, — demandèrent qu'on ne se bornât pas à supprimer de la

loi de 1919 les textes équivoques, à l'abri desquels des fraudes avaient pu naître hier et pourraient se développer plus complètement demain. Il proposa qu'on en finît avec toutes les primes qui avaient donné à la loi électorale de 1919 sa physionomie particulière et lui avaient enlevé le caractère d'une véritable loi de représentation proportionnelle.

La loi de 1919, par l'adoption de l'amendement Bouffandeau qui a décidé que tous les candidats ayant obtenu la majorité absolue seraient proclamés élus, n'a pas laissé la moindre place, chaque fois que ce cas se présente, à l'application de la représentation proportionnelle. Un double et très simple exemple le fera aisément comprendre.

Supposons un département où l'on trouve 90 000 votants et deux listes seulement en présence, avec 9 députés à élire. L'une de ces listes, la liste A, obtient 50 000 voix. L'autre liste, la liste B, en obtient 40 000.

Le quotient électoral (résultat de la division du nombre des votants : 90 000 par le nombre des députés à élire : 9) est de 10 000.

La liste A, avec ses 50 000 voix, a droit à autant d'élus que son chiffre de voix contient de fois le quotient électoral (10 000). Elle a donc droit à 5 élus.

La liste B, avec ses 40 000 voix, a, dans les mêmes conditions, droit à 4 élus.

Rien de plus simple. La représentation proportionnelle jouerait, dans l'exemple ci-dessus, aussi parfaitement que possible. Mais la loi électorale de 1919 — grâce au vote de l'amendement Bouffandeau — a complètement détruit, en droit et en fait, dans tous les cas semblables au précédent, l'application de la représentation proportionnelle.

Celle-ci aurait donné, sur 9 sièges de députés, 5 élus à la liste A et 4 élus à la liste B. Et c'eût été la justice même.

Mais en vertu de la loi de 1919, dans l'exemple que nous venons d'examiner, le résultat est complètement différent.

En effet, la majorité absolue (qui, pour une circonscription électorale de 90 000 votants, est de 45 001) se trouve atteinte et même largement dépassée par les 9 candidats de la liste A, dont chacun a réuni, par hypothèse, 50 000 suffrages. Ces 9 candidats seraient, en conséquence, élus.

Et les 40 000 électeurs de la liste B n'auraient pas un seul représentant. Voilà ce qu'on peut appeler la *prime* à la majorité absolue, prime énorme puisqu'elle aboutit à donner à une des listes en présence, la totalité des élus. C'est cette prime qui caractérise la loi électorale de 1919. C'est elle *qu'il suffit de supprimer* pour instaurer la représentation proportionnelle arithmétiquement intégrale.

Cette prime à la majorité absolue est la simple survivance, dans la loi électorale de 1919, du principe majoritaire qui fut celui du scrutin de liste départemental, tel qu'il fonctionna aux élections législatives d'octobre 1885.

L'originalité de la loi de 1919 n'est donc pas là; elle est dans l'institution, à titre subsidiaire ou accessoire, de la représentation proportionnelle pour remplacer le second tour de scrutin.

Reprenons, en en modifiant légèrement les termes et les chiffres, l'exemple, que nous avons choisi plus haut. Supposons que, dans ce département où il y a lieu d'élire 9 députés et où se rencontrent 90 000 votants, trois listes de candidats se trouvent en présence.

La première, la liste A, atteint, par hypothèse, 44 000 voix.

La seconde, la liste B, en réunit 32 000.

La troisième, la liste G, en groupe 14 000.

Aucune liste ici n'a atteint la majorité absolue, qui est de 45 001.

Avec le scrutin de liste majoritaire, à deux tours de scrutin, tel qu'il a fonctionné en France, en 1885, il y aurait un ballottage général.

Quinze jours après, au second tour de scrutin, ou bien toutes les listes se seraient maintenues et, les électeurs votant de même façon, la première, la liste A, aurait, avec le même chiffre de voix, obtenu les 9 sièges; ou bien, plus vraisemblablement, l'une des deux listes B ou C se serait retirée, soit en faveur de la liste A, soit contre celle-ci, en se coalisant toutes deux entre elles, et, suivant le hasard de quelques voix de plus ou de moins dans un sens ou dans l'autre, les 9 sièges de députés auraient tous été enlevés par la liste A ou par la liste de coalition. Dans l'un ou l'autre cas, presque la moitié des votants serait demeurée sans un seul représentant à la Chambre des députés.

Ce sont cette injustice et cette altération de la spontanéité du sentiment populaire par l'emploi de manœuvres de coalition en vue du second tour de scrutin auxquelles la loi électorale de 1919 a heureusement mis fin en supprimant ce second tour de scrutin et en le remplaçant par l'application de la représentation proportionnelle.

La liste A, avec ses 44 000 voix, ayant atteint 4 fois le quotient électoral, — qui est de 10 000 — obtient, de par cette loi, 4 sièges, et elle a un reste de 4 000 voix.

La liste B, avec ses 32 000 suffrages, se voit attribuer 3 sièges et elle a un reste de 2 000 voix.

La liste C, avec ses 14 000 partisans, a atteint le quotient électoral une fois. Elle a donc droit à un siège et conserve un reste de 4 000 voix, comme la première liste, la liste A.

Remarquons qu'après toutes ces attributions de sièges : 4 à la liste A, 3 à la liste B, 1 à la liste C, il reste encore un siège à attribuer : le 9e.

A quelle liste le donnera-t-on?

La loi de 1919 répond : « à la liste qui a la plus forte moyenne » ou, ce qui revient au même, à la liste qui a la majorité relative, c'est-à-dire ici à la liste A.

Comme la liste A se trouve, dans l'exemple cité, avoir le même reste — 4 000 — que la liste C, le proportionnaliste le plus intransigeant ne pourra pas trouver choquant que ce soit la liste ayant la plus forte moyenne qui bénéficie ici du dernier siège à attribuer. Mais, si la liste A avait un reste de 3 000 et la liste C un reste de 4 001, que faudrait-il décider? La loi de 1919 répond toujours que c'est à la liste A, parce qu'elle a la plus forte moyenne, que doit être attribué le dernier siège.

La vraie doctrine proportionnaliste porte à considérer, au contraire, que c'est la liste qui a le plus fort reste qui doit se voir attribuer ici le siège qui n'a pas été dévolu par la répartition des quotients électoraux.

C'est cette thèse que la Commission du suffrage universel soutient devant la Chambre. Elle ne la soutient toutefois qu'avec cette importante condition, c'est qu'en aucun cas un siège de député ne puisse être attribué à une liste ayant le plus fort reste. si cette liste n'est pas parvenue tout d'abord

à ce minimum de suffrages que représente le quotient électoral.

Les partis politiques qui n'ont pas encore atteint le degré de croissance dont le quotient électoral est le signe ne sont pas, à vrai dire, des partis, mais des groupements qui essayent de racheter, le plus souvent, leur faiblesse numérique par l'agitation et le caractère tumultueux de leur propagande. Certains mêmes de ces groupements, d'une nature plus suspecte, pourraient parfois ne rechercher la bataille électorale que pour y mettre à exécution contre des partis plus forts, ce que le Code pénal appelle « des menaces sous condition ». Pour ne pas favoriser outre mesure les listes dissidentes ou les listes suspectes, la loi électorale peut et doit légitimement ne les admettre à une répartition supplémentaire de sièges que quand elles ont réuni, au moins, assez de suffrages pour avoir eu le droit de participer à la première répartition.

Cette première répartition, on sait comment elle s'opère pour le calcul du quotient électoral : en divisant le nombre des votants, déduction faite des bulletins blancs et nuls, par le nombre des députés à élire.

Une légère modification de ce mode de calcul a toutefois été adoptée par la Commission du suffrage universel de la Chambre : c'est celle qui consiste à diviser le nombre des votants non plus seulement par le nombre des députés à élire, mais par le nombre des députés a élire *plus un*.

Pourquoi ce *plus un*? Disons-le tout de suite : c'est un procédé empirique pour diminuer la valeur du quotient électoral qui sera évidemment plus accessible à un plus grand nombre de listes, si son chiffre est moins élevé .

Ainsi un plus grand nombre de sièges législatifs seront répartis à l'aide de ce quotient électoral réduit. Un moins grand nombre de sièges législatifs auront à être répartis en vertu du système de l'utilisation des restes.

Mais cette disposition nouvelle de la division des votants par le nombre des députés *plus un* pour la détermination du quotient électoral n'est pas essentielle à l'application de la représentation proportionnelle. Qu'on l'adopte, ou au contraire qu'on la rejette pour conserver le mode de calcul

actuel, le fonctionnement de la R. P. n'en sera ni entravé, ni troublé.

Les autres modifications principales que la commission du suffrage universel propose à la Chambre d'apporter à la loi électorale du 12 juillet 1919 sont relatives aux listes incomplètes et à l'institution des députés « suivants de liste ».

L'obligation pour tous les partis, de présenter des listes complètes est, comme nous l'avons expliqué précédemment, la conséquence de l'effet produit, même sur les députés qui, en 1920, l'ont ratifié de leur vote, — par le tour de passe-passe exécuté le 16 novembre 1919, dans le 3e secteur de Paris.

C'est assurément la disposition que tous les députés tiennent le plus à voir insérer dans la loi électorale, car elle les garantit tous contre la déloyauté des opérations électorales futures. Au point de vue de l'égalité de toutes les listes de candidats devant le corps électoral, l'obligation de présenter des listes complètes est d'ailleurs une mesure excellente. Elle fait courir, en effet, à toutes les listes le même risque : celui de voir leur moyenne de suffrages subir les variations que le voisinage des candidats les moins bons inflige aux candidats les meilleurs de chaque liste. A ce risque, certains partis tentaient de se soustraire en présentant des listes incomplètes de quelques candidats bien choisis; ils s'assuraient par là une moyenne de suffrages plus relevée.

Les autres partis politiques, ceux qui concouraient bravement pour le nombre total des sièges de la circonscription en présentant autant de candidats qu'il y avait de députés à élire, se trouvaient infériorisés, pour ainsi dire, par la netteté et la clarté de leur attitude, puisque la moyenne des suffrages de leur liste risquait de s'abaisser proportionnellement avec le nombre de leurs candidats.

Toutes ces raisons ont déterminé la Commission du suffrage universel à décider que toute liste devrait obligatoirement comprendre un nombre de candidats égal à celui des députés à élire dans la circonscription et à interdire la présentation des listes incomplètes.

Enfin la Commission du suffrage universel propose à la Chambre l'institution de ce qu'on appelle en Belgique « les

suppléants » de députés et de ce qu'on pourrait, pour plus de précision, appeler, chez nous, « les suivants de liste ». La représentation proportionnelle ne peut pas jouer aux élections législatives partielles. La raison en est simple. Quand une élection porte sur moins de trois sièges, il n'est pas possible d'assurer à la fois la représentation de la majorité des électeurs et celle de la minorité d'entre eux. C'est pour cette raison d'ailleurs, que la loi du 12 juillet 1919 a décidé que « chaque département élit au moins trois députés ». On a voulu ainsi rendre possible l'application de la R. P. dans la presque totalité de la France métropolitaine. Seul, le territoire de Belfort, qui n'a que deux députés, est, par la force des choses, soustrait à l'application de la R. P., ainsi d'ailleurs que toutes les circonscriptions d'Algérie et des colonies.

Dans toutes les élections partielles portant sur un ou deux sièges, la R. P. ne peut pas fonctionner. La majorité des électeurs prend ainsi, si le député à remplacer appartenait à la minorité, le siège qui revient à celle-ci, puisque l'élection partielle a lieu à la simple majorité des voix.

La logique et la justice conduisent à la solution que voici : envoyer à la Chambre jusqu'à la fin de la législature le candidat qui, sur la même liste politique, suivait immédiatement le dernier candidat de cette liste proclamé élu. Qui pourrait critiquer cette solution? Les électeurs, lors du renouvellement législatif général, ont mandaté pour quatre ans leurs représentants. Si l'un de ceux-ci vient à disparaître au cours de son mandat, le candidat de sa liste qui le suivait, souvent de très près, aux élections générales, par le chiffre de ses suffrages, n'est-il pas le plus qualifié pour le remplacer au Palais-Bourbon, jusqu'aux élections générales suivantes? Ainsi, le rapport des forces politiques en présence à la Chambre des députés demeurera le même, pendant toute la durée de la législature, ce qui ne peut manquer d'apparaître comme un élément sérieux de stabilité.

L'appel aux candidats « suivants de liste » pour remplacer, à la Chambre, les députés décédés ou démissionnaires du même parti, est d'une réalisation impossible avec le régime électoral actuel dans le cas où, dans une circonscription déterminée, l'élection s'est faite, lors du renouvellement légis-

latif, à la majorité absolue. Tous les candidats d'un même parti ayant été alors élus, il n'y a pas de candidats « suivants de listes ». L'élection partielle devient ici indispensable. Mais, avec la R. P. intégrale et l'obligation de présenter partout des listes complètes de candidats, cette éventualité ne se présentera plus, car une liste ne sera jamais élue tout entière. Le système des candidats « suivants de liste » pourra être dès lors aisément pratiqué.

Les diverses modifications essentielles proposées à la loi du 12 juillet 1919 ayant été ainsi exposées, peut-on dire que, si le Parlement les adopte, la R. P. intégrale sera désormais inscrite dans la loi?

Au point de vue arithmétique, on peut répondre : oui. On est obligé, au point de vue moral, de répondre : pas encore.

Pourquoi? C'est qu'à notre avis, il n'y a pas de véritable représentation proportionnelle des partis politiques dans un système qui admet le droit pour l'électeur de voter, à la fois, pour un ou plusieurs candidats de listes opposées : une liste conservatrice, une liste républicaine, une liste radicale et une liste socialiste.

L'électeur qui « panache » ainsi son bulletin de vote se croit généralement très intelligent, parce que très éclectique. La vérité est qu'il accomplit une opération absurde, et, au surplus, meurtrière pour la constitution de la représentation nationale, parce que saupoudrer son bulletin de vote d'une pincée des opinions de tous les partis, c'est, en réalité, n'exprimer aucune opinion. Avec leur grand sens politique, les Belges, qui ont instauré la représentation proportionnelle dans le monde, ont remarquablement mis en lumière la règle qui doit présider à toute élection sous cette forme frappante : « Un homme, un vote. »

Au scrutin uninominal, l'électeur, quelles que soient ses perplexités et son goût des contrastes, est bien obligé d'arrêter son choix sur un seul candidat parmi ceux qui sollicitent ses suffrages.

Au scrutin de liste avec R. P., il en doit être de même. Seulement, au lieu d'avoir à choisir entre plusieurs candidats, l'électeur est appelé à choisir entre plusieurs listes.

En Belgique, l'électeur qui, au lieu de voter pour une seule liste, « panache » son bulletin, avec des candidats d'autres listes, perd son vote et voit son bulletin frappé de nullité.

En France, cette annulation du bulletin panaché, apparaît encore d'une réalisation impossible. La grande majorité des députés n'ose pas contrarier à ce point, disent-ils, « la liberté de l'électeur ».

Constatons que cette soi-disant « liberté de l'électeur » n'est exercée en réalité que par une petite minorité d'entre eux. Aux élections législatives du 16 novembre 1919, dans presque tous les départements, les divers candidats d'une même liste se sont suivis avec un chiffre de voix assez voisin l'un de l'autre.

En moyenne, quand une liste avait obtenu 30 000 suffrages, il n'y avait guère, entre le premier candidat de cette liste et le dernier, qu'une différence de 1 500 à 2 000 voix. C'est la preuve que 28 000 électeurs sur 30 000 avaient émis volontairement un vote politique rationnel en se prononçant pour la liste entière. Le « panachage » n'avait été que l'œuvre d'une extrême minorité d'électeurs. Il n'y a donc aucune bonne raison de maintenir un procédé funeste, et qui, l'expérience le prouve, n'est pas désiré, puisqu'il n'est pas employé par un nombre sérieux d'électeurs. Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que ce qui fait la gravité du « panachage », c'est que c'est lui qui détermine, dans chaque liste, l'ordre des candidats et, par conséquent, leur élection ou leur échec.

Supposons, dans un département, une liste de six candidats. Si tous les électeurs du parti de ces candidats votaient pour la liste entière, ces candidats auraient tous le même nombre de voix, et si leur liste avait droit, par exemple, à trois sièges, les trois plus âgés d'entre eux seraient élus.

Ce résultat ne serait pas toujours parfait. Il présenterait, du moins, cet avantage de ne pas susciter de récriminations, ni de rancunes entre les candidats d'une même liste, car l'âge est un fait dont chacun peut, tour à tour, souffrir et profiter dans les mêmes conditions. Si, cependant, cet exemple ne s'est pas rencontré aux élections législatives dernières et ne se rencontrera sans doute presque jamais, c'est que quelques centaines d'électeurs, en rayant celui-ci ou celui-là, désignent

en fait les vaincus de chaque liste, et, par *a contrario*, les élus.

Reprenons les chiffres cités plus haut. 28 000 électeurs d'une liste qui a réuni 30 000 suffrages n'ont, en votant pour la liste entière, exercé aucune action utile sur la désignation des élus.

Par contre, 2 000 électeurs, qui ont « panaché » leurs bulletins de vote en remplaçant tel candidat modéré, ici, par un candidat socialiste; là, par un candidat radical; ailleurs, par un candidat conservateur, sont, en fait, dans toutes les listes, par leurs suffrages personnels ainsi capricieusement répartis, les véritables auteurs du choix des élus que le contingent massif des électeurs disciplinés du parti avait été impuissant à déterminer, malgré son écrasante supériorité numérique.

La conclusion est facile à tirer : il faudra aboutir, un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, à l'interdiction des bulletins de vote panachés. Les électeurs, après avoir fait choix d'une liste de candidats, devront avoir le droit, en soulignant le tiers des candidats de cette liste, par exemple, de désigner ceux auxquels ils accordent un vote de préférence. L'élection des candidats ne dépendrait plus ainsi, dans chaque liste, que des électeurs qui auraient voté pour elle et non d'électeurs fantaisistes ou malintentionnés qui pourraient s'amuser au jeu de décapiter les têtes de listes de tous les partis, par des « panachages » soigneusement concertés. Cette réforme essentielle, faute de laquelle la représentation proportionnelle ne sera point vraiment « intégrale », sera-t-elle adoptée par la Chambre actuelle? Nous le souhaitons ardemment sans oser l'espérer.

Pour qu'elle s'accomplisse, comme probablement aussi, pour que les circonscriptions électorales soient étendues jusqu'aux limites de la région, il semble qu'il faille attendre les résultats d'une consultation électorale nouvelle. Jamais l'aphorisme connu : *Natura non facit saltus* n'a trouvé d'application plus complète que dans le domaine des lois touchant aux élections, lesquelles, âprement disputées entre les partis, ne se transforment et ne se perfectionnent qu'au prix d'efforts incessants et d'une bien lente évolution.

Faut-il en être surpris?

En régime démocratique, et surtout en régime républi-

cain, l'élection est la source de tous les pouvoirs, même de ceux qui ne lui sont pas directement soumis.

En est-il une preuve plus décisive que celle fournie par les élections législatives de 1919 qui ont orienté les esprits et les activités vers des préoccupations politiques très différentes de celles qui dominaient les Chambres issues des élections précédentes?

Ces élections ont exercé leur influence jusque dans l'esprit de certains hommes politiques d'avant-guerre qui se sont empressés de « mettre leur voilure en harmonie avec le vent qui soufflait » et qui, pour ne pas se condamner à une inaction de plus de quatre ans, se sont empressés de parler un langage et d'émettre des votes auxquels leurs antécédents politiques et leurs discours d'autrefois ne paraissaient pas les prédisposer.

L'intérêt qui s'attache aux problèmes électoraux se mesure ainsi à l'amplitude des répercussions de tous genres que peut présenter telle ou telle solution qui leur est donnée.

La solution du problème électoral par l'institution de la représentation proportionnelle serait-elle pour la nation un bienfait ou une aventure?

A cette question souvent posée, une première réponse doit être faite.

La représentation proportionnelle s'efforce de transporter dans les corps élus un exemplaire réduit, à l'échelle des proportions, du corps électoral lui-même. Si tous les électeurs d'une nation pouvaient se réunir dans une même salle pour y délibérer et y voter sur la conduite des affaires publiques, il ne serait pas besoin de représentation proportionnelle, pour cette excellente raison qu'il n'y aurait pas besoin de représentation du tout.

Mais puisque cette assemblée, même accidentelle, des électeurs de toute une nation est impossible à imaginer et qu'une représentation de la nation doit fatalement être constituée, comment peut-on refuser qu'elle soit proportionnelle au corps électoral qu'elle doit représenter?

La représentation proportionnelle, miroir politique le plus fidèle de la nation, ne peut donc être une aventure que si la nation elle-même est composée d'une majorité d'électeurs aventureux.

De quel droit et par quels procédés, qui ne seraient pas des coups de force, pourrait-on, en pareil cas, se vanter de faire sortir des urnes électorales la sagesse, si les électeurs avaient commencé par y introduire la folie?

La R. P. est un mode de votation destiné à traduire la force respective des partis. A ce régime électoral de justice, on ne peut pas demander de faire naître des majorités là où elles n'existent pas. La représentation proportionnelle est un miroir, elle n'est pas un expédient.

Il n'est pas inutile d'ailleurs de rechercher quels résultats aurait donnés la représentation proportionnelle, arithmétiquement intégrale, si elle avait été appliquée aux élections législatives de 1919.

Soulignons d'abord cette première constatation. La loi du 12 juillet 1919 avait prévu l'institution de la R. P., à titre subsidiaire, et seulement pour remplacer le second tour de scrutin, en l'absence d'une majorité absolue.

Or, cette préférence, marquée par la loi de 1919, pour les élections à la majorité absolue est demeurée sans effet dans le plus grand nombre des cas.

Les élections du 16 novembre 1919 ont envoyé à la Chambre 626 députés.

18 d'entre eux : les 2 députés du territoire de Belfort, les 6 députés d'Algérie et les 10 députés des colonies ne pouvaient être élus que suivant les règles du système majoritaire, puisque la représentation proportionnelle ne peut pas jouer quand il y a moins de trois députés à élire, ce qui était le cas à Belfort, et dans chacune des circonscriptions d'Algérie et des colonies. Comment les 608 autres députés ont-ils, en fait, été élus dans les circonscriptions où la représentation proportionnelle pouvait fonctionner? Voici la réponse : 368 d'entre eux ont dû leur élection à l'application des règles de la R. P. et 240 seulement à la majorité absolue.

Ainsi, le mode électoral dont la loi de 1919 avait fait l'accessoire, celui de la R. P., est devenu le mode principal tandis que le mode électoral par la majorité absolue, qui semblait avoir les préférences du législateur, est celui qui a joué le moins souvent.

Comment se refuser à donner demain à la R. P., dans la loi, la place qu'elle s'est déjà taillée dans les faits?

Quant aux résultats politiques qu'auraient donnés les élections du 16 novembre 1919, si la R. P. avait alors fonctionné, conformément au projet présenté aujourd'hui par la Commission du suffrage universel, mais avec le quotient électoral ancien, et l'attribution des sièges restants aux listes ayant obtenu le plus fort reste à la condition toutefois que ces listes aient atteint le quotient électoral, nous tenons à les faire connaître après les avoir scrupuleusement calculés, département par département.

Sur 626 députés, auraient été élus :

18 députés de la droite conservatrice ou royaliste;

231 députés républicains libéraux ou progressistes (nuance Entente républicaine démocratique et Action républicaine et sociale);

95 députés républicains n'appartenant pas à des groupes radicaux et votant à peu près constamment avec les républicains libéraux ou progressistes;

173 députés radicaux et radicaux-socialistes en comprenant sous ce qualificatif aussi bien les républicains socialistes du groupe de M. Aristide Briand que les radicaux socialistes du groupe de MM. Herriot et Klotz;

109 socialistes ou communistes.

Au total, pour le bloc dit *bloc des gauches* : 173 radicaux-socialistes et 109 socialistes ou communistes, soit 282 *députés « bloc de gauche »* sur une Chambre de 626 membres.

De l'autre côté, 344 députés élus contre la politique du bloc de gauche.

Au total, 62 voix de majorité contre celui-ci. Pour la constitution d'une majorité stable de gouvernement, la R. P. totale, appliquée aux élections de 1919, aurait donné, à la Chambre, par le groupement des 231 républicains libéraux et progressistes et des 85 républicains non radicaux (sans même tenir compte des 18 élus de la droite non constitutionnelle), une majorité de gouvernement d'un effectif de 326 voix, c'est-à-dire de 44 voix de majorité sur le *bloc de gauche.*

Cette majorité de 44 voix peut sembler faible dans un régime

purement majoritaire. Mais dans un régime de représentation proportionnelle, c'est une majorité fort importante, car la R. P., si elle n'est pas un régime d'inertie, n'enregistre qu'avec mesure l'oscillation des courants politiques et ne se prête pas aux bouleversements désordonnés.

L'importante constatation qui s'impose, après l'étude de cette statistique, c'est que, contrairement à des affirmations légèrement produites et plus légèrement colportées, la représentation proportionnelle n'aboutirait pas, en France, à l'impossibilité de constituer à la Chambre une majorité capable de soutenir un gouvernement.

Réunissant ainsi la justice et la force, la R. P. totale doit prendre, dans notre législation électorale, la place du système transitoire qu'avaient édifié, pour une courte période, les législateurs de 1919.

***

Pour reprendre la comparaison que nous nous étions permise au début de cette étude, le train électoral comporte, après le wagon du nombre des députés, et celui de la R. P., trois autres voitures : celle du vote des femmes, celle du vote familial, et celle du vote obligatoire.

La Chambre aura à examiner ces questions considérables après en avoir terminé avec la discussion de la représentation proportionnelle.

La Commission du suffrage universel a émis un vote favorable sur chacun de ces problèmes.

Elle est ainsi demeurée fidèle à son titre et à l'objet de ses travaux. Elle a pour devoir et pour rôle d'assurer le plein exercice du suffrage universel.

Mais peut-on, sans dérision, affirmer que le suffrage est universel quand, sur 37 millions de Français, les deux tiers ne comptent pour rien dans la gestion des affaires du pays?

N'est-il pas choquant de voir exclure plus de la moitié de la population française majeure du droit de vote, sous prétexte que cette moitié de la population n'appartient pas au sexe masculin?

Non seulement le suffrage, ainsi compris et limité, n'est

pas *universel* — mot d'ailleurs démesuré pour le petit fragment du globe terrestre où nous vivons — mais il n'est même pas « national », car 11 millions d'électeurs mâles ne font pas la nation.

Quant au vote obligatoire, il se défend par les meilleures raisons.

L'électorat, on l'a dit justement, est un droit confié à l'individu dans l'intérêt général, comme l'est, par exemple, dans un ordre d'idées différent, la fonction de membre du jury criminel. L'intérêt général veut que les citoyens se présentent aux urnes pour y exercer leur droit électoral, ce droit individuel d'où dépend, pour tous, le fonctionnement régulier des institutions politiques, comme l'intérêt général exige que les citoyens ne se refusent pas à remplir, comme jurés, le rôle de magistrats temporaires.

La vie sociale comporte pour les individus de ces obligations dont on ne peut vraiment pas dire qu'elles soient bien pesantes.

La Chambre actuelle a — on le voit — dans la dernière année de sa législature, une immense besogne de rénovation électorale à accomplir. Si elle en vient heureusement à bout, elle aura, en quelques mois, plus fait, à ce point de vue, que toutes les Chambres précédentes en un demi-siècle.

Si, par la faute des événements, elle ne peut pas achever toute sa tâche, elle aura eu du moins le mérite d'en tracer les grandes lignes et d'en situer le but.

La justice et la logique n'auront plus ensuite à attendre longtemps leur heure.

GEORGES BONNEFOUS,
*Député de Seine-et-Oise,*
*Président de la Commission du Suffrage universel.*

# MADEMOISELLE DE LA FERTÉ[1]

## CINQUIÈME PARTIE

Le lendemain, de bonne heure, l'abbé Vergez arriva avec son vicaire. Le jardinier de la Pelouse les avait avertis. Il vint aussi l'abbé Ducourau qui excusa son curé : l'abbé Lafitte était rentré la veille sous la pluie; il se plaignait d'avoir eu froid; il avait été obligé de s'aliter.

Anne, silencieuse, allait et venait dans la maison. Elle avait repris le costume noir qu'elle portait lorsqu'elle était en deuil de sa mère, la robe étroite avec les minces manchettes blanches. En quelques heures, elle était redevenue la couventine d'autrefois. La parenthèse languissante ouverte par la douce créole venait, pour toujours, de se refermer.

Dans la cuisine, on entendait un murmure. C'étaient les paysans des environs qui étaient venus se mettre à la disposition de mademoiselle de la Ferté.

Les prêtres causaient entre eux, à voix basse, devant la cheminée du salon.

— La date des obsèques est-elle fixée? — demanda l'abbé Ducourau.

— Oui, — dit le curé, — c'est pour après-demain matin, à dix heures. J'ai déjà donné les instructions nécessaires.

— On l'enterre à Saint-Paul?

— C'est assez naturel.

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 avril, 1er et 15 mai.

— Ce n'est pas parce que c'est ma paroisse, — dit l'abbé Sansépé, le vicaire, — mais j'aimerais beaucoup mieux, moi, être enterré dans le cimetière de Saint-Paul que dans celui de Dax. Au moins, il y a de la vue. A cause des parents, vous comprenez.

Le pâle abbé Ducourau eut un geste vague. Le lieu où il reposerait un jour le laissait indifférent.

— Et mademoiselle Anne? — demanda-t-il après une pause.

— Elle? — dit le curé. — Admirable comme toujours. De même que pour sa mère, c'est elle qui a voulu faire la toilette funèbre. Pauvre petite, on peut dire que jusqu'à présent sa vie n'a pas été couleur de rose. Ah! si celle-là ne va pas tout droit au ciel...

— Voici le docteur, — dit l'abbé Sansépé.

Ils se levèrent pour serrer la main au docteur Barradères.

— Eh bien, docteur, c'est donc fini?

Le jeune médecin eut un haussement d'épaules impuissant.

— Que voulez-vous, monsieur le curé, la science humaine a ses limites.

— Docteur, — dit l'abbé Ducourau, — l'abbé Lafitte est souffrant. J'ai envoyé quelqu'un chez vous ce matin pour vous prier de venir. Vous a-t-on fait la commission?

— Je viens d'y aller. Il dormait encore. Je n'ai pas voulu troubler un sommeil réparateur, et, d'autre part, je n'ai pu attendre. Mais je vous demande pardon, que je présente mes devoirs à mademoiselle de la Ferté.

Elle passait dans le vestibule, les bras chargés d'énormes camélias blancs que venait d'apporter le jardinier de la Pelouse. De ce fait, elle ne lui tendit pas la main. Il la suivit dans la chambre mortuaire.

La mise en bière eut lieu le lendemain matin, à 11 heures. Il avait fallu renouveler deux fois déjà les camélias, dont les pétales jaunissaient dans cette atmosphère pesante avec une incroyable rapidité. Anne vit sans défaillir disparaître la tête pâle. Elle eut seulement une légère crispation des traits en entendant le sinistre petit sifflement du plomb qu'on scelle. Le cercueil venait à peine de se clore, que

Maria, qui était redescendue, pénétra dans la chambre. Elle faisait des signes désespérés, n'osant parler. Mademoiselle de la Ferté alla à elle.

— Eh bien?

— Mademoiselle, elles sont en bas.

— Qui?

— Elles, ces dames de Saint-Selve.

— Ah! — fit Anne. — Qu'elles montent.

La servante n'eut pas le temps d'exécuter l'ordre. Madame de Saint-Selve et ses filles venaient de faire irruption. Étienne Larralde fermait la marche. Il avait l'air inquiet d'un capitaine qui va assister aux évolutions de soldats encore insuffisamment exercés.

— Mon Dieu, ma pauvre enfant, quel malheur!

C'était madame de Saint-Selve qui manifestait sa douleur avec tout un luxe de gémissements, de sanglots entrecoupés. Avant d'avoir pu faire un mouvement, Anne s'était vue saisie, embrassée à plusieurs reprises par Sabine Larralde et par sa mère. Madame de Villerupt, un peu à l'écart, restait droite, les lèvres serrées, les yeux fixés sur le drap noir.

— Mon Dieu, mon Dieu, nous arrivons trop tard. Trop tard pour l'embrasser une dernière fois. Quel malheur!

Larralde, à côté d'Anne, lui parlait à voix basse. Il lui disait que tous savaient la façon dont elle avait soigné leur malheureuse belle-sœur, et quelle reconnaissance la famille lui en gardait.

Mademoiselle de la Ferté protesta d'un geste qu'elle n'avait fait que son devoir.

— Vous m'excusez, — dit-elle. — Quelques ordres à donner.

Dans l'escalier, elle rencontra l'abbé Vergez.

— Monsieur le curé, vous trouverez en haut madame de Saint-Selve, ses filles, son gendre. Je pense que c'est vous qui avez eu l'idée de télégraphier à Bordeaux pour les avertir.

Le ton était tel que le prêtre resta décontenancé.

— Mademoiselle, — balbutia-t-il, tournant son chapeau entre ses doigts, — vous m'aviez dit de faire le nécessaire... j'ai cru bien agir.

— Vous avez bien agi, monsieur le curé. Je tenais à vous remercier, voilà tout.

Dans la salle à manger, Maria était occupée à mettre le couvert. S'étant rendu compte qu'il ne manquait rien, Anne remonta. Madame de Saint-Selve et Sabine étaient toujours agenouillées auprès du cercueil. Dans un coin, à voix basse, Marie-Louise échangeait quelques mots avec Larralde.

Mademoiselle de la Ferté alla vers madame de Saint-Selve.

— Venez, — murmura-t-elle.

Et elle conduisit les trois femmes dans sa chambre. Seule, Sabine se défit de son chapeau et de sa fourrure. Madame de Saint-Selve, qui se plaignait d'un commencement de rhume, conserva son manteau. Marie-Louise préféra garder l'un et l'autre.

— Le déjeuner est servi, — dit Anne. — Voulez-vous descendre?

— La pauvre petite! — s'exclama madame de Saint-Selve en désignant le cercueil, — la laisser seule! Descendez toutes trois, je resterai auprès d'elle.

— Les religieuses nous remplacent, — dit Anne. — Il ne s'agit que d'une heure, venez.

Madame de Saint-Selve tomba dans ses bras en gémissant.

— Mon enfant, que je vous remercie, que vous êtes bonne. Vous m'excuserez, je n'ai plus ma tête à moi. Je ne vous ai même pas encore parlé de vos malheurs. Votre chère mère, que j'aimais tant...

Elle continuait à se lamenter, appuyée sur le bras de mademoiselle de la Ferté qui l'aidait à descendre.

A table, pendant le repas, une place demeura vide. Madame de Villerupt était restée dans la chambre mortuaire.

Anne observait ses convives. Après huit ans, les femmes avaient bien changé. Madame de Saint-Selve était sans doute toujours la solennelle, la majestueuse Constance, à qui jadis tout avait souri. Mais beaucoup de cet orgueil, de cette morgue qui irritait tant la pauvre madame de la Ferté, semblait avoir disparu. Cette femme avait dû être réellement belle. A plus de soixante ans, elle le paraissait encore. Mais les joues s'étaient alourdies, les yeux avaient perdu de leur éclat. Telle quelle, cependant, madame de Saint-Selve faisait, comme on dit, plus d'effet que ses deux filles.

Le visage de Sabine, précocement flétri, portait la marque de soucis revenant sans cesse. Des couturières en chambre, dans une cité noire d'usines, ont un teint moins blafard que cette femme du plus gros armateur de Bordeaux, jalousée par toute une ville. Anne n'avait pas pu encore examiner à son gré madame de Villerupt. Elle avait cru néanmoins constater qu'elle paraissait, elle aussi, vieillie, avant l'âge. Contrairement à ce qui avait eu lieu pour sa sœur, ses traits, à elle, s'étaient figés dans une sorte de dureté douloureuse. Mademoiselle de la Ferté attendait de la voir au grand jour pour savoir si elle ne s'était pas trompée en apercevant des fils blancs parmi ses magnifiques cheveux châtains.

Larralde, lui, était toujours à peu près le même. Les pans de sa redingote, froissée par la banquette du chemin de fer, pendaient de chaque côté de sa chaise. Il mangeait lentement, le nez dans son assiette. Ses gros sourcils froncés attestaient une préoccupation de tous les instants.

Comme le repas touchait à sa fin, Anne se leva. Les deux femmes eurent un mouvement pour l'imiter.

— Restez, — dit-elle. — C'est mon tour. A trois heures, vous viendrez me remplacer.

Et elle gravit l'escalier, suivie par Larralde.

Moins d'une minute après, madame de Villerupt entrait dans la salle à manger. Sans mot dire, elle prit une chaise et s'assit au coin du feu. Sabine vint l'y rejoindre.

— Tu ne manges pas, ma fille? — demanda la dolente madame de Saint-Selve.

Marie-Louise ne répondit pas. Madame de Saint-Selve poussa un soupir et retomba dans sa somnolence méditative.

Sabine, cependant, avait rapproché sa chaise de celle de sa sœur.

— Tu n'as pas entendu ce que t'a dit maman? — murmura-t-elle, les dents serrées.

L'autre lui jeta un regard de défi qui fit éclater la sourde colère de Madame Larralde.

— Sais-tu que nous commençons à avoir assez de tes manières?

— Vraiment, — fit Marie-Louise, avec un petit rire. —

Et moi, croyez-vous que je ne commence pas à avoir assez des vôtres!

— Explique-toi.

— M'expliquer. N'as-tu pas compris? Ne sentez-vous pas que c'est à donner la nausée de vous voir ici, dans la maison de cette intrigante. Ah! quelle revanche pour elle! Vous ne voyez donc pas son air? Vous l'embrassez comme du bon pain. Vous vous asseyez à sa table. Vous a-t-elle même priés de rester?

— Chut, — fit Sabine. — Plus bas, parle plus bas.

— Parler plus bas? Tu as donc bien peur qu'elle entende? Je parlerai comme il me plaira.

— Parle plus bas, parle plus bas, — répétait Sabine, les lèvres tremblantes. — Tu sais qu'Étienne...

— Laisse-moi tranquille, avec ton Étienne. Il fait ce qu'il veut. Je n'ai pas à tenir compte de ses volontés. Il n'est pas mon mari.

— Il n'est pas ton mari, — dit Sabine, devenue peu à peu livide. — Il n'est pas ton mari, c'est entendu. Mais ton mari, quand il en a besoin, est bien heureux de le trouver, pour payer ses dettes, ses dettes qui nous ruinent.

A son tour, la voix de Sabine s'était haussée, jusqu'à tirer madame de Saint-Selve de sa torpeur.

— Mes enfants, — supplia-t-elle, joignant les mains. — Je vous en prie. Respectez ma douleur.

Marie-Louise eut un ricanement.

— Votre douleur, maman, à propos de cette créole! on dirait vraiment qu'il s'agit de l'une de nous deux.

— Marie-Louise, je te prie, je t'ordonne... Voyons, que fais-tu, maintenant, mon enfant?

Madame de Villerupt s'était levée.

— Je n'en puis plus, — dit-elle. — Au revoir.

— Où vas-tu, ma fille?

— A la Pelouse. Cela vaudra mieux pour tout le monde. Je vous rejoindrai demain matin, dans le cortège.

Et elle referma violemment la porte sur elle.

— Bon voyage, — fit madame Larralde.

— Sabine, mon enfant, — gémit la mère, — il ne faut pas lui en vouloir. Elle est malheureuse.

— Eh! — dit âprement madame Larralde, — est-ce notre faute, à nous, si son bellâtre de capitaine la trompe? Nous pâtissons déjà assez des fredaines de ce monsieur, et il faut, par-dessus le marché, que nous supportions son caractère, à elle. Je vous préviens qu'Étienne commence à être à bout. La prochaine fois, il ne paiera pas.

Madame de Saint-Selve hocha douloureusement la tête. Elle, effondrée dans son fauteuil, sa fille, les bras croisés sur les genoux, le buste incliné vers le foyer, la tête appuyée au manteau de la cheminée, elles demeurèrent muettes, parmi l'ombre commençante de ce soir pluvieux.

A trois heures, mademoiselle de la Ferté descendit. Sabine se leva.

— Restez, — dit Anne. — Le feu s'est éteint au premier étage. Attendez qu'on le rallume. Monsieur Larralde vous remplace auprès du cercueil

Sabine se rassit machinalement.

Anne, pendant ce temps, avait ouvert la grande armoire qui renfermait le linge de la maison. Elle prenait des draps.

— Je n'ai que deux chambres à vous offrir, — dit-elle à madame de Saint-Selve. — Je pense que cela ne vous dérangera pas de prendre avec vous madame de Villerupt.

— Ma pauvre enfant, — répondit madame de Saint-Selve, — vous êtes réellement trop aimable. Nous sommes navrés d'avoir à vous imposer...

Parlant ainsi, elle échangeait un regard de gêne avec Sabine. Mais elles n'eurent, ni l'une ni l'autre, à entrer dans l'explication qu'elles redoutaient.

La porte de la salle à manger venait de s'ouvrir. Sur le seuil, madame de Villerupt apparut, blême. En apercevant mademoiselle de la Ferté, elle marcha vers elle. Les deux femmes se toisèrent.

— Je viens de la Pelouse, — dit Marie-Louise.

Anne la regarda tranquillement.

— De la Pelouse, — répéta madame de Villerupt. — La maison est fermée. De quel droit?

Madame de Saint-Selve voulut s'interposer.

— Tu n'as pas demandé la clé au jardinier? — hasarda-t-elle d'une voix tremblante.

— Je la lui ai demandée. Il m'a répondu qu'elle était ici.

Sans mot dire, mademoiselle de la Ferté était allée à la cheminée. Cinq ou six clefs pendaient, accrochées à un clou. Anne en prit une, et la tendit à Marie-Louise.

— Voici cette clef, — dit-elle.

Et, comme madame de Villerupt demeurait, pâle de rage, sans faire un geste pour la prendre, Anne mit la clef sur la table.

— Madame Jacques de Saint-Selve, — dit-elle de sa voix la plus posée, — avait quitté depuis trois mois la Pelouse. Il était naturel qu'en s'en allant elle fermât sa maison.

Brusquement, madame de Villerupt se saisit de la clef.

— A demain, maman, — fit-elle.

— Vous avez l'intention d'aller passer la nuit à la Pelouse? — dit Anne. — Je vous préviens que vous y serez très mal. Il y fait froid. Les tentures sont démontées. Il serait plus sage de rester ici.

Marie-Louise lui jeta un regard de haine. Sur le seuil de la porte, elle se heurta à Larralde, qui venait d'arriver juste à temps pour assister à la fin de la scène.

— Marie-Louise, voyons...

— Ah! vous, — fit-elle, — laissez-moi, n'est-ce pas. Je n'ai que faire de vos conseils.

Et elle disparut.

Discrètement, mademoiselle de la Ferté sortit elle aussi. D'ailleurs, elle avait à porter les draps dans les chambres.

Quand, au bout d'un quart d'heure, elle revint, Sabine essuyait ses paupières rouges. Larralde allait et venait de long en large. Madame de Saint-Selve, les mains sur les accoudoirs de son fauteuil, la tête renversée, ne bougeait pas.

Elle se redressa en entendant entrer mademoiselle de la Ferté. Anne la vit, d'un geste las et frileux, ramener contre elle les plis de son immense manteau d'astrakan, un manteau qui avait dû être jadis somptueux, mais dont maintenant les coutures, à la lumière, présentaient, roussâtres, des traces de fatigue.

— Vous avez froid, — demanda Anne.

Madame de Saint-Selve ne répondit pas. Mais mademoi-

selle de la Ferté s'aperçut qu'elle s'était mise à trembler plus fort.

Sans mot dire, Anne se rendit à la cuisine. Elle en revint avec une chaufferette. Puis, agenouillée devant la cheminée, elle se mit à chercher de la braise parmi les cendres. Pour y arriver, il lui fallut écarter le vieux chien, qui somnolait sur la plaque de fonte, entre les chenets.

— Pyrame, pousse-toi.

Madame de Saint-Selve sortit de sa torpeur.

— Pyrame, — répéta-t-elle, — Pyrame, le chien de Jacques. Mon Dieu, je l'avais oublié. Je ne l'ai pas reconnu.

Et elle fondit en larmes.

— Calmez-vous, voyons, maman, calmez-vous, — répétait madame Larralde.

Et, pour essayer de cacher l'émotion qui venait de la saisir elle-même dans cette atmosphère de catastrophe, elle appelait, d'une voix où perçaient aussi des sanglots :

— Pyrame, viens ici, Pyrame! Viens, mon bon chien.

L'animal la regardait, de ses yeux éteints. Il ne bougeait pas.

— Viens, Pyrame, viens.

— Il a plus de quinze ans. Il est devenu sourd, — dit mademoiselle de la Ferté.

***

Le jour de l'enterrement, le temps fut assez beau au début de la matinée. Mais il avait plu à peu près sans discontinuer pendant quarante-huit heures. Il était impossible d'amener le char funèbre jusqu'à la Crouts. Les ordres avaient été donnés en conséquence pour que le cortège se formât devant la Pelouse, à l'endroit où le chemin de sable rejoint la route de Castets.

Le cercueil fut placé sur une charrette traînée par des bœufs. L'abbé Sansépé, en surplis, avait avec lui un bedeau portant la croix et deux minuscules enfants de chœur. L'abbé Ducourau était venu, excusant l'abbé Laffitte toujours souffrant.

Péniblement, madame de Saint-Selve avançait, appuyée

sur le bras de Larralde. Mademoiselle de la Ferté et Sabine marchaient côte à côte. Les essieux de la charrette, mal graissés, criaient. Au passage, les premiers chardonnerets s'envolaient.

On mit ainsi près d'une demi-heure pour faire moins d'un kilomètre.

Sur la route de Castets, outre le corbillard, cinq voitures étaient rangées. Il y en avait une pour le clergé, deux pour la famille. Les deux autres appartenaient à des gens de Dax, amis des Saint-Selve. C'était un monsieur insignifiant, deux dames, une vieille demoiselle. Madame de Villerupt était avec eux. Tous les cinq, ils attendaient, arrêtés devant le grand portail de la Pelouse. Quand la tête du cortège déboucha sur la route, le petit groupe se porta à la rencontre de madame de Saint-Selve. De nouveau, il y eut des embrassements, des exclamations, des pleurs. Quelques robustes vérités premières furent échangées.

— Ce ne sont pas ceux qui partent qui sont le plus à plaindre.

— Je suis bien de votre avis. Mais tout de même, à cet âge, c'est horrible.

— Vous aurez du moins, ma chère Constance, — dit la vieille demoiselle, — la consolation de penser que la chère petite est au ciel, en train de prier pour vous. Savez-vous que c'est miraculeux, cette conversion!

Madame de Saint-Selve poussa un profond soupir.

— C'est la seule pensée qui soit capable d'adoucir ma douleur, — dit-elle.

Étrangère à cet échange de condoléances, mademoiselle de la Ferté s'occupait de faire hisser la bière sur le corbillard. Elle rectifia les plis du drap, disposa les camélias : une couronne et deux bouquets. Il y avait aussi un troisième bouquet, une humble chose faite de clochettes de bruyères entourées de larges feuilles de fougère. C'était une petite fille infirme, pour laquelle la morte avait été bonne, qui était venue, au départ de la Crouts, le déposer timidement sur la charrette. Clopin-clopant, elle avait suivi. Elle était là, parmi les paysannes, suivant d'un œil anxieux le sort de ses pauvres fleurs.

Offusqué, un croque-mort saisit le misérable bouquet et le lança dans le fossé. Anne le ramassa et le plaça sur le char, à côté des splendides camélias blancs. Puis, toujours à l'écart, elle attendit que les effusions fussent terminées entre les Saint-Selve et leurs amis.

— Mesdames, si vous voulez bien...

C'était l'abbé Sansépé, ordonnateur de la cérémonie, qui intervenait.

Pour la première fois, madame de Saint-Selve remarquait le corbillard. Elle eut un haut-le-corps en constatant que c'était un service de deuxième classe qui avait été commandé. Elle chercha des yeux mademoiselle de la Ferté. Quittant son entourage, elle s'approcha d'elle.

— On aurait peut-être pu, — dit-elle, — avoir un enterrement un peu moins modeste.

Parlant ainsi, elle avait retrouvé son ton altier.

Anne l'enveloppa de son froid regard.

— Tout ce qui a été fait, — dit-elle, — l'aura toujours été selon les volontés expresses de votre belle-fille.

— Mesdames, je vous en prie...

Le cortège s'organisait. L'abbé Sansépé, avec son chantre, occupait la voiture de tête, madame de Saint-Selve et Sabine étaient dans la seconde. Marie-Louise fit monter avec elle, dans la suivante, une des trois dames. Mademoiselle de la Ferté venait dans la quatrième, avec une vieille fille bavarde.

Larralde, l'abbé Ducourau, les paysans au nombre d'une dizaine, allaient à pied.

Lentement, on se mit en marche.

Dans leur coupé, la vieille demoiselle commença par essayer d'engager la conversation avec Anne. Mais elle eut vite fait de comprendre qu'elle perdait sa peine. Alors, elle tira un chapelet de la poche de son jupon, et mademoiselle de la Ferté ne fut plus troublée dans ses pensées.

Le temps était doux, trop doux presque. Le paysage était gris et blanc. Par les vitres des portières grandes ouvertes Anne voyait, de chaque côté, défiler avec la même lenteur régulière les détails familiers de cette route sur laquelle les événements capitaux de son existence se seraient déroulés.

D'abord, la chaumière d'Isabeline, où, pour la première fois, elle avait prêté de l'attention au nom de Jacques de Saint-Selve. Plus loin, c'était la maison du couvent, avec son grand jardin, un jardin où les religieuses de Dax conduisaient, le jeudi et le dimanche, leurs pensionnaires en promenade. Pendant dix ans, Anne avait accompli ce trajet deux fois par semaine. C'était l'époque où on la menaçait de la punir, parce qu'elle refusait de jouer dans une partie où le sort lui avait adjoint des compagnes qui ne lui convenaient pas. Plus loin encore, mais à droite, c'était l'auberge de Tâchoires. Du jardin du couvent, les fillettes entendaient, le dimanche, s'élever là un joyeux concert de chansons à boire, de verres choqués, de quilles abattues... Le soir, quand elles reprenaient en rangs le chemin de Dax, elles se sentaient vaguement tristes au son du violon rustique qui s'accordait, en hiver au fond de la grange, en été sous les charmilles, pour le bal de nuit.

On atteignait maintenant, entre l'auberge et les Quatre-Routes, l'endroit où Jacques, la rejoignant comme elle revenait à pied à la Crouts, l'avait invitée à monter dans sa voiture. Elle lui avait abandonné sa main, comme elle l'avait abandonnée, huit ans plus tard, à celle qui, avant une heure, pour toujours, serait devenue la proie de la terre.

A partir de cet endroit, mademoiselle de la Ferté se renfonça dans la voiture et ne regarda plus la route.

A l'entrée du bourg de Saint-Paul, il fallut descendre. On pavait la rue principale. Le corbillard dut s'arrêter. Le cercueil acheva le parcours de trois cents mètres qui le séparait de l'église sur les épaules de quatre paysans. Madame de Saint-Selve eut la mortification d'être obligée de paraître à pied dans un cortège dont elle jugeait qu'un métayer riche aurait rougi. Sur les portes, devant les boutiques, les gens regardaient. Chacun de ces regards augmentait le supplice de l'orgueilleuse femme.

Sous son voile de crêpe, elle observait, à droite, à gauche. Elle épiait ces petits artisans, ces ménagères. Quand elle les voyait échanger entre eux un mot furtif, comment ne pas être certaine de ce qu'ils se disaient : « C'est la belle-fille de madame de Saint-Selve, de Bordeaux, qu'on enterre ainsi ?

Pas possible. Qu'est-ce qu'ils pensent d'avoir autorisé une chose pareille? »

Devant l'église, un groupe noir attendait. Il y avait là une quinzaine de personnes : le docteur Barradères et Me Destouesse, en redingotes et chapeaux hauts de forme, un commandant retraité, le *Colonel*, qui faisait jadis sa partie de piquet avec M. de la Ferté, l'abbé Tauziès, nommé depuis peu curé de Saint-Martin-de-Seignaux, la présidente de l'Œuvre des Tabernacles et des dames de cette œuvre. Anne eut à serrer quelques mains.

L'abbé Vergez, sous le porche, reçut le corps.

L'église de Saint-Paul est triste et nue. Seules l'égaient, de façon imprévue, deux statues de saints. L'une est celle de saint Antoine, accompagné d'un petit cochon miraculeusement rose. Jamais mademoiselle de la Ferté ne sut le nom du saint qui lui fait vis-à-vis, un personnage en robe verte, ayant à ses pieds un volatile tenant de la corneille et de la poule d'eau.

La messe fut désespérément longue. On eût cru que l'abbé Vergez, convaincu de la nécessité de faire bonne mesure à une convertie, y avait ajouté des prières inédites. Vers la fin, glaçant les cœurs les plus indifférents, un navrant *Requiem* s'éleva, nasillé par deux jeunes filles du bourg.

On se leva. Le goupillon passa de main en main. Il ne se peut imaginer geste de plus douloureuse noblesse que celui par lequel madame de Saint-Selve aspergea d'eau bénite le cercueil.

On sortit. Il commençait à pleuvoir. Quatre ou cinq parapluies s'ouvrirent.

Le cimetière de Saint-Paul n'est guère distant de l'église de plus de cinquante mètres. Il s'élève au flanc de la colline, qui domine la voie du chemin de fer de Bayonne. L'abbé Sansépé n'avait pas exagéré en vantant ses mérites pittoresques. De là, on voit la ligne argentée des peupliers, annonciatrice du lit de l'Adour, le sombre coteau des Lazaristes, et, plus loin, la ceinture lilas des hauteurs de la Chalosse. C'est un paysage d'une douceur silencieuse, trouée seulement le matin, de-ci de-là, par des chants de coq qui pointent.

A gauche du Calvaire qui occupe le centre du champ

des morts, dans la deuxième allée latérale, la fosse béait; fraîchement creusée, dominée par un tas de terre jaunâtre qui paraissait tenir deux fois plus de place que le trou d'où l'on venait de l'extraire. Il pleuvait moins. Un à un les parapluies se refermèrent.

Alors, ce fut la scène habituelle, dans toute sa médiocre désolation : les cordes que l'on passe sous la bière, un des fossoyeurs qui se trouve être moins robuste que l'autre, ce qui fait qu'une seconde on redoute quelque macabre basculade, le choc sourd du bois sur la molle glaise du fond.

Madame de Saint-Selve, en une attitude toujours un peu théâtrale, se tenait au bord de la fosse, la regardant comme si elle se sentait attirée par elle. Autour de ce grand premier rôle, les autres s'empressaient, sa fille, ses amies. Elles semblaient être prêtes à s'interposer. Mademoiselle de la Ferté se trouvait de l'autre côté du rectangle sombre, seule avec le vieil officier. L'attitude de l'assistance était empreinte de ce recueillement, de cette compassion qui ne mentent guère en cette minute, où chacun est occupé à songer que ce sera un jour son tour.

C'était fini. Soutenue par Larralde et par Sabine, madame de Saint-Selve se baissa, ramassa une poignée de terre qu'elle laissa couler dans la fosse. Il y a toujours, dans cette terre-là, de petits graviers qui s'en vont résonner sur le cercueil de façon lugubre. Anne demeurait, droite et blanche, appuyée au caveau voisin. Elle semblait ne plus songer à partir. Ce fut le retraité qui lui mit dans la main la poignée de terre rituelle. Elle la jeta dans le trou, au hasard.

— Mademoiselle, permettez-moi... Votre châle est plein de plâtre.

C'était vrai. Le mur du caveau, fraîchement recrépit, était la cause de ce mince désastre. Anne eut un léger mouvement d'impatience. Mais lui, le vieux brave homme, il s'entêtait. Il lui donnait dans le dos toute une série de petites tapes.

— Ça s'en va. Ça s'en va.

Il tenait à son idée. Elle se résigna. Ils rejoignirent les autres à la porte du cimetière. Là, il tint à s'assurer une dernière fois qu'il avait bien vaincu le plâtre.

— Il n'y a plus rien. Sur du drap militaire, ça aurait mis une heure à partir, et encore avec une brosse.

Devant l'église, les groupes s'étaient reformés. Mais, maintenant, on parlait haut. Le docteur Barradères, très entouré, expliquait les circonstances de la mort. Larralde s'entretenait, un peu à l'écart, avec Me Destouesse. Madame de Saint-Selve épanchait sa douleur dans le sein des vieilles dames, ses amies d'enfance.

— Est-ce juste, je vous le demande? De pauvres enfants, à qui tout sourit, qui n'ont pas pour ainsi dire vécu, s'en aller de la sorte! C'est nous qui devions partir.

— C'est la volonté de Dieu, ma chère Constance. Il faut s'incliner.

— Ah! ma pauvre Élisa. Dire que nous ne nous étions pas vues depuis sept ans. Il faut des circonstances pareilles pour se retrouver. Et ta fille, va-t-elle bien, et ses beaux bébés?

— Très bien. Elle n'a pas pu venir, parce qu'elle est sur le point d'en avoir un autre.

— Tant mieux, tant mieux. Qu'il y en ait qui aient du bonheur, au moins!

— Et quand repartez-vous pour Bordeaux?

— Oh! dès ce soir. Par le train de neuf heures dix.

— S'il ne pleut pas, nous tâcherons d'aller vous embrasser à la gare.

On se quitta. Pour regagner sa voiture, à l'entrée du bourg, madame de Saint-Selve obligea ses compagnons à prendre un sentier à travers champs. Elle ne voulait pas repasser par la rue où elle avait été vue tout à l'heure, conduisant cet enterrement de pauvres.

Elle invita mademoiselle de la Ferté à monter avec elle et Sabine. Larralde et Marie-Louise prirent la seconde voiture.

On arriva à la Crouts pour se mettre à table. Anne constata que madame de Villerupt avait cette fois consenti à être du nombre de ses invités. Larralde, au cours du trajet du retour, avait fait valoir sans doute des arguments de poids. Mademoiselle de la Ferté dut comprendre à quel sentiment de curiosité fiévreuse correspondait cette modification d'attitude lorsque, vers 3 heures, Maria pénétra dans la salle à manger.

— Mademoiselle, maître Destouesse est là.

— C'est juste, — fit Larralde. — Maître Destouesse m'avait averti ce matin qu'il passerait à la Crouts dans l'après-midi. J'avais totalement oublié de vous le dire.

Et, comme mademoiselle de la Ferté le regardait, il répéta balbutiant un peu :

— J'avais totalement oublié.

— Faites entrer maître Destouesse, — dit Anne.

Ceux qui, ayant une âme d'une certaine qualité, veulent se donner pour toujours le mépris, le dégoût de l'argent, ceux-là n'ont qu'à assister, je pense, à cette cérémonie de famille qui s'appelle l'ouverture d'un testament. Des gens que tout condamne à s'aimer, à se manifester du moins les marques apparentes de l'affection, il les voit affrontés, près de trépasser sous le poids de l'attente horrible. Et ces deux sortes de soupirs qui accueillent la lecture du verdict, soupir de joie, soupir de haine, aussi hideux l'un que l'autre.

En l'espèce, dans l'obscure salle à manger de la Crouts, l'anxiété vient d'atteindre son diapason le plus intense. On sent que c'est une question de vie ou de mort. La disparue avait bien des parents éloignés, en Angleterre, une cousine, une tante. Mais des renseignements ont été pris. Elle était brouillée avec eux. Si elle s'en était allée la première, aucun doute n'est possible, elle aurait laissé toute sa fortune à son mari, qu'elle aimait tant, qu'elle avait épousé par amour. Eh bien! la famille de ce mari aujourd'hui, c'est la sienne. L'oublier aurait été une mauvaise action. Elle ne s'en sera certainement pas rendue coupable, cette petite créole que l'on a accueillie à Bordeaux, à qui l'on a versé pendant six ans de si belles rentes, pour laquelle, tout compte fait, on a été si bon.

Le notaire vint s'incliner successivement devant chacune des quatre femmes. Il serra la main de Larralde.

— Mesdames, monsieur Larralde a dû vous mettre au courant de l'objet de ma visite. Il y a environ trois mois, madame Jacques de Saint-Selve, pressentant sa fin prochaine, a manifesté l'intention de faire son testament. Elle a choisi la

forme mystique. Les prescriptions exigées par la loi ont été accomplies régulièrement. Voici le testament en question.

En même temps, il tirait de son portefeuille une enveloppe. L'obscurité grandissait.

— Il faudrait une lampe, — dit madame de Saint-Selve, d'une voix un peu sourde.

Anne s'était levée, alluma la lampe de la suspension. Lentement, lentement, les divers personnages qui composaient cette scène sortirent de l'ombre.

Madame de Saint-Selve cherchait à paraître indifférente. Tout, dans son attitude, révélait une tension que cachait mal son apparente désinvolture. Du geste, elle avait appelé Sabine auprès d'elle, l'avait fait asseoir sur le bras de son fauteuil. Une main posée sur l'épaule de sa fille, elle attendait, avec un sourire lassé, qui voulait signifier son détachement complet des choses d'ici-bas.

Madame Larralde ne prenait pas tant de peine pour dissimuler son émotion. Sur ses genoux, on voyait ses mains trembler.

Larralde, lui, les sourcils rapprochés jusqu'à se mêler, regardait ses gros pouces, qu'il tournait.

Anne n'apercevait qu'à peine madame de Villerupt. A mesure que la lueur diffuse de la lampe avait formé un cercle lumineux plus étendu, Marie-Louise avait reculé sa chaise vers la zone restée sombre. Cette précaution seule en disait long sur les pensées qui devaient, en cette minute, bouleverser la malheureuse. Frappé de mesures disciplinaires de plus en plus sévères, son mari avait été finalement, six mois plus tôt, envoyé en Tunisie. Il lui avait interdit de le suivre. Depuis, elle ne cessait de le supplier de revenir sur sa décision. Mais lui, avec le plus parfait cynisme, il mettait des conditions pécuniaires exorbitantes à la reprise de la vie commune. Larralde, excédé, se refusait absolument à débourser la grosse somme réclamée par son beau-frère. Or, plus graves étaient les outrages dont il l'abreuvait, plus l'altière Marie-Louise s'était sentie devenir la chose de ce mari infâme. Elle en était arrivée à haïr sa sœur et sa mère, qui la soutenaient trop mollement dans sa lutte contre Larralde. A plusieurs reprises, elle avait essayé de rentrer en rapports avec la femme de Jacques.

On sait comment ses avances avaient été accueillies à la Pelouse. Il est dès lors aisé de saisir la nature des sentiments qu'elle devait nourrir pour mademoiselle de la Ferté.

— Si vous voulez bien vérifier?

Me Destouesse venait de retirer une autre enveloppe de la première. C'était cette seconde enveloppe qu'il tendait à Larralde. Celui-ci la prit et l'examina méticuleusement.

— Vous pouvez constater, — dit le notaire. — Les signatures requises y sont : celle de madame Jacques de Saint-Selve, celles des témoins, la mienne.

Larralde lui rendit l'enveloppe en s'inclinant.

Me Destouesse l'ouvrit. Il lut la brève formule par laquelle Galswinthe léguait la totalité de sa fortune, meubles et immeubles, à mademoiselle de la Ferté.

Un silence glacial accueillit cette lecture. Me Destouesse, qui exerçait pourtant ses fonctions depuis trente ans, en parut gêné.

Il interrogea du regard chacun des assistants.

— Personne, je le vois, — conclut-il, — n'a objection à présenter. Il ne me reste donc, mesdames, qu'à m'excuser de vous avoir dérangées.

Aucune réponse ne lui ayant été faite, il se dirigea vers la porte. Il ne permit pas que mademoiselle de la Ferté, qui s'était levée, le raccompagnât plus loin.

— Non, mademoiselle, je vous en prie.

Et il ajouta, à voix plus basse, avec espoir que les autres entendraient le moins possible :

— Je vous attends à mon étude le plus vite que vous pourrez, pour les formalités d'envoi en possession.

— Eh bien, — dit, au bout de cinq minutes, avec un petit ricanement, madame de Saint-Selve, — voilà au moins une question réglée. Tant mieux, n'est-ce pas, mes enfants? Qu'en dites-vous, Étienne? Qu'en dis-tu, Sabine?

Larralde ne répondit pas. Sa femme regardait droit devant elle, comme hébétée.

Tout à coup, le silence fut rompu par une sorte de hoquet atroce.

— Qu'y a-t-il? — s'écria madame de Saint-Selve.

C'était madame de Villerupt qui venait d'éclater en sanglots. Elle s'était contenue trop longtemps. Maintenant, elle pleurait, elle pleurait avec des gémissements plaintifs, comme un petit enfant.

Sa mère et sa sœur s'étaient précipitées auprès d'elle.

— Mon Dieu, — s'exclama madame de Saint-Selve, — elle a les mains glacées.

Anne, ayant pris la lampe dans la suspension, s'était approchée. Sabine l'écarta rudement.

— Nous n'avons besoin de personne pour la soigner, — dit-elle.

Sans s'émouvoir, mademoiselle de la Ferté alla à la cuisine. Elle en revint au bout de quelques minutes, avec une chaufferette et un bol de tisane brûlante. Marie-Louise pleurait toujours; mais les façons de sa mère et de sa sœur s'étaient faites moins provocantes. Larralde avait dû profiter de ces minutes pour les rappeler à un sens plus sain de la réalité.

Pendant que Sabine plaçait la chaufferette sous les pieds de madame de Villerupt, madame de Saint-Selve s'efforçait de lui faire avaler la tisane. En même temps, elle remerciait avec effusion mademoiselle de la Ferté.

— Nous vous donnons bien du mal, ma chère petite. Nous n'oublierons pas combien vous avez été bonne, allez. Bois, Marie-Louise, bois, ma fille. C'est ta mère qui est près de toi, mon enfant.

Tandis qu'elles faisaient ainsi de leur mieux pour conjurer la syncope, Larralde avait réussi à prendre à part, dans un coin, mademoiselle de la Ferté.

— Il serait peut-être bon, — disait-il, — que d'ores et déjà, nous nous entretenions de certaines questions. Ma belle-sœur, vous ne l'ignorez pas, avait placé chez moi une partie de sa fortune dont vous venez d'hériter. De ce fait...

D'un signe de tête, elle lui désigna le groupe formé par les trois femmes.

— Plus tard, rien ne presse, — dit-elle sèchement.

Un peu avant 7 heures, quand l'instant fut venu de partir pour la gare, il ne put être question de faire franchir à pieds à Marie-Louise, le kilomètre sablonneux qui sépare la Crouts de l'endroit de la grand'route où attendait la voiture.

Le jardinier dut atteler le char à bœufs qui avait servi, le matin, pour le cercueil. On y installa, à l'aide d'une bâche, un abri de fortune. Madame de Saint-Selve y monta avec sa fille. Madame de Villerupt était reprise, à chaque instant, par des crises de larmes. Elle ne s'arrêtait de pleurer que pour grelotter.

— Au revoir, ma cousine, — dit Sabine en embrassant timidement Anne.

Madame de Saint-Selve était tombée dans les bras de la jeune fille.

— Ma chère enfant, je vous le répète, jamais je n'oublierai votre accueil. Si je vous disais que cela me fait de la peine de vous abandonner ici, toute seule, dans cette maison noire? Vous n'avez pas l'âge de vivre de la sorte. Pourquoi ne viendriez-vous pas chez nous, à Bordeaux, quand il vous plaira, pour autant de jours que vous voudrez? La maison, hélas! n'est plus aussi gaie qu'autrefois. Mais en comparaison d'ici... Ne dites pas non. Personne ne se gênera pour vous : vous êtes de la famille, n'est-il pas vrai? Allons, c'est promis.

Quand elle eut cessé d'entendre le grincement des roues du chariot, Anne monta au premier étage. La chambre funèbre était dans le même état que le matin. Les deux chaises, sur lesquelles la bière avait été posée, se faisaient toujours vis-à-vis. Anne les remit en place.

Elle s'était occupée, vers 6 heures, de faire dîner la famille de Saint-Selve. Mais elle-même n'avait encore rien pris. Lorsqu'elle redescendit à la salle à manger, Maria était en train de mettre son couvert.

— Désormais, — dit-elle à la vieille bonne, — vous me servirez le soir des légumes et du café au lait, comme avant.

Lorsqu'elle eut achevé son repas, elle alla s'asseoir au coin du feu, près de Pyrame, qui dormait. Au dehors, on entendait le vent souffler en tempête sur la lande.

Un peu après 9 heures, elle vint s'installer devant la table, prit de l'encre, un porte-plume, une boîte de papier. S'arrêtant fréquemment pour méditer la phrase suivante, elle se mit à écrire une lettre, dont elle prit ensuite copie.

11 heures sonnèrent. Ayant mis l'un des deux exemplaires de cette lettre dans une enveloppe, Anne écrivit l'adresse du destinataire : *Monsieur Edwin Calthorpe, Port-au-Prince, Haïti.*

***

Avril finissait. Le vieux Pyrame était mort le mois précédent. On l'avait enterré dans un coin du jardin. N'ayant plus à aller le promener, mademoiselle de la Ferté ne sortait guère.

Une après-midi, pourtant, elle se rendit à la Pelouse, ordonna d'atteler les chevaux et partit pour Dax. Elle fit arrêter la voiture devant chez Me Destouesse.

Le notaire la reçut immédiatement.

— Eh bien? — demanda-t-elle.

— Eh bien, mademoiselle, je n'ai rien encore. Nous sommes le 28. Je suis tout à fait étonné.

— Je ne le suis pas outre mesure, — dit Anne.

— Les rentes de madame Jacques de Saint-Selve lui avaient pourtant toujours été payées très régulièrement. Les vôtres aussi, le mois dernier et le précédent.

— Les choses peuvent changer du jour au lendemain. C'est bien d'une somme de huit mille francs qu'il s'agit?

— Exactement. Six mille francs pour les rentes mensuelles, plus les deux mille francs du loyer trimestriel de la maison du Quai des Chartrons, échu le 15 avril. J'ai pensé que monsieur Larralde aurait différé le payement des rentes jusqu'à l'échéance du 15, pour tout régler à la fois. Mais je ne vois rien venir. Que dois-je faire?

— Attendez jusqu'au 5 ou 6 mai, — dit Anne. — Si à cette date, vous n'avez pas reçu les huit mille francs, plus les six mille francs d'avril, vous enverrez une petite lettre de rappel, très courtoise naturellement.

Le 7 mai, Anne eut un mot de Me Destouesse, l'informant qu'aucune somme d'argent ne lui étant parvenue à cette date de Bordeaux, il avait exécuté ses instructions. Il la tiendrait au courant.

Quatre jours après, Larralde frappait à la porte de la Crouts.

Il leur était impossible à tous deux d'avoir oublié sa visite d'il y a huit ans, lorsqu'il était venu lui annoncer officiellement le mariage de Jacques. Cet homme avait toujours eu la spécialité des missions désagréables. Mais, la première fois,

si convaincu qu'il fût du caractère peu sympathique du rôle qu'on lui faisait jouer, il était tout de même le maître de la situation. S'il avait témoigné de la pitié, c'est qu'il l'avait bien voulu. Aujourd'hui les rôles étaient changés.

Il entama néanmoins la conversation avec aisance.

— Vous vous figurez, peut-être, ma chère cousine, que ce sont des excuses que je vous apporte pour le petit retard que vous savez. Eh bien, détrompez-vous. Ce sont des reproches.

— Vraiment, — fit Anne, avec son sourire pâle.

— Oui, des reproches. Vous aviez formellement promis à votre tante de venir nous voir à Bordeaux. Elle vous a écrit au début de février pour vous rappeler votre promesse. Puis, c'est ma femme qui a envoyé une lettre en mars. Rien, pas de réponse.

— J'ai répondu à madame de Saint-Selve, — dit Anne.

— Oui, mais vous n'avez pas répondu à Sabine. Alors, nous nous sommes figuré que vous arriviez. Vous passiez chez nous deux bonnes semaines, bien tranquille. Par la même occasion, nous réglions ensemble nos petites affaires...

— C'est aimable à vous, — dit mademoiselle de la Ferté, — d'avoir compris que j'étais une sauvage, et d'être venu.

— Je suis venu, en effet, — dit-il, — car nous avons à causer sérieusement.

Sa voix s'était un peu altérée; il la raffermit.

— Très sérieusement, — répéta-t-il.

— Je vous écoute.

— Je suis venu, — dit Larralde délibérément, — vous proposer une affaire intéressante.

— A moi, une affaire intéressante?

— Oui, mais auparavant, j'ai à vous poser une ou deux questions. Si vous me trouvez indiscret, bien entendu, ne répondez pas. Quand miss Russel est devenue la femme de Jacques, ses paraphernaux, ses biens propres, vous comprenez, étaient de quinze cent mille francs. A cette époque, huit cent mille francs furent convertis en rente française à cinq pour cent. Les sept cent mille qui restaient furent placés dans ma maison, où ils donnèrent tout de suite du sept pour cent. Par un arrangement postérieur, ma belle-sœur, soucieuse de son véritable intérêt, mit chez moi une nouvelle somme de

trois cent mille francs, et je rendis hommage à cette marque de confiance en lui donnant pour cette somme du huit pour cent. Notons que, dans l'intervalle, elle avait disposé de deux cent mille francs en acquisitions d'immeubles. Vous avez donc dû trouver, dans votre héritage, un reliquat de trois cent mille francs de rente française à cinq pour cent.

— Un peu plus, même, — dit Anne. — Depuis qu'elle vivait à la campagne, madame de Saint-Selve ne dépensait pas tous ses revenus. J'ai trouvé trois cent quarante mille francs.

— A merveille, — dit Larralde. — Eh bien, j'ai réfléchi, et j'ai jugé anormale cette situation. D'une part, vous avez chez nous deux tranches de votre fortune placées à deux taux différents, sept et huit pour cent. Je vous propose d'aligner le tout à huit pour cent, soit pour vous un bénéfice net de sept mille francs par an. Cela vous va-t-il?

— Vous êtes réellement trop bon, — dit Anne. — J'accepte, mais à une condition.

— Laquelle?

— La condition de savoir celle que vous mettez vous-même à ce cadeau.

— Je n'y mets aucune condition. J'estime seulement que vous n'avez pas intérêt à laisser trois cent quarante mille francs continuer à produire du cinq pour cent, alors que vous pouvez en retirer immédiatement du huit chez nous, soit une différence de dix mille francs en votre faveur. Dix mille, plus les sept mille de tout à l'heure, soit dix-sept mille francs de plus par an. C'est intéressant.

— Parlons net, — dit Anne. — Vous désirez que je mette trois cent quarante mille francs de plus dans votre maison.

— Je vous le répète, c'est votre intérêt. Car, en ce qui me concerne, vous admettrez...

— Je vous remercie. Et puis-je vous demander l'emploi que vous comptez faire de cette nouvelle somme?

Il sourit d'un air protecteur.

— S'il me fallait entrer devant vous dans ces détails, — commença-t-il, — vous auriez vite fait de me demander grâce.

— Je vous en prie, — dit-elle. — je viens de me découvrir depuis quelque temps un goût tout particulier pour ces détails. Au reste, rien ne sert de nous leurrer l'un l'autre. Vous me con-

sentez une augmentation d'intérêts de sept mille francs, pour que je vous consente, moi, un prêt de trois cent quarante mille francs. Rien de plus naturel. Je vous répète donc ma question : à quoi comptez-vous employer cette somme? A un accroissement de votre exploitation, je suppose?

— Il y a plaisir à causer affaires avec vous, — dit Larralde. — Vous l'avez deviné : à un accroissement d'exploitation, ou plutôt à certaines modifications dans les méthodes que j'ai employées jusqu'à maintenant.

Il se lança alors dans toute une série de considérations techniques bien faites pour dérouter un auditeur même beaucoup plus au courant du commerce des rhums que ne pouvait l'être mademoiselle de la Ferté. Il lui parla de la création d'une manufacture, où il ferait fabriquer directement pour lui tout ce qui lui était nécessaire à la livraison du rhum au commerce de détail : étiquettes, factures, cachets, bouchons, paillons, caisses, bouteilles.

— C'est surtout sur les bouteilles que les plus grosses économies peuvent être réalisées. Figurez-vous bien qu'à l'heure actuelle un ordre de cent mille bouteilles est exécuté à trente centimes la bouteille. Je peux, faisant fabriquer à mon compte, obtenir la bouteille à vingt-deux centimes. Vous comprenez qu'il serait criminel...

Anne l'interrompit en souriant.

— Vous allez me trouver bien de la suffisance, — fit-elle.

— Dites.

— Eh bien, j'ai un peu peur, je l'avoue, que cette affaire de paillons et de bouteilles ne soit du même genre que celle que vint, il y a une quinzaine d'années, vous proposer mon pauvre père.

— De quelle affaire s'agissait-il? — fit Larralde, devenu subitement très rouge.

— Je l'ignore, — dit Anne. — J'étais malheureusement trop jeune à cette époque pour qu'on songeât même à me consulter. Mais vous, il est impossible que vous ne vous en souveniez pas. Vous n'avez pas eu tant d'autres occasions de causer avec mon père. Voyons, cherchez bien. Ce devait être en 1872 ou 1873.

— Je crois me rappeler, — dit-il gêné. — Oui, j'y suis

maintenant. Mais c'était de la folie pure. Il s'agissait d'une tentative pour acclimater la canne à sucre dans les dunes du littoral landais. Pensez donc, des endroits où rien ne pousse! Je ne vous apprendrai pas grand'chose en vous disant que monsieur votre père ne s'entendait guère aux affaires.

— En effet. Et c'est même pour cela que moi, sa fille, j'ai conçu à l'égard des affaires une répugnance que seuls de gros avantages pourraient me décider à surmonter.

— Ceux que je vous ai offerts en commençant ne vous paraîtraient-ils pas satisfaisants? — demanda-t-il, en essuyant ses tempes, sur lesquelles la sueur commençait à perler.

— Non, — dit-elle nettement.

— Est-ce que, par hasard, vous pensiez trouver mieux ailleurs?

— Oui.

— On vous aurait fait d'autres propositions?

— Oui.

— Ah! — fit Larralde.

Il parut réfléchir.

— Puis-je les connaître?

— Sans inconvénients. On m'a offert du dix pour cent.

Il sursauta.

— Du dix pour cent? Ce n'est pas sérieux?

— C'est très sérieux, au contraire.

— Écoutez, on a pu vous raconter des histoires. Pas à moi. Voilà trente ans que je suis dans le commerce. Je puis vous affirmer que sur la place de Bordeaux...

— Aussi n'est-ce pas de Bordeaux que cette offre vient.

— Ah! — fit-il encore.

— Du dix pour cent, — reprit Anne. — Vingt-sept mille francs par an de plus que chez vous.

Une lueur de soulagement avait passé dans les yeux de son adversaire.

— Allons, — dit-il sur un ton bon enfant, — je m'en doutais. Vous vous êtes embrouillée dans vos calculs. Vingt-sept mille francs, disiez-vous? Cela ne fait pas vingt-sept mille francs. Cela n'en fait que sept mille.

— J'ai bien dit : vingt-sept mille francs.

— Mais non, voyons, trois cent quarante mille francs à

huit pour cent font vingt-sept mille. A dix, trente-quatre mille. Soit sept mille francs de plus seulement, je vous le répète, sept mille.

— Pardon, — dit Anne, — qui vous parle de trois cent quarante mille francs?

— Comment?

— C'est d'un million trois cent quarante mille francs qu'il s'agit. Un million trois cent quarante mille francs m'auraient rapporté chez vous, à huit, cent sept mille francs. Ailleurs, à dix, ils me donneront cent trente-quatre mille francs. J'ai bien dit : vingt-sept mille de plus.

— Un million trois cent quarante mille francs, — répéta Larralde comme dans un rêve, — treize cent quarante mille francs.

— Dame!

— Mais ce total comprend l'argent placé chez moi par ma belle-sœur.

Mademoiselle de la Ferté inclina la tête.

— Alors, vous auriez songé à me le reprendre, tout?

— Pourquoi pas? — dit Anne. — Vingt-sept mille francs de plus par an, c'est intéressant.

Larralde se passa la main sur le front.

— Et, — dit-il, d'une voix qui commençait à se voiler, — bien que ce soit presque de la folie de ma part, si j'arrivais, moi, à pouvoir vous les donner, ces dix pour cent?

— Je vous répondrais qu'il est trop tard, — dit mademoiselle de la Ferté.

— Trop tard. Comment, trop tard? C'est signé?

— C'est signé.

— C'est signé? Ah! alors, si c'est signé... Et est-ce que je le connais, celui avec qui vous avez signé? Vous me disiez tout à l'heure qu'il n'était pas de Bordeaux?

— Il n'est pas de Bordeaux.

— Qui est-ce?

— Monsieur Edwin Calthorpe, de Port-au-Prince.

— Calthorpe! — s'écria Larralde.

De saisissement, il s'était levé. Anne, qui ne cessait de l'observer, le vit chanceler, se rasseoir. Avec lenteur, avec méthode, il replia son mouchoir, le mit dans sa poche.

— Je suis perdu, — murmura-t-il simplement.

— Perdu? — fit-elle. — Que voulez-vous dire?

— Perdu, — répéta-t-il, sans aucune nuance de haine, de colère, ou même d'amertume dans la voix. — Perdu. Quand un commerçant vous dit qu'il est perdu, est-ce que vous ne comprenez pas ce que cela veut dire?

— Vraiment, je ne vois pas... Ce ne peut être qu'un moment dur à passer. Il n'y a pas dix minutes, vous me parliez encore d'extension à apporter à vos affaires, d'améliorations. Vous en serez quitte pour remettre vos projets à plus tard.

Il secoua la tête.

— Il s'agit bien d'améliorations, — dit-il.

— De quoi, alors?

— Oh! ne rusons plus. Vous avez transféré vos créances sur moi entre les mains de Calthorpe, Calthorpe qui a déjà réduit à peu près à rien mes comptoirs d'Haïti, Calthorpe qui a transporté la guerre à Bordeaux même en y créant une succursale, Calthorpe qui veut ma peau, enfin. Qu'il soit tranquille, il va l'avoir. Ah! il peut bien perdre dans le coup son million, et vous le remplacer par deux. Il y gagnera encore. Plus de concurrent, la place nette. Il ne sera pas à plaindre, pas à plaindre du tout.

— Perdre son million? — dit Anne. — Je vous l'aurais donc réclamé, pour le placer ailleurs que chez lui, vous n'eussiez pas été en mesure de me le rendre?

— Ce sont des choses que l'on voit tous les jours dans le commerce, — dit-il.

— Vraiment — fit mademoiselle de la Ferté, — et c'est dans ces conditions que vous vouliez néanmoins essayer d'obtenir de moi trois cent nouveaux mille francs?

Il la regarda dans les yeux.

— Je voulais essayer de ne pas sauter, — dit-il d'une voix profonde.

— Grand merci pour moi, — fit-elle.

Il ne répondit pas. Il levait et abaissait tour à tour ses doigts comme s'il y eût compté d'invisibles sommes. Puis il haussa les épaules, murmura :

— C'est dur, tout de même.

— Croyez, — commença-t-elle, — que je regrette...

Il la regarda.

— Non, — dit-il, — il ne faut plus parler ainsi. Ce n'est plus la peine, à présent. Vous ai-je suppliée? vous ai-je menacée? Ai-je essayé de vous fléchir? Non, n'est-ce pas? J'ai bien compris que c'était inutile, allez. Je me résigne, j'accepte. Mais, à votre tour, comprenez-moi.

Elle était interdite du tour que venait de prendre l'entretien. Elle était comme une frégate qui vient de hisser toutes ses voiles, et qui tombe dans le calme plat.

Maintenant, Larralde parlait avec un détachement qui n'était pas sans grandeur.

— Écoutez, écoutez-moi bien. J'y ai droit. Puisque c'est signé, je puis vous dire des choses qu'avant on m'aurait coupé en morceaux plutôt que de me faire dire. J'aurais eu l'air de mendier. Écoutez. Vous rappelez-vous le jour où je suis venu ici, vous dire que Jacques se mariait? Eh bien, il faut tout vous avouer, j'avais beaucoup insisté pour que ce mariage se fît. Il faut me comprendre. Je suis un commerçant, avant tout un commerçant. Ce mariage était pour moi une chose inespérée. Pensez donc, quinze cent mille francs de dot. Dès cette époque, Calthorpe commençait sérieusement à me battre en brèche. C'était de l'argent qui sortait de chez lui pour venir chez moi. Bénéfice double, le contraire de ce qui va se passer... J'ai donc tout mis en œuvre. Oui, mais quand la chose a été décidée, quand je me suis trouvé ici, dans cette même pièce, quand je vous ai vue, si digne, si pâle, et aussi, ne dites pas non, avec tant de chagrin, j'ai compris la femme que vous étiez. Quand vous m'avez raccompagné, j'ai failli vous embrasser la main. Pendant le trajet de retour, il m'a fallu joliment penser au million du vieux Russel pour arriver à oublier tout cela. N'empêche que, rentré à la maison, j'ai dit à Sabine : « Nous venons de commettre une mauvaise action. J'ai peur que cela ne nous porte pas bonheur. »

— Monsieur... — dit Anne.

Et elle eut un geste pour manifester son désir qu'il en restât là.

Il ne l'entendait pas, il ne la voyait pas. Il continuait de parler, comme s'adressant à lui-même. On sentait que c'était toute sa vie qu'il évoquait.

— C'est dur, tout de même, — dit-il.

Il reprit :

— Remarquez que, pour moi-même, je ne me plains pas. Je n'ai que ce que je mérite. Demain, je serais sans le sou, que je recommencerais. Regardez mes mains. Elles ne sont plus belles, les pauvres. C'est qu'elles en ont abattu, de la besogne. Je sors de rien, vous savez. J'ai été vacher, du côté de la Sauve, puis, à quinze ans, je suis entré, à Bègles, à la sécherie de morues. Ce que j'en aurai plongé, de ces gros poissons, dans le dessaloir! A ce jeu-là, mes doigts sont devenus tout crevassés, comme vous les voyez. Mais, entre temps, je m'instruisais. Je travaillais la nuit, à la chandelle : les quatre règles, un peu de tenue des livres. Il faut bien commencer, n'est-ce pas? De la morue, je suis passé au rhum. Déjà, je n'étais plus dans les emplois subalternes. Monsieur de Saint-Selve le père m'avait pris en amitié. Je ne peux rien dire, il a toujours été très bon pour moi. Et puis, il sentait venir sa fin; son fils trop jeune, sa femme qui dépensait plus que de raison. Moi, en dix ans, j'avais trouvé le moyen de passer de soixante francs à deux mille francs par mois, puis d'être intéressé aux bénéfices. Dès ce moment, il avait des idées sur moi. Jamais je n'oublierai le jour où il me dit : « Larralde, si vous n'avez rien à faire, vous viendrez dimanche déjeuner à la maison, rue de Cheverus. » Moi, mon Dieu! Dans cette maison! Je sentis cependant que mon invitation n'avait pas marché toute seule. Marie-Louise était déjà mariée. Le capitaine de Villerupt était justement en permission. Pendant le repas, tous les deux, ils échangeaient des plaisanteries. Je comprenais bien que c'était à mon sujet... mais le vieux monsieur de Saint-Selve était un homme peu commode. Il ne fallait pas trop rire devant lui. Et madame, ma belle-mère, fut tout à fait aimable. D'ailleurs, ils auraient pu être pour moi comme ils auraient voulu. Rien n'y aurait fait. Je l'aimais.

— Qui?

— Elle, Sabine, tiens.

Il continua, se parlant de plus en plus à lui-même.

— Elle, m'a-t-elle aimé? ou a-t-elle été la victime, la sacrifiée de la famille? Vous comprenez, le père venait de mourir; on augmentait les droits d'importation; un de nos bateaux

avait coulé, la concurrence commençait à se faire terrible. Il fallait quelqu'un qui saisît les rênes de la maison. J'étais là, on m'a pris. Le moyen de faire autrement? Jacques n'était pas encore sorti du collège. Vous qui êtes certainement une des personnes qui l'ont le mieux connu, vous savez qu'il n'avait d'ailleurs pas beaucoup de dispositions pour le commerce. Je crois bien, pourtant, qu'elle, elle m'a aimé. Et puis, d'ailleurs, qu'importe? puisque je l'aimais, moi. Je l'aimais. Mais il faut être tout à fait franc : en elle, je n'aimais pas qu'elle. J'aimais aussi le sentiment de ma propre élévation. Pensez donc, en moins de vingt ans, le petit vacher de la Sauve devenu le mari d'une des demoiselles de Saint-Selve! Il y avait de quoi en avoir la tête un peu tournée. La mienne l'a été, je le reconnais, complètement. Mon malheur est sorti de là.

L'ombre commençait à venir. Il poursuivit.

— Mon malheur, je dis mal, je ne me plains pas, je n'en ai pas le droit. Toute ma vie, quoi qu'il arrive, je verrai les landes et les marais de la Sauve, où, huit ans durant, j'ai pataugé, couchant dehors, craignant sans cesse de revenir à la métairie sans une de mes têtes. Mais enfin, il faut aussi dire la vérité : si, à partir d'un certain degré, je n'avais pas cherché à monter encore, je viendrais demain dans la liquidation comme créancier, non comme débiteur. Car il y a aussi de mon argent dans cette affaire, vous savez : trois cent mille francs, et trois cent mille francs qui comptent, je vous prie de le croire, bien des privations, bien des veillées, bien du travail, alors qu'il faisait beau dehors, et que j'aurais eu bien du plaisir à sortir. Et, maintenant, comme récompense, quoi? Le syndic, la faillite, qui sait? peut-être la prison.

Anne le vit frissonner. Il sauta une étape dans le développement de ses pensées.

— Ah! ce capitaine de Villerupt! Non, jamais vous ne pourrez vous imaginez ce qu'il a fallu faire pour lui. Une fois, moi qui vous parle, juge au tribunal de commerce, proposé depuis trois ans pour la croix de la Légion d'honneur, j'ai dû courir dans Bordeaux toute une matinée, à la poursuite d'une traite fausse. Je suis arrivé juste à temps. Un jour, c'était cela, le lendemain, autre chose, car il a de l'imagination, le misérable. J'ai payé, j'ai payé, j'ai payé. Par moments, je

me révoltais. Mais je m'apaisais vite. Je sentais trop bien qu'autour de moi, ma belle-sœur, ma belle-mère, ma femme même trouvaient cela tout naturel. J'ai fini, ma parole, par en être convaincu moi aussi. Sa destinée, à lui, était de faire des dettes, la mienne était de les payer. Tant que c'est votre argent qui marche, cela va encore. Mais après! j'ai continué, pourtant. Il me semblait qu'en agissant autrement, j'aurais rompu le contrat qui m'avait fait entrer dans la maison de Saint-Selve. Pour ces pauvres femmes, qu'étais-je? sinon une machine à fabriquer de l'argent. L'argent, il paraît qu'il donne aux autres le repos, le bien-être, le luxe. Moi, je n'en ai jamais rien su. Je n'ai jamais vu que des factures, que j'ai payées, payées, payées. Mon amour-propre y était engagé. Je m'en rends compte, tout de même; on a tiré sur moi à boulets rouges. De la fausse monnaie, vous m'entendez, j'aurais fait de la fausse monnaie. D'ailleurs, vous le savez bien, puisque je suis ici.

On n'y voyait plus. Ils restèrent ainsi longtemps, muets tous deux. Puis, Anne alluma la lampe.

Larralde demanda :

— Et Pyrame?

— Il est mort.

— Ah!

Timidement, il dit encore :

— Et puis-je savoir à quelle époque ça se passera, à peu près? Vous comprenez ce que je veux dire?

— Je l'ignore, — répondit mademoiselle de la Ferté. — Je ne m'occupe plus de cette affaire. Monsieur Calthorpe a pleins pouvoirs.

— J'attendrai, — dit-il.

Elle l'accompagna jusqu'à la porte, à l'endroit où, sept ans plus tôt, ils s'étaient quittés.

***

Au mois d'octobre, le *Myrmidon* ayant eu une voie d'eau vint s'échouer sur la côte des Canaries. Il ne put être renfloué.

Calthorpe profita de cet accident, qui faisait disparaître un de ses gages, pour engager la procédure d'où la ruine de son

rival devait sortir. Le 10 novembre, Larralde cessait ses paiements. Quinze jours plus tard intervenait le jugement déclaratif de faillite. Le failli n'arrive que difficilement à éviter la banqueroute dont il se trouvait menacé en raison des dépenses excessives qu'il avait engagées au profit de sa famille. Les experts constatèrent notamment que près d'un million avait passé à régler les dettes de son beau-frère. Il se vit refuser son concordat.

Quand tout fut terminé, il entra comme comptable dans un magasin de quincaillerie de la rue Sainte-Catherine. A force d'économie, ils parvinrent, lui et sa femme, à entretenir, tant qu'elle vécut, madame de Saint-Selve, et à payer la pension et le traitement de Marie-Louise dans la maison de santé où on avait dû la faire entrer, à la suite de l'arrestation pour escroquerie de l'ex-capitaine de Villerupt.

Mademoiselle de la Ferté ne quitta jamais la Crouts. Ses revenus, solidaires de l'incroyable prospérité de la maison Calthorpe, reine des rhums sur les marchés de Port-au-Prince et de Bordeaux, gérés d'autre part avec habileté par le scrupuleux Me Destouesse, s'étaient trouvés, en moins de vingt ans, presque quintuplés. Seul, le bien qu'elle faisait autour d'elle fut la marque extérieure de cet accroissement.

Elle s'éteignit à l'automne de 1914. Sa mort, en raison des événements, passa à peu près inaperçue.

Ainsi vécut, ainsi mourut cette fille, qui, épouse et mère, eût été sans doute le modèle des mères et des épouses. Sa fortune entière fut convertie par testament en bonnes œuvres, notamment en petites dots de quinze à vingt mille francs, qui devaient chaque année permettre à une dizaine de jeunes filles pauvres de trouver un mari.

PIERRE BENOIT

# AUX ÉPARGES[1]

C'est pour demain, 17 février.

17 *février.* — Une heure quarante-deux à ma montre. Quelqu'un m'appelle : c'est Presle. Le commandant Sénéchal veut nous voir, « tout de suite tout de suite »... Eh bien voilà, quoi! Nous y allons.

Le commandant est rouge et grave.

« Vos montres, messieurs, dit-il. L'heure officielle par téléphone... Une heure trente-huit exactement. »

Quatre minutes mal perdues, qu'il va falloir vraiment reperdre. Le commandant, je le vois bien, en profite pour nous observer : quel vain passe-temps, hélas! Que d'illusions! Que de bévues!... Je m'aperçois, mon commandant, que votre *ninas*, furieusement mâchonné, n'est plus, sous votre rude moustache, qu'une espèce de chique lamentable; je m'aperçois que vous vous observez vous-même, que vous vous sentez « bien en main », et que vous êtes content de vous. Tant mieux, mon commandant; vous avez raison d'être content. Mais que restera-t-il, dans cinq minutes, de ce que vous voyez maintenant? Rappelez-vous ceux que

1. L'action, dont le début est rapporté ici, est la première attaque menée, à partir du 17 février 1915, contre la colline des Éparges. L'ordre d'attaque, attendu sourdement depuis plusieurs jours, vient, à la nuit, comme le dîner s'achève dans un abri du carrefour de Calonne (à 3 kilomètres des Éparges), d'être apporté par un inconnu alors qu'on ne l'attendait presque plus : l'attaque, prévu pour le lendemain, doit être donné par le bataillon même. Les officiers, mis au courant par le chef de bataillon, se séparent pour rallier leurs postes respectifs.

nous étions, à nos popotes du Château, pendant nos marches sur les routes, n'importe où, hier ou les autres jours, — et ne pensez plus à nous. Nous savons que vous êtes un brave homme; nous allons vous quitter : il est une heure quarante-deux minutes, à toutes les montres.

Chacun de nous, seul à présent, n'a plus que sa propre montre. Porchon et Rebière sont partis vers la droite, du côté de la sape 7 : ils monteront avec le capitaine Rive derrière la première vague d'assaut, un peloton de la 6e que commandent Secousse et Moline. L'autre peloton de la 6e est première vague à la sape 6. C'est Thellier qui l'emmènera; et je suivrai Thellier, avec notre second peloton... Aux deux autres sapes, 5 et 4, notre 5e est première vague, doublée par notre 8e; et c'est tout ce que nous savons.

Une heure quarante-huit. Près de notre trou, très grand par-dessus nos têtes, passe un sous-officier du génie. Il tient quelque chose dans ses mains, que nous ne pouvons distinguer; il marche vers l'entrée du boyau.

— Où allez-vous?

— Je vais aux mines; j'ai juste le temps de monter.

— Ah! c'est vous qui...

— Oui, c'est moi.

Depuis qu'il a disparu, un grand silence nous environne. L'espèce de frémissement dont tressaillait la terre s'en est allé, comme s'il mourait. Quand je me lève, les soldats que je vois encore me semblent se mouvoir dans un bain de silence, dans une atmosphère engourdie, voilée de songe; leurs gestes muets n'ont plus de sens; ils sont très loin, aux abords du village, aux lisières rouillées du bois. Il y en a deux dans les prés, entre le Montgirmont et nous, qui marchent vite, en se dissimulant sous les saules du Longeau. L'un des deux est peut-être Dast; l'autre peut-être Galibert, l'officier de liaison de la brigade; ils vont rejoindre le Montgirmont... Là-haut, derrière la crête d'argile rougeâtre, hors le monde où nous vivons, il y a un abri formidable et luxueux, dont les hommes ont parlé tout le jour, comme d'un palais des Mille et Une Nuits : c'est de là qu'ils nous reviendront, les deux coureurs qui se cachent sous les saules du Longeau; c'est de là que le téléphone... Et tout à coup, plus intensé-

ment vraie que le visage de Souesme devant le mien, j'ai revu la tête chauve du colonel Tillien, qui commande notre brigade. J'ai été bizarrement à sa place, là-haut, dans l'abri du Montgirmont, et ma gorge s'est serrée tandis que je regardais ma montre, à deux heures moins trois minutes.

Tout est vide; je ne peux pas sentir autre chose, exprimer autre chose que cela. Tout ce qui emplit le monde, d'ordinaire, ce flux de sensations, de pensées et de souvenirs que charrient puissamment toutes les secondes du temps, il n'y a plus rien, rien. Même pas la sensation creuse de l'attente; ni l'angoisse vague, ni le désir obscur de ce qui pourrait advenir. Tout est insignifiant, n'existe plus : le monde est vide.

Et c'est d'abord, contre nos corps accroupis, un sursaut pesant de la terre. Nous sommes debout lorsque les fumées monstrueuses et blanches, tachées de voltigeantes choses noires, se gonflent au bord du plateau, derrière la ligne proche de l'horizon. Elles ne jaillissent pas; elles développent des volutes énormes et lourdes, qui sortent les unes des autres, encore, encore, jusqu'à former ces quatre monstres de fumée, immobiles et criblés de sombres projectiles. Maintenant, les mines tonnent, lourdement aussi, monstrueusement, à la semblance des fumées. Le bruit reflue, roule sur nos épaules; et tout de suite, de l'autre côté, du même côté, de tous les vals, de toute la plaine et du ciel même, les canons lâchent les vannes déferlantes de vacarme.

« En avant! Par un; derrière moi. »

Nous montons vers l'entrée du boyau, sans la voir, bousculés par les chocs innombrables des bruits, titubants, écrasés, obstinés, rageurs.

« En avant! Dépêchons-nous! »

Le ciel craque, se lézarde et croule. Le sol martelé pantèle; nous ne voyons plus rien, qu'une poudre rousse qui flambe ou qui saigne, et parfois, au travers de cette nuée fuligineuse et puante, une coulée fraîche d'adorable soleil, un lambeau de soleil mourant.

« En avant! Suivez... En avant... Suivez... »

Il me semble que mes hommes suivent. Par-dessus le boyau, je vois bondir une forme humaine, capote terreuse,

tête nue; et sur la peau, sur l'étoffe sans couleur, du sang qui coule, très frais, très rouge, d'un rouge éclatant et glorieux.

« Suivez... Suivez... »

Des mots cahotent, mêlés au fracas des canons :

« Un Boche... La boue sur les frusques... Un Français... Foutu... »

Plus de voix; plus de pas; rien que la folie des canons. Ceux du Montgirmont cognent à la volée, se rapprochent, nous poussent dans le dos; ceux de Calonne, ceux du Bois-Haut, ceux des ravins, tous les canons des Hauts se rapprochent, les mortiers, les obusiers, les 75, les 120, les 155, les pièces de marine, toute la meute se rapproche et hurle, toute la ligne douce et longue des collines ne peut plus être aussi loin qu'elle était, avance jusqu'au village, le déborde et nous pousse brutalement. C'est inouï, cette brutalité. Le Montgirmont devient fou, crache ses obus par-dessus nos têtes, nous courbe sous un vol de grandes faux, sifflant, volontaire et bestial.

Nous suffoquons. Des pierres jaillissent et retombent; une flamme jaillit, avec un ricanement furieux.

« Allez! Allez! Par-dessus! »

Quelque chose de lourd a cogné dans mes jambes, et j'ai fléchi, les jarrets coupés net.

« Par-dessus! En avant! »

C'est la tête de Grondin qui a cogné dans mes jambes. Je me suis retourné, sans horreur; et j'ai vu le corps écrasé, enseveli déjà sous l'immense piétinement, avec encore, à ras de terre, la plaie glougloutante du cou.

Nous marchons toujours, soulevés par l'air qui tressaute, bousculés par les parois dansantes du boyau, souffletés de boue, de gravats, de flots d'air rougeâtres et brûlants.

« Baissez-vous! Ils tirent trop court!

— Faites des signaux! Ils nous tuent!...

— Envoyez un homme!

— En avant! En avant!

— Non! C'est les Boches qui répondent! »

Nous ne distinguons plus. Deux fois, trois fois de suite, nous avons vu la terre s'entr'ouvrir et cracher des pierres

qui flambaient. Nous courons, pliés en deux, poursuivis par les 75, par ces couperets sifflants qui rasent, terribles, les bords du boyau, par ce seul 75 qui tire trop court, qui frappe toujours à la même place, à notre droite.

« Halte! Tous couchés... Poussez-les, s'ils ne veulent pas bouger! »

Nous sommes dans la tranchée de tir. Elle est pleine d'hommes boulés au fond, les épaules farouchement collées à la terre du parapet. Dans la fumée, un officier gesticule, la bouche ouverte, le front bosselé, hurle des mots que je n'entends pas. Et mes hommes arrivent toujours; et le même 75 continue de taper, du même rythme implacable et mortel, à la même place, à quelques mètres sur la droite.

« Poussez-les! Poussez-les!... »

L'officier gesticule toujours. Je l'ai reconnu : c'est Pinvidic, un de la 4e; je ne comprends pas ce qu'il crie, ce qu'il veut; il a l'air d'un fou dangereux. Mes hommes se boulent aussi, se collent au flanc des autres, s'aplatissent et se tassent, font corps avec la tranchée fumante, qui bientôt semble presque déserte. Là où frappe le 75, il y a un mort couché seul, loin de nous. De temps en temps, à travers la fumée, j'aperçois des yeux grands ouverts, un dos qui respire, une main soudaine qui fait un geste. C'est toujours pareil : on devine des obus très lourds qui s'écrasent vers le piton, des vols chuintants de 155, des tournoiements patauds de *minen*; mais cela ne compte pas; cela se perd dans les jets raides des 75, disparaît derrière cette voûte tranchante et dure, qui s'abaisse, qui se bande, si violemment tendue qu'elle va se briser tout à coup, crouler sur nous et nous anéantir. Elle est toujours là; nous ne pouvons que baisser la tête, n'avoir plus de tête si nous pouvons, plus de poitrine, plus de ventre, n'être plus qu'un dos et des épaules recroquevillés.

Quelqu'un se courbe : devant moi, à toucher mon visage, je retrouve les yeux exorbités, le front bosselé de Pinvidic. Il crie dans mon oreille, à travers le fracas énorme. Je l'entends presque : il me dit que Thellier n'est pas arrivé, qu'on ne peut plus aller le chercher, que tout est compromis si je ne monte pas à sa place. Et sans que j'aie pu répondre,

ouvrir la bouche, faire un signe de tête, il continue, en proie à une fureur croissante, à une démence véritable :

« Tu monteras! Tu monteras! Tu monteras! »

Sa voix s'étrangle; un point de salive cotonneux tache au milieu ses lèvres sèches. Alors je me retourne, et je lui hurle dans l'oreille :

« Ta gueule!

— Qu'est-ce que tu dis?

— Ta gueule! Et fous-moi la paix! »

C'est éreintant, d'arriver à se faire comprendre. Il ne dit plus rien. Il est près de moi, accroupi comme moi contre le parapet; son visage révulsé s'apaise; il semble dormir, les yeux grands ouverts.

Toujours la même chose : des vols d'obus lointains, des tonnerres lourds, et tout près, rasant nos têtes, la voûte forcenée des 75. La tranchée a l'air creusée par elle, comme par un pic monstrueux; la terre ne cesse de fumer, dans une moiteur de blessure fraîche; et sur cette terre bouleversée des éclats brillent, allument des lueurs nettes et méchantes, se pressent autour de nous sans vouloir s'éteindre encore, et retomber enfin à l'immobilité sereine des choses. L'espace est plein d'éclats vivants; on les entend qui ronflent, sifflent, ronronnent et miaulent; ils frappent la glaise avec des chocs mats de couteaux, heurtent la voûte tintante qui durement les rabat, en des stridences exaspérées. Tous les obus français viennent frapper à la place où nous sommes, un peu en avant, sur une ligne immuable, que nous verrions si nous pouvions lever la tête. Nous en sommes sûrs. A cinquante mètres à droite ou à gauche, les 75 ne frappent plus. C'est juste à cette place, devant nous, sur un front d'une trentaine de mètres; peut-être moins; sûrement moins... Ils ne frappent plus que devant Pinvidic et moi. Tout le bruit est dans ma tête; les coups de trique des départs font sonner mon crâne plus sèchement qu'une noix vide; les éclatements éclaboussent ma cervelle; ils sont près de moi, comme des êtres; ils ricanent à cause de moi.

Cela ne change pas. On devine devant nous une frange de fumées fulgurantes; on l'imagine qui déroule ses flots mous jusqu'au plus profond des ravins. Et ce bruit, tout ce bruit

qui ne change jamais... On penche sa tête endolorie; on n'entend plus; on dort, prostré, les yeux grands ouverts, à quelques pas de l'homme seul qui est mort.

« Debout! Ceux de la 7e, debout! Par un, derrière moi, dans la sape. »

La voûte s'est élevée tout à coup, plus large, plus lente, plus humaine. On entend siffler distinctement le coup de fouet de chaque trajectoire; on sépare chaque éclatement des autres; la fumée lente glisse sur nous, glisse à nos pieds comme une étoffe; nos fronts émergent à la lumière du ciel.

« Dépêchons-nous, Souesme. Veillez à ce qu'on suive derrière.

— Bien, mon lieutenant », dit la voix de Souesme.

Il n'a pas crié, et je l'ai entendu. Je me retourne, et je vois Dorizon près de Souesme, les traits crispés encore d'une contracture douloureuse.

« T'as vu Grondin? » dit Biloray.

On s'aperçoit que tous nos 75 tirent encore, par rafales sèches et précipitées. Ils vont plus loin; ce sont des 75 qui tirent. L'air qu'on respire picote la gorge et les paupières; un âcre brouillard fauve traîne ses guenilles déchiquetées; on découvre au travers de larges pans de ciel extraordinairement bleus, la pente d'une colline, quelques sapins aux pointes aiguës.

« Plus vite.. Plus vite... »

Le tir des canons s'allonge, égrène ses coups l'un après l'autre. Les lignes de la terre ont repris leur forme et leur place : nous sommes dans une sape des Éparges, dans la sape 6, la deuxième sur la crête à partir de la droite.

« Halte. »

Nous sommes au bout de la sape 6. A nos pieds, des lambeaux de terre arrachés gisent sur la boue sans se mêler à elle : ce sont des lambeaux profonds, tranchés vif, montrant leurs arêtes calcinées; ils jonchent la sape, innombrables, parmi des spirales courtes de barbelés, des morceaux de piquets aux pâles effilochures, et les éclats, toujours, allumant sur la boue leurs clartés froides et mauvaises.

Le dernier obus... Un silence... Était-ce le dernier obus?... Chaque seconde de silence me soulève, me force à monter

une marche du gradin. C'est une emprise physique, une espèce d'ordre irrésistible.

« En avant! »

Toute la force était derrière moi; il n'y avait rien en avant, pas d'obstacle sensible qu'il m'ait fallu franchir. Je n'ai rien senti, qu'un grandissement soudain, une plongée de tout mon corps dans un espace inconnu, immensément large et pur. Je me suis retourné : j'ai vu que Sicot et Biloray me suivaient, les premiers, devant les deux sergents; j'ai vu derrière leurs épaules une foule d'hommes encore ensevelis, crevant la terre des pointes de leurs baïonnettes, et sortant, sortant, à n'en plus finir.

« En avant! En avant! »

Notre artillerie ne tire plus; les fusils allemands ne tirent pas. Nous enjambons les fils de fer tordus, trébuchons dans les vagues d'argile soulevées par les canons; chacun de nos pas fait monter jusqu'à nos narines l'odeur corrosive et violente de la terre empoisonnée.

Nous voyons tout : les hommes de la 5e qui sortent à notre gauche, et qui montent, sous les lueurs des baïonnettes; la friche bouleversée, longuement déserte à notre droite, où les hommes de la 6e n'apparaissent pas encore.

Personne... Personne devant nous. A notre gauche, loin, nous voyons Floquart qui galope, tête nue; Noiret qui court un peu plus loin, se penche et disparaît de l'autre côté de la crête. Pas un Allemand... Où sont-ils?

Un coup de fusil vers la gauche; un tapotement bref de mitrailleuse; et plus rien. Les hommes de la 5e sortent toujours.

La mine : des madriers enchevêtrés, fracassés, des fibres de bois blême faisant charpie sur la terre noire, des chevaux de frise en miettes, une loque de drap brûlé accrochée aux ronces d'un fil de fer. Un grand silence : c'est ici que montait l'une des formidables fumées.

Personne toujours; la mitrailleuse, à gauche, a de nouveau tapé cinq ou six balles, puis s'est tue. Nous avançons encore, enjambons un talus qui s'éboule, tombons dans la tranchée allemande, — vide.

C'est la première, celle qui nous dominait hier, celle d'où

les Boches déversaient sur nos têtes leurs écopes de bois remplies d'eau, celle d'où leurs tirailleurs battaient le pont sur le Longeau, la vallée, le petit calvaire, cherchaient dans nos parapets les minces trous noirs de nos créneaux, celle d'où ils nous ont tué Bujon, Maignan, Soriot, tous les autres...

Nous sommes très haut. Nous dominons les collines et les prés, la Woëvre immense, les routes de nos vieux cheminements; nous respirons un air plus léger et plus riche; il semble que nous nous dominions nous-mêmes.

« Ah! Voilà les potes! »

Ceux de la 6e sont sortis. Ils montent; je les appelle de loin, en agitant ma canne. Mes hommes rient, à présent, stupéfaits de cet assaut étrange, de cette conquête dérisoirement facile. Ils crient à ceux de la 6e, lorsqu'ils passent :

« L'arme à la bretelle! Tout de suite! Vous avez l'air d'andouilles, avec vos baïonnettes en l'air! »

L'heure d'angoisse effrayante sous la fureur de nos canons, ils l'oublient; le corps de Grondin qu'ils viennent de piétiner, ils l'oublient, et le premier blessé ruisselant d'un sang si rouge, et toute cette dure journée d'attente, dans les trous... Ils regardent à leurs pieds, très loin, par-dessus les lignes moutonnantes des bois, aux confins mauves et pâles de la Woëvre, le plus loin qu'ils peuvent regarder. Ils crient, tout pleins d'une superbe enfantine :

« Ça fait rien! Ils étaient guère vaches, les Boches! Qu'est-ce qu'on en aurait déglingué, nous aut'es, si on avait été en haut, et eusses en bas! »

Ils vont et viennent sur les parois de l'énorme entonnoir, se penchent, circonspects, à l'entrée des abris effondrés :

« Des édredons! s'exclament-ils. Les crapules!... Et du pinard! Une bouteille de pinard pas cassée! Hein, tu parles! »

Ils disent encore, en se bouchant le nez :

« Si ça schlingue, ici là-dedans! »

Et encore, tout à coup :

« Tiens! Un macchabe! »

Il y a quelques cadavres allemands, que nous n'avions pas vus d'abord. Le plus proche de moi est allongé sur le

talus, entre l'entonnoir et la tranchée boche; allongé sur le dos, paisiblement. C'est un petit homme brun, le menton noirci de poils raides; bras écartés, jambes écartées, il repose. Si l'on s'approche de lui, on voit luire entre ses paupières les sclérotiques bleuâtres et nacrées; il vous montre sa main dépouillée, trois tendons minces et pâles dessinés à traits fins sur la bouillie vineuse des muscles.

« Laissez passer! Laissez passer! »

Un blessé apparaît sur le bord de l'entonnoir; un Français. Deux hommes le soutiennent aux aisselles; il se laisse couler sur le dos, jusqu'en bas. Oh! Il me semble... C'est Noiret. Je me précipite vers lui :

« Eh bien, vieux?

— Dans la cuisse, dit-il, une balle. »

Il est encore tout vibrant de l'assaut. Il me raconte très vite, à mots précipités :

« Ça a bardé un peu, à gauche!... Quels abris! Un chemin de fer à voie étroite là-dessous! On en a chauffé des bitures... Floquart et moi, des coups de pétoires en pleine figure... Une balle dans la tête, Floquart... Pauvre vieux! Il a été, tu sais... épatant! On ne sait pas si c'est très grave; dans la tête... Il est descendu tout seul... Moi je descends... Dans la cuisse... Bonne chance, mon vieux. »

Il se courbe, soutenu par les deux hommes qui l'accompagnent, se contorsionne, avec des grimaces de souffrance, pour se glisser sous le coffrage disloqué de notre ancienne galerie. Il faut ramper là-dessous, se traîner dans ce tunnel étroit, dans ce chaos de madriers brisés, de fers tordus, de boue profonde, suffoqué par le manque d'air, par l'odeur de sanie et de poudre qui stagne là comme une eau lourde.

J'entends Noiret qui gémit sourdement. Puis il crie, d'une voix énervée et lointaine : « Tirez donc plus fort! Arrachez-moi la jambe, si ça vous amuse! » Et tous les trois réapparaissent enfin, debout dans la sape, au ciel libre.

Chic type, Noiret! Il se retourne encore, et me fait au revoir de la main. Puis il rit, tend le bras, montre quelque chose :

« Regarde-les! »

Ils arrivent en courant, capotes ouvertes, sans armes,

poussés par quelques-uns des nôtres. Ils dévalent, faisant rouler les mottes sous leurs grosses semelles ferrées.

« Halte! » crie le capitaine Rive.

Ils s'arrêtent, essoufflés, inquiets, considèrent l'entonnoir plein de soldats français; quelques-uns essaient de sourire; deux ou trois s'asseyent, dans la boue. Ce sont des hommes du 8e bavarois.

« Les gradés », demande Rive.

Un lieutenant fait un pas et salue, raide, gauche, ses deux mains sèches crispées sur la jumelle qu'il porte en sautoir, comme s'il avait peur qu'on la lui vole. Le capitaine parle; il répond : de brèves répliques qui s'entrechoquent :

« *Die Russen verschlagen... — Noch nicht verschlagen.* — L'Allemagne ébranlée... — Jamais! — Le blocus... — Jamais! — Allez-vous en... »

Ils descendent tous. Il en reste un pourtant, un gamin en larmes, le front meurtri d'une bosse énorme, à laquelle il porte la main, sans cesse, d'un geste inconscient. Puis il lève des bras qui tremblent, et il répète, les yeux soudain agrandis d'horreur :

« *Schrecklich!... Oh! Schrecklich!*

— Engagé volontaire? demande Rive.

— Oui, monsieur le capitaine.

— Étudiant?

— Oui, monsieur le capitaine.

— Quel âge?

— Dix-sept ans et demi.

— J'en ai quarante-huit », dit le capitaine Rive.

Il regarde cet enfant qui pleure, secoue la tête, casse un morceau de chocolat, le lui donne :

« Chocolat?

— Merci, monsieur le capitaine.

— Descends, maintenant; va... descends. »

Et le gosse en larmes s'en va, en croquant son chocolat.

On travaille, à présent. On entasse des sacs à terre aux lèvres sud de l'entonnoir; on taille des degrés sur les pentes d'argile bouleversée; la terre meuble obéit souplement. On se hâte, aux approches de la nuit.

Le ciel est redevenu gris et froid; on n'y voit presque plus

clair. L'entonnoir, où l'on cause à voix hautes, où l'on monte et descend, collés par files aux parois gluantes, semble effroyablement plein d'hommes. Le crépuscule s'abaisse sur ses bords, triste, maussade, comme amolli de pluie prochaine : et il se met à bruiner, doucement, sournoisement, en même temps que la nuit coule.

Le capitaine Rive est là dedans; Porchon et Rebière sont là dedans, quelque part; le capitaine Secousse, Thellier, Moline, doivent être là-dedans. Près de moi, c'est un capitaine du génie qui vient de s'asseoir : ce n'est pas Frick, qui est avec nous depuis les premiers jours; ce n'est pas Piplin, que nous connaissons aussi; c'est un troisième capitaine, un inconnu, assez jeune, portant binocle sur des yeux froids d'intellectuel.

Il se retourne, dans l'instant que l'air s'émeut d'un frôlement lointain, d'un bruit ronronnant et doux qui approche en grandissant; puis, regardant sa montre :

« C'est à peu près ce que j'avais prévu... Cinq heures moins dix. »

Le bruit sifflant couvre sa voix, fond sur nous en rafale vertigineuse, se brise, fracassant et terrible. Nous n'avons pas vu la flamme de l'explosion; la fumée monte, d'un noir de suie, un peu au-dessous de nous.

« Fourmilière d'Herbeuville », dit le capitaine du génie.

Et très loin, de nouveau, on entend comme un déclic sourd; puis le vol de l'obus accourt, avec le même frôlement soyeux, qui s'accélère et siffle, et tombe sur nous dans une espèce de han! furieux.

D'autres encore; à chaque fois le sol bouge sous le choc. La sensation qui domine toutes les autres, c'est celle du poids de la chose qui tombe. Le ciel est plein de frôlements doux; il semble que la nuit tremble là-haut, fluidement, comme la surface remuée d'un lac. De temps en temps, le capitaine parle :

« S'il faisait clair, dit-il, nous pourrions les voir tomber; demain nous les verrons sûrement. »

Ou bien, l'oreille tendue, il cherche à situer dans l'espace ces pulsations menues qui lancent vers nous le vol des obus; et, quand il croit avoir trouvé, il prononce d'une voix paisible :

« Wadonville... Doncourt... La Fourmilière... »

Il ne peut plus y arriver. Chaque obus vient lentement, longuement, jusqu'à sa chute vertigineuse; mais il y en a tellement que toute la nuit chantonne et bruit, traversée de plaintes haletantes, de modulations mélodieuses et tristes, flagellée de sifflements raides, meurtrie de tonnerres écrasants. C'est bien cela qui domine tout : ces fardeaux énormes qui tombent de très haut, qui s'enfoncent creux avant de se briser, qui font trembler la glaise comme une chair colossale... Qu'est-ce que nous sommes, là-dessous, avec nos pauvres corps malingres et fragiles, nos pauvres corps de rien du tout? Il fait tout à fait nuit; on ne travaille plus; on ne se voit plus les uns les autres; nous sommes tous là dedans, pendant que la bruine est froide, pendant que tombent ces choses trop lourdes, et que tremble la terre à quoi nous sommes collés.

*Huit heures du soir* — Bombardement toujours : un marmitage tranquille, copieux, sûr de lui-même... Pas un coup de canon français depuis que nous sommes sortis de nos têtes de sape. Une mitrailleuse boche tire sur la gauche, fait sauter des éclaboussures de terre à la lèvre de l'entonnoir.

*Neuf heures.* — C'est avec du 150 que les Allemands nous bombardent. Il en est tombé un dans l'entonnoir : il a patiné à plein ventre, s'est retourné comme un crapaud, et puis est demeuré sur place, sans éclater. Quelqu'un l'a éclairé de sa lampe électrique : un bel obus bleu, à double ceinture de cuivre; il mouille comme nous, la panse ruisselante de pluie.

*Dix heures.* — Si nos artilleurs ne tirent pas, c'est peut-être qu'ils ne savent pas encore où notre avance nous a portés... Il vaut mieux qu'ils ne tirent pas... Mais ils devraient savoir où nous sommes, et tirer.

*Onze heures.* — Comment se fait-il que les obus ne nous aient encore tué personne ? Il en est tombé en arrière de l'entonnoir, en avant, si près de nous que leur souffle nous a giflés, qu'ils sont tombés presque sur nous. Nous n'entendons plus que ceux-là, parce qu'ils nous empêchent de dormir; s'il ne tombait que tous les autres, nous pourrions peut-être dormir, tant leur cadence est monotone, depuis le choc léger de leur départ, là-bas, jusqu'à leur chute vertigineuse

et lourde, quelque part où nous ne sommes pas. Il pleut toujours; la glaise commence à couler sous nos corps; lorsqu'on s'est déplacé en somnolant un peu, on ne retrouve plus la parcelle de terre sèche et tiède à laquelle on pensait avoir droit... Je ne crois vraiment pas que personne soit encore tué, dans l'entonnoir.

*Un peu plus tard.* — Un épouvantable fracas; une odeur barbelée qui me déchire la gorge et la poitrine. Je devais dormir... Quelqu'un crie. A travers les ténèbres mouillées, des choses impalpables et douces me frôlent le visage et les mains. Ce n'est pas de la neige... Qu'est-ce que c'est? Les obus tombent toujours, avec la même abondance régulière. J'écoute le Montgirmont : il se tait. J'écoute la ligne des Hauts, de l'autre côté de la vallée : elle dort.

*Un peu plus tard.* — Calme de l'air. La nuit est partout, des Hauts de Meuse aux collines de Metz. Deux hommes causent, non loin de moi; ils parlent à voix chuchotantes et discrètes, comme deux voisins de lit dans le silence d'une chambrée. Je distingue quelques mots, malgré moi; et j'écoute, avec une curiosité d'enfant :

« ... Et le sergent, dit un des hommes, n'a pas seulement bougé un des poils de son œil. Tant qu'ça a cogné sur la ligne, il est resté planqué dans un abri d'en bas... Et quante y a plus eu moyen pour lui sans risquer d'se faire poisser, il est monté en douce par le boyau, pas vite... Et v'là qu' des mecs de la 5e rappliquent, en coursant une bande de prisonniers, trois ou quat'e. Et l'sergent qui leur dit : « Où allez-vous? » C'est 'onteux! C'est des trucs pour vous évanouir : ni vu, ni connu, j't'embrouille! — Mais sergent... — Ça va! Silence » et taisez-vous!... R'montez là-haut, à vot'e poste que vous » n'auriez jamais dû quitter! Laissez-moi ces Boches là! » J'm'en charge! »... Et i' t' les course jusqu'à l'abri du colo, et t'les pousse dedans, et t'gueule : « Mon colonel! Mon » colonel! V'là les premiers!... — Ah! très bien, mon ami, » que dit l'colonel. Comment vous appelez-vous? » L'sergent lui dit son nom, sa compagnie et tout, avec un beau salut maous et des talons qui claquent à la parade. « Très bien, » mon ami. Je m'souviendrai d'vous. » L'sergent s'en va, sort dehors, tend sa fesse à une balle de shrapnell, met sa main

par-dessous le trou, et fout l'camp jusqu'à Marseille... Paraît qu'i'va avoir la médaille militaire. »

L'autre homme ne répond rien; je l'entends seulement qui rit tout bas, qui continue à rire sagement, par petites saccades de la gorge.

La nuit est de plus en plus vaste. Deux fois de suite, une bombe de *minen* aboie rauquement, sur la gauche. On ne peut pas dire qu'il pleut : l'air est mouillé; la terre fond. J'entends un dormeur qui ronfle.

18 *février*. — Il était à peine 6 heures lorsque le bombardement allemand a repris. Hier (mais qu'est-ce que ça veut dire, hier?), lorsqu'il pleuvait dans les ténèbres et que nous dormions à moitié, ce n'était rien. Le crépuscule du jour est le même que celui de la nuit, d'un gris plus pâle et plus transi, pourtant. Les hommes aux visages blêmes grouillent sur les parois visqueuses, avec des gestes sans contours, des rampements de lémures ou de larves.

Le capitaine du génie n'est plus là. Je me rappelle qu'il disait : « S'il faisait clair, nous pourrions les voir tomber »... Il avait raison : nous pouvons les voir. Ils piquent du bec du haut du ciel, minuscules, noirs et pointus, pareils à des oiseaux tués. On ne peut pas croire que ce sont ces petites choses qui tombent, à la place où jaillissent du sol ces flots tonnants de terre et de fumée, ces vomissements de pierres et de flammes.

Il y a deux cadavres à l'entrée de la sape : on voit leurs jambes à pantalons rouges, qui dépassent le chaos des madriers; on ne peut pas se tromper à l'immobilité de ces jambes-là. Il y a aussi un blessé qui se traîne sur le ventre, qui se tend de toutes ses forces vers notre ancienne tranchée de tir; on distingue près de lui un morceau de métal qui brille, une vieille boîte à conserves, un éclat de bombe tordu...

Les obus sont plus lourds que cette nuit; le tremblement du sol, lorsqu'ils tombent, est plus ample, plus appuyé contre nos corps. Le jour grandit; les nuages s'évaporent en brume fine par-dessus les fumées noires et fauves; il y a des instants où l'air devient blond de soleil caché; mais, à nouveau, il se glace et se fige.

Deux obus détachés de l'immense bombardement; deux obus pour nous, qui nous ont visés... Mais rien que nous ne connaissions : un vol plus court, un sifflement tout à coup suspendu, et puis l'air qui nous gifle, nos tympans qui éclatent, et toutes les pierres, toutes les mottes, tous les débris informes qui retombent, durs et lourds, au bourdonnement d'éclats déjà lointains.

Encore sur nous. On ne peut plus se redresser, regarder autour de soi. Il faut se coller à la terre, du même côté de l'entonnoir, vers le sud. De l'autre côté, la terre est nue, avec des marbrures noires ou rouillées, des loques de drap éparses, un vieux bidon sorti de son enveloppe, des flaques d'eau couleur d'acide picrique. De notre côté, c'est une épaisseur confuse et remuante, une croûte d'hommes qui boursoufle la boue.

Un obus près du blessé qui rampe. Il a disparu dans la fumée. Il est mort.

Sous ma main, qui vient de glisser, quelque chose roule, élastique et froid, un peu poisseux : je regarde de près l'aspect réel de la viande d'homme; on ne pourrait d'abord la reconnaître à rien, si l'on ne savait pas que « ça en est ». Sans bouger de ma place, je cherche à découvrir d'autres lambeaux : il y en a pas mal, beaucoup plus que je n'aurais imaginé.

Un obus dans l'entonnoir. Mémasse, notre franc-tireur, est décapité comme Grondin. Je crois que Vercherin, l'ordonnance de Porchon, est touché.

Deux obus ensemble, derrière la lèvre de l'entonnoir; la terre nous a poussés bien avant les explosions : ce devait être des obus de rupture, énormes, des 210, ou des 305.

Il en tombe en bas, sur les pentes, au delà de la tranchée de tir. Nous disions autrefois que nos guitounes étaient dans l'angle mort; elles sont couvertes de planches, de carton bitumé, de chaume... Il y a des hommes dans toutes.

Il en tombe partout, sur la réserve tout en bas, sur le Montgirmont, sur le village, sur le Bois-Haut. De gros fusants à fumée verte tintent sur la route de Mesnil.

Le blessé, là-bas, n'est pas mort. Il a repris sa marche rampante, avec la même ardeur farouche, la même tension de tout son être encore vivant : il n'est plus qu'à deux

mètres de la tranchée française; personne n'en sort pour le secourir.

Sur nous. A peine décrispé, les explosions roulant encore dans les oreilles, j'ai éprouvé un soulagement à comprendre tout à coup un mystère de cette nuit : ces choses duveteuses qui m'avaient frôlé le visage, c'étaient les plumes des édredons enfouis dans les abris des Boches.

Nos artilleurs ne tirent pas. On le dit; on s'énerve; on ne pense plus qu'à cela. Qu'ils tirent! Qu'ils fassent taire tous ces canons, cette foule de canons trop serrés, trop bruyants, trop formidables pour nous! Si nos artilleurs tiraient, ce serait presque fini...

Le blessé est tombé dans la tranchée française. On a vu des hommes se lever et lui tendre la main : là aussi, il y a des soldats qui reçoivent les obus allemands. Les obus peuvent tomber où ils veulent : ils sont presque forcés de tuer.

« C'était bien la peine de tant gaspiller hier soir! Tous nos caissons sont vides... C'est malin. »

Une mitrailleuse se met à tirer, puis une autre. On entend leurs balles au-dessus de nos têtes; la lèvre de l'entonnoir s'échancre à notre gauche. Un homme rampe, et lance des sacs à terre dans l'échancrure, à bout de bras.

« Ils ont amené toutes les pièces de Metz pendant la nuit... »

C'est trop. Un mastodonte glisse sur nous, si lourd que son vol seul nous plaque contre la boue. Le cœur suspendu, on attend. Il éclate : un fracas de maison qui s'effondre, qui croule par pans énormes, les uns par-dessus les autres; l'obus éclate toujours, croule toujours, n'en finit pas : c'était sûrement un 305.

Les balles des mitrailleuses tapotent là-haut les sacs à terre, par petits chocs secs, obstinés; on voit les sacs qui basculent, et puis roulent sur la pente. Le même homme que tout à l'heure les ramasse, et les remet en place, l'un après l'autre, par-dessus sa tête.

« Ah! qu'ils tirent! Qu'ils répondent!

— C'est s'fout'e de nous!

— On est sacrifiés... »

Hors l'amoncellement informe de nos corps, des mots ne cessent de monter, en bulles d'angoisse ou de colère. Sans

voir jamais aucun visage, sans reconnaître jamais personne, on sent fermenter contre soi la colère et l'angoisse de tous. Elles vous enveloppent de toutes parts, elles vous imprègnent, elles sont en vous, elles ne vous lâcheront plus. Elles grandissent, au contraire, à mesure que tombent les obus allemands, et que se taisent nos canons. Comment échapper à cela, avec sa misérable force d'homme, d'homme tout seul qui est là-dessous? Mille obus : on tient; deux mille : on tient; dix mille... C'est forcé qu'on se laisse aller, si les obus tombent toujours, rien que des obus allemands, tous les obus de toutes les pièces de Metz, tandis que les pièces de Verdun, toutes les pièces que nous *entendions* hier, se taisent, nous abandonnent, refusent de nous venir en aide.

Les mitrailleuses ont recommencé à taper sur les sacs à terre; les mêmes petits coups secs, réguliers, précis, patients : nous regardons les sacs basculer encore et glisser, flasques, sur la pente. L'homme ne les ramasse plus. Des éclaboussures de terre sautent, comme hier soir, à la lèvre de l'entonnoir : la frange d'hommes se tasse en bourrelet, un peu plus bas qu'elle était tout à l'heure.

Assez! Assez!... Il n'y a donc pas de moyen pour que cela soit autrement? Canons contre canons! Mais pas ces seuls canons-là, qui tirent sur nous, qui ne tirent que sur nous!

Il y a des soldats dans tous les cantonnements du front, des cuisiniers qui épluchent des patates, des hommes qui achètent des cigares au comptoir reluisant d'Estelle...

Si le colonel Tillien ne fait pas donner l'artillerie, c'est qu'il ne tient pas beaucoup à garder la crête des Éparges.

Oh! assez!

Il n'y a rien à faire. Nous sommes condamnés. Que ça dure encore quelques heures, les fantassins boches pourront venir, avec des gourdins, avec leurs poings nus... Si j'étais à la place du colonel Tillien, je ferais donner l'artillerie tout de suite, pas seulement pour moi, pas seulement pour garder la crête des Éparges, mais pour les pauvres bougres qui sont dans l'entonnoir 7, où je suis.

Les mitrailleuses tirent de plus en plus vite. Elles ont changé de place, c'est sûr; elles se sont rapprochées; il semble que leurs balles ploient leurs lanières claquantes, qu'elles

vont sauter dans l'entonnoir, et frapper : la frange d'hommes est descendue encore.

On est là, sans rien dire. On n'entend plus un mot monter de notre foule prostrée. Les obus éclatent trop fort; de grosses torpilles roucoulantes tournoient, se posent sans hâte, comme si elles choisissaient leur place, et violemment, à pleine force tonnante, ouvrent le plus grand trou qu'elles peuvent. Parfois, l'un de nous se soulève à moitié, s'appuie sur ses deux bras raidis, et cherche à voir, par-dessus la terre, autre chose que nous attendons.

Nous avons tous cru que ce serait pour cette nuit. Nous avons cru cela. Et puis, au milieu de la nuit, deux soldats se sont mis à parler tout bas, comme dans le silence d'une chambrée... Que ce soit tout de suite! Que ce soit fini n'importe comment!... Ceux qui reviendront pourront dire au colonel Tillien, au général du corps d'armée : « Ce qui est arrivé ne serait pas arrivé, si nos canons avaient tiré ».

A chaque instant, à présent, un homme se met debout, malgré les obus, malgré les bombes, les torpilles et les mitrailleuses. Tantôt ici, tantôt là, on voit un homme qui se dresse et regarde. Je sens leur sursaut en moi-même : je vais me lever comme eux.

Ce que nous attendons va sûrement arriver : dans dix minutes; dans quelques secondes... On entend des cris quelque part. A gauche? Oui, à gauche...

Des coups de fusil; des cris encore; des détonations cinglantes, ouatées, dont le bruit inconnu nous déconcerte et nous effraie. Trente hommes sont debout dans l'entonnoir; ils voudraient sortir, pour voir. Mais ils descendent, glissent au plus profond du trou.

Tous les hommes debout se heurtent les uns les autres, trébuchent et crient, la bouche ouverte. Quelques-uns, tombés à genoux, s'efforcent de gravir les pentes : ils glissent sur l'argile visqueuse, et retombent. Et brusquement, une ligne de capotes bleues se profile au faîte de l'entonnoir. D'autres cris nous frappent au visage, tandis que des corps nous heurtent, roulent sur nous pêle-mêle, nous entraînent avec eux jusqu'au chaos des madriers brisés.

« Restez là! Restez là!

— Ils arrivent!
— La 5e a lâché!
— Restez là!
— On est tournés!
— Restez là, nom de Dieu! »

Des projectiles volent sur la pâleur du ciel, de petites boules noires et denses; elles bondissent de motte en motte, crachent un jet fusant d'étincelles, puis éclatent. Quelqu'un crie : « Des grenades! Nos grenades qu'ils ont prises là-haut, et qu'ils nous lancent! »

Dans un éclair, je vois Chabredier le chef qui en reçoit une dans son sac : il bute en avant, bousculé, ouvre la bouche toute grande; il doit crier; je ne l'entends pas; la grenade a roulé plus bas.

Qu'est-ce que c'est? De bizarres feux follets verdâtres, qui dansent et sautillent sur la boue. Les hommes refluent devant eux, terrifiés, brûlés avant d'être touchés.

« On va sauter! C'est contre-miné!
— Non! Non!
— Restez là!
— En avant! »

Des pétards brillent, tombent et aboient; d'autres grenades noires, au panache tournoyant d'étincelles. Le capitaine Rive est debout, très grand; son pic à la main, les deux bras ouverts, il pousse des hommes de toutes ses forces :

« En avant! En avant! »

J'ai crié, moi aussi. Butrel passe devant moi, grimpe légèrement la pente abrupte. Sicot est à mon côté : nous nous aidons l'un l'autre, escaladons ensemble le talus.

« Ha!... Feu! »

Un Allemand a surgi sur la ligne d'horizon, à quelques pas. Tout seul, les poings crispés sur son mauser, il avançait en enjambant les éboulis, les yeux fixes, le visage contracté par une espèce d'orgasme. Butrel a tiré; j'ai tiré; Sicot a dû tirer aussi : nous avons vu l'Allemand pousser un cri sauvage, lâcher son fusil en portant les deux mains à son ventre, et basculer comme dans un trou.

« Feu! »

Chaque fois que je tire, mon revolver me cogne le poignet.

J'ai tiré à Rembercourt, il y a longtemps. Est-ce que les Boches de Rembercourt avaient ces faces-là, dans la nuit? On en a vu deux autres, qui ressemblaient au premier. Nous avons tiré : ils ont disparu tous les deux.

« Feu! »

Butrel n'épaule jamais. Il appuie la crosse de son fusil contre sa hanche, et tire. Sicot, debout, lève son arme d'un geste vif des bras, épaule serré, et tire. Dans l'entonnoir, on crie toujours; personne ne monte nous rejoindre : nous sommes trois qui tirons là-haut... Derrière les vagues de terre immobiles près de nous, à quelques mètres, on entend les Boches qui fouissent et rampent. Une balle claque; Butrel chancelle :

« Rien, dit-il. Dans mon sac. »

Une autre balle claque : Sicot gémit, ouvre les bras et tombe. Nous nous sommes jetés à plat ventre, Butrel et moi; nous halons Sicot par sa capote; il ne geint plus; il est lourd.

« Un peu plus fort, Butrel. »

Le corps se met à glisser doucement : il faut le retenir pour qu'il ne roule pas avec nous, dans l'entonnoir.

« Portons-le... Prends les jambes. »

Des grenades fusent toujours, éclatent, traversent l'air d'un vol vibrant de guêpes... L'entonnoir est presque vide; les derniers soldats s'entassent à l'entrée de la sape, s'engouffrent à pleines épaules sous l'auvent sombre des madriers.

« Laissez-nous passer, allons! »

Sicot vient d'entr'ouvrir les yeux. Il râle faiblement, sans une plainte; des taches cireuses s'élargissent sur ses joues, envahissent tout son visage. Son nez se pince; il referme les yeux.

« Laissez-nous donc passer, vous autres! »

Il y en a qui sont restés sous l'enchevêtrement des poutres. Hébétés, anéantis, ils demeurent là, couchés dans la boue, accrochés aux madriers saillants. On les pousse dans les ténèbres. Certains, sans voir, résistent et nous bousculent. Sicot a toujours le même faible râle; il est lourd, lourd...

« Des blessés, par ici? »

Cette voix... Oh! les braves garçons! Dans la lumière,

au bout du coffrage étouffant, j'ai reconnu Bamboul et le grand Sinquin. Ils sont montés, ceux-là! Ils ont couru au devant de ce que tant d'autres fuyaient... Pouvoir rester dans un abri, en sortir, et monter...

« Par ici, oui : un blessé. »

Ils rampent au devant de nous; ils nous aident; ils arrachent le moribond à l'écrasement noir du tunnel. Et ils s'en vont, les genoux dans la boue, tirés au profond de la boue par le poids de l'homme douloureux, qui râle toujours, dont nous suivons le râle après que nous ne le voyons plus, d'un tournant de la sape à un autre tournant, très loin.

Il fait calme. Les obus passent bien au-dessus de nous, cherchent là-bas le Montgirmont, ou même le flanc jauni des Hures, par delà. L'entonnoir nous domine de ses pentes escarpées, si proche encore que chaque parcelle de terre nous apparaît distincte, chaque trace de brûlure ou de choc, toutes les mutilations, toutes les souillures, toutes les plaies, toutes les épaves que notre fuite a laissées visibles derrière elle.

Tous les cadavres... Il y a celui de Mémasse : le sien, sans doute, puisqu'il n'a plus de tête. Il y a celui de Transon, le visage tourné droit vers nous. Il y a un havre-sac dont l'étiquette de toile est maculée de taches sanglantes, et quelques fusils avec leurs baïonnettes, quelques autres fracassés et tordus, quelques bribes de papier collées à la boue, et les mêmes loques de drap, le même vieux bidon sans enveloppe, les mêmes flaques d'eau couleur d'acide picrique.

« Baissez-vous! »

Des balles viennent de frapper la glaise, sans qu'on ait entendu les claquements des fusils. On voit des sacs à terre remuer aux bords de l'entonnoir, s'empiler les uns sur les autres, et des canons d'acier bleu sombre glissés entre leurs interstices.

« Ah! les cochons! »

Ils tirent méthodiquement, balle après balle, et visent juste. Troubat, au milieu de nous, pousse une exclamation sourde, et serre de la main droite son bras gauche qui saigne sur sa manche.

— Baissez-vous!... On ne peut pas rester là!

— Répondez!... Feu!

— On ne peut pas tirer!

— Y a des nôtres dans l'entonnoir!

C'est vrai. Des blessés sans doute, ou des retardataires qui n'ont pu s'engouffrer dans la sape trop pleine, et qui n'osent plus, maintenant, sous la menace mortelle des fusils.

« Y a Gerbeau. »

Oui, Gerbeau. Il est assis au-dessous des sacs à terre, juste au-dessous : placé ainsi, les Boches ne peuvent pas le voir. On les entend qui causent derrière leur retranchement. Gerbeau ramasse des poignées de terre; il a l'air de jouer avec.

« Y a Compain... Ou du moins, j'crois... »

Il semble bien que ce soit Compain. Nous ne lui connaissions pas ce couvre-képi de toile cirée noire; mais ces oreilles sans ourlet qui s'écartent de la tête... Il se plaque sur la boue, de tout son corps jeté à plat ventre; et l'on voit ses deux oreilles, roses et larges, derrière sa tête.

« Oh! Gerbeau...

— Regardez-le!

— Il est fou! »

L'homme s'est levé brusquement; il s'est mis à gravir les marches que nous avons taillées hier soir. Il avance d'un pas décidé, tranquille et ferme. Où va-t-il? Qu'est-ce qu'il veut? Se rendre? Se faire tuer?... Ce n'est pas long : il surgit devant les sacs à terre; une détonation claque, grêle et sèche comme une chiquenaude, et Gerbeau tombe à la renverse, en ouvrant tout grands ses deux bras. Il est bien mort. Personne de nous n'a pu comprendre.

« En bas! Dans l'ancienne tranchée!... C'est un ordre! »

Un cycliste a surgi parmi nous, qui se fait place à rudes coups d'épaules; il avance, il semble furieux, et il braille, comme un crieur public :

« En bas! On s'reforme! On va r'mettre ça dans deux ou trois heures... Le général a fait un foin au téléphone!... En bas tout l'monde! »

Le capitaine Rive le fait taire. Moutonnante, peineuse, résignée, la horde des soldats descend la sape interminable. Il y a des places où elle n'est plus qu'un fossé très large,

d'autres où les obus l'ont comblée presque toute. Les hommes se couchent d'un même mouvement, rampent sur le ventre en écartant la fange des deux mains, cependant que, de l'entonnoir, des balles cinglantes les poursuivent et font gicler la boue autour d'eux. C'est un cheminement confus, une descente silencieuse et morne, au bruit seul de la boue écrasée, et quelquefois d'une balle piaulante qui s'acharne.

« Halte!... Ici!... Arrêtez-vous! Mais arrêtez-vous donc, là-bas! Porchon! Courez à l'entrée du boyau! Votre revolver! Que personne ne passe! »

A peine dans la tranchée de tir, on a vu des hommes louvoyer sournoisement; quelques-uns, déjà loin, se sont mis à courir.

« Arrêtez-les! Arrêtez-les! »

Ils ont buté contre des corps jetés à leur rencontre; ils ont réussi, pauvrement, à se fondre parmi la foule terreuse dont la tranchée est pleine. Nous en avons peut-être reconnu quelques-uns : mais ceux-là même ne l'ont pas su.

Il est midi. Je me demande pourquoi j'ai regardé ma montre juste à cet instant-là; je n'aurais jamais cru qu'il fût si tard.

Du soleil sur nous; un peu de paix... On a trouvé des trous dans la tranchée, des entonnoirs d'obus un peu partout. On s'y est terrés, en attendant.

Le commandant Sénéchal est là; il ne dit rien, ni le capitaine Rive près de lui, ni Porchon qui toujours fume sa pipe, le visage rêveur et sombre. Je le regarde avec une crainte inexplicable, une pénible timidité; je voudrais m'approcher de lui, lui parler... Je suis sûr qu'il ne me répondrait pas.

— Genevoix!

— Mon commandant?

— Voulez-vous descendre en bas?... Vous « ferez » les abris un par un, surtout les plus éloignés, les abris à l'écart, abandonnés...

Ah! cela ne me plaît guère...

— Je suis très fatigué, mon commandant.

— Et nous? Frais comme des roses, n'est-ce pas?... Allons, descendez!

Je descends : par la sape 6, la moins démolie, m'a-t-on dit,

Troubat, le visage rouge et couvert de sueur, passe devant moi, en agitant son bras qui saigne. Exalté, vibrant, il me crie presque à tue-tête :

« Hein, mon lieutenant! Y en a qui n'ont pas eu les foies! J'en ai une dans l'aile, moi, vous voyez!

— Tant mieux, Troubat : c'est la fine blessure. »

Il se met à rire :

« Un peu, oui! L'hosto, l'arrière, la convalo... Et p't-ét'e aussi la fin d'la guerre; on n'sait pas... »

Il se tient à mon côté, essoufflé, parlant toujours de la même voix criante, qui fait se retourner les hommes que nous dépassons :

« Tiens! V'là du 301! Mais y a d'tout, par ici! C'est vrai qu'en faut d'toutes les manières : des réservoirs qui s'tient pénards dans la tranchée d'arrière, pendant qu'on s'fait tuer par les Boches... »

Les soldats, couchés dans la boue, lèvent vers lui leurs yeux mornes et las. Ils ne daignent même pas lui répondre; l'un d'eux seulement, avec un triste sourire, me montre d'un signe de tête deux cadavres tombés l'un sur l'autre :

« On en a dans l'aile! crie toujours Troubat. On était là-haut pour un coup! Et si jamais, après c'coup-là... Attends un peu, vous allez voir... »

Il s'arrête, son épaule valide appuyée contre la paroi, prononce des paroles sans suite, et bégaie, de plus en plus rouge, les yeux luisants d'une fièvre inquiétante :

— Allons vieux, reste là deux minutes. Repose-toi. Tu as le temps...

— Oui, mon lieutenant, oui... Tout c'que vous voudrez... Ah! c'que j'ai soif!

— En bas... On te donnera à boire en bas.

— Oui... Oui... Merci, mon lieutenant.

Et souriant de nouveau, le regard apaisé et perdu dans un rêve, il répète pendant que je descends :

« L'hosto... l'arrière... la convalo... »

J'ai quitté la tranchée, pour descendre par le boyau 6. Comme l'entonnoir est loin, maintenant! Comme je suis seul! Depuis une dizaine de mètres, le boyau dresse à mes côtés ses anciennes parois presque intactes, deux coupures de boue

polie, tassée, solide, rassurante. Si mes bandes-molletières tombées sur mes souliers fangeux n'alourdissaient mes jambes de ces paquets énormes, je pourrais presque courir. Attention... Les entonnoirs se touchent au bord du fossé démoli : il faut ramper une fois de plus. Attention encore... Même sans ces souliers pesants comme des boulets de fonte, je ne pourrais pas courir. Les entonnoirs se rapprochent davantage, se chevauchent, se confondent : le boyau n'a plus de parois. Et là-bas, au tournant...

Je me suis arrêté, pour tâcher de mieux voir. Il y a un homme couché sur le dos, la tête posée sur les reins d'un second, déjà presque enfoui dans la boue; il y en a un troisième, à genoux, et qui ne bouge pas plus que les deux autres. Ils sont morts; deux d'entre eux, je le vois bien, morts depuis ce matin, depuis quelques minutes, peut-être.

Je comprends : le boyau effondré est pris d'enfilade, à cette place. L'homme qui est dessous a été tué hier ou cette nuit, par un obus; les autres viennent d'être tués par les tireurs allemands embusqués au faîte de l'entonnoir, les mêmes qui ont tué Gerbeau devant nous, blessé Troubat dans la tête de sape. Mais alors, moi... Il faut pourtant passer. Je sais bien que je pourrais remonter vers le boyau 7, vers un des deux autres, 5 ou 4. Je n'y songe même pas : c'est trop loin; je suis trop las; mes pieds ligotés sont trop lourds... Je vais courir, et sauter par-dessus les morts.

Il faut m'approcher un peu plus, chercher des yeux la place où je poserai mes pas : ici, sur cette claie qui émerge; un peu plus loin, contre le flanc de l'homme allongé sur le dos... Je ferai mon possible pour ne pas écraser sa main. Oh!... Elle vient de bouger, cette main! Et l'homme soulève la tête, me regarde intensément.

Je m'approche davantage, en rampant, avec un coup d'œil en arrière vers l'entonnoir meurtrier. Je ne vois pas les sacs à terre; je rampe; les yeux de l'homme vivant sont maintenant tout près des miens.

Il essaie de parler, balbutie quelques sons d'une voix gargouillante, et me regarde, me regarde encore.

« Où es-tu touché? »

Il secoue la tête.

« Prends patience... Je descends, tu vois... Je vais ramener les brancardiers. »

Encore une fois sa tête remue de droite à gauche : non, ce n'est pas cela. Sa main se soulève faiblement; son regard, qui appuie, qui s'attriste de ne pouvoir se faire comprendre, devient presque intolérable.

« ... en.. on.... ai... ué... »

Est-ce possible? Est-ce cela qu'il veut dire?

« Que je fasse attention? Que je vais me faire tuer? »

Le regard s'apaise, s'illumine; et les paupières disent oui, sans que la tête bouge désormais.

Savoir son nom, le lui demander... Il a dû recevoir une balle dans la moelle; il est là, paralysé, muet; nous avons deux morts pour témoins.

« Attends un peu. Je vais revenir... Je te promets de ramener les brancardiers. »

Lentement, douloureusement, j'arrive à me glisser entre son corps et la paroi. Les Boches de l'entonnoir ont dû m'apercevoir : ils ont tiré, un peu trop haut. Et je descends jusqu'à nos guitounes anciennes; je m'y retrouve comme dans un très lointain pays, au bord des sentes que nous suivions toujours jusqu'aux guitounes de la réserve, et plus loin, quelquefois, jusqu'aux chemins de nos premières étapes, vers les villages où nous pourrions être aujourd'hui.

Et pourtant les obus ont frappé ici, comme ils ont frappé là-haut. Presque autant : on bute à chaque instant contre des éclats très lourds; on trébuche dans les vagues d'argile figée... Et même, ici, la pluie a coulé davantage. La boue visqueuse ruisselle encore, s'attache à mes chaussures énormes, m'immobilise, tenacement étreint aux deux jambes. C'est presque bon, de reprendre mon couteau dans ma poche, et de racler ce mortier jaune et gras, comme autrefois.

Est-ce que je sais ce que je vais faire? Pas aboyer, oh! non... Ni chasser devant moi les malheureux que je pourrais trouver, s'il en est que je puisse trouver. Je vais descendre au poste de secours, et tâcher de revoir Sicot.

Il n'y est pas; ce n'est même pas la peine que j'entre. Le petit Chilouet, en manches de chemise, m'arrête à quelques pas du seuil ;

— Presque personne, dit-il. Les grands blessés pas descendus encore : il faut deux heures pour chaque, vous savez. Ceux qui peuvent marcher filent tout de suite à Mesnil. Les Boches tirent dessus à 105 fusants; on en voit d'ici le long des fossés de la route, tués.

— Mais Sicot?

— Je sais où il est... Je ne suis pas assez fort pour porter les brancards. Je voudrais bien... Je les soigne de mon mieux, vous savez.

— Oui, Chilouet... Mais Sicot?

— Il est perdu. Il est dans la petite casemate du génie, avec Morisseau.

Couché sur une civière basse, dans le réduit encombré d'outils et de planches, Sicot a gardé les yeux ouverts. A la lueur jaune d'une chandelle qui est là, sa face exsangue semblerait morte, n'étaient ses yeux toujours vivants. Il me voit, me reconnaît; et sans rien dire, pendant que je le regarde, et que je ne puis parler, il pleure à grosses larmes lentes d'être sûr qu'il va mourir.

« Au revoir, Sicot... Tu seras ce soir à l'hôpital de Verdun... On y est bien... Il y a des toubibs épatants... »

Les larmes roulent, de ses yeux déjà éteints. Sous la montée brillante des larmes, ses prunelles ne vivent plus que d'une toute dernière clarté : la certitude et la tristesse de mourir.

« Au revoir, Sicot... »

Il fallait bien sortir de la petite casemate, ne plus voir ce corps étendu, tous ces muscles vigoureux et jeunes, toute cette force, toute cette simple bonté, tout cela qui était Sicot, et qui mourait lentement, depuis le claquement grêle d'une balle au bord de l'entonnoir 7.

Morisseau, le médecin-auxiliaire, m'a suivi.

— La 5e s'est bien défendue, me dit-il. Ah! si nos canons avaient tiré!... Hirsch n'est pas revenu; Muller non plus; Jeannot a pu être ramené.

— Quoi, Jeannot?

— Grièvement blessé; très... Proposé déjà pour la Croix : c'est te dire...

— Mais Hirsch! Mais Muller!

— Disparus, je te dis... Tu ne comprends pas?

— Si, je comprends... Au revoir, Morisseau.

Je n'ai plus besoin de m'attarder en bas : le temps seulement de dérouler mes bandes-molletières à l'entrée du boyau 6, de les racler dans toute leur longueur, et de les remettre à mes jambes. J'aperçois de loin un officier blessé, qui me semble être Pinvidic : la tête enturbannée d'un pansement très blanc, il remonte vers les lignes, et disparaît dans un autre boyau... Comment se fait-il que Troubat ne soit pas descendu encore? Je l'aurais vu, s'il était descendu.

Un instant, je songe à m'approcher du poste de commandement, à rencontrer le colonel, ou le capitaine Périgois.. Mais il faudrait leur dire pourquoi je suis descendu : je n'y tiens pas; je ne veux pas.

Et lentement, dans la boue gluante et profonde, je refais en sens inverse le chemin déjà parcouru. Je ne ramène personne, puisque je n'ai trouvé personne. Et je n'ai rien appris que je puisse dire aux autres, là-haut. Jeannot, Hirsch et Muller, tous les trois... On doit savoir partout, maintenant. Qu'est-ce que je vais apprendre moi-même, peut-être? Et qu'est-ce que je vais voir au tournant du boyau 6?

Ils vont me demander ce que le général a crié dans le téléphone, si c'est vrai que nous contre-attaquons tantôt, et à quelle heure, et pourquoi nous encore... Je ne pourrai rien leur répondre; je ne sais rien; je n'ai même pas envie de savoir.

Si, pourtant; mais avant une minute j'arriverai au tournant du boyau, et je saurai.

Je les vois de loin, tous en tas, immobiles... Quelqu'un les a-t-il déplacés? L'homme qui n'est pas mort a-t-il pu faire un mouvement, pendant que je n'étais pas là? Leur tas ne semble plus le même; près de l'homme à genoux, quelque chose m'apparaît, qui n'y était pas tout à l'heure... Une autre forme humaine, à genoux elle aussi, le front appuyé contre la paroi.

Je ne l'ai pas reconnu tout de suite, sous le sang qui lui barbouillait la figure. La balle l'avait frappé un peu au-dessus de la tempe gauche; la cervelle, sortie par le trou, faisait une hernie énorme, qu'on voyait battre comme une

artère; et il râlait, râlait, un long filet de salive rouge tremblant à chacun de ses râles, sous sa moustache. « L'arrière... l'hosto... la convalo... » Voilà, mon pauvre Troubat.

Et l'autre n'avait pas bougé. Près de ce troisième mort tombé presque sur lui, il gardait le même regard bleu, effrayant d'être si calme. Seulement, par intervalles, il avait un retrait du cou, une sorte de torsion légère, monotone et vaincue. Je lui ai dit que les brancardiers allaient venir; pour prendre mon élan, j'ai reculé de quelques pas; et j'ai sauté.

C'est d'abord à moi-même que j'ai songé, après. Longtemps, jusque là-haut, j'ai continué d'entendre le froissement vif de toutes ces balles dans la glaise. Elles m'avaient attendu; elles ont volé, nombreuses, dardées comme des surins d'apaches; elles m'ont absurdement raté... Jamais, jamais je ne repasserai par là.

Il faut que je monte, très vite. Les 75 du Montgirmont, à la volée, viennent de tirer deux salves en plein sur le piton. Qu'est-ce qui les prend, maintenant? Il est au moins quatre heures trop tard.

Dans les mêmes trous d'obus, dans les mêmes creux brûlés du sol, nos hommes continuent d'attendre. Je retrouve avec eux le commandant Sénéchal, Rive et Secousse, Porchon, Rebière, Thellier, Moline, tous... Ils ne me demandent rien; ils attendent.

Je me suis assis près d'eux. De temps en temps, ils parlent à voix lentes et lassées : quelques mots, des bribes de phrases qui m'apprennent tout, sans que j'aie besoin de les interroger. Et voici ce que j'apprends :

Lorsqu'il a su que nous avions lâché la crête, le colonel Tillien, furieux, a téléphoné à notre colonel : « Tout était raté, par notre faute. Puisqu'il en était ainsi, nous allions réparer le jour même. Il y aurait bombardement préparatoire, comme hier; on ne garantissait pas qu'on pourrait faire aussi bien... Et nous partirions à l'assaut, avec les mêmes objectifs, mais avec la résolution bien ferme, cette fois-ci, de nous y tenir coûte que coûte après les avoir atteints... Une communication « ultérieure » ferait connaître l'heure exacte de l'assaut. »

Les hommes n'avaient rien dit, paraît-il, lorsqu'on leur avait transmis l'ordre. Ils avaient accepté sans rien dire. Porchon me l'affirme à voix basse; et je n'ai besoin, pour le croire, que de les regarder tous dans les creux où ils sont assis, où ils attendent, résignés, en mâchant des écheveaux de singe avec de vieilles croûtes de pain.

Je n'aurais pas cru, tout à l'heure, à cette résignation hautaine, à cet acquiescement sans paroles. A présent que je les regarde, je ne peux pas comprendre pourquoi je n'y aurais pas cru. Je les vois, amassés dans les creux de la terre, serrés les uns contre les autres, ne faisant plus qu'un seul grand corps déjà blessé, déjà saignant de mutilations aveuglantes, de Grondin, de Transon, de Mémasse, de Troubat, de tous les autres dont je n'ai pas vu la mort, mais dont je sens la place laissée vide, le trou resté béant depuis qu'ils ne sont plus là.

Semblables à eux-mêmes, ils laissent tonner les 75 sans même retourner la tête. Ils mangent lentement, machinalement, repliés sur leur force vraie, toutes ces forces d'hommes mystérieusement mêlés en *notre* force, qui est là. Je ne la soupçonnais pas; je ne pouvais pas. Maintenant, je la pressens; elle se révèle à moi avec une grande et mélancolique majesté : à travers ces épaules courbées, ces nuques fléchies, ces mâchoires qui broient tristement de misérables nourritures, j'entrevois le visage vrai de notre force, sa fabuleuse et multiple stature, sa formidable, sa poignante vitalité.

Rien ne les émeut plus, ni les ordres qui arrivent sans cesse, ni les ajournements, ni les incertitudes renouvelées. nous monterons à deux heures et demie, puis à trois heures, puis à quatre; nous serons première vague, puis seconde vague derrière la 11e... Ils s'installent. Ils « s'arrangent » dans leurs trous de boue, raclent leurs jambes comme j'ai fait tout à l'heure, et continuent d'attendre.

Hirsch a été vu hors de la tranchée, son revolver à la main. Il est tombé, on l'a vu : il a dû recevoir une balle dans la tête. Muller a été vu, se débattant avec rage au milieu des Boches qui l'emmenaient; tué aussi, c'est probable, lui qui avait dit une seule fois, à Sommedieue, qu' « ils ne l'auraient jamais vivant »... Jeannot va mourir : ceux qui l'ont vu

blessé sont sûrs qu'il va mourir. Verwaest, lorsqu'il s'est jugé pris, a jeté son sabre et son revolver : on l'a vu... On a tout vu. Chacun s'est battu parmi les autres; tous les gestes que nous avons faits, depuis que nous nous battons, quelqu'un des autres les a vus, et tous les connaissent à présent... Gerbeau s'est fait tuer exprès, ou bien il est devenu fou.

Nous parlons très peu. Mais toutes les paroles qu'on entend sont comme des parcelles de clarté. Une lumière grandit sur notre passé récent, éclairant tout, nous montrant tels que nous sommes, tels que nous avons été.

Nous ne sommes pas tristes, malgré ceux de nous qui sont morts. Nous les aimions bien, pourtant, les trois amis de la 5e : « Jeannot, Hirsch et Muller », un seul nom pour eux trois, que nous nommions toujours ensemble... Lorsque Maignan a été tué, à la veille du jour de l'an, Ravaud et Massicard pleuraient; le capitaine Rive descendait de là-haut, à grandes enjambées inconscientes, le visage blême et bouleversé; dans le cimetière de Rupt, le colonel parlait sur la fosse entr'ouverte; et dans l'église de Sommedieue, Dast et Béjeannin chantaient... « Jeannot, Hirsch et Muller » sont morts ou vont mourir.

Il y a cela dans notre vie, et aussi notre attaque prochaine, et la blessure de Pannechon que m'apprend tout à coup une parole entre les autres : il a reçu une balle de shrapnell dans la jambe; il a un genou fracassé. Oui... J'aurai beau me rappeler tant de choses, me dire que Pannechon blessé est parti vers Mesnil sans que je l'aie revu. Pannechon est blessé, c'est ainsi. Hirsch, l'autre jour, a embrassé la nuque de Virginie, dans l'arrière-salle du café, à Belrupt.

« Puisque je serai tué », a-t-il dit à la mère Viste. Et il est tué, c'est ainsi.

Et nous sommes là, en attendant l'attaque prochaine. Après notre assaut d'hier, après cette nuit, et les grenades dans l'entonnoir, et les Boches qui marchaient sur nous, les poings noués à la crosse de leur mauser, nous sommes là. Nous avons soif; les hommes, terrés dans leurs trous, se plaignent seulement d'avoir très soif. Personne ne peut descendre en bas : interdiction formelle « sous peine de conseil de guerre ». Le commandement est sur ses gardes; c'est son rôle : il y a des

choses que le colonel Tillien, de l'autre côté du Montgirmont ne peut pas savoir, ni comprendre. Prévoir, combiner, être le cerveau qui dirige, tendre son énergie vers le but à atteindre, vouloir durement, quand même, coûte que coûte... Mais être là, tous ensemble, serrés sur les places vides des morts, et ne penser à rien, après avoir mangé, qu'à quelques gouttes d'eau fraîche au fond du bidon épuisé.

— On la pète, dit Butrel. Mon commandant, je vais en bas.

— Va, dit le commandant.

Butrel croise les courroies sur sa poitrine, étage les bidons sur son ventre, sur ses flancs et sur ses reins, puis s'en va.

— Ne passe pas par le boyau 6, Butrel!

— Mais non! Mais non!

Il disparaît derrière une boursouflure du sol, et nous recommençons d'attendre. Au bout d'une demi-heure, un brancardier remonte et dit :

— Butrel...

— Eh bien?

— Au tournant du boyau 6... Une balle dans la tête... Il est par-dessus les autres...

Une angoisse soudaine assombrit bien des visages. Des voix s'écrient, anxieuses :

« Nos bidons!... Est-ce qu'on pourra les ravoir, nos bidons? »

Et quelques hommes descendraient sûrement, si nous ne les retenions de force.

La 11e monte, avec le capitaine Mazimbert et le lieutenant Fontagné.

Il faut se serrer davantage. Les 75 tirent toujours, par sèches volées de plus en plus précipitées. Il va être bientôt trois heures : c'est l'instant fixé pour le bombardement.

Et peu à peu, sans l'effarante soudaineté d'hier, le vacarme de notre artillerie emplit l'espace autour de nous. Sans qu'on s'en soit aperçu, cela devient aussi brutal qu'hier. Sans même qu'on en ait eu conscience, nos cœurs se sont remis à battre, le sang à nous gonfler les doigts, d'un flux appuyé et puissant. Nous nous levons hors de nos trous, pour essayer de voir devant nous.

Nos obus frappent : une zone de fumées noires et rousses ceint longuement toute la crête de ses volutes énormes; elle

bouge et se tord sur elle-même, sans monter ni descendre, toujours pareille, noire et rousse, avec les piqûres vives des éclatements nouveaux. De loin en loin, une grosse marmite approche en brassant l'air, puis tombe : on entend son fracas plus lourd, tandis qu'un panache mou, un instant, flotte par-dessus la zone des fumées, qui redevient très vite ce qu'elle était.

Nous sommes tous debout, attentifs et curieux, sans crainte aucune. « Les autres », sous l'avalanche d'acier, ne peuvent que rester terrés, se crisper sur eux-mêmes, en tâchant de n'être plus rien. Quel homme oserait se lever là-dessous, armer son fusil, viser et tirer?... Nous regardons toujours; nous attendons, avec une fièvre paisible, qu'il soit l'heure.

« En avant, par un; dans la sape. »

Fontagné, qui doit mener l'assaut, a sorti de sa poche un canif à manche de nacre, attaché parmi des clefs au bout d'une longue chaine d'argent. Il a ouvert une boite d'anchois, et proprement, délicatement, il écrase chaque minuscule poisson sur un tranche de boule très mince, qu'il mange, le petit doigt levé. Saint-Cyrien, déjà blessé, il est revenu cet hiver avec son sabre de la mobilisation. Il s'élancera le sabre à la main, malgré ce que nous lui avons dit, malgré le gourdin de Porchon et mon manche à balai. « C'est bien mon droit », répète-t-il... En effet.

Tout arrive à son heure : le tir s'allonge à mesure que nous montons. Fontagné a fini de manger ses anchois; il essuie son canif, en ferme la lame, le fourre dans sa poche.

« Baïonnette au canon! » commande-t-il.

Et lui-même, posément, tire son sabre hors du fourreau.

Nous ne regardons plus : les obus tombent trop près. A quelques pas de nous, déjà, la galerie effondrée montre son auvent noir sous le chaos des madriers. Fontagné se baisse et passe; un à un, ses hommes le suivent.

Nous passerons après eux, lorsqu'ils s'élanceront pour l'assaut. Ils sont au bord de l'entonnoir, presque dedans; par une déchirure des fumées, on apercoit les sacs à terre empilés là-haut par les Boches.

« Regardez! Regardez! »

Qu'est-ce que cela veut dire? Nos canons tirent encore;

Fontagné brandit son sabre et s'élance, suivi, dépassé par la ruée de ses hommes. On voit son bras levé, le gland de la dragonne qui sautille autour de son poignet, des soldats fous escaladant les pentes de l'entonnoir, dressés au faîte, disparus de l'autre côté.

« En avant! »

Par-dessus la galerie, hors du boyau, nous sautons à notre tour. A gauche, une ligne de tirailleurs déployée monte magnifiquement, à longues enjambées volontaires. Une mitrailleuse tire; des hommes tombent, tout de suite dépassés par la ligne obstinée, qui monte sans un à-coup, atteint la crête et la dépasse... Quelques claquements de balles encore, quelques cris, des fanions rouges qui s'agitent, le silence brusque des canons : c'est fini.

MAURICE GENEVOIX

Le lieutenant Fontagné est blessé dans l'assaut, de même que le lieutenant Ravaud. Le sergent Liège, le caporal Comte, sont atteints d'une balle à la jambe. Et la bataille se prolonge pendant les trois journées suivantes, sous un bombardement très meurtrier qui anéantit des sections presque entières. C'est deux jours plus tard, le 20 février, que le lieutenant Porchon est tué; le même soir du 20 que sont tués Bouaré, Lardin et Perrinet; que Biloray, Jean, Chabeau, Petitbru et bien d'autres sont blessés, à mort ou très grièvement. Le capitaine Desoignes, les lieutenants Duféal et Moline sont tués ensemble par le même obus; le lieutenant Crisinel est tué; Pinard le cuisinier, Compain, Laviolette sont tués; les lieutenants Floquart et Jeannot allaient mourir, quelques jours plus tard, à l'hôpital militaire de Verdun. Et la bataille des Éparges, reprise plusieurs fois avec la même violence, en mars suivant, en avril, devait frapper encore, parmi des milliers de victimes nouvelles, des survivants de février : ainsi le commandant Sénéchal, tué le 13 mars en même temps que le médecin-auxiliaire Morisseau; ainsi les lieutenants Rebière et Thellier, tués sur la crête au début d'avril. Le lieutenant Caris était blessé dans le même engagement, quinze jours plus tard le colonel Boisredon, et encore le commandant Rive, et encore l'adjudant Carrichon : de sorte que bien peu d'hommes, entre tous ceux qui furent évoqués dans les pages précédentes, devaient survivre indemnes à cette lutte acharnée, menée, voilà huit ans passés, pour la conquête d'une petite colline meusienne, au seuil de la Woëvre.

# STENDHAL ET SA FAMILLE SOUS LA TERREUR[1]

En dehors des parents et du précepteur, de nombreux amis des Beyle figurent sur la liste des émigrés : beaucoup étaient de simples bourgeois, propriétaires ou négociants mêlés à la société joyeuse de l'ancien régime et réduits à fuir comme les nobles et les prêtres, entre autres les Drevon — Drevon l'aîné et Drevon-La Pareille. Leur histoire est, en général, brève et sans péripéties : ils disparurent dans la tourmente et rentrèrent quand l'orage fut passé. Edmond Drevon, de Grenoble — celui qui possédait sans doute la maison du Chevalon, louée à madame de Montmaur, — déclara qu'il n'était pas sorti de France, mais qu'il s'était caché, sans autre explication. Il fut rayé le 4 thermidor an X. Drevon-La Pareille, propriétaire dans le district de La Tour-du-Pin, s'était réfugié à Tarascon. Il fut également rayé sous le Consulat [2].

Le grand ami du docteur Gagnon, le baron des Adrets, Apollinaire-Étienne de Vaulserre, — que Stendhal cite volontiers pour son nom historique, bien qu'il ne descendît que par les femmes de François de Beaumont, le terrible capitaine huguenot — n'avait point émigré; il était resté à Grenoble et s'était même plu à donner des marques de « civisme ». Mais sa femme,

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.
2. Arch. Nat., F[7] 5167.

son fils, une de ses filles et son gendre, le comte d'Argout, furent inscrits sur la « liste fatale ». La première, née Marie-Anne-Josèphe de Bailly, appartenait, nous dit Beyle, à une famille « ultra » [1]. La municipalité grenobloise n'en eut pas moins la bonté d'admettre que « cette femme presque octogénaire avait été engagée par des douleurs aiguës à se rendre à Chambéry pour y consulter un oculiste renommé » et la raya par un arrêté que le département confirma, le 29 juillet 1793. L'agent national du district, Hilaire, insista ensuite en sa faveur auprès du Comité de Législation, qui lui accorda sa radiation définitive.

Le fils, Apollinaire-Louis-Élisabeth-Emmanuel de Vaulserre des Adrets, conseiller au Parlement de Grenoble, né le 1er septembre 1761, fut beaucoup moins heureux. Il éprouva une série inouïe de mésaventures, tantôt tragiques, tantôt comiques. Il avait émigré, bien qu'il le niât, dès le début de la Révolution. Plus tard il produisit des certificats suivant lesquels il aurait résidé à Montluel, dans l'Ain, depuis le 3 avril 1792, et à la Croix-Rousse, faubourg de Lyon, du 5 avril de la même année jusqu'au 1er messidor an II. Mais ces deux communes étaient connues pour délivrer des attestations de complaisance. Il semble cependant que l'ex-parlementaire soit venu à Lyon pendant le siège, comme tant d'autres nobles du Dauphiné et que, depuis, il ait été réduit à se cacher dans les caves ou dans les bois — ce qui lui aurait valu des infirmités précoces. Quoi qu'il en soit, il avait été inscrit sur la liste des émigrés et, conformément à la loi, les biens de son père avaient été séquestrés. Pour obtenir main-levée, le père dut prouver que l'émigration de son fils avait eu lieu contre sa volonté. Cet acte constituait malheureusement une reconnaissance formelle de ladite émigration, et devait être opposé plus tard à toutes les démarches que le fils multiplia pour se faire rayer. Dans un des nombreux mémoires qu'il présenta, des Adrets jeune résume ainsi ses avatars : « Conseiller au ci-devant Parlement de Grenoble, il évita la mort en se cachant. Absent, il fut condamné à la déportation. Après le 9 thermidor, il reparut, se croyant en sûreté, mais le 14 fructidor an V, il fut dénoncé par son père, pris et déporté à l'île de Ré. Au moment

1. *Vie de H. B.*, éd. Stryienski, p. 94.

d'être embarqué pour Cayenne, il contrefit l'état de démence, fut transporté à l'hôpital de la Rochelle, où, depuis ce temps, il est détenu comme fou. »

Le 26 ventôse an VI (16 mars 1798), l'ex-conseiller avait été arrêté à Lyon. Émigré ne s'étant pas conformé à la loi du 19 fructidor, il devait être traduit devant une commission militaire, mais sa famille, qu'il accuse de l'avoir dénoncé, le représenta charitablement comme atteint d'aliénation mentale. Son père, alors âgé de quatre-vingt huit ans, intervint en sa faveur auprès du Directeur et déploya toutes les ressources de l'éloquence à la mode : « Ami de la Révolution dès son aurore, et toujours soumis à ses lois, c'est un acte de mon obéissance qu'on dénature pour enfoncer le poignard dans le sein de mon malheureux fils... Ce malheureux passait dans le public pour être toujours brouillé avec son père. Il quitta bien souvent la maison paternelle... »

D'après le père, son état de démence est connu de tous à Grenoble; la maladie aurait pris naissance à Lyon, dans les caves de la « maison commune[1] » : « Il s'était gité à Lyon, où il avait des parents. On l'avait placé sur la montagne de la Croix-Rousse, dans une maison où il était parfaitement soigné... » Une prudente obscurité enveloppe, on le voit, les explications du père comme celles du fils.

Visité après son arrestation à la prison de Roanne par une commission de médecins, Vaulserre des Adrets jeune fut trouvé couché sur de la paille, dans un état de délabrement physique et d'hébétude mentale affligeant, s'il faut, du moins, en croire le rapport des Esculapes. Il aurait été atteint d'affections dartreuses, d'un érésipèle et de plus, « agité de mouvements fébriles » dus selon eux au long séjour qu'il avait fait dans les bois ou dans les caves. En dépit de ce certificat, il fut conduit à l'île de Ré pour être déporté à Cayenne. C'est alors qu'il « contrefit de nouveau la démence », mais cette fois avec un plein succès, et réussit à se faire interner à l'hospice civil de la Rochelle. A l'avènement du Consulat, il s'efforça d'en sortir, mais alors il lui fallut démontrer qu'il n'était pas fou, — ce qui, à toutes les époques, a toujours été une entre-

1. L'hôtel de ville dans les caves duquel, après le siège, on entassa les prisonniers.

prise très difficile. Fort heureusement, il avait des amis au dehors. Fourcroy et le général La Salcette [1] sollicitèrent pour lui le Premier Consul et, grâce à leur concours, il n'attendit guère plus d'un an pour être libéré. En brumaire an IX, il fut rendu aux siens, après avoir juré fidélité à la constitution [2]. Une de ses sœurs mariée à Étienne-Maurice, comte d'Argout, gentilhomme de la Côte Saint-André, fut mère du comte d'Argout qui, après avoir été le camarade de Beyle au conseil d'État, devint ministre sous Louis-Philippe et dont le secrétaire — on dirait aujourd'hui le chef de cabinet — ne fut autre que Mérimée. Une deuxième demoiselle des Adrets, sœur cadette de la première, avait épousé le baron de Mareste, qui fut père d'un autre ami de Stendhal, Louis-Adolphe de Mareste, chef du bureau des passeports à la préfecture de police. Beyle fréquentait, on le sait, les salons des deux cousines, madame d'Argout et madame de Mareste, qu'il se plaisait l'une et à l'autre à scandaliser. C'est madame de Mareste qui disait à madame d'Argout : « Ma cousine, imposez silence à monsieur Beyle... »

***

Connaissance plus piquante peut-être du jeune Brûlard, madame de Montmaur (qu'il écrit Montmort) si elle fut, comme il le suppose, l'héroïne du fameux roman de Laclos, la madame de Merteuil des *Liaisons dangereuses*. D'après Beyle, c'est la haute société de Grenoble et sa dépravation intime qui seraient peintes dans ce livre scandaleux. Le capitaine d'artillerie, plus tard général, Choderlos de Laclos avait, en effet, tenu garnison à Grenoble; il y était même resté six ans, de 1769 à 1775 [3]. Mais y avait-il pris tous ses modèles et surtout avait-il peint d'après nature? Même si le comte de Tilly ne nous avait sur ce point rapporté ses confidences, le livre lui-même trahirait la manière dont il a été composé. Les deux carac-

1. Jean-Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette, général de brigade en 1795, général de division en 1815, mort en 1834.
2. Arch. Nat. F⁷ 5182⁴.
3. Emile Dard, *Le général Choderlos de Laclos*, p. 49, 50.

tères principaux, madame de Merteuil et le vicomte de Valmont, sont manifestement artificiels : c'est un couple roué et noir, de plus en plus noir, s'opposant au couple candide, pour produire à la fin un effet d'indignation qui fasse excuser un long et complaisant étalage de turpitudes. Les éléments de ces deux caractères, particulièrement celui de madame de Merteuil, ont pu être pris à droite et à gauche et il est difficile qu'il se soient tous rencontrés dans la même personne. Ces présomptions, les *Mémoires* de Tilly les confirment à la lettre. Il faut se reporter à ce curieux passage que, dans sa narquoise et savoureuse étude sur Stendhal, notre illustre maître Anatole France n'a pas manqué de citer [1]. Laclos y avoue qu'il a écrit moins d'après ses propres souvenirs que d'après les confidences d'autrui, notamment d' « un de ses camarades qui porte un nom célèbre dans les sciences ». « Je lui avais, ajoute-t-il, connu une maîtresse qui valait bien madame de Merteuil. Mais c'est à Grenoble que je vis l'original dont la mienne n'est qu'une faible copie : une marquise de L. T. D. P. M. dont toute la ville racontait des traits dignes des jours des impératrices romaines les plus insatiables. Je pris des notes et je me promis de les réaliser en temps et lieu. L'histoire de Prévan était arrivée il y a longtemps à M. de Rochech***, officier supérieur de mousquetaires; il en fut déshonoré, on en rirait à présent. J'avais bien par devers moi quelques historiettes de ma jeunesse qui étaient assez piquantes; je fondis ensemble toutes ces parties hétérogènes; *j'inventai le reste, le caractère de madame de Tourvel surtout* [2]. » On ne saurait être plus explicite. Telle est bien la façon dont ce tableau a dû être composé, « avec un art trois fois coupable », pour employer les expressions mêmes de Tilly. Dans ce mélange de réel et de fiction, peut-on distinguer la proportion du réel et délimiter la part qui revient à chacun des modèles? Les personnages que Tilly cite pour les véritables originaux sont indiqués d'une façon trop transparente pour être bien difficiles à découvrir. Le camarade « qui porte un nom célèbre dans les sciences » est sans doute un gentilhomme dauphinois, le chevalier de Dolomieu, frère du géologue, membre de l'Institut,

1. *Stendhal*, article de la *Revue de Paris*, 1er septembre 1920.
2. *Mémoires*, t. I, p. 322-323.

que ses malheurs et sa fin tragique rendirent célèbre sous l'Empire. Au tome II de ses *Mémoires*, Tilly en parle de nouveau comme d'un séducteur, quoiqu'il eût, dit-il « un visage peu agréable et trente-six ans [1] ». Il servait alors dans un régiment de dragons en garnison au Mans. Ajoutons que ce Lovelace, Arthur-Louis-Marie Gratet de Dolomieu, capitaine de dragons, chevalier de Malte, mourut prématurément et de manière assez mystérieuse, peu après l'aventure que relate le mémorialiste. Son acte de décès, dressé par le curé de Dolomieu, en Viennois, lui donne un an de moins que le récit de Tilly. Il constate que l'officier de cavalerie est décédé en cette paroisse le 16 août 1785 et qu'il y a été inhumé deux jours après, à l'âge de trente-cinq ans seulement [2].

Quant à la marquise de L. T. D. P. M., son nom se devine trop pour qu'il soit nécessaire de scruter l'armorial. Celle que Laclos a voulu désigner avait, d'ailleurs, de qui tenir. Sa famille (non pas celle dans laquelle elle était entrée) comptait deux personnages aussi tristement célèbres par leurs mœurs que renommés par leur esprit : un cardinal et une marquise, dont l'une avait fait la fortune de l'autre.

Pour l'original de Prévan, son nom plus qu'aux trois quarts écrit par Tilly était également bien connu à Grenoble. Il appartenait à une famille peu ancienne, mais devenue considérable par ses emplois à la fois de robe et d'épée. L'Empire devait plus tard la combler d'honneurs et de dignités.

De ces confidences ou de ces indiscrétions, il résulte que plus d'un modèle a posé pour madame de Merteuil. Dans quelle mesure madame de Montmaur a-t-elle été l'un d'eux? Faut-il voir en elle cette maîtresse du chevalier de Dolomieu dont son amant aurait conté à Laclos les prouesses et le cynisme? Stendhal, sans donner de détails, affirme qu'elle ne fait qu'un avec madame de Merteuil, et bien qu'il ne faille pas s'en apporter aveuglément à ses dires, on doit reconnaître que, sur ce point, il avait de sérieuses références. Ce n'était pas Laclos lui-même. Beyle ne l'avait rencontré qu'une fois, au hasard d'une étape en Italie et n'avait échangé avec lui que des propos banals : un général de soixante ans ne s'épanche pas

1. *Mémoires*, t. II, p. 55.
2. Archives Nationales, F⁷ 5178. Dossier Gratet-Dolomieu.

brusquement dans le sein d'un sous-lieutenant de dix-huit, qu'il ne connaît pas. Mais le futur romancier avait puisé à une source meilleure encore : il avait entendu jaser les roués de Grenoble, entre autres son oncle Romain Gagnon, le comte de Saint-Vallier, etc. Mieux que Laclos lui-même, ces anciens beaux avaient connu la chronique scandaleuse de la ville. On est donc fortement tenté de le croire lorsqu'il dit :

J'ai connu madame de Merteuil — c'était madame de Montmort (*sic*) qui me donnait des noix confites, boiteuse, qui avait la maison Drevon, au Chevallon, près de l'église Saint-Vincent, entre le Fontanil et Voreppe, mais plus près du Fontanil. La largeur du chemin séparait le domaine de madame de Montmort (ou loué par madame de M.) de celui de M. Henri Gagnon. La jeune personne riche qui est obligée de se mettre au couvent a dû être une demoiselle de Blacons, de Voreppe. Cette famille est exemplaire par la tristesse, la dévotion, la régularité et l'ultracisme.... J'ai donc vu cette fin des mœurs de madame de Merteuil comme un enfant de neuf ou dix ans, dévoré par un tempérament de feu, peut voir ces choses dont tout le monde évite de lui dire le fin mot [1].

Nous trouvons madame de Montmaur précisément à l'époque où le jeune Beyle l'a connue, c'est-à-dire en 1792-93. Elle est l'objet d'un dossier assez volumineux au Fonds des Émigrés de l'Isère [2]. Inscrite en 1792 sur la fâcheuse liste, Christine-Marie-Félicité de Loys de Loinville, veuve de Henri d'Agoult de Montmaur, ancien lieutenant de vaisseau. — tels étaient ses noms et qualités — dut réitérer les démarches pour se faire rayer et fournir dans ce but force pièces et indications qui ne s'accommodaient guère avec la coquetterie. De ces documents se dégage une impression de tristesse, de vieillesse, de maladie et presque d'indigence. Pour tout dire, madame de Montmaur ne paraissait plus alors en état d'inspirer d'autre sentiment que la pitié. Si c'est vraiment là la « fin des mœurs de madame de Merteuil », l'imagination du jeune Stendhal se sera échauffée à tort, ou, ce qui est plus vraisemblable, le narrateur aura transporté dans son enfance une excitation rétrospective, par un phénomène de transposition curieux que M. Arbelet a déjà signalé. Ce qui tendrait à le prouver,

1. Ed. Stryienski, p. 65.
2. Arch. Nat., F⁷ 5176.

c'est que, dans un autre passage de son autobiographie, passage omis par M. Stryienski, mais publié par MM. Champion et Debraye [1], Beyle avoue que madame de Montmaur était une vieille femme et qu'il n'a jamais recueilli d'elle que des propos insignifiants :

Je n'avais vu le monde, et encore par le cou d'une bouteille, que chez madame de Montmort, l'original de la madame de Merteuil des *Liaisons Dangereuses*. Elle était vieille maintenant, riche et boiteuse. Cela, j'en suis sûr. Quant au moral, elle s'opposait à ce que l'on ne me donnât qu'une moitié de noix confite. Quand j'allais chez elle au Chevallon, elle m'en faisait toujours donner une tout entière : « Cela fait tant de peine aux enfants ! » disait-elle. *Voilà tout ce que j'ai vu de moral.* Madame de Montmort avait loué ou acheté la maison des Drevon, jeunes gens de plaisir, intimes de mon oncle R. Gagnon et qui s'étaient à peu près ruinés.

On voit donc mal comment cette « fin des mœurs de madame de Merteuil » aurait pu enflammer l'imagination d'un enfant, même « dévoré par un tempérament de feu ». Il est fort exact que madame de Montmaur était vieille et boiteuse, mais si elle avait été riche, elle ne l'était assurément plus : on en aura bientôt la preuve. Elle avait dû louer la maison Drevon, et, après 1792, elle ne put même plus se permettre ce luxe. Elle n'avait pas émigré, ce qui semble montrer que la modestie de ses ressources la distinguait peu du commun. Si elle franchit la frontière, le 27 juillet 1792, ce fut pour se rendre à Aix-les-Bains afin d'y prendre les eaux, sur l'ordonnance de son médecin. La municipalité de Grenoble lui avait délivré le passeport suivant.

Laissez passer Madame d'Agout-Montmaur allant aux eaux d'Aix-en-Savoie, d'après le certificat du médecin, pour trois mois, étant accompagnée de sa femme de chambre. Age : quarante ans. Taille de cinq pieds, cheveux et sourcils bruns, yeux bruns, nez aquilin, bouche jolie, menton rond, front découvert, visage plein, et boiteuse.

Le signalement était outrageusement flatteur, surtout pour l'âge. En juillet 1792, les autorités de Grenoble ne contrôlaient pas encore les déclarations des femmes de qualité. D'Aix, madame de Montmaur se rendit à Genève, où elle

1. *Vie de H. B.*, t. II, p. 110.

consulta pour sa vue Cabanis « dont la réputation est fort étendue en cette partie ». Le médecin lui délivra un certificat dont le but manifeste était de lui permettre de prolonger son séjour hors de France. Il déclarait que « dans l'état où étaient ses yeux », elle était « obligée de garder la chambre les trois quarts du jour ». Et il ajoutait : « Malgré le traitement suivi que je fais depuis quelque temps, cette maladie est d'un genre si fâcheux et si opiniâtre que, vraisemblablement, je ne pourrais (*sic*) finir cette cure qu'en faisant une incision dans le grand angle de l'œil droit — et dans cet état de choses, il serait impossible à madame d'Agoult d'entreprendre le plus petit voyage sans s'exposer aux plus grands dangers pour sa vue. »

Cependant, la patiente se décide à rentrer à Grenoble. Mais les troupes françaises venaient d'occuper la Savoie. Elle obtient du général en chef Montesquiou un passeport accompagné du galant billet que voici :

Au camp devant Genève, 22 octobre 1792, l'an I de la République.

Je m'empresse, madame, de vous envoyer le passeport que vous désirez, quoique je n'aye pas entendu dire jusqu'à présent, qu'aucun voyageur ait été inquietté par les troupes françoises. Si cependant vous conservez quelque appréhension, je vous engage à prendre la route de Lyon; elle est la plus longue, mais vous y rencontrerez moins de troupes que par celle de Chambéry.

Au surplus, madame, pour quelque côté que vous vous décidiez, je ne doute pas que les soldats françois n'aient pour vous tout le respect et tous les égards qui vous sont dus.

Le général de l'Armée des Alpes.

A.-P. MONTESQUIOU [1].

Lorsque madame de Montmaur fut de retour en Dauphiné le 28 octobre, elle était inscrite sur la liste des émigrés. Elle adressa aussitôt aux « citoyens administrateurs du département de l'Isère » un mémoire qui n'est pas d'elle, mais d'un homme d'affaires. Elle l'a seulement signé *Loinville-Dagoult*, d'une grosse écriture lente et laborieuse que nous n'hésiterions pas à qualifier aujourd'hui d'écriture de cuisinière, mais la plupart des grandes dames d'alors et la reine elle-même, n'avaient pas une main plus distinguée :

1. Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac.

L'exposante, disait-elle, n'avait pas quitté Grenoble pendant tout le temps de la Révolution. Au mois de mars dernier (1792), elle fut remboursée d'une somme assez importante. Une partie fut sur-le-champ employée à acquitter une partie de ses dettes et l'autre, faisant 9 000 livres, fut placée à fonds perdu par acte public du 16 mars 1792.

Elle fut toujours invariablement attachée à sa patrie et n'eut jamais le désir de la quitter. La nécessité impérieuse l'obligea d'aller chercher ailleurs des remèdes à sa santé. Accablée par des douleurs de rhumatisme qui se fixent particulièrement sur le genou et sur la hanche gauche, menacée encore de perdre la vue, qui s'affaiblit chaque jour d'une manière effrayante, l'exposante fut conseillée d'aller prendre les bains d'Aix et de consulter en même temps sur sa position des médecins célèbres.

La Municipalité de Grenoble lui délivra le 27 juillet un passeport pour trois mois. Elle laissa donc son appartement, tout son mobilier dans la maison du citoyen Piat-Desvial et chargea le citoyen Didier de souscrire en son nom des conventions de loyer pour celui que quittait la citoyenne La Merlière dans la maison du sieur Devaulx. Le bail fut passé le 3 août 1792.

Ces précautions diverses prouvaient, suivant elle, la volonté de ne pas émigrer. Cette volonté ne paraît guère douteuse, mais en dehors de l'émigration proprement dite, le voyage de madame de Montmaur aurait pu avoir d'autres motifs que les raisons de santé invoquées. Il est difficile de croire qu'elle ne soit pas allée revoir d'anciens amis. Les trois quarts des émigrés du Dauphiné étaient alors rassemblés en Savoie. Tous ceux qui sont ensuite rentrés — et notamment les femmes — ont prétendu n'être allés qu'aux eaux d'Aix. Madame de Montmaur aura pu se charger de commissions pour certains d'entre eux. Beaucoup recevaient ainsi, soit le prix de leurs fermages, soit une partie des sommes qu'avant leur départ ils avaient laissées à des personnes sûres. Ce qui peut autoriser cette hypothèse, c'est que madame d'Agoult a quitté la Savoie pour Genève au moment précis où les émigrés, chassés par les troupes françaises, effectuaient le même exode. A l'appui de sa requête, la « postulante » produisait la convention passée par elle avec Claude-Jean-Joseph Pierre du Teil, capitaine d'artillerie, fils du maréchal de camp baron du Teil, inspecteur général de l'artillerie, ancien colonel du régiment de la Fère, le premier des supérieurs de Napoléon qui ait pressenti la valeur de ce petit officier

corse[1]. En échange de 9000 livres que madame de Montmaur aliénait en sa faveur, le capitaine du Teil s'engageait à lui servir une rente annuelle de 720 livres.

Madame d'Agoult-Montmaur dut faire d'autres démarches plus pénibles et peut-être plus humiliantes. Il lui fallut obtenir le certificat de résidence obligatoire et, dans ce but, requérir les attestations des plus modestes citoyens de son quartier. Elle avait, on l'a vu, habité avant son départ la maison Piat-Desvial, voisine de la maison Beyle, rue Vieux-Jésuites, dans la 6e section de Grenoble, dite alors section de la République. Trois fois, au cours du mois de mai 1793, cette section assemblée, « à son de caisse » salle du Collège, statua sur sa demande. Deux fois, elle la rejeta. Le 8 mai, on objecta que, des témoins produits par elle, les uns n'étaient pas domiciliés dans la section, les autres étaient créanciers d'émigrés. Le 16 mai, on allégua que, sur une nouvelle liste de seize témoins, « partie d'iceux sont absents; qu'une autre partie sont créanciers de quelques individus prévenus d'émigration et que, de seize, il n'y en a que deux au cas prévu par la loi ». Enfin, huit jours plus tard, le 23 mai, le certificat est enfin accordé. Il nous apporte de précieux détails sur l'origine, l'âge et le physique de madame de Montmaur.

Nous soussignés, citoyens de la sixième section de la ville de Grenoble, sur la demande de la citoyenne Christine-Marie-Félicité de Loys de Loingville (*sic*), ci-devant noble, veuve du citoyen Dagoult, ancien lieutenant de vaisseau, âgée de cinquante-quatre ans, native d'Arles, district du même nom, département des Bouches-du-Rhône, ladite citoyenne de Loingville surnommée de Montmaur, résidant à présent à Grenoble, place du Bœuf, maison Devaulx, domiciliée habituellement à Grenoble depuis 1770 et dans la maison Planta et Desvial, au second, rue Vieux-Jésuites, sur la présente section, depuis le 1er janvier 1792 jusqu'au 27 juillet même année sans interruption.

Certifions, sur l'attestation des citoyens ci-après :

1° Maurice Rubichon, négociant, rue Grande;

2° Antoine Mé, cordonnier, rue Vieux-Jésuites, maison Balmat;

3° François Clapier fils, surnuméraire au bureau de l'enregistrement, rue Vieux-Jésuites, maison Beyle;

4° Pierre Durif, négociant en tabac, rue Vieux-Jésuites, maison Beyle;

1. A. Chuquet. *La Jeunesse de Napoléon*, t. I, p. 350 et sq., t. II, p. 229

5° Eloi Perret, négociant en tabac, proche voisin de la certifiée, rue Vieux-Jésuites, maison Beyle;

6° Chorier-Perret fils, courrier au département de l'Isère, proche voisin de la certifiée, rue Vieux-Jésuites, maison Beyle;

7° Joseph Aynard, tourneur, proche voisin de la certifiée, rue Vieux-Jésuites, maison veuve Gontier;

8° Antoine Expilly, serrurier, rue Neuve, dans la baraque du ci-devant collège;

9° Benoit Beyssières, sculteur (*sic*), rue Pertuisien, maison de l'Hopital;

Que la dite citoyenne de Lois de Loingville (*sic*) veuve Dagoult, âgée d'environ cinquante-quatre ans, taille de cinq pieds, cheveux et sourcils bruns noirs, nez bien tiré, bouche un peu grande, menton un peu rond, visage oblong et coloré, ayant une petite verrue au-dessous du nez du côté droit et une lentille à côté de l'œil droit, yeux bruns à fleur de tête, front élevé et grand, et boiteuse, demeurant ci-devant dans ladite section, rue Vieux-Jésuites, maison appartenant aux citoyens Planta et Desvial, au second, et qu'elle y a résidé sans interruption depuis le 1er janvier 1792 jusqu'au 27 juillet même année... l'assemblée de ladite section étant composée de soixante-dix votants dont la majorité a voté pour la délivrance du présent certificat.

Sur le vu de cette pièce, le 6 juin 1793, le Directoire du district de Grenoble se prononça avec chaleur pour la radiation;

Considérant, dit-il, que l'absence de l'exposante pendant trois mois hors du territoire de la République ne peut, sous aucun prétexte, la faire considérer comme émigrée, parce qu'on n'émigre pas lorsque, peu de temps avant sa sortie, l'on place un capital considérable en constitution de rente viagère sur la tête d'un Français, parce qu'on n'émigre pas lorsqu'avant de sortir l'on se déclare à sa municipalité, conformément à la loi de son pays et parce qu'encore l'on n'émigre pas lorsqu'avant son départ l'on laisse une procuration pour louer un appartement pour l'occuper à son retour.

Cet arrêté est signé Hilaire, Fontaine, Cros. Le Conseil général de l'Isère « pénétré de la justice des motifs qui ont dicté l'avis du directoire du district, arrête à son tour que ledit avis sera exécuté, mais que l'exécution demeurera suspendue, conformément à l'article 67 de la loi du 28 mars 1793 et que l'affaire sera transmise au ministre de l'Intérieur ».

Madame de Montmaur n'était donc que provisoirement rayée. Le procureur général syndic provisoire du département, Abel Fornand, en transmettant l'arrêté au ministre, ajou-

tait : « L'exécution est suspendue. *Elle est dans le plus grand besoin.* Vous êtes juste et sensible, je n'attendrai pas longtemps la réponse. » En tête de cette pièce, le ministre a écrit : « La Convention peut seule accorder l'exception. Faire une proclamation pour casser l'arrêté du département. »

L'affaire traîna encore pendant de longs mois. Madame de Montmaur dut s'adresser aux « citoyens représentants du peuple composant le Comité de Législation » :

La citoyenne Dagoult-Montmaur, veuve et sans enfant, réclame pour (*sic*) sa radiation de la liste des émigrés. Elle est estropiée depuis sa tendre jeunesse d'une disloquation (*sic*) qui la fait boiter tout bas. L'âge ajoute à cette infirmité une sciatique rhumatisante dont l'humeur s'est fixée sur cette partie faible. Son état est souvent intolérable, tant par la douleur que par l'impuissance totale de la marche. Les médecins n'ont jamais pu lui ordonner d'autre cure que les bains d'Aix-en-Savoye, éloignés seulement de douze lieues de son domicile et *les seules eaux thermales que sa petite fortune lui permettait d'essayer par leur proximité.* Elle y a été trois fois en six ans...

Enfin, le 2 floréal an III (21 avril 1795), le Comité de Législation, sur le rapport de Durand-Maillane, rayait définitivement la « citoyenne Loinville veuve Dagoult ». L'agent national du district de Grenoble, Hilaire, dont on remarquera le zèle, était intervenu une nouvelle fois en sa faveur le 29 ventôse an III. Depuis le mois de mai 1793, madame de Montmaur s'était retirée au village de Bresson « dans la maison du citoyen Montalban ». Cette maison était sans doute le château de Montalban, situé, en effet, sur la commune de Bresson, parmi ces verts et riants coteaux d'Eybens que dominent au loin les masses abruptes du Taillefer — un des paysages préférés de Stendhal. Elle quitte cet asile au printemps de 1795 pour retourner à Arles, sa ville natale. Sans doute elle y avait conservé des parents qu'elle avait jusque-là négligés. Peut-être était-elle bien aise de les retrouver maintenant que ses amis de Grenoble étaient soit dispersés au loin sur les routes de l'émigration, soit réduits à la portion congrue. Elle élut domicile dans une maison appartenant à la Nation, c'est-à-dire un bien d'émigré. C'est de là qu'elle fit parvenir aux autorités de l'Isère ce dernier certificat de résidence :

Extrait du Registre des Délibérations de la Municipalité d'Arles. Nous soussignés, officiers municipaux et membres du Conseil

Général de la Commune d'Arles, certifions que la citoyenne Christine-Marie-Félicité Loys Loinville, veuve Dagoult-Montmaur, ancien officier de marine, âgée de cinquante-six ans, taille de cinq pieds, yeux noirs, cheveux noirs, front élevé et grand, nez étiré, menton rond, bouche un peu grande, visage oblong, ayant une verrue à côté de l'œil droit, et boiteuse, réside à Arles, maison appartenant à la Nation, section 9, liste 82, n° 11, depuis le 6 prairial dernier jusqu'à aujourd'hui, 26 thermidor au III [1].

A partir de ce moment — 13 juillet 1795 — on perd complètement sa trace. Sans doute, rentrée au bercail après une si longue absence, l'enfant prodigue aura-t-elle achevé ses jours en paix parmi ce qui subsistait des siens.

En résumé, durant cette longue et pénible période, nous n'apercevons entre madame de Montmaur et madame de Merteuil que les analogies les plus lointaines. Quel rapport établir entre cette vieille femme infirme, pauvre et vagabonde, et la fringante séductrice peinte par Laclos? Si elle a jamais été riche — c'est un point sur lequel il faut insister — madame de Montmaur semble maintenant complètement ruinée, et cela sans que sa ruine soit le fait de la Révolution, puisqu'elle n'a pas émigré. Elle habitait en 1792 un modeste appartement au second dans la maison Piat-Desvial, rue Vieux-Jésuites; elle en avait loué un autre place du Bœuf, mais elle ne l'a occupé que fort peu de temps; elle a dû demander l'hospitalité à des amis, puis à des parents. En fait de domestiques, elle n'a plus qu'une femme de chambre. Le plus clair de ses revenus consiste dans la rente de 720 francs que le capitaine du Teil s'est engagé à lui payer.

Mais le présent permet-il de juger du passé? L'âge, la souffrance, le malheur n'ont-ils pas tôt fait de rendre une femme méconnaissable? Celle qui, en 1793, apparaissait pitoyable et flétrie, n'avait-elle pu, vingt ans auparavant, être une créature pleine de grâce et d'attrait? Avec son visage ovale et régulier, son nez « bien tiré », ses grands yeux noirs à fleur de tête — bref, le type classique de la beauté arlésienne — et en dépit d'une infirmité qui n'était pas tellement choquante, en un temps où les femmes de qualité allaient si rarement à pied —

1. Archives de l'Isère.

madame de Montmaur à trente ans, vers 1770, c'est-à-dire à l'époque où Laclos a pu la connaître, devait être bien faite pour recevoir les hommages et même pour troubler les cœurs. Si nous nous reportons aux *Liaisons Dangereuses*, surtout à la lettre LXXXI, où madame de Merteuil se raconte, nous apercevons entre sa position et celle de madame de Montmaur de curieuses conformités. Comme la fâcheuse héroïne, madame de Montmaur a été veuve de bonne heure et sans enfant; elle a, comme madame de Merteuil, éludé la pénible alternative de retourner chez sa mère ou d'entrer au couvent; elle a, d'autre part, refusé de se remarier pour jouir de sa liberté et de l'existence agréable qu'avait dû lui assurer son mari. Si cette « petite fortune » a, par la suite, disparu, ou si, à la Révolution, il n'en reste plus que des bribes, c'est peut-être que la jolie veuve a mené trop grand train. Elle confesse elle-même, en 1792, qu'elle est criblée de dettes. Notons que madame de Merteuil fait un voyage à Genève, ce qui est plus facile à une dame de Grenoble qu'à une personne qui habite Paris, comme la marquise de Laclos. Enfin, ne serait-il pas permis de se demander, sans encourir le reproche de subtilité, si la singulière gageure de Prévan (lettre LXX) ne contient pas une allusion ironique à l'infirmité de madame de Montmaur : « Il est peut-être plus difficile de la suivre que de lui plaire... Pour moi, je ne croirai à la vertu de madame de M. qu'après avoir crevé six chevaux à lui faire ma cour... » Il faut convenir que si telle était l'explication de ce passage, l'expression de « mauvaise plaisanterie » dont Valmont se sert pour qualifier ce propos, se comprendrait beaucoup mieux.

Il est vrai que la veuve du lieutenant de vaisseau d'Agoult manquait de lettres, mais ce n'est pas une objection suffisante, car madame de Merteuil déclare elle-même qu'elle *n'écrit jamais* — ce qui rend, d'ailleurs, invraisemblable sinon le fond, du moins la forme du roman. Les précautions que prend madame de Merteuil pour éviter le scandale et ne jamais perdre la faveur des vieilles femmes prudes qui, en province, font la réputation des jeunes femmes, sont trop ingénieuses et trop habiles, — en un mot trop féminines, — pour avoir été inventées. Une femme qui les eût observées n'eût, d'ailleurs, pas rendu inutile tant de prudence et tant d'art en se livrant

brusquement aux sombres violences et aux sataniques défis qui dénaturent la fin du livre. Il faut donc avouer que madame de Montmaur aurait bien pu fournir une partie des traits qui ont pu servir à peindre madame de Merteuil. Elle a pu être une veuve joyeuse ou une madame de Merteuil sans méchanceté et surtout sans scélératesse. Ce qui est sûr, c'est que, loin d'avoir perdu l'estime du monde, comme n'eût pas manqué de le faire l'original trop ressemblant de madame de Merteuil, elle l'a conservée jusqu'à la fin, pour en recueillir le bénéfice à une heure grave, où les moindres appuis devenaient précieux.

Si madame de Montmaur a pu colorer de quelque réalité le froid et odieux personnage de Laclos, faut-il croire avec Stendhal que Cécile Volange, la niaise et sensuelle ingénue, a réellement existé, sous les traits d'une demoiselle de Blacons? Cette famille était ancienne en Dauphiné et riche; on peut admettre que ses mœurs aient été longtemps austères. Les filles non mariées allaient généralement au chapitre des chanoinesses nobles d'Alix en Lyonnais, où elles rencontraient beaucoup de leurs compatriotes, les demoiselles de Bocsozel, de Montgontier, de Dolomieu, etc. Vers 1775, trois des membres de ce noble chapitre portaient le nom cité par Beyle: c'était : 1° Olympe-Marie-Magdeleine; 2° Marie-Magdeleine-Françoise; 3° Marie-Catherine-Alexandrine de Blacons. L'une d'elles a-t-elle été Cécile Volanges? C'est une question à laquelle il ne sera sans doute jamais permis de répondre.

***

Le cas de madame de Montmaur, comme ceux de madame des Adrets, de Beyle père et de l'abbé Raillanne, la surveillance intermittente et, dans l'ensemble, peu sévère dont furent l'objet les nobles, les prêtres et les suspects, peuvent justifier dans une certaine mesure la conclusion générale de Beyle : « La Terreur fut très douce et, j'ajouterai hardiment, fut raisonnable à Grenoble [1]. » La municipalité et le directoire du département étaient restés aux mains de la bourgeoisie, qui ne

1. Éd. Stryienski, p. 115.

donna jamais dans les excès du jacobinisme. A la grande indignation du montagnard lyonnais Emery, farouche séide de Robespierre, le Conseil général de la commune eut même l'imprudence de déclarer que « les mains des patriotes grenoblois étaient encore vierges de sang [1] ». Ce mot malheureux coûta la vie à deux prêtres, les abbés Revenaz et Guillebert, qui durent, le 26 juin 1794, étrenner l'échafaud. Un mois après, la Terreur prenait fin sans avoir fait d'autre victime.

On se montrait à Grenoble très déférent comme très serviable pour tout ce qui avait appartenu naguère à « la société ». La solidarité de la noblesse et de la bourgeoisie, scellée dès le début de la Révolution devant la *Grand'Pou* de 89 et l'affreuse jacquerie qui la suivit, n'avait pu que se resserrer sous la Terreur. Nobles et bourgeois se trouvèrent, en effet, confondus sur les listes de suspects comme sur celles de l'émigration. Tous les proscrits, tous ceux qui, en raison de leur nom, de leur passé, de leurs opinions ou de leur foi, tombaient sous le coup des décrets terribles, bénéficiaient d'une faveur secrète, non seulement dans ce qui subsistait du monde, mais auprès des administrations publiques. On vit même ce spectacle extraordinaire, — il est vrai que ce fut après Thermidor — le directoire du département votant des félicitations et une rente à une gouvernante qui avait élevé de ses deniers les deux enfants d'un émigré! Cette honnête personne s'appelait Marie Gras. Elle s'était dévouée aux deux fils de ses anciens maîtres, les jeunes Saint-Ferréol, dont l'un, l'aîné, devait être à peu près du même âge que Stendhal [2]. Peut-être est-ce de lui que Brulard parle, comme d'un ami, puis d'un rival, à ses débuts mondains dans les salons de l'hôtel des Adrets [3].

Le peuple même et, par là, il faut entendre non seulement les fournisseurs, épiciers, boulangers, etc., mais les artisans qui avaient évidemment conservé le meilleur souvenir de la noblesse, se montra toujours très favorable à ses réclamations

1. Rapport de Courtois, p. 301.

2. Arch. Nat., F⁷ 5178. Sur la liste des émigrés du district de Grenoble figure Joseph-Armand Sibut de Saint-Ferréol. C'était sans doute le père des deux enfants.

3. Ed. Stryienski, p. 22, 25.

et les appuya toujours [1]. Il y eut, il est vrai, des exceptions. Une minorité révolutionnaire animée contre les « aristocrates » d'une haine implacable ne cessa de les dénoncer et de signaler la faveur visible dont ils jouissaient auprès des autorités. Lorsqu'en 1792 la marquise de Pina [2] obtint mainlevée du séquestre mis sur ses biens, les « citoyens de Grenoble » envoyèrent à la Convention une protestation véhémente. Ils accusèrent cette « ci-devant » de n'avoir cessé de « provoquer l'émigration des aristocrates de sa connaissance » et de s'être faite à Chambéry « la gargotière des émigrés », ce qui était faux, une enquête ultérieure, ordonnée par Roland, le prouva. Le procureur général Royer répondit au ministre de l'Intérieur que c'étaient là de pures calomnies dues aux « agitateurs du peuple, qui n'avaient cessé d'accuser les administrations [3] ».

Stendhal, affectant de regretter que la Terreur ait été trop douce dans son pays, en donne pour preuve que soixante dévotes venaient entendre la messe dans le salon de son grand-père : « La police, dit-il, ne pouvait même faire semblant de l'ignorer. La sortie de notre messe faisait foule dans la Grand'Rue [4]. » La police ne l'ignorait pas, les faits lui étaient ardemment dénoncés chaque jour par les « patriotes », mais les dénonciations n'avaient jamais de suites. Nous en avons retrouvé une, datée de Grenoble 22 brumaire an V et adressée au ministre de la Police. Le texte en est assez curieux :

Au nom du juste et innocent vray républicain peuple de Grenoble au citoyen Cochon, ministre de la Police générale de la République française,

Citoyen ministre, vous donnez les ordres, mais on ne les met pas à exécution... Ces brigands de prêtres disent la messe dans des chambres tous les jours et ils ne se cachent pas et une foule de gens fanatisés vont à la messe de ces brigands... Les Commissaires du pouvoir exécutif font des traits de leur chef. Vous venez de donner ordre, supposez aujourd'hui, d'arrêter ces brigands, eh ! bien, on va les avertir. On sait bien où ils disent leur messe...

1. Arch. Nat., F⁷ 5172 à 5182⁴, dossiers Pina, Marcieu, Roux-Déagent de Morges.

2. Dont le petit-fils, le marquis de Pina de Saint-Didier, fut maire de Grenoble sous la Restauration.

3. Arch. Nat., F⁷ 5176. Dossier Pina.

4. Ed. Stryienski, p. 133.

L'auteur, d'ailleurs anonyme, de cette épître, se plaint que la Révolution ait fait des riches :

Mais si, une fois, ajoute-t-il, la patience lui échappe à ce peuple toujours innocent et jamais voleur, gare de devant *et que l'homme riche prenne garde à lui! Il se fera une autre révolution au premier jour.* Et vous autres, ministres, si vous ne faites pas mieux votre devoir, rappelez-vous que vous serez sacrifiés les premiers... Le peuple est fatigué et plus pauvre que jamais...

Après avoir dénoncé un émigré rayé, le ci-devant chevalier de Morges, le protestataire termine ainsi :

Le peuple de Grenoble vous invite, citoyen ministre, à donner des ordres plus sévères et ce qui s'appelle exécutés avec rigueur au Commissaire exécutif près du département et à celui de la commune de Grenoble. Et dites-leur bien dans votre lettre que *le peuple y voit clair. Qu'ils prennent garde à protéger les bandits d'émigrés et les brigands de prêtres...* [1].

Le véritable parti de la Révolution ne l'avait donc pas emporté à Grenoble. Il n'avait pas rencontré de transfuges de la bourgeoisie ou même de la noblesse pour en faire ses chefs. Réduit aux seules forces de ses partisans de classe, ses attaques manquaient d'autorité comme de considération, c'est pourquoi elles restèrent constamment inefficaces.

Mais Grenoble n'est pas tout le Dauphiné. Le reste de la province échappa beaucoup moins que ne veut le croire Stendhal aux effets généraux de la Terreur. En particulier, le « plat pays » entre Voiron et Lyon ressentit cruellement les répercussions du siège de cette dernière ville. Non seulement beaucoup d'originaires du Dauphiné, nobles, prêtres ou prétendus aristocrates, qui étaient souvent des paysans ou des ouvriers, furent arrêtés et exécutés à Lyon, mais beaucoup de suspects de l'Isère furent conduits dans cette ville pour y subir le dernier supplice. C'est ainsi que sept notables de Bourgoin montèrent sur l'échafaud le 5 nivôse an II (25 décembre 1793).

En outre, les proconsuls lyonnais envoyèrent dans l'Isère des sans-culottes de choix chargés, comme ils disaient, de

1. Arch. Nat., F⁷ 5182². Dossier Roux Déagent de Morges.

« défanatiser les populations et d'épurer les autorités ». Le plus tristement célèbre fut l'hébertiste parisien Vauquoi, qui vint terroriser le district de la Tour-du-Pin. Affectant les goûts et les dehors populaciers du « Père Duchêne », coiffé d'une casquette de peau de renard comme les ouvriers d'alors, un grand sabre lui battant les talons, il arriva précédé de trente-six dragons, dix-huit artilleurs, deux pièces de canon et trente grenadiers révolutionnaires. Il renforça encore sa troupe avec deux cents soldats d'un bataillon de volontaires et deux à trois cents gardes nationaux du pays, puis, à la tête de cette petite armée, il s'en alla le dimanche faire la chasse aux desservants de village qui continuaient à dire la messe. Le curé de Biol, Sébastien Grange, fut surpris de la sorte. Ce malheureux, âgé de cinquante-six ans, avait laissé croître sa barbe dans l'espoir de se déguiser : un forcené y mit le feu. Conduit à Lyon, l'abbé Grange y fut exécuté le 16 pluviôse an II, avec de nombreux autres prêtres, notamment les frères Badin, curés, l'un de Saint-Didier-de-Bizonnes, l'autre de Belmont, Jean-Laurent Silvestre, vicaire de Champier, Pierre Trunel, curé de Crémieu et Joseph Pasquier, marchand de cette localité. Le 7 pluviôse, un autre ecclésiastique de l'Isère, Louis Poncin, curé de Jarzieu, les avait précédés et, le 12 pluviôse, avaient subi le même sort sept habitants des campagnes dauphinoises : Joseph-Marie Trichon, cultivateur, maire de Crémieu; François Guillon, cabaretier de la même commune; François Guinier, employé aux vivres, originaire de Grenoble, demeurant à Crémieu; Ennemond Ducros, cabaretier à Vézeronce; Joseph Gourju, épicier à Morestel; François Chenavaz, receveur de l'enregistrement natif de la Côte Saint-André; Benoit Bourget, propriétaire à Passins. On remarquera l'humble qualité de toutes ces victimes. Le 29 pluviôse, François Guérin, curé de Saint-Jean-de-Soudin, mit également « la tête à la chatière ».

Sans doute Vauquoi ne se fût-il pas arrêté en si beau chemin s'il n'eût été lui-même emprisonné sur la courageuse dénonciation de la Société populaire de la Tour-du-Pin. Tandis que les bourgeois de la petite ville tremblaient et hurlaient souvent plus fort que les loups, cette société, com-

posée de cultivateurs et d'artisans, ne craignit pas de s'attaquer en face à ce « satrape asiatique [1] ».

La Terreur, dans toute la partie nord du Dauphiné, fut donc bien loin d'être douce. Elle se montra, au contraire, aussi féroce qu'à Lyon, n'épargnant pas les plus petites gens et c'est pourquoi elle finit par soulever contre elle la réprobation unanime. La ville de Grenoble fit exception, préservée du fléau par le sang-froid et l'adresse de ses autorités. C'est ce qui a trompé Stendhal, au point de lui faire dire : « La Terreur, qui ne fut jamais Terreur en Dauphiné [2] », généralisation qui serait abusive même si elle était absolument sincère, mais on sait de reste que l'éloge de la Terreur faisait partie du bagage de Beyle, c'est-à-dire de cette collection de paradoxes qui lui permettait d'étonner les simples et d'arracher des cris d'effroi aux dames sensibles.

PAUL BALLAGUY

1. *Histoire Politique de la Tour du Pin*, de Romain Bouquet, publiée par Marius Riollet, p. 103-127.
2. *Vie de H. B.*, éd. Stryienski, p. 132

# UNE CAMPAGNE

# DE TRENTE-CINQ ANS

Le 31 mai 1888 — il y a eu hier trente-cinq ans — deux douzaines d'hommes de bon vouloir s'assemblaient à Paris afin d'aviser au moyen de « rebronzer la France » par le sport. La proposition avait plu à Jules Simon lorsqu'un mois plus tôt, j'étais allé quêter sa présidence. « Et combien de temps m'avait-il demandé avec son petit sourire, sceptique et lassé, qui recouvrait tant de réserves d'infatigable enthousiasme, combien de temps faudra-t-il pour rebronzer la France? » — « Vingt ans, » avais-je répondu sans hésiter. Cette réponse l'avait satisfait. Un moindre délai eût peut-être provoqué de sa part une décision négative mais l'estimation lui paraissant vraisemblable et prudente, il avait aussitôt fait sienne l'entreprise que mes cinq lustres offraient à son activité septuagénaire. Il la jugeait originale et opportune. Au soir de sa vie, il se sentait prêt à la patronner effectivement. Car ce ne fut point un patronage verbal. Jules Simon présida des courses à pied et suivit en bateau des régates. Il s'intéressa à la longue-paume et au foot-ball. Il donna des départs et distribua des prix. Si bien qu'après avoir trouvé que tout ce plein air faisait une heureuse diversion avec l'existence jusque-là trop recluse de son mari, il advint que madame Jules Simon me reprochât parfois le surmenage nouveau que j'avais imaginé de lui procurer.

L'influence du philosophe sur les petits potaches ainsi mis

en contact avec lui fut énorme. Il est de mode aujourd'hui de railler la philosophie de Jules Simon, parce qu'il n'édifia aucun système; mais il était un vrai philosophe au sens classique du mot, car il enseignait la vie. Les lycéens le sentaient. Assemblés autour de lui à l'issue de leurs concours, ils buvaient ses paroles comme si elles fussent descendues de l'Olympe. Et lui leur prodiguait les élans de sa prestigieuse éloquence. Nul auditoire ne lui plaisait davantage. Un jour, je le trouvai en liesse parce que le secrétaire d'une des Associations sportives scolaires que nous cherchions à créer partout, lui avait écrit, en tant que président d'honneur de nos groupements : « Monsieur et cher Collègue... » — Comme il a raison, s'exclamait Jules Simon. C'est avec lui et ses camarades qu'est mon cœur. « Il n'est pas avec les vieux bonzes. »

D'autres discours notoires illustraient nos séances. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales était parmi les assidus et aussi J. Janssen. L'éminent historien et le célèbre astronome payaient de leur personne. Ne vit-on pas le premier arpenter les bois de Saint-Cloud pour y découvrir des terrains propices qu'on pût arracher à la rapacité maussade de l'Administration — et le second laisser là ses observations et ses calculs pour recevoir à goûter dans la coupole de Meudon les concurrents d'un cross-country interscolaire?

Ainsi l'alliance idéale du sport et de la haute culture s'affirmait dès le premier moment. J'y veillais d'autant plus jalousement que déjà des surenchères s'étaient manifestées. Un publiciste empressé à dresser contre la nôtre une entreprise rivale ne venait-il pas de déclarer que la République se devait désormais de « rendre au muscle les honneurs souverains ». Les honneurs souverains! la folie qui avait perdu Olympie et dévoyé l'athlétisme antique. A peine réincarné, celui-ci allait-il donc recevoir dans son nouveau berceau le redoutable présent d'une pareille évocation?... Je touche là à ce qui a fait la grande difficulté et constitué le principal écueil de notre longue et laborieuse campagne. Et je voudrais m'en expliquer une bonne fois.

Sans doute il me serait doux de consacrer plutôt ces quelques pages à honorer la pléiade des fidèles collaborateurs d'une

entreprise dont le maréchal Lyautey me disait, dans une lettre écrite au lendemain de l'armistice, qu'après tout « elle avait été à la base de la victoire »... les patrons d'abord : le président Carnot et son frère, Duruy, Jules Ferry, A. Ribot, Brouardel, Lagrange, le général Thomassin, le général Lewal — les sportifs : G. de Saint-Clair, Léon de Janzé, L. P. Reichel, Heywood, Marcadet, Paul Champ, A. de Pallissaux, Dedet, Christmann, Caillat, Paul Blanchet... — les pédagogues : A. Godart, Braennig, le P. Didon, G. Morel, Morlet, Fringnet, G. Sevrette... Mais les hommes passent. Au-dessus d'eux se tiennent les idées, ces « idées-forces » comme disait Fouillée, dont la pesée agit pour le bien ou pour le mal, accélère ou retarde, ouvre des routes ou en ferme. Nous avons souvent rencontré, parmi ceux qui prétendaient nous aider, des adversaires déguisés : arrivistes, jaloux, brouillons, exaltés... toutefois le pire de tous a été une idée, une formule plutôt, une de ces formules que leur inconsciente répétition finit par ériger en dogmes intangibles et irréfléchis.

Le *mens sana in corpore sano* revêt de séduisants aspects de bon sens, de logique et d'équilibre qui semblent en devoir faire le résumé des aspirations d'une sportivité raisonnable. En réalité, ces mots contiennent tous les éléments propres à neutraliser et à détruire l'action du sport sur les mœurs, l'entendement et le caractère. C'est qu'il y a là une simple recette d'hygiène basée, comme toute prescription à tendances hygiéniques, sur le culte de la mesure, de la modération, sur la pratique du juste milieu. Or le sport est une activité passionnelle susceptible de modifier l'individu et par là d'agir sur la collectivité pour autant seulement que ce caractère passionnel sera reconnu et respecté. Prétendre le priver de sa tendance à l'excès, c'est lui couper les ailes. Mais d'autre part les performances auxquelles il permet à ses fidèles d'aspirer — et à quelques-uns de parvenir — exercent une dangereuse emprise sur la foule, laquelle s'assemble bientôt à l'entour. Or la foule finit toujours par user et corrompre ce qu'elle avait commencé par simplement encourager. Telle est précisément la courbe qu'ont dessinée les deux grandes périodes sportives de l'histoire universelle, car il n'y en a eu que deux : la première dans l'antiquité avec le gymnase et

les jeux grecs comme centres — la seconde au moyen âge, rayonnant de France sur toute l'Europe occidentale et s'exprimant par les tournois et les joutes. Dans les deux cas, les symptômes morbides apparurent de bonne heure, mais l'institution rencontra pour la soutenir une aide extérieure à elle-même. Dans l'antiquité, ce fut la religion, gardienne de l'Hellénisme, qui prit le sport sous son égide, le protégea et le maintint. Au moyen âge, ce fut la participation populaire qui se produisit avec une véhémence et une continuité dont nous ne nous rendions plus compte, imbus que nous avons été si longtemps du préjugé que le moyen âge fut une époque d'aristocratisme étroit et fermé.

La renaissance sportive moderne ne bénéficie pas des mêmes garanties de solidité et de durée que ses devancières, car il ne faut pas prendre pour un puissant contrefort les passagères exaltations de la mode. Elle est née en Allemagne, en Suède, en Angleterre, d'efforts nullement homogènes, voire divergents. Il est vrai qu'elle se croit épaulée par le « scientifisme » dont la pédanterie envahit de nos jours tous les domaines et donne parfois l'illusion de la force. Sa faiblesse n'en serait pas moins grande sans un élément nouveau qui lui insufflera peut-être une vitalité prolongée : l'internationalisme. Ce n'est pas pour autre chose que j'ai provoqué en 1894 le rétablissement des Jeux Olympiques. On a cru que j'avais cédé, en ce faisant, à l'envie, après tout compréhensible, de restaurer l'une des plus célèbres parmi les institutions de l'Antiquité, mais j'étais surtout animé par le désir de donner au mouvement sportif une base à la fois élastique et vaste. Maintenant que le néo-olympisme s'est étendu à presque tout l'univers, les caprices et les fluctuations de l'opinion auront bien moins de prise sur lui. Qu'un grand peuple — que les Anglais même, comme ils donnent parfois à le prévoir — vienne à s'en détacher, cela n'empêchera plus le sport de fleurir de l'autre côté du monde, sur des rivages rajeunis ou dans les profondeurs des vieux continents.

Mais revenons à la France. Elle risque bien d'être le théâtre d'une prochaine réaction. Ne tenant point compte des enseignements de l'histoire, négligeant systématiquement d'apercevoir les côtés psychiques de la question sportive, les Fran-

çais se sont habitués à considérer le sport comme l'expression d'un besoin naturel à l'homme, besoin dont l'incurie ou l'inattention des générations précédentes avaient omis d'assurer la satisfaction et auquel il suffit d'avoir rendu la liberté de s'affirmer pour que la permanence en soit définitivement acquise. Rien n'est moins exact. Le culte de l'effort musculaire intensif ne se développe pas à lui tout seul, simplement parce qu'on s'abstient de le contrarier. Les guerres napoléoniennes suivies de l'échec à Paris de la fameuse tentative d'Amoros ont prouvé qu'il n'était même pas en rapport de cause à effet avec la mentalité et les tendances belliqueuses d'une nation. Soixante-dix ans plus tard, en 1887, la France n'était guère mieux disposée à recevoir une impulsion dans le sens sportif. Pour l'engager dans une telle voie, il fallut l'y pousser par une propagande organisée et persévérante. Bien lui en a pris du reste de s'être laissée convaincre. Pendant la récente guerre l'esprit sportif ne vint pas seulement au secours de nos combattants sur le front; il aida l'arrière à tenir. Les autres nations, attentives au conflit comme participantes ou spectatrices, notèrent aussitôt le fait. Aujourd'hui la sportivité nationale se voit partout encouragée; l'Allemagne de son côté y apporte un soin et un zèle spéciaux comme s'il y avait là pour elle une pierre d'attente de la revanche dont elle caresse l'espoir. Pendant ce temps, on dirait parfois que la France est en recul. Qu'y fait-on? Du bruit, beaucoup de bruit, mais une besogne insuffisante. L'aventure de Carpentier se reproduit en raccourcis à tout moment. Parmi ceux qui l'exaltèrent et puis le huèrent avec une frénésie également pitoyable, combien n'avaient jamais touché un gant de boxe! Ainsi en est-il également pour les autres sports, j'entends ceux qui jouissent de la vogue. Ce ne sont pas nécessairement les meilleurs. Lorsque la satiété de tels spectacles en détournera la foule, que restera-t-il? Que les stades se vident, tant pis si l'arène en demeure fréquentée. Mais il y a cent à parier qu'elle sera délaissée, elle aussi. On dirait que le sport français ressemble à certaines plantes dont les racines courent à fleur de sol sans y pénétrer et s'y ancrer solidement. Ne serait-ce pas que, depuis la guerre, il se compromet par ses fréquentations? Au lieu de se lier

davantage avec l'Esprit, il se fait de plus en plus le camarade de cette « fêtardise » vulgaire qui sévit certes un peu partout, qu'on dirait pourtant devoir faire chez nous plus de ravages qu'ailleurs.

*Mens fervida in corpore lacertoso,* un esprit ardent dans un corps musclé... la devise que je me suis efforcé de substituer à l'incolore *Mens sana* était faite pour les Français avant tous les autres. Le sport, en France, sera intellectuel ou il ne sera pas. Il se fera le compagnon fidèle et discret de la réflexion, de l'idéal, de l'imagination — il sera le rempart silencieux et bien surveillé, derrière lequel l'individu réalisera son ascension cérébrale... il remplira cet office respectable, ou bien alors il versera dans une banalité triviale dont ce que nous savons des Jeux du Cirque, aux soirs de Rome et de Byzance, peut nous donner quelque instructif aperçu.

On trouvera sans doute que j'apporte un esprit singulièrement revêche à apprécier l'état des choses autour de moi, mais je n'ai pas conscience de dépasser la mesure de ce qu'un vieil ouvrier est autorisé à dire le jour où il célèbre sa trente-cinquième année de présence à l'atelier. C'est là un chiffre qui, par l'expérience qu'il implique, donne droit à formuler quelques avertissements. Encore doit-on les accompagner de la mention des remèdes qui s'indiquent, avec la façon de s'en servir.

Le grand remède — l'essentiel, sinon l'unique — doit germer dans la conscience d'un chacun. Il faudrait qu'on éprouvât enfin une juste honte de se fabriquer, comme l'on fait, une silhouette sportive avec les muscles d'autrui, car, observons et notons — c'est là ce dont les trois quarts des gens ont pris l'habitude. A force de parler sport et de se tenir « au courant » des moindres détails qui s'y rattachent, ils donnent aux voisins — et finissent par se donner à eux-mêmes — l'impression qu'ils ont le sport dans le sang et ne peuvent s'en passer. Ils dissertent, ils surveillent, ils apprécient; ils intimident aussi et découragent. Autour d'eux se confectionnent des méthodes compliquées, des systèmes pédants, qui ne valent en théorie ni plus ni moins que beaucoup d'autres, mais dont la pratique rend le sport prétentieux, exigeant, exclusif. Au lieu de servir alors de charpente à la

vie virile, il en devient la façade. Au lieu d'aviver les forces spirituelles, il les éteint. Tout découle de là. A quoi pourra servir de compléter et de perfectionner indéfiniment les rouages collectifs de l'organisation sportive, tant que la direction n'en appartiendra pas exclusivement aux sportifs, tant que ne sera pas admis ce principe premier que celui-là seul qui est lui-même un sportif est qualifié pour intervenir dans les choses du sport? Or un tel principe ne saurait prévaloir nulle part par voie de législation.

Il ne prévaudra chez nous en tous les cas que le jour où le jeune Français aura pour idéal de réaliser lui-même son autonomie individuelle par la poursuite simultanée d'une double perfection, musculaire et mentale avec la conviction que si la première ne peut jamais égaler la seconde, la seconde peut trouver dans la première son complément et son armature.

PIERRE DE COUBERTIN

# TABLEAUX DE PARIS

INAUGURATION MATINALE. — Neuf heures un quart du matin, au Salon de la *Nationale*, dans la rotonde du rez-de-chaussée, où se trouve exposée la maquette de dix mètres de haut du monument destiné à la pointe de Grave, en commémoration du débarquement des premiers soldats américains, en 1917. On attend l'arrivée du Président de la République, qui est matinal. Mais ce n'est pas faire exception que d'être matinal à Paris. A part un ou deux milliers d'habitués réguliers des dancings et de quelques tripots, le Parisien se lève tôt. Et M. Millerand, tout de gris habillé, suivi avec une feinte indifférence par des messieurs aguerris, longe souvent les quais par hygiène, à l'heure où les ouvriers partent à leur travail... Il aura renoncé à son footing, ce matin, pour venir parcourir les nombreuses salles des deux salons réunis, qu'il n'avait pu inaugurer encore.

J'entends, dans le passage tendu de toile brune qui fait communiquer les deux salons et qui est libre, pour la première fois, un ouvrier en cotte bleue, la casquette de lainage sur la tête, dire à un employé du Salon, galonné :

— Vous allez le saluer?

Et l'autre répondre, bonnement :

— On ne nous a rien dit...

Bien des interrogations sous-entendues tiennent dans la demande et tout un ordre de choses dans la réponse...

Mais, que de gens matinaux dans ce triste hall d'un palais qui n'a que vingt-trois ans, et qui, destiné aux œuvres d'art, a commencé par bannir la clarté du jour!

Et, d'abord, de toutes les personnes présentes, celle qu'on s'attendrait évidemment le moins à y rencontrer. Sans souci de l'heure matinale, brisant avec tous les liens qui retiennent jusqu'à midi une femme à la maison, belle avec la grâce et la fermeté de l'arc, et ce ravissant mouvement de pencher la tête qui semble emprunté au règne de la fleur, vêtue de noir, dans lequel le gant mastic est là comme avec la sécurité sur laquelle l'œil d'un peintre exercé se repose, coiffée d'une auréole de tulle noir qui s'incurve et sur laquelle un modeste bouquet de roses prend une intensité aussi volontairement réalisée que ce rouge dont Corot pique le chef d'un passant prédestiné, dans les étuves de l'aube séquanaise : la comtesse Greffulhe, exposante, exposante d'un vitrail voisin, placé à gauche de l'entrée, devant la fenêtre, au fond d'une loggia, qui semble avoir été tout exprès aménagée pour y faire évoluer, derrière les balustres, quelque apparition tiépolesque. La comtesse Greffulhe, seule femme ce matin au milieu des vestons dont le nombre augmente, toute noire avec le gant mastic et la rose vive, a l'air d'un personnage de Tiepolo que Whistler se serait plu à moderniser...

Autour d'elle, s'empressent le bâtonnier Henri Robert, le bâtonnier Albert Salle, le bâtonnier Théodor, le héros de la défense belge, l'homme qui affronta Bissing et dont madame Greffulhe a peint l'image en robe de défenseur des faibles, pour un grand vitrail dont elle est l'auteur.

— Je l'ai vu, dit-elle, en montrant le bâtonnier belge, les yeux encore rouges de sang...

Il n'est plus 9 h. 15, il est 5 heures de l'après-midi autour des voiles de tulle noir de la souriante dame, à laquelle on vient baiser la main. Il ne fait plus sombre. L'ambassadeur des États-Unis escorté d'un officier d'ordonnance vient se joindre au groupe, auquel M. Bourdelle a l'air mêlé un peu malgré lui...

Mais l'instant de l'entrée présidentielle approche, madame Greffulhe gravit l'escalier pour aller se placer devant son vitrail. Le long col, le manteau de surah noir, le tulle, le gant, le chapeau, la rose, sur dix marches de pierre grise, c'est un moment de grâce élégante qu'on voudrait avoir montré aux jeunes femmes de l'après-guerre, qui, influen-

cées par les peintres modernes, s'efforcent de ressembler à un Boussingault et marchent en arrondissant le dos au lieu d'avancer comme une déesse de l'Attique.

Après avoir rapidement regardé, trop rapidement, le monument destiné à la pointe de Grave, ce phare de cent mètres de haut que le premier de nos sculpteurs vivants, le maître Bourdelle, a décoré d'une figure allégorique d'une forme admirable, M. Millerand monte l'escalier et, déjà gagné par cette force ascensionnelle qui ne va plus aller qu'en progressant, passe dans l'allée centrale... Il va passer, sans apercevoir le vitrail devant lequel madame Greffulhe vient de remarquer en riant combien il est rare, précisément, de voir tant de bâtonniers réunis. Alors, pareille à une hirondelle dans ses noirs atours légers, la comtesse Greffulhe vole vers le Président de la République et avec une intrépide et aristocratique témérité, une bonne grâce, un enjouement incomparables, l'entraîne vers son vitrail, vers ses bâtonniers, auxquels vient de se joindre le Maréchal Joffre et d'autres invités.

***

Sous l'œil de M. Chaussemiche. — Le fond du paysage, à mille mètres de nous, disparaît dans la brume. Les verts massifs, cette couleur émeraude de mai, prennent à la pluie une intensité de chou, sous le ciel d'aquarelle... Au contraire, l'eau des bassins est d'un ton de zinc sale. Et nous sommes une vingtaine assis sur des banquettes, en quadrilatère, au centre de la Galerie des Glaces, à parler des fêtes à organiser en juin, dans le parc et le château de Versailles...

Et chacun propose, sous l'œil inquiet de M. Chaussemiche, architecte de Versailles... Chacun propose maints sujets de divertissements et de fête, de fête de plein air, de plein soleil...

— La pluie, dit l'un, en s'abstrayant de la conversation.

— La pluie!... dit un autre, après avoir jeté sur le parc un regard mélancolique.

La pluie raye la verdure chou et pique des clochettes sur le zinc des deux bassins du *Parterre d'eau*. Un voile gris s'est rapproché du château. Dans la galerie, les portes reflètent la clarté troublée des fenêtres... Et M. Gabriel

Astruc, qui organisa tant de fêtes à Paris, dit : — Sur la terrasse devant le château... le ballet... la musique...

— Dans les bosquets, prenez-en note, dans les bosquets! lui crie M. Henry Lapauze...

M. A. Fauchier-Magnan, M. Jonas acquiescent d'un sourire, tandis que le conservateur du château, le successeur de M. de Nolhac, M. Pératé, demeure attentif, vigilant, hasardant une critique, émettant une objection, concédant tout le possible, mais demeurant d'une intransigeance polie et inébranlable pour ce qui lui paraît impossible à réaliser.

Restaurer le parc de Versailles, lui rendre, sinon la vie que donne la présence du maître au jardin, et le lustre de sa glorieuse et lointaine jeunesse, mais, au moins, la décence honnête qui sied à sa majesté, c'est un but que le Conservateur du Petit Palais poursuit avec une inlassable persévérance. Et, pour l'argent nécessaire, n'est-il pas indiqué que le cadre de Versailles même le fournisse... Restituer aux bosquets un peu de leur animation, aux salles leur clarté; que la Galerie des Glaces, où se déroulèrent, depuis la guerre de 1870, deux séances si pareillement mémorables et si diversement effectives, retrouve un soir la dansante et réchauffante clarté des cires et que le reflet des épaules et des bras nus des femmes rende aux dorures la vie, ce rêve, combien d'artistes l'ont fait! Il va peut-être se réaliser, grâce à l'initiative de quelques particuliers, puisque l'État n'a plus que le pouvoir d'accorder à d'autres l'autorisation de dépenser et de recevoir ici à sa place...

Mais que de difficultés à tous les pas!...

Pendant que le Comité discute, présidé ce matin par la marquise de Ganay et madame Paul Dupuy, des visiteurs traversent la Galerie des Glaces d'un bout à l'autre, lentement, gravement, quasi religieusement, sans lever la tête, ni venir regarder aux fenêtres, petites gens de France qui n'ont pas voulu regagner leur province sans avoir vu Versailles, étrangers venus à travers les Alpes et l'Atlantique, impressionnés par la splendeur du lieu, mais tout de même déçus, parce que l'homme édifie dans le but d'habiter et que ses demeures n'évoquent plus, lorsqu'il cesse d'y vivre, que l'empire des morts.

On pourrait remédier quelque peu à cet aspect désolé en rapportant à Versailles les meubles qui s'y trouvaient, exécutés spécialement pour y figurer et qu'on a réunis dans plusieurs salles peu fréquentées du Louvre, où, d'ailleurs, ils sont à l'étroit, mal éclairés, peu visibles, alignés sans autre préoccupation que de tenir dans le moins d'espace possible. Ils retrouveraient ici leur signification et le palais n'offrirait point cet aspect déménagé qui ajoute à la vétusté du parc...

Nous allons inspecter maintenant l'ancienne salle de l'Opéra, que personne ne visite, transformée en salle des séances pour le Sénat, mais qui n'a plus aucune destination, théâtre avec ses coulisses vides, Sénat avec ses travées désertes, ses pupitres poussiéreux.

Les loges ont été fermées, l'orchestre couvert et un vilain papier à fond grenat recouvre les cloisons. Cet hémicycle improvisé paraît condamné à ne point changer, à moins que quelque initiative ne se mêle de lui rendre sa forme, sa grâce et sa destination premières. Il faudrait donner là de belles représentations musicales; les étrangers, qui sont si nombreux à Paris, en cette saison, n'y viendraient-ils pas en nombre? Avec le produit des recettes, quel charmant travail que de répandre, sur ces bas-reliefs de Pajou qui courent le long des loges, l'éclat des lustres d'autrefois...

Mais, mais, mais!... La France d'autrefois n'est plus qu'un objet de musée. Sous prétexte que certains souvenirs, qui ne se trouveraient d'ailleurs en rien diminués, planent là, les portes doivent demeurer closes, la poudre grise ne doit pas être remuée et les cloisons de bois blanc demeurent. Non, non, la Galerie des Glaces ne verra point de bal, ses portes ne refléteront plus, plus jamais, fût-ce pour un soir unique, la flamme dansante des bougies... Le silence, le silence... la mort!... M. Henry Lapauze n'est qu'un rêveur, les Amis de Versailles sont des fossoyeurs, il ne leur est permis de jouer aucun rôle. Le parc ne sera pas restauré, les statues achèveront de s'émietter sous le regard surpris des étrangers qui n'y comprennent rien... C'est l'esprit français, la politique veille. Chacun a peur du voisin, qui lui-même se terre en entendant prononcer certains noms...

Nous étions venus pour établir le programme de fêtes qui eussent rapporté un million et permis de combattre les ravages du temps. Nous remontons en automobile dans la cour déserte, devant l'aile du Palais qui s'est abattue, soi-disant rongée par de petits insectes invisibles, — comme s'il pouvait en exister encore à notre époque qui grossit tout.

***

Le match de réhabilitation. — Au sortir de la banlieue dominicale, paisible, sur laquelle flottent des refrains d'accordéon, qui rythment la marche nonchalante d'encore un long après-midi à tirer; après les tablées aperçues chez les marchands de vin, les hommes en manches de chemise, les femmes légèrement vêtues de voile de coton, de batiste citron ou rose; après les arabesques que dessinent les enfants dans leurs jeux, c'est une impression curieuse que de pénétrer dans d'immenses arènes, noires d'un nombre de spectateurs qui peut aussi bien aller à cent mille qu'à soixante, qui pullulent autour d'une blanche estrade où, dans le plus grand silence, deux hommes jeunes, gantés de cuir et vêtus d'un caleçon court, se bourrent de coups de poings, s'ensanglantent le visage et obéissent, pourtant, avec la plus grande docilité, aux commandements comme aux chiquenaudes d'un arbitre.

Tout autour, en rangs serrés, des chaises, sur lesquelles les spectateurs sont exposés aux rayons brûlants du soleil. Le ciel est peu couvert de nuages; pourtant, une menace d'orage plane... Sur ce même ring, qui a l'air de la passerelle sur le pont d'un yacht de plaisance, à l'automne dernier, par un dimanche déjà gris, le noir Battling Siki jetait bas cette idole populaire, Georges Carpentier... Et il faut dire que la foule mit autant d'empressement, de fureur démente, à piétiner son favori, ce jour-là, qu'elle manifestait auparavant de joie à l'acclamer.

Avant la rencontre d'aujourd'hui entre Nilles, champion de France, et un Carpentier rajeuni au sein des campagnes, à l'entraînement, deux boxeurs se mesurent. Le Belge baisse la tête, il a les cheveux couleur de paille, il semble que son regard ne soit pas droit; sa chair est rosâtre, il rapproche

les deux mains sous le menton et fixe des yeux son adversaire comme s'il avait le pouvoir de le paralyser ainsi dans ses mouvements. Le Français Raymond Porcher, plus grand et mieux découplé, se laisse pourtant battre, bien qu'à la fin la décision des arbitres soit bruyamment discutée. Mais le principal de la journée, c'est l'apparition de Georges Carpentier. La chaleur augmente; le soleil ne semble se dissimuler derrière quelques nuages floconneux que pour rendre la température plus pesante encore; les spectateurs voisins du ring, que rien ne protège, mettent leur mouchoir sur leur nuque, s'éventent avec le programme et donnent tous les signes d'un grand malaise.

Pourtant, voici Nilles, l'adversaire. Il est solide, il a l'épiderme cuit par le soleil, la nuque droite, les cheveux ras. Il est vêtu de cette sorte de kimono que portent pour paraître en public les héros de la boxe. Carpentier monte à son tour sur la plate-forme, entre les cordages blancs. On l'applaudit. L'homme au porte-voix crie des choses qu'il semble que l'air brûlant dissolve... Les deux adversaires se sont serré la main et se parlent...

Dès le début du premier engagement se manifeste ce phénomène magnétique si impressionnant, si indéniable, par lequel cent mille personnes réunies reçoivent momentanément les mêmes suggestions, ressentent au même instant des impressions identiques, non pas causées par des faits réels, mais par l'imagination.

Pendant les trois premiers *rounds*, pendant la durée du second, surtout, le public est persuadé que Carpentier est incapable de jeter par terre son adversaire. « Georges » a la figure contractée et porte, par-dessus les dents, une sorte de caoutchouc protecteur qui change l'aspect de sa physionomie. Cette aisance merveilleuse, ce style que vantaient ses admirateurs ont perdu leur perfection. Pourtant la forme est belle encore et, si le jeu semble ralenti, les coups sont assénés avec vigueur. L'adversaire se défend bien, mais il faiblit visiblement au sixième round... Bientôt, lorsqu'il tombe à terre, il ne se relève plus, malgré les chiffres que compte l'arbitre à grands tours de bras... Appuyé sur les mains, il essaie de se mettre sur les jambes, mais celles-ci

glissent, comme si leurs muscles étaient devenus de coton. C'est la fin... Les partisans de Carpentier l'acclament, leur nombre a subitement quadruplé... tandis que l'homme du cornet hurle le résultat des arbitres et que Carpentier s'éloigne par une mouvante travée, se rapproche des gradins où les bravos des spectateurs ressemblent au vent sur la forêt.

Gloire des hippodromes, fugitive... Des amateurs passionnés indiquent les quelques rencontres auxquelles Carpentier devra maintenant se soumettre : « Tu t'es réhabilité, Georges! ont-ils crié... Mais!... »

Mais il va falloir te battre encore, deux ou trois fois, et puis ce sera la fin... Le crépuscule.

Et, le soir, le boxeur qui dîne avec des amis, leur montre sa main droite informe, enflée, qui demain le sera davantage, cette main, par Dempsey brisée, achevée par le nègre... Et Carpentier n'a que vingt-neuf ans.

***

Le Pianiste-Errant. — Rubinstein. Il n'est pas, il ne veut pas être ce prétendu admirateur, serviteur d'un maître, qui ne s'efforce, en réalité, que de mettre en valeur ses qualités personnelles d'exécutant et qu'on nomme un virtuose, cerveau compréhensif qui s'est fait un répertoire de quinze morceaux à effet, promenés ensuite de concert en concert. Il est un mécanisme merveilleux, au service des maîtres disparus ou des musiciens vivants qu'il interprète.

Son nez aquilin, cambré sur le visage, ses narines frémissantes, ses yeux à fleur de tête, ses cheveux crépus et vaguement roux, le dessin mobile, ondoyant, des lèvres, expriment ce type humain de l'homme qu'un sûr instinct emporte vers la vie. Il évoque maintes fois l'équilibriste scintillant qui suit une corde, sans paraître s'apercevoir qu'elle est tendue sur le vide. Il sait que sa chance est là, pareille à un nuage invisible et toujours gonflé, résistant comme un tremplin. La moindre anecdote prend l'importance d'un vaudeville s'il la raconte. Il sait exagérer avec mesure, faire jaillir un ridicule, évoquer des êtres lointains. Et puis, partout où il se trouve, ne lui suffit-il pas d'ouvrir un piano

pour voir se précipiter la foule? Et il le sait. On gagne à cette assurance quelque quiétude et le cerveau demeure libre. Aujourd'hui, après le repas, à une interrogation, il raconte sa vie, sa jeunesse passée à Berlin où il se trouve à quinze ans, ayant tout appris et n'éprouvant qu'un désir, un désir qu'il finit par réaliser : partir, s'évader. Il se sauve, gagne la Pologne, où il se fixe chez des parents, mène la vie rurale, montant à cheval, s'essayant sans doute à savourer ce grand air dont les siens avaient été si longtemps privés et qu'ils trouvaient, d'ailleurs, j'imagine, privé de saveur.

Il vient à Paris, il avait seize ans. M. Astruc l'entend, le fait entendre et l'achète pour cinq ans. Il part pour l'Amérique. Il gagne cinquante mille francs en trois mois. Il revient à Paris...

« C'était le printemps, dit-il, je m'installe dans un appartement avenue Victor-Hugo; j'avais des amis, ma voiture; pendant deux mois je ne me suis pas couché une fois avant 6 heures du matin. On me voyait prendre mon petit déjeuner chez Fouquet, à 5 heures du soir... Quelle vie!... Je ne touchais jamais à un piano! Mais, au bout de deux mois, je n'avais plus un sou!... C'est Dukas, Paul Dukas, qui m'a tiré de là, qui m'a emmené... »

Pas une fois le mot de guerre n'est prononcé....

Il vit en Espagne. Il raconte son admiration passionnée pour la fameuse gitane Pastore Imperio, dont tous ceux qui l'ont entendue un soir parlent encore, longtemps après, avec un si grand enthousiasme. Mais Arthur Rubinstein va partir pour l'Argentine. Pastore Imperio lui propose une lettre pour le directeur du premier journal de Buenos-Ayres...

« J'ai une malle pleine de lettres de recommandation! Jamais je ne m'en sers... Je refuse. Mais je vois le visage de la Pastore exprimer tant de désappointement que je m'écrie aussitôt : « Mais bien entendu, je veux votre lettre, je ne partirai pas sans elle!... »

» ... Ah! quelle lettre... fautes d'orthographe, un petit bout de papier, si touchant et gras... Il y avait de tout après ce papier, jusqu'à un petit haricot!...

» Je mets la lettre dans mon portefeuille et je pars. Arrivé là-bas on me dit qu'il faut absolument que j'aille faire une

visite aux directeurs de trois grands journaux, que l'un d'eux, *la Nacion*, est le plus important de tous..., etc. Je me souviens de la lettre. Eh! mais, j'ai une lettre pour lui, une lettre de la Pastore Imperio...

« De la Pastore Imperio!... Mais monsieur, venez, venez tout de suite... »

» Vous pensez bien, continue le musicien, cet homme, il ne voit jamais son idole, alors, il ne cesse pas de l'aimer!... J'ai eu des articles et des articles disant que j'étais le premier pianiste du monde... avant que personne ne m'ait entendu... »

Dimanche prochain, M. Rubinstein donne son troisième concert au Théâtre des Champs-Élysées, puis une séance au Vieux-Colombier et il repart... Ou va-t-il? A Londres, à Montevideo, à Madrid? Peu importe... Les salles sont certainement louées déjà... Mais il ne s'en soucie guère. Et, maintenant, il nous parle d'un musicien de génie, Villalobra, qu'il a découvert, dans une salle de cinéma au Mexique ou au Brésil, je ne me souviens plus, où le malheureux tenait le piano...

***

L'Exposition d'art Belge. — Le vent passe en rafales glacées; des flaques d'eau reflètent le ciel mouvant, gris et noir, dans le gravier où se sont abattues de jeunes feuilles arrachées... Quatre heures et demie, sur la terrasse dite des Feuillants, devant la place de la Concorde... C'est l'instant où la Reine des Belges sort de l'Exposition qu'elle vient d'inaugurer avec monsieur et madame Millerand. Les automobiles officielles, montées par la rampe qui aboutit près du bassin, attendent devant la porte, presque au seuil du bâtiment. Celle de la reine, la première, formant le centre d'un arc de photographes, pressés, coude à coude, l'appareil fixé à la poitrine, prêts à saisir la souveraine à sa sortie. Il y a des hasards qui semblent nous prendre par la main pour nous mettre en présence de ces petits faits auxquels beaucoup de gens attachent d'ailleurs une grande importance et qui nous saisissent d'autant plus que nous ne nous attendions pas à en être

spectateurs. C'est un privilège que de venir pour des tableaux et pouvoir cependant frôler une de ces héroïnes de la grande vie confuse du Monde, — que fait régner un hasard peut-être à peu près aussi fortuit que celui qui nous vaut de la contempler. La Reine des Belges est une de ces cinq ou six femmes sans doute que pourrait citer un enfant de la campagne en Auvergne comme en Floride; le courage de celle-ci n'a jamais perdu d'ailleurs, pendant une heure seulement, ni sa perfection, ni sa simplicité.

Les subalternes chargés de l'ordre indiquent par leurs mouvements et les paroles échangées que voici l'instant où va sortir la Reine; les photographes s'immobilisent. La Souveraine paraît dans la porte, vêtue de blanc léger, coiffée d'un petit chapeau de paille fauve auquel sont fixés ingénument deux touffes de paradis. M. Léonce Bénédite l'accompagne et répond à quelque interrogation tandis qu'on ouvre la portière... Élisabeth de Belgique, quoique de taille moyenne, paraît grande ainsi, sans doute parce qu'elle incline un peu la tête vers le sol pour parler au Conservateur du Luxembourg. Le vent applique sur le corps de la Reine, le léger manteau de drap blanc... Mais n'est-elle pas la Souveraine de la Dune et du Vent... Le fin profil qui évoque Memling avec la pointe effilée du nez et cette peau des blondes qui se marbre vite, demeure quelques instants immobile vers le Conservateur qui s'incline et secoue la main royale.

Monsieur et madame Millerand partent à leur tour, suivis de tout ce qu'on peut voir de gens dont il semble que ce soit la mission d'inaugurer n'importe quoi, de tout inaugurer sans jamais rien voir, rien aimer, ni souffrir de rien.

Entrons voir les tableaux. Il est des peintres belges dont on peut dire, sans crainte d'offenser les Belges, qu'ils sont à peu près ignorés chez nous, comme, par exemple, Jean Stobbaerts, mort en 1914; Xavier Mellery, mort en 1921; Henri de Braekeleer, mort en 1888, dont peu de Parisiens, s'ils sont sincères, avoueraient connaître le nom. Leurs tableaux ne semblent pas avoir été acquis, à en juger d'après le catalogue, par d'autres amateurs que ceux d'Anvers et de Bruxelles. Les nus de Stobbaerts sont d'une facture molle. Mais les toiles de Braekeleer, avec leur précision étudiée,

leurs silhouettes si marquées sur le décor, l'importance de celui-ci, la minutie du détail, sont bien de la lignée de Pieter de Hooch et de ces maîtres septentrionaux qui se plaisent à l'intérieur des maisons ou dans leurs alentours immédiats, en compagnie du jardinier, des servantes, qui cultivent le chou et l'œillet. Il faut regarder *l'Homme à la chaise*, sur ses fonds de cuir de Cordoue; *l'Homme à la fenêtre* : un horizon de tuiles, de briques et de cheminées, qui a sa poésie rose et grise, nostalgique du ciel et qui a l'air d'être toujours en enfantement d'hirondelles... Petit horizon, petites demeures, simples mœurs... Toute la séduction de ces toiles réside ailleurs que dans la mondanité, les féminités et la morbidesse des quattrocentistes italiens, si chers à la littérature.

Voici Alfred Stevens, Rubens miniaturiste et bourgeois, maître de la chair des femmes et de ces roses comme la *Maréchal Niel* qui semblent nées sur un corsage... De la chair des roses et de la chair des femmes, il semble avoir créé la pâte que manient ses brosses. C'est un Parisien qui n'est pas de Paris, comme, d'ailleurs, la plupart de ceux qui peignent la Parisienne. Mais il connaît prodigieusement toutes les ressources de son métier.

Voici, dans les salles du fond, Van Dyck, prince du portrait, un seul Van Dyck, c'est bien dommage, car il est le plus admirable photographe que le vieux monde ait jamais produit, le couturier, le décorateur, l'homme d'élégance, l'homme d'aristocratie, qui formera par la suite nos Rigaud et nos Largillière, qui n'ont tout de même l'air, auprès de lui, que de messieurs du Parlement en présence d'un Buckingham. Et tous les Thomas Lawrence et tous les Reynolds d'Angleterre n'ont fait que le poursuivre. On voudrait avoir été prince, — bien que... — pour avoir été peint par lui... Il est vrai qu'il y a longtemps!

Le charme, l'imprévu, la grâce audacieuse de cette exposition, c'est Rubens... Nous ne connaissons de lui que des surfaces, des salles entières, des chapelles. Il fait basculer la croix au centre de laquelle Jésus expire devant des nuées, sur des foules, sur des empires et le navire qui porte Marie de Médicis est environné de tant de naïades, de tant de sirènes

qu'elles semblent pouvoir le porter en glissant jusqu'au Louvre... Il donne tant de mamelles à l'Abondance qu'elle a l'air d'un sujet pour Barnum et la Crèche rayonne sous des baldaquins si démesurés que les rois Mages prosternés paraissent lilliputiens.

Et voici la grande coquetterie de l'*Exposition d'Art Belge* : comme spécimen de Rubens, elle nous offre un Fragonard, un petit Fragonard! *Angélique et l'Ermite,* une dormeuse dévêtue, dans un rayon de clartés, un Rubens du Musée de Vienne. Le jour pénètre la chair de la femme endormie, ses flancs, sa gorge, ses jambes, dans cette lumineuse et brillante vapeur que les peintres réussissent si rarement à fixer...

Mais la dramatique *Descente de Croix,* de Roger van der Weyden, du musée de l'Escurial, ne vaut-elle pas, dans son humilité, sa maîtrise, dans la Foi qui semble l'inspirer, dans son émouvante grimace, dans une seule main de la Vierge, dans un pli d'étoffe, ne vaut-elle pas tout ce qui nous charme tant d'un rayon de jour qui frappe le flanc d'une blonde dormeuse.

ALBERT FLAMENT

# LA CRISE ANGLAISE

ET

# L'OCCUPATION DE LA RUHR

La crise du Cabinet britannique, qui s'est produite le 20 mai, est intervenue à l'heure où la politique anglaise paraissait prête à prendre d'importantes décisions. Les remarques de Lord Curzon faites à l'occasion de la note franco-belge, la note britannique adressée à l'Allemagne étaient des signes dignes d'attention. Il est manifeste que la diplomatie de Londres est entrée depuis quelque temps dans une période de grande activité. Elle a donné des conseils énergiques de sagesse à la Grèce; elle a visiblement amélioré ses rapports avec la Turquie; elle a parlé net à la Russie soviétique et lui a adressé un ultimatum; elle a donné de haut des avertissements à l'Allemagne; elle paraît même avoir persuadé une partie du gouvernement belge qu'il était nécessaire désormais de collaborer plus étroitement avec la Grande-Bretagne. De cet ensemble de faits, il est permis de conclure que Londres songe à suivre de plus près les affaires de la Ruhr et le conflit avec l'Allemagne.

C'est dans ces circonstances que M. Bonar Law a été contraint par son état de santé de quitter le pouvoir. Le premier ministre anglais avait, durant les mois où il a exercé ses fonctions, inspiré de l'estime et de la sympathie à tous. Sa probité d'esprit commandait le respect. A la politique toute personnelle de M. Lloyd George, il avait substitué des méthodes beaucoup plus conformes aux traditions britanniques. Pour notre pays, il avait été dès le mois d'août 1914 un ami éprouvé.

Et lorsque dernièrement, au mois de janvier 1923, le Cabinet de Londres s'était séparé de nous à propos des moyens les plus propres à assurer l'exécution du traité de Versailles, il n'en était pas moins demeuré très attaché à une politique d'entente franco-anglaise. Si M. Bonar Law n'avait pas participé à l'occupation de la Ruhr, il avait compris notre action, et il avait toujours gardé l'attitude la plus loyale. A mesure que les événements se déroulaient, il devenait évident que le gouvernement anglais ne s'en désintéressait pas, et lorsque M. Bonar Law a été obligé de se retirer, le moment était peut-être proche où la question de la collaboration anglaise allait être de nouveau étudiée. On conçoit que dans ces conjonctures le choix de son successeur ait eu de l'importance non pas seulement au point de vue de la politique anglaise mais, plus généralement, au point de vue de la politique internationale.

La crise anglaise s'ouvrait dans des conditions spéciales puisqu'il s'agissait de remplacer non le Cabinet tout entier, mais le Premier Ministre. Le Roi d'Angleterre était donc libre d'appeler au pouvoir l'homme politique de son choix, à condition qu'il appartînt naturellement à la majorité conservatrice de la Chambre des Communes et qu'il apparût comme capable de devenir le chef de cette majorité. Lorsqu'un Premier Ministre démissionne, le Roi ne lui demande pas forcément son avis sur le choix de son successeur. Il procède en général à cette consultation si le gouvernement tout entier démissionne. Mais ce n'est pas la coutume quand le Premier Ministre démissionne seul, pour raisons personnelles, et qu'il laisse en somme son gouvernement à la disposition de son successeur éventuel. Et, en fait, il semble bien que M. Bonar Law n'ait donné au Roi aucun avis officiel au sujet du choix de son successeur. Au point de vue purement politique la décision paraissait facile à prendre. Le Roi n'avait qu'à assurer par le choix d'un chef la continuation du gouvernement au pouvoir. Mais elle était cependant délicate en raison de la situation du parti conservateur. Ce parti en effet n'est pas uni : les anciens ministres conservateurs de la Coalition (Chamberlain, Worthington-Ewans, Horne, Birkenhead, etc.) ne sont pas encore rentrés dans le Parti. Le Roi pouvait-il tout de même faire appel à l'un d'eux —

qui ne pouvait être que M. Austen Chamberlain — pour former une sorte de cabinet de concentration des forces conservatrices? Malgré l'évidente force que représentent leurs personnalités, nul ne croyait possible que le Roi s'adressât à l'un des anciens unionistes de Coalition. « En tous cas, affirmait le *Daily Mail*, leur rentrée en corps dans le Cabinet n'appartient pas au domaine des réalités politiques. » Et tout ce qu'il concédait, c'est qu'un ou deux d'entre eux pussent rentrer à titre individuel dans le prochain ministère. A cette difficulté s'en ajoutait une autre : la question de personnes prenait une grande importance. Du choix qui serait fait d'un chef dépendait non seulement l'avenir du parti, mais dans une certaine mesure l'avenir de la politique : car le parti conservateur est le seul gardien qui préserve le pays de l'invasion du pouvoir par les travaillistes, et le sort du parti, aux heures difficiles, est entre les mains du chef.

La décision du roi George a été rapide : le 22 mai, à midi, il faisait appeler M. Stanley Baldwin et lui offrait le poste de Premier Ministre. M. Baldwin a accepté l'offre du Roi et s'est aussitôt attaché à la constitution de son ministère. Il ne semble pas avoir un seul instant cherché de grands changements et il a demandé à tous les ministres en place de rester à leur poste. Il lui a fallu seulement trouver un chancelier de l'Échiquier. Le ministre des Affaires étrangères, Lord Curzon, a gardé ses fonctions auprès de son jeune collègue. M. Stanley Baldwin est en effet un très jeune Premier Ministre: il n'a pas cinquante-six ans, il n'est député que depuis 1908, et il n'a été appelé aux approches du pouvoir qu'en 1916, quand M. Bonar Law en fit son « Parliamentary private secretary ». Il y a deux ans seulement qu'il commença de partager vraiment les responsabilités du pouvoir, quand il fut appelé par M. Lloyd George lui-même à la présidence du Board of Trade. Il y représentait d'ailleurs surtout les principes des conservateurs restés fidèles au Conservatisme et au Protectionnisme et l'on se rappelle avec quelle ténacité il défendit, contre les libéraux, la loi sur la sauvegarde des industries. De cette ténacité, les conservateurs lui ont su gré. Il a été un des premiers à se prononcer contre la continuation de la coalition, et, en octobre dernier, il a contribué

beaucoup, par son discours du Carlton Club, à décider M. Bonar Law et à entraîner tout le Parti dans la voie de la révolte contre la Coalition : les Die-Hards lui en ont su gré. Bien plus, l'immense majorité des membres du Parti conservateur a compris instinctivement que l'esprit de décision de M. Baldwin avait, en octobre dernier, contribué à sauver le Parti, et comme la crise ouverte par la maladie de M. Bonar Law risquait de déchaîner avant tout la crise du Parti conservateur, les membres influents qui ont pu peser sur la décision du Roi, n'ont dû penser qu'à l'intérêt supérieur du parti qui se confondait d'ailleurs avec les intérêts supérieurs du pays.

L'idée qui s'imposait à tous était de donner comme chef au gouvernement un homme qui fût le chef d'un parti conservateur uni. Cette nécessité était si impérieuse qu'elle était comprise même des plus véhéments adversaires du Cabinet, même des radicaux. Il est curieux de signaler, comme un exemple des habitudes de la vie parlementaire anglaise, ce que disait à ce sujet un adversaire des conservateurs, comme le *Manchester Guardian*. « Du point de vue de l'opposition, écrivait ce journal, qui vise avant tout à renverser le gouvernement, rien ne serait meilleur que d'avoir à lutter contre une faction plus ou moins discréditée. Mais l'intérêt du pays demande quelque chose de très différent. C'est cet intérêt que le Roi aura certainement à cœur. C'est cet intérêt seul qui en ce moment est digne de considération. » Restait donc l'alternative Curzon ou Baldwin. Il s'est trouvé que, malgré ses amitiés puissantes, et malgré l'importance de la presse qui lui était dévouée, le *Daily Telegraph* en particulier, Lord Curzon a eu contre lui la quasi-unanimité de ceux qui ont pu peser, de leurs conseils, sur la décision du Roi. Les démocrates et les socialistes faisaient naturellement campagne contre lui. Mais les conservateurs eux-mêmes, malgré le grand prestige du ministre des Affaires étrangères, son autorité et sa compétence ne semblaient pas désireux de le voir à la tête du gouvernement. D'abord une grosse difficulté empêchait sa nomination. Lord Curzon, étant membre de la Chambre Haute, n'aurait pu siéger aux Communes et y défendre la politique du gouvernement contre l'opposition travailliste. Tous les

organes libéraux, radicaux et travaillistes, ont protesté à l'avance contre une telle éventualité qu'ils auraient considéré comme une insulte à la démocratie régnante. Mais ils n'ont pas été les seuls. A la Chambre des Communes, tous les députés conservateurs étaient hostiles à la nomination d'un Lord comme Premier Ministre, et les chefs véritables du parti n'ont pas manqué de faire savoir officieusement au Roi qu'ils étaient, pour cette raison, absolument opposés à la candidature Curzon. Le Roi, qui ne doit pas être sans avoir conscience du danger que représente aux Communes l'opposition travailliste, s'est rangé rapidement à l'avis de ses conseillers. Ainsi fut donc exclu Lord Curzon, apparemment parce qu'il était marquis, et au fond, probablement, parce qu'en réalité les Die-Hards ne lui ont pas encore pardonné de s'être décidé si tard à abandonner M. Lloyd George.

En ce qui concerne les relations futures de l'Angleterre et de la France, on peut légitimement espérer que M. Stanley Baldwin sera le continuateur de M. Bonar Law. Le nouveau Premier Ministre a été, en ces derniers temps, trop occupé par les problèmes de la Trésorerie et par ses négociations avec l'Amérique pour faire connaître sa pensée personnelle sur le problème des réparations et le conflit avec l'Allemagne. Mais l'impression première produite par sa nomination ne peut être qu'excellente, telle qu'elle se reflète dans toutes les correspondances envoyées de Londres aux journaux parisiens. M. Baldwin vient au pouvoir avec l'appui des éléments qui nous ont toujours été les plus favorables; nous arriverons au moins à faire comprendre notre point de vue et nous aurons au moins des possibilités de nous faire entendre à Londres. On dit en outre M. Stanley Baldwin personnellement partisan d'un accord définitif avec la France et d'un règlement du problème des réparations compatible avec le maintien de l'entente entre tous les alliés. Et d'ici quelque mois, avant peut-être, c'est avec le gouvernement Baldwin que nous aurons à régler le sort des réparations et du conflit avec l'Allemagne. Dans la mesure où les hommes peuvent, par leur propre personnalité, influer sur une politique dictée par les intérêts vitaux d'un immense empire, nous ne pouvons que nous féliciter de voir M. Stanley Baldwin succéder à M. Bonar Law.

***

La position de l'Angleterre à l'égard des affaires allemandes est apparue avec plus de clarté à la suite des derniers événements. Lord Curzon a d'abord marqué assez vivement son regret de l'envoi d'une note franco-belge indépendante de la note anglaise. Ce n'est pas tout. Après avoir vertement indiqué à l'Allemagne que ses propositions étaient insuffisantes et qu'il convenait d'en faire d'autres, il n'a pas manqué de prévoir la procédure interalliée qui suivrait cette note. Par une coïncidence qui mérite d'être remarquée, tout un parti à Bruxelles a manifesté son désir de voir s'établir une collaboration plus étroite avec le Cabinet britannique. Ce parti compte de nombreux éléments flamands, et M. Jaspar n'est pas insensible à son influence. La *Nation belge* qui soutient avec ardeur la cause de la solidarité franco-belge a fourni à ce sujet des éclaircissements bien intéressants et qui donnent à réfléchir. Le vendredi 11 mai, M. Jaspar aurait été, à la Commission des Affaires étrangères, critiqué par quelques membres pour avoir eu une attitude trop française. On lui aurait reproché de ne pas avoir sauvegardé l'autonomie de la Belgique et de ne pas avoir adressé à l'Allemagne une note distincte de la note française. Il est facile de voir à quoi tendent de tels regrets. La Belgique, en s'écartant, si peu que ce fût, de la ligne française, ne pourrait que se rapprocher des vues britanniques. La *Nation belge* se demande si le ministre belge, M. Jaspar, n'a pas trouvé là une occasion de se faire donner des conseils qui répondraient à ses vœux. L'opposition paraît au journal de Bruxelles bien douce et bien hypothétique, plus imaginaire même que réelle, et elle ne lui semble avoir d'importance que celle qu'on veut lui donner. Il y a là peut-être une tentative pour préparer une conversation interalliée entre les différents cabinets après la réception de la future note allemande, qui d'ailleurs n'arrive pas vite et qui laisse aux Alliés tout le temps dont ils pourraient avoir besoin pour se concerter.

Une telle conversation, si elle doit avoir lieu un jour, ne peut porter que sur le fond même du problème, c'est-à-dire sur le règlement qui assurera l'exécution du traité de Versailles

et qui le complétera. Il y a deux faits acquis, et sur lesquels on ne saurait revenir : nous occupons la Ruhr d'abord; nous avons dit ensuite à Bruxelles et à Paris, pourquoi nous l'occupions et à quelles conditions nous l'évacuerions par étapes. Il y a d'autre part une question à trancher dans l'avenir : l'occupation de la Ruhr étant un acte politique destiné à briser la volonté allemande, les Alliés auront à s'occuper le jour où l'Allemagne cédera du règlement définitif, et ce réglement porte à la fois sur la sécurité et sur les réparations. L'Angleterre n'a jamais dit qu'elle se désintéresserait de ce règlement : bien au contraire, et il n'était pas besoin qu'elle s'exprimât pour qu'on pût deviner son désir. La sécurité, c'est l'occupation du Rhin et l'organisation de la Rhénanie; les réparations, c'est la série des paiements dont une part lui revient. Il n'y a rien de surprenant à voir le gouvernement britannique témoigner de son intérêt pour ces questions. Faire payer à l'Allemagne ce qu'elle doit, la mettre hors d'état de recommencer ses agressions : tel est notre but. Est-ce aussi celui du gouvernement anglais?

Si nous en jugeons par les opinions exprimées depuis quelques semaines, nous pouvons constater en tous cas que l'opinion britannique est encore divisée. Les milieux libéraux et certains milieux d'affaires ont sur ce sujet des idées qui ressemblent fort aux idées allemandes.

Or, en Allemagne nul progrès apparent. Il y a évidemment une gêne croissante et la note britannique, par sa raideur, a causé un grand désarroi. Mais il est sensible qu'il n'y a encore aucune intelligence nette de la situation, aucune volonté de céder. Tout le jeu allemand est toujours d'échapper, même au risque d'une catastrophe, aux paiements promis. Le parti socialiste est impuissant; l'Allemagne démocratique demeure un mythe; les dirigeants qui n'ont pas cru d'abord à l'occupation de la Ruhr, qui n'ont pas cru ensuite à la prolongation de cette occupation, sont dans un terrible embarras, mais ne songent à aucune solution. Il ne s'agit pour eux que d'entretenir la résistance passive, d'exciter les masses, et d'attendre l'imprévu. M. Stresemann a fait récemment un appel pressant aux industriels et en somme il les conviait à faire des sacrifices. « Le Reich, disait-il, le peuple doivent

rester intacts, cela est nécessaire; mais que la substance économique des particuliers reste intacte, cela n'est pas nécessaire. Si nous en venons au point d'être obligés de toucher à cette substance, pour assurer la liberté allemande, il faut que cette charge soit supportée par tous ceux qui participent à l'économie allemande. Nous devons placer au premier rang l'intérêt de l'État. Cela doit être ainsi pour la politique des devises à l'intérieur comme pour la garantie économique à donner à l'extérieur. Le peuple allemand sera fier de son économie, si celle-ci comprend qu'elle est la principale source de force dans l'État et qu'elle doit à une heure décisive pour notre avenir, tout mettre en œuvre pour assurer ce qui a plus de prix que tous les intérêts matériels : la liberté et la paix. » On remarquera que dans cette théorie il ne s'agissait que de payer, nullement de régler la question de la sécurité. Pour cette concession limitée, M. Stresemann a été très critiqué; les milieux industriels ne sont nullement disposés à suivre ses conseils.

A d'autres signes, on saisit que le gouvernement fait un effort désespéré pour prolonger une situation qui devient intenable. On sait qu'en dehors des moyens politiques, le principal expédient du gouvernement a consisté à payer les cheminots et fonctionnaires en grève dans les régions occupées, ainsi que les chômeurs de tout le pays, et à distribuer des subventions et des crédits aux industriels et aux importateurs de matières premières, afin que la machine économique pût continuer à tourner et qu'il n'éclatât pas de troubles sociaux. En même temps que la bataille financière et diplomatique, le gouvernement allemand continue la bataille dans la Ruhr. Il met tout en œuvre pour qu'on puisse dire que l'opération de la Ruhr n'a abouti directement à aucun résultat. Aux procédés connus de la résistance passive, il vient d'en ajouter un autre. On laisse éteindre les cokeries afin que les stocks ne se renouvellent pas et que bientôt nous ne trouvions plus de coke à enlever. C'est là une politique de suicide. La première victime en serait l'industrie métallurgique allemande, qui, privée de coke, ne pourrait plus fonctionner, le Reich devrait lui verser de nouveaux salaires.

L'état d'esprit de certains Allemands se manifeste dans

un article de la *Gazette de Cologne* que d'autres journaux ont reproduit. La *Gazette* montre que la métallurgie française a besoin du coke allemand et elle ajoute : « La France a infligé des dommages, sous le rapport économique, au bassin de la Ruhr. Il se vengera cruellement sur l'économie française. Les dommages qu'il lui infligera en retour ne se limiteront pas à la période de l'occupation de la Ruhr, mais longtemps après la France les ressentira. » Pour remettre en marche les fours à coke refroidis, il ne faut pas des semaines, mais des mois, et pendant tout ce temps la France, quelle que soit l'issue de l'aventure de la Ruhr sera obligée de renoncer à recevoir du coke de la Ruhr. Et il lui sera impossible de trouver d'autre coke à la place. Le coke anglais suffit à peine à l'industrie anglaise. Il n'y a pas assez de fours à coke en France pour qu'on y puisse utiliser le charbon allemand. Et le même journal ajoute que la suppression du coke de la Westphalie rhénane amènera l'arrêt des hauts fourneaux de Lorraine. Si les Français et les Belges poussent à l'extrême l'affaire de la Ruhr, pendant des mois encore, ou même, si la situation actuelle se prolonge pendant des années, « la France non seulement sera sérieusement atteinte dans son approvisionnement en fer et acier, mais encore sera mise dans l'impossibilité de développer son industrie sidérurgique autant que l'état de choses créé par la guerre le lui aurait permis ». Mais quoi qu'en disent les journaux allemands, beaucoup de métallurgistes et de propriétaires de cokeries hésitent encore à éteindre leurs fours. Le même procédé est employé contre la régie des chemins de fer aux dépens de la population allemande. Par la menace on l'empêche de se servir des trains franco-belges. Le sacrifice des cheminots, dit la *Gazette de Francfort*, serait vain si la régie franco-belge des chemins de fer obtenait un succès et si ses trains étaient utilisés couramment par la population. « Toute la population rhénane qui se respecte s'est mise volontairement d'accord pour ne pas se servir des trains français. Le gouvernement du Reich s'est rallié à son avis et, à la demande générale, il a expressément interdit de se servir de ces trains. A vrai dire, il y a toujours d'égoïstes faiseurs d'affaires et des caractères faibles qui ne veulent supporter aucune incommodité. Ils seront peut-être bien forcés d'en supporter beaucoup

d'autres, quand la population rhénane aura de nouveau les bras libres. Et même plus tôt que cela, eux et leurs familles auront peut-être à se repentir de leur manque de caractère, si les accidents de chemins de fer, qui sont déjà très fréquents, augmentent encore prochainement, ce qui est inévitable, le matériel étant laissé à l'abandon par le personnel de remplacement qui est novice et insuffisant sous tous les rapports. »

Il y a toute une partie de l'opinion anglaise qui prend cette campagne allemande au sérieux et qui rêve encore de transactions et de compromis. La presse libérale, et le *Times* lui-même, ont fait un accueil très embarrassé à la note de lord Curzon adressée à l'Allemagne. La Cité n'a pas été moins désappointée que l'Allemagne. On espérait que l'Angleterre adhèrerait à la note allemande et qu'on allait soumettre tout le problème des réparations à un tribunal international! Le rédacteur financier du *Times* écrivait récemment sur ce sujet un article significatif, d'où il résultait clairement que les milieux financiers reprochaient à lord Curzon de leur avoir causé une déception. En même temps, plusieurs journaux, au premier rang desquels est le *Manchester Guardian*, pour appuyer leur campagne contre l'occupation de la Ruhr, soutiennent depuis longtemps déjà que cette mesure brutale a paralysé le commerce d'exportation anglais. Ce qui est plus grave, c'est que de telles affirmations, à force d'être répétées, finissent par s'imposer à des hommes que leur situation pourrait mettre à l'abri de pareilles erreurs. Récemment encore Sir Eric Geddes, prononçant un discours à la réunion annuelle de l'« Association of Trade Protection Societies », a déclaré que l'amélioration du commerce extérieur britannique avait été arrêtée. Ce retard apporté à son amélioration durant le premier trimestre de 1923 était particulièrement regrettable et significatif, et il ne pouvait y trouver d'autre raison que l'occupation de la Ruhr et la situation troublée de l'Europe. La thèse soutenue par le *Manchester Guardian* et par Sir Eric Geddes peut se résumer ainsi : l'occupation de la Ruhr a eu pour résultat d'arrêter la progression des exportations britanniques; sans doute ce résultat est actuellement compensé par l'essor de certaines industries (charbon et fer); mais cette prospérité est essentiellement malsaine et passagère; une fois

l'aventure de la Ruhr terminée, ces industries retomberont dans le marasme et toute l'activité économique britannique sera moindre qu'avant l'occupation de la Ruhr. On retrouve ici la théorie chère à Keynes et à beaucoup d'économistes anglais; la prospérité de l'Angleterre, pays essentiellement commerçant, est liée à l'activité des affaires dans le monde entier; or l'Allemagne tient une place importante dans l'économie mondiale; donc l'Angleterre doit subir, directement ou indirectement, le contre-coup des dommages d'ordre économique dont souffre l'Allemagne.

Si toute l'opinion anglaise partageait ces idées, on se demande comment le Cabinet britannique pourrait utilement participer à une conversation sur la Ruhr et le règlement des problèmes franco-belges-allemands. Mais tandis qu'une partie du public d'Outre-Manche continue à se laisser influencer par l'Allemagne, d'autres milieux ont une conception toute différente. L'occupation de la Ruhr est beaucoup mieux comprise. Et d'abord en elle-même on sait qu'elle n'a pas nui aux affaires économiques de la Grande-Bretagne. La valeur des exportations britanniques a été plus élevée durant les quatre premiers mois de 1923 que pendant la période correspondante de 1922. Si on considère les premiers trimestres de ces deux années, on constate que la valeur des exportations britanniques a atteint 186 millions de livres sterling en 1922 et 185 en 1923; mais des calculs officiels, publiés par le *Board of Trade Journal* du 2 avril, établissent que les exportations de 1923 atteindraient, si elles étaient calculées aux taux de 1922, le chiffre de 206 millions de livres sterling. La très légère diminution apparente qu'on constate pour les trois premiers mois de 1923 tient donc uniquement à la baisse des prix; et la Grande-Bretagne a plus exporté durant le premier trimestre de 1923 que pendant le premier de 1922. D'autre part, durant le dernier trimestre de 1922, le chiffre des exportations britanniques a atteint 185 millions de livres sterling, soit précisément le même chiffre que pendant le premier trimestre de 1923. Dans leur ensemble les exportations anglaises n'ont pas souffert de l'exploitation de la Ruhr : telle est la conclusion d'une étude approfondie parue sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société*

*d'Études Économiques*. Ces constatations sont appuyées sur des chiffres qu'on n'ignore pas en Angleterre et sur ce point il y a eu, malgré la campagne allemande, une évolution indéniable de l'opinion britannique.

Mais ce n'est pas tout. Pour les hommes d'État qui réfléchissent, pour les nombreux membres du Parlement, de la diplomatie, de la presse, qui suivent les questions internationales, il est évident qu'aujourd'hui il faut régler réellement le problème de la sécurité et celui des réparations. Nous savons que dans ces milieux, beaucoup sont désormais convaincus que la France a besoin d'être payée et besoin d'être à l'abri des agressions germaniques. Nous sommes en mesure de dire que bien des Anglais, qui ont de l'influence, ont conscience que les garanties de paiements et de sécurité contenues dans le traité de Versailles n'ont pas suffi et qu'il faut autre chose. Tout le monde sait que la seule manière d'assurer la paix est de monter la garde sur le Rhin. Cette idée est admise dans certains milieux anglais. Quant aux réparations, il est clair que la réduction de la dette allemande est très incertaine puisqu'elle dépend de la compensation des dettes interalliées, c'est-à-dire au fond, de l'Amérique qui ne s'est pas prononcée et qui ne se prononcera peut-être pas. Dans ces conditions, on est obligé de prévoir de longs délais, car ce n'est pas en peu de temps que l'Allemagne assainira ses finances, sera en mesure de faire des emprunts et par conséquent de s'acquitter. Si donc l'évacuation de la Ruhr doit être faite par étapes, à mesure que certains paiements seront effectués, c'est dire que le problème ne peut être réglé sans une occupation prolongée et sans une organisation de la Rhénanie. Ainsi par la force même des choses, l'Angleterre est amenée à considérer la solution que nous avons toujours regardée comme la plus efficace, et dont elle a peu à peu compris l'intérêt. Si c'est sur ce sujet que doivent porter des conversations avec l'Angleterre, elles pourront être en effet décisives pour l'avenir du règlement de la paix, pour la sécurité du monde et pour les relations internationales.

La politique britannique s'est trouvée déjà, à différentes périodes de l'histoire, en présence de grandes responsabilités. Elle n'en trouve pas aujourd'hui de moins considérables.

Selon l'attitude qu'elle prendra, l'affaire de la Ruhr sera prolongée par l'Allemagne aussi longtemps que possible, ou elle prendra fin rapidement. Le jour où l'Allemagne saura que l'Angleterre est d'accord avec nous, elle n'attendra pas d'être à bout de forces pour capituler : elle n'espérera plus rien, et elle cédera tout de suite. Partisans résolus de l'alliance anglaise, qui est le principal élément de l'ordre européen, et la garantie de la paix, nous souhaitons vivement que les conceptions anglaises soient en harmonie avec les conceptions françaises. L'expérience du passé nous montre que les divergences entre Londres et Paris, même quand elles portent sur des questions de méthodes, sont une cause d'embarras non seulement pour nos alliés belges et italiens, mais encore pour nos alliés de la Petite Entente. Toute l'Europe, et l'Angleterre comme la France, ont un intérêt essentiel à maintenir une politique commune. Cette politique a comme condition nécessaire, l'intelligence mutuelle des divers grands problèmes qui touchent les deux pays. Nous nous efforçons de comprendre les nécessités économiques de l'Angleterre et d'en tenir compte. Nous attendons qu'elle comprenne les nécessités de notre sécurité, qui ne répondent pas d'ailleurs à des vœux égoïstes mais qui sont celles-là même de la tranquillité du monde. Toute l'opinion française est favorable à la collaboration amicale des gouvernements de Londres et de Paris : mais tout entière aussi, elle sait qu'il vaudrait mieux courir les risques d'une action isolée que de renoncer aux garanties de sécurité, sans lesquelles l'avenir serait condamné dès maintenant à des périls certains et les résultats de la victoire désormais compromis.

ANDRÉ CHAUMEIX

---

*Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la* Revue de Paris, 85bis. *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

*L'Administrateur-Gérant* : MARCEL THIÉBAUT.

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Santiago **Rusiñol** est à la fois peintre, dramaturge et romancier. Son œuvre littéraire n'est t d'un accès très facile aux Français, car elle est écrite en dialecte catalan. La lecture du **Cata-de la Manche**, que vient de traduire M. Marius André, nous le fait bien vivement regretter. petit village manchègue de Cantalafuente, planté sur un plateau poussiéreux, sans eau et sans es, est écrasé par un soleil torride, quand les pluies de l'hiver n'en font point une mare de boue. habitants doivent y être parmi les plus arriérés de la Péninsule... C'est là qu'un Catalan pur enragé socialiste, vient s'installer, tant pour faire oublier une part active prise à de sanglantes utes que pour catéchiser les habitants et les amener à une conscience éclairée de leurs droits aux. Autant essayer de convertir des bœufs!... Jamais les Manchègues ne comprendront un mot discours révolutionnaires du Catalan et jamais celui-ci ne s'en rendra compte. Voilà bien la ation comique-type : parfaite inadaptation d'un personnage aux circonstances où il se trouve é. Et le roman est en effet des plus amusants : comme l'illustre Don Quichotte, le Catalan, obstiné, rsuit ses chimères. Celui-là avait les yeux tournés vers le passé, celui-ci les a vers l'avenir. Pas l'un que l'autre ils n'ont su digérer leurs « livres de chevalerie ». Ils ont l'un et l'autre la plus plète incompréhension du monde présent, hallucinés qu'ils sont par leur rêve obsédant. Jamais i du Catalan ne prendra corps. Jamais les Manchègues ne s'initieront aux grandes théories de l Marx... Il faut suivre le vaillant apôtre dans ses burlesques tribulations. On y gagnera de bien naître l'humble vie d'un petit hameau que le soleil terrasse... et mieux encore celle de ses habitants, uis l'administrateur et le curé jusqu'aux gamins sordides, que hante le rêve de devenir matador... t à bien juste titre que M. Léon Daudet loue, dans la préface qu'il écrivit pour cette traduction, grâce naturelle, la simplicité, la chaleur passionnée, la gaieté mélancolique de l'auteur ». Ce t pas le *Catalan de la Manche* qui nous fera juger ce panégyrique excessif.

**Sylvain Dutour**, dont **M. Emile Henriot** nous conte les aventures, fut élevé aux Enfants uvés (on l'avait déposé dans le tour de cette maison, d'où le nom de Dutour que reçut le mar-). Il avait une jolie voix et la maréchale de Lambesc fut si charmée de l'entendre, au cours d'une te fête donnée à l'hospice, qu'elle décida et obtint d'emmener le gamin chez elle, afin de lui e donner une solide instruction musicale. Tels furent les débuts de ce nonchalant et prosaïque on, grâce auquel il nous est donné de feuilleter une charmante série d'estampes XVIII^e siècle, que Émile Henriot, très habile contrefacteur, a dessiné d'une plume spirituelle et légère. Dans l'hôtel a maréchale on discute beaucoup de la bulle Unigenitus et du système de Newton; ces joutes toires, l'auteur nous les épargne, se réservant de nous dépeindre plutôt l'aspect et les « mouve-ts » de ceux qui y participent. Puis viennent quelques scènes galantes, qui valent d'ailleurs au e Sylvain, qui y tenait sa partie, d'être renvoyé de l'hôtel. Le voici dans la rue et nous vaga-dons avec lui dans le vieux Paris parmi les bateleurs et les racoleurs, pour nous arrêter à la foire nt-Germain où Sylvain prend du service comme flûtiste. Ce sont ensuite parties fines et petits pers, auxquels Sylvain, amant d'une aimable danseuse, est convié par les riches protecteurs de eune femme, et, pour finir, une rixe et un meurtre. Ces derniers incidents inspirent à notre héros légitimes inquiétudes... Se voyant fort compromis, il se détermine à quitter Paris... On retrou-a dans cette suite de scènes toute l'érudition et tout le goût de M. E. Henriot.

**L'Origange** où nous introduit **M. Maurice d'Hartoy** est un pays fabuleux, une sorte d'Eldo-o, où les hommes sont sages et heureux. Une heure de travail, le reste de la journée consacré rêve, à l'amour et aux arts, voilà l'emploi du temps des habitants. Décor féérique à souhait... Origange ne connut pas toujours ce régime paradisiaque. Jadis un roi lépreux et cruel gouverna beau pays : c'était le roi Mabor. Sous le règne de ce mauvais souverain, l'Origange connut les es mésaventures. Nous ne saurions parler ici d'un prince charmant et d'une belle chevrière qui ouèrent leur rôle. Le fait est que Mabor renia les dieux, fit massacrer tous les prêtres — et quels plices ne leur fit-il pas subir? — et incita ses sujets à une licence si épouvantable que le Soleil, ndalisé, refusa d'éclairer plus longtemps ce royaume de la débauche. Il fallut pour ramener la nière que la chevrière — devenue reine d'un pays voisin — se dévouât et rachetât les fautes de nation en se sacrifiant héroïquement... Toute cette histoire se lit dans les vitraux du grand temple Origange, qui ont la vertu magique de vous « soulever hors du temps »... Ces aventures épiques us rappellent assez certains passages des Mille et une Nuits. Malheureusement, quelle que puisse e l'imagination de l'auteur et M. d'Hartoy n'en manque pas, il est assez difficile de refaire au e siècle des récits de ce genre. Ils exigent, de la part du conteur, une certaine forme de naïveté une foi solide... M. d'Hartoy ajoute à notre trouble en dédiant son œuvre aux chercheurs d'Idéal. triste fin du roi Mabor est assurément fort édifiante et nous nous réjouissons d'apprendre que royaume a été définitivement sauvé *par l'amour et par le travail*. Mais est-ce cet épilogue ou le it même qui justifie la dédicace ? Nous ne le savons trop. Quoi qu'il en soit, les immenses fresques M. d'Hartoy ne manquent ni de mouvement, ni de couleur.

Il est bien superflu de dire que la peinture ou la littérature objective n'existent pas. Dès l'instant un fait est reproduit il est déformé. Et c'est peut-être tant mieux, car l'interprétation nous inté-se souvent plus que l'objet même. Il est nécessaire pourtant que cette déformation ne soit pas p sensible dès l'abord. Un montreur d'images, un auteur, dont la présence est incessamment çue est lassant. Le créateur doit savoir se faire oublier et imposer une impression de vérité absolue, rs qu'il ne peut y avoir, dans le cas le plus favorable, que sincérité d'impression, ce qui n'est pas même chose. Il est peu d'auteurs qui poussent aussi loin que **Louis Hémon** l'art difficile de e retirer » de leur œuvre. Peut-être ce résultat doit-il être particulièrement apprécié, lorsqu'il git de *Maria Chapdelaine* ou de **la Belle que voilà** (le recueil de nouvelles que l'on vient de blier). Dans les deux cas en effet les personnages présentés sont des humbles et des incultes. ces derniers nous demeurent le plus souvent étrangers et, quand un romancier décrit l'état me d'un débardeur, nous avons trop souvent l'impression qu'il n'a réussi à représenter que sentiments qu'il éprouverait lui-même s'il était débardeur. Hémon est de ceux, bien rares, qui mblent avoir compris les « petits » et non les avoir conjecturés. Rien de plus frappant, de ce point vue, que certaine histoire de vagabonds en ribote que l'on trouvera dans *La Belle que voilà*... s contes de ce volume évoquent l'Angleterre et le plus souvent Londres. Ouvriers... ou perpé-ls chômeurs d'East End, tels sont les figurants de ces tableaux. Un seul récit nous ramène en ance et c'est précisément celui qui a donné son nom au recueil. Sans doute est-ce une considéra-n patriotique qui lui a valu cet honneur, qu'il ne semblait point, par ailleurs, mériter. Peut-être -il été plus juste d'attirer l'attention sur la petite danseuse *Lizzie Blakeston*, sur les pochards *Dernier Soir* ou encore sur *Miss Winthrop Smith*, dactylographe.

MARCEL THIÉBAUT

# LA REVUE DE PARIS

**Paraît le 1er et le 15 de chaque mois**

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE | 80 » | 41 » | 21.50 |
| DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES | 86 » | 44 » | 23 » |
| ÉTRANGER | 98 » | 50 » | 26 » |

---

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

---

*On s'abonne à la* Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

*Sans aucuns frais supplémentaires, la* Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

---

*Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.*

---

*Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la* Revue de Paris, *3, rue Auber.*

---

*La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la* Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

---

*La* Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

---

*Première* Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
*Deuxième* Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

---

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.